



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

RAPPORT ANNUEL 2014



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

RAPPORT ANNUEL 2014



SOMMAIRE

LES TEMPS FORTS DE LA BCEAO EN 2014	VIII
COMPOSITION DES ORGANES STATUTAIRES ET ORGANIGRAMME DE LA BCEAO	XV
MESSAGE DU GOUVERNEUR	1
VUE D'ENSEMBLE	3
I - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER	7
1.1 - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER INTERNATIONAL	7
1.1.1 - Activité économique dans les grands pays industrialisés	7
1.1.2 - Activité économique dans les pays émergents et en développement	7
1.1.3 - Marchés financiers et des matières premières.....	8
1.1.4 - Mesures de politique monétaire et marchés des changes	12
1.2 - EVOLUTION DE LA SITUATION ECONOMIQUE DES ETATS MEMBRES DE L'UMOA	13
1.2.1 - Produit intérieur brut et évolution du secteur réel dans l'UEMOA	13
1.2.2 - Evolution des prix	15
1.2.3 - Finances publiques et situation de la dette extérieure.....	16
1.2.3.1 - Evolution des opérations financières des Etats.....	16
1.2.3.2 - Mobilisation des ressources et situation de la dette extérieure	18
1.2.4 - Evolution de la Balance des paiements	18
II - MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MONETAIRE	20
2.1 - OBJECTIF DE LA POLITIQUE MONETAIRE	20
2.2 - ACTION MONETAIRE	20
2.2.1 - Politique des taux d'intérêt	20
2.2.2 - Opérations d'open market	20
2.2.3 - Actions sur les guichets permanents de refinancement	21
2.2.4 - Dispositif des réserves obligatoires	21
2.3 - EVOLUTION DES AGREGATS MONETAIRES.....	22
2.3.1 - Avoirs extérieurs nets	22
2.3.2 - Crédit intérieur	22
2.3.2.1 - Position nette des Gouvernements	22
2.3.2.2 - Crédits à l'économie	23
2.3.2.3 - Evolution des crédits recensés à la Centrale des risques	24
2.3.3 - Masse monétaire et base monétaire	24
2.3.4 - Epargne privée collectée par les banques et les caisses d'épargne	25



III - EVOLUTION DU SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER ET ACTIONS EN MATIERE DE STABILITE ET D'INCLUSION FINANCIERES26

3.1 - SITUATION DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE.....	26
3.2 - MARCHES DES CAPITAUX	27
3.2.1 - Marché monétaire	27
3.2.2 - Marché interbancaire	27
3.2.3 - Marché des titres de l'UEMOA.....	29
3.2.3.1- Marché des titres de la dette publique.....	29
3.2.3.1.1 - Emissions par adjudication des bons et obligations	29
3.2.3.1.2 - Emissions par syndication sur le marché financier régional	30
3.2.3.1.3 - Encours des titres publics sur le marché régional.....	30
3.2.3.2 - Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM)	31
3.3 - ACTIONS EN MATIERE DE STABILITE FINANCIERE	31
3.3.1 - Préservation de la stabilité financière de l'Union	31
3.3.2 - Amélioration de la réglementation du marché de la dette publique	32
3.3.3 - Renforcement de la supervision bancaire et financière	33
3.3.4 - Promotion de Bureaux d'Information sur le Crédit (BIC)	34
3.4 - ACTIONS EN FAVEUR DE L'INCLUSION FINANCIERE	34

IV - GESTION DES SIGNES MONETAIRES, DES SYSTEMES ET MOYENS DE PAIEMENT ET DES RESERVES DE CHANGE36

4.1 - GESTION DES SIGNES MONETAIRES.....	36
4.1.1 - Gestion de l'émission	36
4.1.2 - Gestion de la circulation fiduciaire.....	36
4.1.2.1 - Prélèvements et versements aux guichets des Agences de la BCEAO	36
4.1.2.2 - Mouvements de billets aux guichets des Agences de la BCEAO	37
4.2 - SYSTEMES ET MOYENS DE PAIEMENT.....	37
4.2.1 - Fonctionnement des systèmes de paiement	38
4.2.2 - Sécurisation, promotion et modernisation des systèmes et moyens de paiement	38
4.3 - GESTION DES RESERVES DE CHANGE.....	39

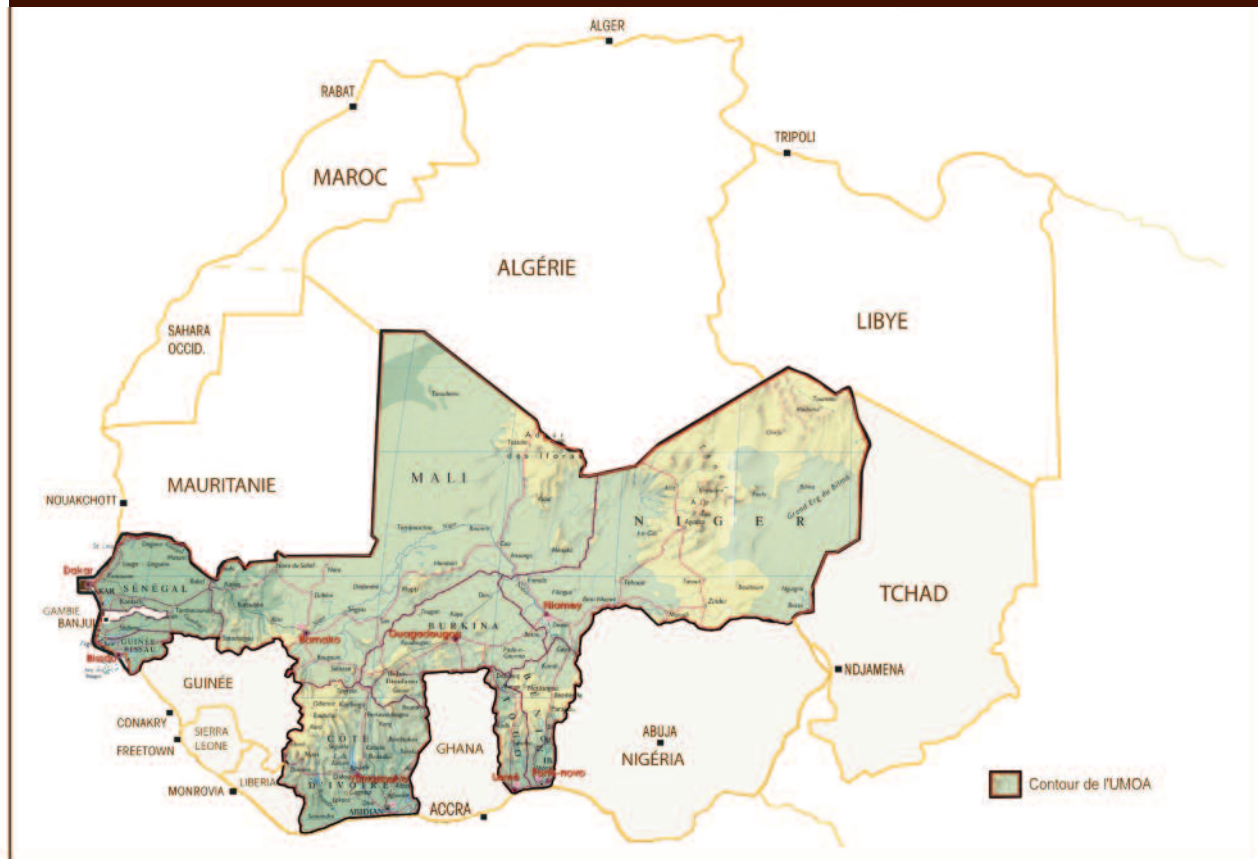
V - CADRE INSTITUTIONNEL, ADMINISTRATION DE LA BCEAO ET COOPERATION INTERNATIONALE	40
5.1 - ACTIVITES DES ORGANES STATUTAIRES.....	40
5.1.1 - Conseil des Ministres de l'UMOA	40
5.1.2 - Comité de Politique Monétaire de la BCEAO	43
5.1.3 - Conseil d'Administration de la BCEAO.....	46
5.1.4 - Comité d'audit de la BCEAO	47
5.2 - ADMINISTRATION DE LA BCEAO	48
5.2.1 - Gestion des ressources humaines	48
5.2.1.1 - Effectif	48
5.2.1.2 - Formation	49
5.2.2 - Système d'information et de communication.....	51
5.2.3 - Dispositif de gestion des risques et activités de contrôle.....	51
5.2.4 - Dispositif du contrôle de gestion.....	53
5.3 - COOPERATION INTERNATIONALE	54
5.3.1 - Coopération monétaire et financière	54
5.3.1.1 - Relations avec le Fonds Monétaire International (FMI)	54
5.3.1.2 - Relations avec les autres institutions	55
5.3.2 - Intégration économique des Etats membres de l'UEMOA	56
ANNEXES	59
LISTE DES GRAPHIQUES	
Graphique 1 : évolution des cours du pétrole	9
Graphique 2 : évolution des cours du caoutchouc	10
Graphique 3 : évolution des cours du café	10
Graphique 4 : évolution des cours du cacao	11
Graphique 5 : évolution des cours du coton	11
Graphique 6 : évolution de la production de cacao et de coton dans l'UEMOA.....	14
Graphique 7 : UMOA - situation monétaire intégrée	25
Graphique 8 : évolution des effectifs de la BCEAO	48



LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : évolution des taux de change moyens annuels.....	13
Tableau 2 : évolution des taux de change moyens trimestriels	13
Tableau 3 : variation des prix à la consommation en 2013 et 2014	16
Tableau 4 : évolution des finances publiques en 2014	17
Tableau 5 : coefficients de réserves obligatoires applicables aux banques.....	21
Tableau 6 : situation monétaire intégrée	22
Tableau 7 : évolution des taux interbancaires en 2014	28
Tableau 8 : évolution des prêts interbancaires dans l'UMOA en 2014	28
Tableau 9 : émissions sur le marché des titres publics.....	29
Tableau 10 : taux d'intérêt moyen des bons du Trésor	29
Tableau 11 : encours des titres publics au 31 décembre 2014	30
Tableau 12 : évolution de l'encours des titres publics	31
Tableau 13 : mouvements de billets aux guichets des Agences de la BCEAO	37

L'UNION MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE (UMOA)



L'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), instituée par le Traité du 12 mai 1962 auquel se sont substitués ceux du 14 novembre 1973 et du 20 janvier 2007, regroupe les huit Etats membres suivants :



La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), dont le cinquante deuxième exercice est ici retracé, est l'Institut d'émission commun des Etats membres de l'UMOA, chargé notamment d'assurer la gestion de leur monnaie commune, le Franc de la Communauté Financière Africaine (FCFA), de leurs réserves de change et de mettre en œuvre la politique monétaire commune.

N.B. - En l'absence de toute autre précision, les valeurs indiquées dans ce rapport sont exprimées en francs CFA.

LES TEMPS FORTS DE LA BCEAO EN 2014

L'exercice écoulé a été marqué, pour la BCEAO, par les évènements ci-après.

AU PLAN MONETAIRE ET FINANCIER

Rencontre entre le Gouverneur de la BCEAO et les Présidents des Associations Professionnelles des Banques et Etablissements Financiers de l'UMOA

Le 8 mai 2014, Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la BCEAO, a rencontré dans les locaux du Siège de la BCEAO à Dakar, les Présidents des Associations Professionnelles des Banques et Etablissements Financiers de l'UMOA (APBEF).

Ont également pris part à cette rencontre, Monsieur Mamadou DIOP, Vice-Gouverneur de la BCEAO, le Secrétaire Général de la BCEAO, le Secrétaire Général de la Commission Bancaire de l'UMOA, le Secrétaire Général Adjoint de la BCEAO, les Directeurs Nationaux ainsi que les Directeurs Généraux et les Directeurs des Services Centraux concernés.

Lors de cette rencontre, les participants ont examiné la liste définitive des services bancaires à offrir à titre gracieux par les établissements de crédit à leur clientèle, dans le cadre des actions visant à renforcer l'inclusion financière, la bancarisation et la protection des consommateurs, tout en préservant la résilience du système bancaire. Au total, une liste consensuelle de dix-neuf (19) services bancaires a été arrêtée à l'issue d'un processus de concertation qui a démarré en 2013 entre la Banque Centrale et la profession bancaire.

Outre le thème relatif aux conditions de banque, la rencontre a porté sur le renforcement de la solidité du système bancaire et la préservation de la stabilité financière. A ce titre, la profession bancaire a souligné deux préoccupations majeures, à savoir la qualité de l'information financière et les difficultés récurrentes liées à l'environnement judiciaire, qui sont de nature à fragiliser le système bancaire et à limiter le financement des économies. La Banque Centrale a pris note de ces préoccupations et indiqué qu'elles nécessitent une réflexion plus large en concertation avec les Etats.

Réunions statutaires mi-annuelles de l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO) au titre de l'année 2014

La BCEAO a abrité, du 27 au 30 juin 2014, les réunions statutaires mi-annuelles de l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO) au titre de l'année 2014. La session du Comité des Gouverneurs des Banques Centrales des Etats membres de la Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'est tenue le 30 juin 2014, sous la Présidence de Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la BCEAO, Président dudit Comité. Elle a été précédée, les 27 et 28 juin 2014, de la réunion du Comité Technique.

A l'exception de la Banque du Cap-Vert, toutes les Banques Centrales des Etats membres de la CEDEAO, les Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA ainsi que les Ministères chargés des Finances ou de l'Intégration des Etats membres de la Communauté ont pris part à ces rencontres. Les principaux points examinés ont porté notamment sur le rapport d'activité du Directeur Général de l'AMAO, le point de la convergence macroéconomique en 2013 au sein de la Communauté et les états financiers de l'Agence au titre de l'année 2013. Les Gouverneurs ont également échangé sur les évolutions économiques récentes ainsi que les perspectives dans leurs pays respectifs.



Lancement du projet d'implémentation des dispositions de Bâle II et Bâle III dans l'UMOA

Le 3 juillet 2014 s'est tenue, par visioconférence, la cérémonie de lancement officiel du Projet d'implémentation des dispositions de Bâle II et Bâle III dans l'UMOA. La réunion a enregistré la participation des Directeurs Généraux des établissements de crédit de l'Union, des Directeurs Nationaux de la BCEAO, des Directeurs des Services Centraux et du Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA. Le Fonds Monétaire International (FMI), qui fournit une assistance technique à la BCEAO dans le cadre du projet, était représenté par le Directeur du Centre Régional AFRITAC de l'Ouest.

Les échanges ont porté essentiellement sur l'importance des pré-requis pour la mise en œuvre du projet, en particulier la qualité des séries de données, celle des ressources humaines et la mise à niveau du système d'information.

Séminaire régional sur la facilitation de la mise en œuvre des Normes IFSB

Un séminaire sur « la facilitation de la mise en œuvre des normes IFSB » s'est tenu du 17 au 19 novembre 2014, au Siège de la BCEAO. Organisé conjointement par la Banque Centrale et l'Islamic Financial Services Board (IFSB), cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la promotion des actions de normalisation des services de l'industrie de la finance islamique dans les Etats membres de l'Union. En effet, à l'instar du Comité de Bâle sur la Supervision Bancaire (CBSB), l'IFSB a édicté des normes internationales pour la supervision des institutions financières islamiques. Le séminaire a réuni trente-cinq (35) participants en provenance du Siège et des Directions Nationales de la BCEAO, du Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA, des Ministères chargés de l'Economie et des Finances des Etats membres de l'UMOA, de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), et de la Banque Islamique du Sénégal (BIS).

Lancement de l'application SAGETIL-UMOA

Le 26 novembre 2014 s'est tenue, par visioconférence, la cérémonie de lancement du Système Automatisé de Gestion de Titres et de la Liquidité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (SAGETIL-UMOA). Cette rencontre a enregistré la participation des membres du Comité de Pilotage du Projet et du Groupe de Projet SAGETIL-UMOA, ainsi que des représentants des établissements de crédit, des Trésors nationaux de l'Union, de l'Agence UMOA-Titres et de la BCEAO.

SAGETIL-UMOA vise à accroître la productivité et l'efficacité des opérations réalisées sur le marché monétaire et des titres de l'UMOA et permet de réaliser les opérations ci-après :

- injections et reprises de liquidités sur le marché monétaire ;
- prêts sur les guichets permanents de la BCEAO (pension ordinaire, avances intrajournalières et guichet spécial de refinancement) ;
- émissions et placements de titres publics par adjudication avec le concours de l'Agence UMOA-Titres ;
- achats et ventes de titres publics sur le marché secondaire ;
- prêts interbancaires (à blanc ou collatéralisés) ;
- calcul des réserves obligatoires.

Cette nouvelle infrastructure offre toutes les facilités et garanties de sécurité pour dynamiser et approfondir le marché régional des capitaux de l'Union.

AU PLAN DE L'INTEGRATION ECONOMIQUE ET DE LA COOPERATION MONETAIRE

Visite de travail et d'amitié du Gouverneur de la Banque Centrale de Mauritanie auprès de la BCEAO

Le Gouverneur de la BCEAO, Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, a reçu en visite de travail et d'amitié, le Gouverneur de la Banque Centrale de Mauritanie (BCM), Monsieur Sid'Ahmed RAISS, accompagné d'une délégation de haut niveau, le 13 janvier 2014 au Siège de la BCEAO à Dakar. Cette visite s'inscrit dans le cadre du raffermissement des relations de coopération entre les deux Instituts d'émission. Elle répond également au besoin d'une concertation permanente entre les deux banques centrales, en raison des relations institutionnelles historiques et de l'étroitesse des liens économiques, financiers et socio-culturels entre la Mauritanie et les Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). A cette occasion, les deux Gouverneurs ont échangé sur les modalités de partage d'expérience, en particulier, dans les domaines de la supervision bancaire, de la politique monétaire, de la recherche ainsi que des systèmes de paiement et d'information.

Visite de travail et d'amitié du Gouverneur de Bank Al-Maghrib auprès de la BCEAO

Le Gouverneur de la BCEAO, Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, a reçu en visite de travail et d'amitié, le Gouverneur de Bank Al-Maghrib (BAM), Monsieur Abdellatif JOUAHRI, accompagné d'une délégation de haut niveau, les 16 et 17 janvier 2014 au Siège de la BCEAO, à Dakar. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des Conventions de coopération signées entre les deux institutions. A cette occasion, les deux Gouverneurs ont fait le point des actions conjointes réalisées dans les domaines de la supervision bancaire, de la stabilité financière et du financement des économies en 2013. Ils ont également convenu des axes de partenariat pour l'année 2014 et décidé d'approfondir la coopération entre les deux Instituts d'émission en matière de systèmes et moyens de paiement.

Participation de la BCEAO à la 2^e réunion des leaders de l'Initiative Africaine sur les politiques de services financiers via la téléphonie mobile (AMPI)

Du 5 au 6 février 2014 s'est tenue à Naivasha, au Kenya, la deuxième réunion des leaders de l'Initiative Africaine sur les politiques de services financiers via la téléphonie mobile (AMPI). La rencontre a regroupé une centaine de participants, comprenant notamment des Gouverneurs et Vice-Gouverneurs de banques centrales africaines membres de l'Alliance pour l'Inclusion Financière (AFI), des représentants des Etats africains membres de l'AFI ainsi que du secteur bancaire et de la microfinance. La BCEAO y était représentée par une délégation conduite par le Gouverneur Tiémoko Meyliet KONE en sa qualité de Vice-Président de l'AMPI.

L'objectif de la rencontre était de faire le bilan des politiques et réglementations en matière de services financiers mobiles en Afrique, de permettre aux membres de l'AMPI d'identifier les actions concrètes à mettre en œuvre pour soutenir le développement des services financiers et de définir une vision commune et des objectifs stratégiques prioritaires pour la période 2014-2016.

Au terme des échanges, les leaders de l'AMPI se sont accordés sur cinq objectifs stratégiques à poursuivre les années à venir. Il s'agit de l'interopérabilité, la protection du consommateur, la surveillance et la supervision des services, la promotion et l'encadrement des transactions transfrontalières ainsi que le renforcement des capacités des membres de l'AMPI.



A l'issue des délibérations à huis-clos, les leaders de l'AMPI ont élu Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la BCEAO et Monsieur Ernesto Gouveia GOVE, Gouverneur de la Banque Centrale du Mozambique, respectivement Président et Vice-Président de l'AMPI pour un mandat d'une année.

Réunion inaugurale de la Task Force Présidentielle sur le Programme de Coopération Monétaire de la CEDEAO

Le Gouverneur de la BCEAO, Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, a pris part à la réunion inaugurale de la Task Force Présidentielle sur le Programme de Coopération Monétaire de la Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui s'est déroulée les 20 et 21 février 2014 à Niamey au Niger. Ce groupe de travail de haut niveau a pour mission principale de conseiller le Président de la République du Niger et le Président de la République du Ghana, mandatés par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO pour superviser la création de la monnaie unique ouest-africaine dans les délais prévus.

L'objet de la réunion de Niamey était d'examiner l'état d'avancement des activités relatives à la création de la monnaie unique ouest-africaine, d'identifier les contraintes entravant le processus et de faire des propositions concrètes pour son accélération.

Rencontre de concertation annuelle entre la BEAC et la BCEAO

Le Gouverneur de la BCEAO, Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, a reçu le 27 février 2014, à Dakar, son homologue de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), dans le cadre des concertations annuelles entre les deux institutions pour le renforcement de leurs relations de coopération. Cette rencontre a été l'occasion de faire le bilan des actions menées en 2013 et d'examiner l'état d'avancement des chantiers d'envergure lancés en 2012, à savoir l'intégration des marchés financiers et l'interconnexion des systèmes de paiement des Zones CEMAC et UEMOA ainsi que la reprise par les deux banques centrales des rachats de billets de banque de leurs émissions respectives. Cette rencontre a été suivie le 28 février 2014 de la Réunion de concertation sur le programme régional BCEAO/BEAC/BCC de renforcement des capacités.

Atelier de réflexion sur l'inclusion financière dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)

La BCEAO, en collaboration avec United Nations Capital Development Fund (UNCDF), a organisé, du 14 au 16 avril 2014, dans les locaux de son Siège à Dakar, un atelier de réflexion sur l'inclusion financière dans l'UEMOA. La rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord-cadre de partenariat signé en janvier 2014 entre la BCEAO et UNCDF, en vue de l'élaboration d'une stratégie régionale d'inclusion financière dans l'UEMOA. Elle avait pour objet de faire l'état des lieux de l'inclusion financière dans l'UEMOA, d'échanger sur les éléments de la vision et d'identifier les axes préliminaires de la stratégie avec l'ensemble des acteurs concernés par cette question.

Outre la BCEAO et UNCDF, l'atelier a regroupé près de 80 participants émanant du secteur financier, des administrations publiques, de la Banque Centrale du Rwanda, des partenaires techniques et financiers, en particulier la Coopération luxembourgeoise, du Groupe Consultatif d'Assistance aux Pauvres (CGAP) ainsi que des experts.

21^e Conférence des Gouverneurs des banques centrales francophones

La BCEAO a abrité du 14 au 15 mai 2014 à Dakar, la 21^e Conférence des Gouverneurs des banques centrales francophones ayant pour thème « *Stabilité du marché de la dette souveraine, financement des économies et inclusion financière : rôle des banques centrales* ».

La rencontre, qui a enregistré la participation de dix-huit Gouverneurs de banques centrales, s'est articulée autour de trois sessions, au cours desquelles les thématiques ci-après ont été abordées :

- stabilité du marché de la dette souveraine et sortie des politiques non conventionnelles après la crise : actions des banques centrales ;
- leçons à tirer des politiques monétaires non conventionnelles et nouveaux mécanismes de financement du développement : quels stratégies et instruments pour les banques centrales ?
- promotion de l'inclusion financière : rôle des banques centrales.

La prochaine Conférence des Gouverneurs des banques centrales francophones est prévue en mai 2015, en France.

Participation de la BCEAO à la Conférence de Dubaï sur l'investissement dans l'UEMOA

Une délégation de la BCEAO, conduite par son Gouverneur, Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, a pris part à la Conférence ayant pour thème « *Investir dans l'UEMOA* », tenue le 9 septembre 2014 à Dubaï, aux Emirats Arabes Unis. Organisée conjointement par la Commission de l'UEMOA, la BOAD et le CREPMF, cette rencontre avait notamment pour objet la recherche de financements pour des projets prioritaires du Programme Economique Régional (PER).

La cérémonie d'ouverture de la Conférence a été présidée par Son Excellence Docteur Boni YAYI, Président de la République du Bénin, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA. Y ont également pris part les Chefs d'Etat du Burkina, de Côte d'Ivoire, du Niger, du Sénégal et du Togo ainsi que le Vice-Président et Premier Ministre des Emirats Arabes Unis, Son Altesse Sheikh Mohammed Bin Rashid Al-Maktoum.

Selon les annonces faites lors de la Conférence, les investisseurs se sont engagés sur quinze (15) des dix-sept (17) projets régionaux présentés, pour un montant global de 19 milliards USD (environ 9.500 milliards FCFA) sur 21,519 milliards USD recherchés, soit un taux de couverture de 88,4%.

Une cinquantaine de projets nationaux (publics et privés), d'un montant global de 4.303,6 milliards FCFA, a été également présentée aux investisseurs, dans le cadre de rendez-vous d'affaires ou séances de Business to Business (B to B), organisés à cet effet. Les échanges engagés sur ces projets, entre les investisseurs et les Agences et Centres nationaux de Promotion des Investissements, seraient poursuivis et approfondis après la Conférence.

Pour formaliser ces engagements, des protocoles d'accord ont été signés entre les Etats membres de l'Union, les Institutions communautaires (Commission de l'UEMOA et BOAD) et les investisseurs concernés. En outre, un accord de partenariat stratégique a été signé entre la Commission de l'UEMOA, la BOAD et le Cabinet « Global Finance & Capital Limited » (GFCL), pour la poursuite de la mise en œuvre de l'Initiative « *Investir dans l'UEMOA* ».



AU PLAN DE LA GESTION DE LA BCEAO

Le Gouverneur de la BCEAO reconduit pour un nouveau mandat de 6 ans

Le 17 août 2014, Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la BCEAO, a été reconduit dans ses fonctions par une décision prise à l'unanimité des Chefs d'Etat membres de l'Union. L'acte formalisant cette reconduction a été signé par le Président béninois Son Excellence Docteur Thomas Boni YAYI, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA. Cette confiance renouvelée traduit la satisfaction des plus hautes Autorités de l'Union pour le travail accompli et souligne la volonté des Chefs d'Etat de garder le cap défini par le Gouverneur depuis sa prise de fonction le 28 juillet 2011.

Réunion de la 22^e session du Comité Scientifique du COFEB

La 22^e session du Comité Scientifique du COFEB s'est tenue le 31 juillet 2014, au Siège de la BCEAO. Cette rencontre, présidée par le Vice-Gouverneur Jean-Baptiste COMPAORE, Président dudit Comité, a regroupé les membres du Comité Scientifique, notamment le Secrétaire Général du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES), le Recteur de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD), le Directeur Général du CESAG, les Professeurs représentant le Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International (CERDI) et l'Université Paris-Dauphine ainsi que des représentants d'Institutions en charge des questions économiques et financières.

Cérémonie de clôture de la première phase de la formation des auditeurs de la 36^e promotion du COFEB

La cérémonie de clôture marquant la fin de la première phase de la formation des auditeurs de la 36^e promotion du COFEB s'est déroulée le 31 juillet 2014, au Siège de la BCEAO. Présidée par le Gouverneur de l'Institut d'émission, Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, cette cérémonie a enregistré la participation des membres du Gouvernement, des Directeurs Généraux, des Conseillers des Directeurs Généraux et des Directeurs des Services Centraux, des membres du Comité Scientifique du COFEB ainsi que des animateurs internes et externes.



COMPOSITION DES ORGANES STATUTAIRES ET ORGANIGRAMME DE LA BCEAO



COMPOSITION DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE L'UMOA

au 31 décembre 2014

PRESIDENT : Son Excellence Docteur **Boni YAYI**,
Président de la République du Bénin.

Son Excellence Docteur **Boni YAYI**,
Président de la République du Bénin.

Son Excellence **Michel KAFANDO**,
Président de la Transition, Président du Faso.

Son Excellence Docteur **Alassane OUATTARA**,
Président de la République de Côte d'Ivoire.

Son Excellence **José Mario VAZ**,
Président de la République de Guinée-Bissau.

Son Excellence **Ibrahim Boubacar KEÏTA**,
Président de la République du Mali.

Son Excellence **Issoufou MAHAMADOU**,
Président de la République du Niger.

Son Excellence **Macky SALL**,
Président de la République du Sénégal.

Son Excellence **Faure Essozimna GNASSINGBE**,
Président de la République Togolaise.

COMPOSITION DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UMOA

au 31 décembre 2014

PRESIDENT : M. Gilles BAILLET,

Ministre des Finances de la République du Niger.

République du Bénin

MM. Komi KOUTCHE, Ministre de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation ;

Marcel de SOUZA, Ministre du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective.

Burkina Faso

MM. Jean Gustave SANON, Ministre de l'Economie et des Finances ;

Bédializoun Moussa NEBIE, Ministre Délégué auprès du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale, chargé de la Coopération Régionale.

République de Côte d'Ivoire

M^{me} Nialé KABA, Ministre auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances ;

M. Ally COULIBALY, Ministre de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur.

République de Guinée-Bissau

MM. Geraldo João MARTINS, Ministre de l'Economie et des Finances ;

Degol MENDES, Secrétaire d'Etat chargé du Plan et de l'Intégration Régionale.

République du Mali

M^{me} BOUARE Fily SISSOKO, Ministre de l'Economie et des Finances ;

M. Abdel Karim KONATE, Ministre du Commerce.

République du Niger

MM. Gilles BAILLET, Ministre des Finances ;

Amadou Boubacar Cisse, Ministre d'Etat, Ministre du Plan, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire.

République du Sénégal

MM. Amadou BA, Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan ;

Birima MANGARA, Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget.

République Togolaise

MM. Adjé Otéth AYASSOR, Ministre de l'Economie et des Finances ;

Mawussi Djossou SEMODJI, Ministre de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire.



COMPOSITION DU COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE DE LA BCEAO

au 31 décembre 2014

PRESIDENT : M. Tiémoko Meyliet KONE

Gouverneur de la BCEAO.

Vice-Gouverneurs de la BCEAO

M. Jean-Baptiste COMPAORE ;

M. Mamadou DIOP.

MEMBRES REPRESENTANT LES ETATS

République du Bénin

M. Houéssou Yaovi HADONOU, Directeur des Affaires Monétaires et Financières.

Burkina Faso

M. Ousmane OUEDRAOGO, ancien Vice-Gouverneur de la BCEAO, ancien Ministre d'Etat, Ministre des Finances et du Plan.

République de Côte d'Ivoire

M. Kanvaly DIOMANDE, Vice-Président de la Cour Suprême, Président de la Chambre des Comptes.

République de Guinée-Bissau

M. Rui Duarte FERREIRA, Conseiller du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé des Affaires Internationales.

République du Mali

M. Bangaly N'ko TRAORE, Directeur Général de la Dette Publique.

République du Niger

M. Mahamane ANNOU MALLAM, ancien Président du Groupe d'Etudes et de Recherches sur la Démocratie et le Développement Economique et Social (GERDDES).

République du Sénégal

M^{me} Gnounka DIOUF, Ministre Conseiller à la Présidence de la République.

République Togolaise

M. Mongo AHARH-KPESSOU, Secrétaire Permanent pour le Suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers.

République Française

M^{me} Françoise DRUMETZ, Directeur de la Coopération Extérieure de la Banque de France.



MEMBRES NOMMES INTUITU PERSONAE

M^{me} Karidia SANON, Enseignante à l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Economiques et de Gestion (UFR/SEG) à l'Université de Ouagadougou (Burkina Faso).

M^{me} Aoua SYLLA BARRY, Secrétaire Général du Ministère des Mines, Bamako (République du Mali).



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BCEAO

au 31 décembre 2014

PRESIDENT : M. Tiémoko Meyliet KONE,

Gouverneur de la BCEAO.

République du Bénin

M^{me} Fatima SEKOU MADOUGOU, Directrice Adjointe du Cabinet du Ministre de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation.

Burkina Faso

M. Moumounou GNANKAMBARY, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique.

République de Côte d'Ivoire

M. Adama KONE, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique.

République de Guinée-Bissau

M. Wilson Espírito Santo ALVES CARDOSO, Directeur Général du Trésor.

République du Mali

M^{me} SIDIBE Zamilatou CISSE, Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances.

République du Niger

M. Taher HASSANE, Secrétaire Général du Ministère des Finances.

République du Sénégal

M. Daouda SEMBENE, Inspecteur Principal du Trésor, Trésorier Général.

République Togolaise

M. Sévon-Tépé Kodjo ADEDZE, Commissaire aux Douanes et Droits Indirects (Office Togolais des Recettes).

République Française

M. Yves CHARPENTIER, Conseiller Financier pour l'Afrique à la Direction Générale du Trésor.



COMPOSITION DU COMITE D'AUDIT DE LA BCEAO

au 31 décembre 2014

Président : M. Taher HASSANE,

Secrétaire Général du Ministère des Finances (Niger)

République du Mali

M^{me} SIDIBE Zamilatou CISSE, Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances.

République du Niger

M. Taher HASSANE, Secrétaire Général du Ministère des Finances.

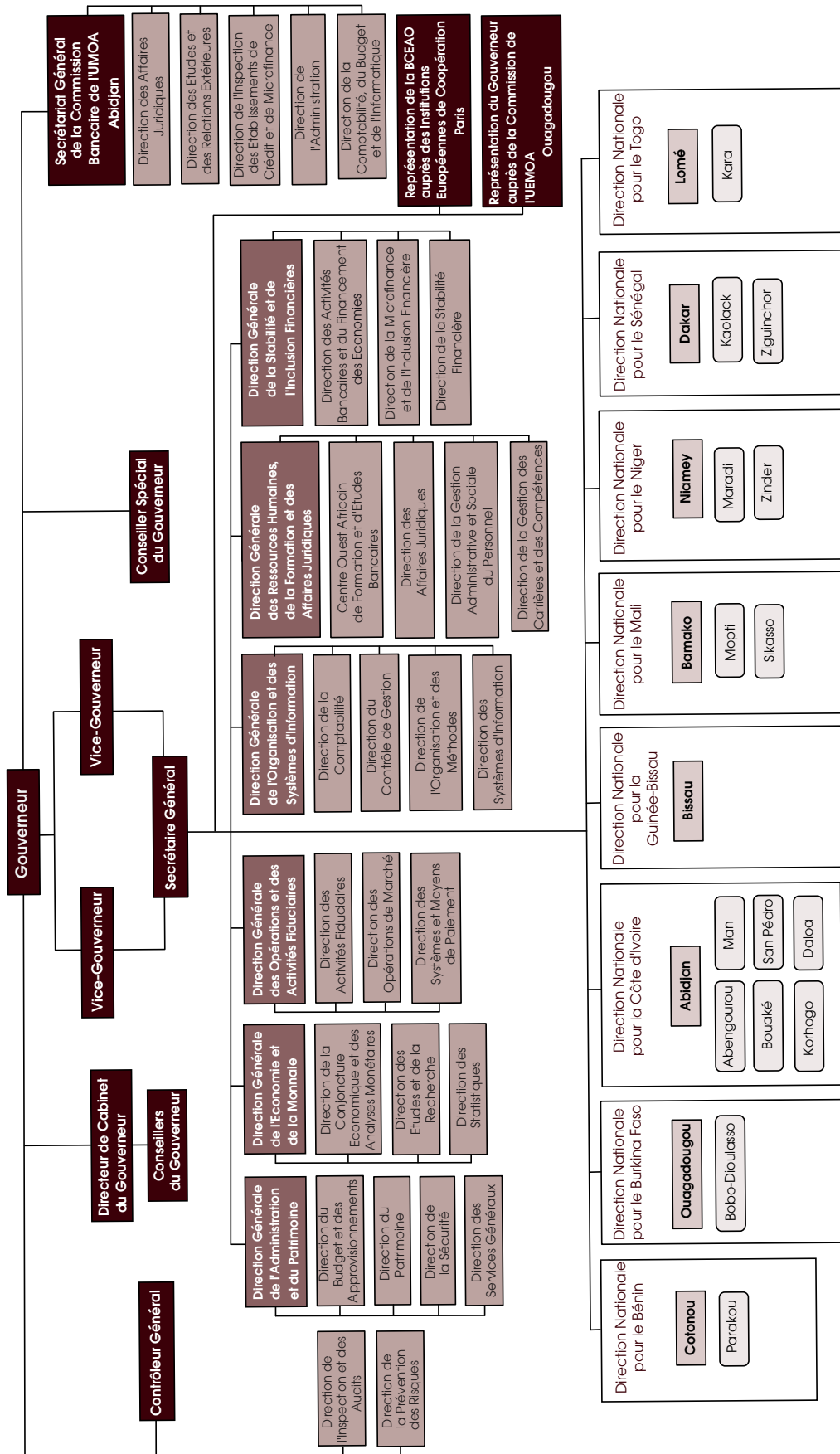
République du Sénégal

M. Daouda SEMBENE, Inspecteur Principal du Trésor, Trésorier Général

République Togolaise

M. Kodjo Sévon-Tépé ADEDZE, Commissaire aux Douanes et Droits Indirects (Office Togolais des Recettes).

ORGANIGRAMME DE LA BCEAO AU 31 DECEMBRE 2014



BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

au 31 décembre 2014

GOUVERNEUR	: M. Tiémoko Meyliet KONE
VICE-GOUVERNEUR	: M. Jean-Baptiste M. P. COMPAORE
VICE-GOUVERNEUR	: M. Mamadou DIOP
Secrétaire Général	: M. Abdoulaye SECK
Directeur de Cabinet	: M. Siriki KONE
Conseiller Spécial du Gouverneur	: M. Oumar Tatam LY
Conseiller du Gouverneur	: M. João Alage Mamadu FADIA

CONTROLE GENERAL

Contrôleur Général	: vacant
Conseillers du Contrôleur Général	: M. Cheick Ahmed Tidiany DIAKITE M. Kadjémna Guy GO-MARO

DIRECTIONS GENERALES

Directeur Général de l'Administration et du Patrimoine	: M. Alioune Blondin BEYE
Directeur Général de l'Economie et de la Monnaie	: M. Ismaila DEM
Directeur Général des Opérations et des Activités Fiduciaires	: M. Armand BADIEL
Directeur Général de l'Organisation et des Systèmes d'Information	: M. Ahmadou Al Aminou LO
Directeur Général des Ressources Humaines, de la Formation et des Affaires Juridiques	: M ^{me} Akouélé Sylviane MENSAH
Directeur Général de la Stabilité et de l'Inclusion Financières	: M. Ousmane SAMBA MAMADOU

CONSEILLERS DES DIRECTEURS GENERAUX

Conseiller du Directeur Général de l'Administration et du Patrimoine	: M. Ibrahima SYLLA
Conseiller du Directeur Général de l'Economie et de la Monnaie	: M. Bassambié BATIONO
Conseiller du Directeur Général des Opérations et des Activités Fiduciaires	: M. Chalouho COULIBALY
Conseiller du Directeur Général de l'Organisation et des Systèmes d'Information	: M. Coulibaly HORO
Conseiller du Directeur Général des Ressources Humaines, de la Formation et des Affaires Juridiques	: M. Abdoulaye TRAORE
Conseiller du Directeur Général de la Stabilité et de l'Inclusion Financières	: M ^{me} Aminata FALL NIANG



DIRECTIONS DES SERVICES CENTRAUX

Directeur du Budget et des Approvisionnements	: M. Fama Adama KEÏTA
Directeur du Patrimoine	: M. Hadama YBIA
Directeur de la Sécurité	: M ^{me} Flora Madja ZOHOUN
Directeur des Services Généraux	: M. Emmanuel Junior ASSILAMEHOO
Directeur de la Conjoncture Economique et des Analyses Monétaires	: M. Issa DJIBO
Directeur des Etudes et de la Recherche	: M. Clément ADOBY
Directeur des Statistiques	: M. Madani TOURE
Directeur des Activités Fiduciaires	: M. Djibril CAMARA
Directeur des Opérations de Marché	: M. Habib THIAM
Directeur des Systèmes et des Moyens de Paiement	: M. Bwaki KWASSI
Directeur de la Comptabilité	: M. Ekoué DJRO GLOKPOR
Directeur du Contrôle de Gestion	: M. Kora LILIOU
Directeur de l'Organisation et des Méthodes	: M. Mohamed Almountaka ALFIDJA
Directeur des Systèmes d'Information	: M. Tiéguélé Abdoul F. COULIBALY
Directeur du Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires	: M ^{me} Aminata HAIDARA
Directeur des Affaires Juridiques	: vacant
Directeur de la Gestion Administrative et Sociale du Personnel	: M ^{me} Marie Evelyne SEABE
Directeur de la Gestion des Carrières et des Compétences	: M ^{me} Helena Maria José NOSOLINI EMBALO
Directeur des Activités Bancaires et du Financement des Economies	: M. Antoine TRAORE
Directeur de la Microfinance et de l'Inclusion Financière	: M. Patrick KODJO
Directeur de la Stabilité Financière	: M. Thierry TOFFA
Directeur de l'Inspection et des Audits	: M. Kadjemna Guy GO-MARO
Directeur de la Prévention des Risques	: M. Diaffra HAROUNA

REPRESENTATIONS

Représentant Résident du Gouverneur auprès de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)	: M. Charles Luanga KI-ZERBO
Représentant de la BCEAO auprès des Institutions Européennes de Coopération	: vacant

DIRECTIONS NATIONALES

Directeur National pour le Bénin	: M. Gbégnon Alain Michel KOMACLO
Directeur National pour le Burkina Faso	: M. Charles Luanga KI-ZERBO
Directeur National pour la Côte d'Ivoire	: M. Jean-Baptiste Ayayé AMAN
Directeur National pour la Guinée-Bissau	: M. João Alage Mamadu FADIA
Directeur National pour le Mali	: M. Konzo TRAORE
Directeur National pour le Niger	: M. Maman Laouane KARIM
Directeur National pour le Sénégal	: M. Mamadou CAMARA
Directeur National pour le Togo	: M. Kossi TENOU

ADRESSES DES DIFFERENTS SITES DE LA BCEAO

SIEGE SOCIAL

Avenue Abdoulaye FADIGA - Boîte Postale : n° 3108 - Dakar
Téléphone : (221) 33 839 05 00 - Télécopie : (221) 33 823 93 35 et 33 822 61 09
Site internet : <http://www.bceao.int>

BENIN

Cotonou

Avenue Jean-Paul II
01 Boîte Postale : n° 325 RP
Téléphone : (229) 21 36 46 00 / 21 31 24 66 / 21 31 24 67
Télécopie : (229) 21 31 24 65
Courriel : courrier.BDN@bceao.int
Directeur de l'Agence Principale : M. Aliyou OUMOROU

Parakou

Boîte Postale : n° 201
Téléphone : (229) 23 61 03 25/29
Télécopie : (229) 23 61 10 91
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Grégoire DAGBA

BURKINA

Ouagadougou

Avenue Gamal Abdel NASSER
Boîte Postale : 01 BP 356
Téléphone : (226) 25 49 05 00/01 et 25 30 60 15
Télécopie : (226) 25 31 01 22
Courriel : courrier.CDN@bceao.int
Directeur de l'Agence Principale : vacant

Bobo-Dioulasso

Avenue Mamadou KONATE
Boîte Postale : n° 603
Téléphone : (226) 20 97 04 44
Télécopie : (226) 20 97 04 58
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Adama SANKARA

COTE D'IVOIRE

Abidjan

Av. Abdoulaye FADIGA angle Bd. Roussel
Boîte Postale : 01 1769 ABIDJAN 01
Téléphone : (225) 20 20 84 00 et 20 20 85 00
Télécopie : (225) 20 22 00 40 et 20 22 28 52
Courriel : courrier.ADN@bceao.int
Directeur de l'Agence Principale : M. Yaya SISSOKO

Abengourou

Boîte Postale : n° 905
Téléphone : (225) 35 91 37 15 et 35 91 38 15
Télécopie : (225) 35 91 31 76
Chef de l'Agence Auxiliaire : vacant

Bouaké

Boîte Postale : n° 773
Téléphone : (225) 31 63 33 13 et 31 63 33 14
Télécopie : (225) 31 63 38 31
Chef de l'Agence Auxiliaire : vacant

Daloa

Boîte Postale : n° 46
Téléphone : (225) 32 78 38 85
Télécopie : (225) 32 78 13 10
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Ningou Jacques HLYH GNELBIN

Korhogo

Boîte Postale : n° 54
Téléphone : (225) 36 86 01 10 et 36 86 01 11
Télécopie : (225) 36 86 15 30
Chef de l'Agence Auxiliaire : vacant

Man

Boîte Postale : n° 1017
Téléphone : (225) 33 79 02 67
Télécopie : (225) 33 79 02 28
Chef de l'Agence Auxiliaire : vacant

San Pedro

Boîte Postale : n° 387
Téléphone : (225) 34 71 21 84
Télécopie : (225) 34 71 24 48
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Issouf OUATTARA

GUINEE-BISSAU

Bissau

Avenida Combatentes da Liberdade da Pátria
Boîte Postale : n° 38
Téléphone : (245) 325 63 25 - 321 55 48 / 321 41 73
Télécopie : (245) 325 63 00
Courriel : courrier.SDN@bceao.int
Directeur de l'Agence Principale : M. Adrião Spencer CARVALHO

MALI

Bamako

94, Avenue Moussa TRAVELE
Boîte Postale : n° 206
Téléphone : (223) 20 70 02 00 / 20 22 47 86
Télécopie : (223) 20 22 47 86
Courriel : courrier.DDN@bceao.int
Directeur de l'Agence Principale : M. Youssouf B. COULIBALY

Mopti

Komoguel II, route de Sévaré
Boîte Postale : n° 180
Téléphone : (223) 20 21 01 02
Télécopie : (223) 21 43 05 07
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Amadou Boucari CISSÉ

Sikasso

Rue Mamadou TRAORE
Boîte Postale : n° 453
Téléphone : (223) 21 62 00 77
Télécopie : (223) 21 62 08 79
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Ibrahima TOURE

NIGER

Niamey

Rue de l'Uranium
Boîte Postale : n° 487
Téléphone : (227) 20 72 33 30 et 20 72 33 40
Télécopie : (227) 20 73 47 43
Courriel : courrier.HDN@bceao.int
Directeur de l'Agence Principale : M. Amadou MOUSSA

Maradi

Boîte Postale : n° 265
Téléphone : (227) 20 41 00 96
Télécopie : (227) 20 41 00 45
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Achirou DAN MAGARIA

Zinder

Boîte Postale : n° 133
Téléphone : (227) 20 51 00 94
Télécopie : (227) 20 51 07 24
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Abdourahmane Aboubacar ABANI

SENEGAL

Dakar

Boulevard du Général De Gaulle x Triangle Sud
Boîte Postale : n° 3159

Téléphone : (221) 33 889 45 45
Télécopie : (221) 33 823 57 57
Courriel : courrier.KDN@bceao.int
Directeur de l'Agence Principale : M. François Etienne Déthié SENE

Kaolack

Boîte Postale : n° 79
Téléphone : (221) 33 938 40 00
Télécopie : (221) 33 941 33 23
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Babacar SENE

Ziguinchor

Boîte Postale : n° 317
Téléphone : (221) 33 991 10 39 et 33 938 80 35
Télécopie : (221) 33 991 16 59
Chef de l'Agence Auxiliaire : M^{me} Awa BA CAMARA

TOGO

Lomé

Rue Abdoulaye FADIGA
Boîte Postale : n° 120
Téléphone : (228) 22 21 53 84
Télécopie : (228) 22 21 76 02
Courriel : courrier.TDN@bceao.int
Directeur de l'Agence Principale : M. Kodjo SEDJRO

Kara

Boîte Postale : n° 75
Téléphone : (228) 26 60 60 79
Télécopie : (228) 26 60 62 69
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Komi Denyo KOWU

REPRESENTATION DU GOUVERNEUR AUPRES DE LA COMMISSION DE L'UEMOA

Avenue Gamal Abdel NASSER, Ouagadougou, Burkina Faso
Boîte Postale : 64 OUAGADOUGOU 01
Téléphone : (226) 50 31 61 01 / 50 30 60 15 / 14
Télécopie : (226) 50 30 63 76
Courriel : courrier.Z03@bceao.int

REPRESENTATION DE LA BCEAO AUPRES DES INSTITUTIONS EUROPEENNES DE COOPERATION

29, rue du Colisée, 75008 Paris, France
Téléphone : (33) 1 42 25 71 60
Télécopie : (33) 1 42 56 00 37
Courriel : bceao@paris-bceao.org



Tiémoko Meyliet KONE

Gouverneur de la Banque Centrale
des Etats de l'Afrique de l'Ouest



MESSAGE DU GOUVERNEUR DE LA BCEAO

Les économies des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ont évolué, au cours de l'année 2014, dans un environnement mondial marqué par une activité moins vigoureuse que prévu. Malgré ce contexte morose, la croissance économique de l'Union s'est améliorée, avec un produit intérieur brut en progression de 6,5% en 2014, après une croissance de 5,9% en 2013. Le taux d'inflation, dans l'Union, est ressorti en moyenne à -0,2% en 2014 contre 1,5% en 2013.

Cette consolidation de la croissance résulte du raffermissement des productions agricoles et industrielles et de la poursuite de l'exécution des projets visant le renforcement des infrastructures socio-économiques, dans le cadre des programmes stratégiques de développement, initiés par les Etats membres de l'UEMOA.


En 2014, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a continué d'apporter son appui aux Etats, en vue de la préservation d'un environnement macroéconomique stable. En effet, tout en veillant au maintien, à moyen terme, des perspectives d'une inflation globalement modérée, elle a imprimé une orientation accommodante à la politique monétaire et amélioré les conditions de financement des économies, contribuant sensiblement à l'atteinte des objectifs de croissance économique des Etats.

L'Institut d'émission a ainsi mis l'accent sur le démarrage des activités de l'Agence UMOA-Titres, qui a pour principale mission d'aider les Etats à mobiliser, sur les marchés régionaux et internationaux, les ressources nécessaires au financement du développement.

La Banque Centrale a, en outre, effectué la mise en production du Système Automatisé de Gestion des Titres et de la Liquidité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (SAGETIL-UEMOA). Cette application est destinée à optimiser les opérations relatives à la mise en œuvre de la politique monétaire et des émissions de titres publics. Dans cette perspective, elle a pour vocation d'être une plate-forme d'information et de transactions, permettant de réaliser des opérations interbancaires, ainsi que des achats et ventes de titres publics sur le marché secondaire. Elle contribuera également à une meilleure prise en charge de la fonction de dépositaire central, à travers la conservation, le règlement/livraison et la gestion des événements sur les titres domiciliés dans les livres de la BCEAO.

L'Institut d'émission a par ailleurs accordé une attention toute particulière au renforcement de l'inclusion financière au sein de l'Union, en mettant en œuvre différentes initiatives, dans le cadre du plan d'actions pour la préservation et la consolidation de la viabilité du secteur de la microfinance. Ces actions ont été suivies d'un train de mesures, visant à rationaliser la tarification des services bancaires dans l'Union, notamment l'entrée en vigueur, le 1^{er} octobre 2014, de l'Instruction n° 004-06-2014 du 25 juin 2014, relative aux services bancaires de base offerts à titre gracieux par les établissements de crédit à leur clientèle.

Fruit d'une large concertation avec la profession bancaire, cette disposition devrait contribuer à un allègement de la tarification des services bancaires dans l'UEMOA ainsi qu'au renforcement de la confiance du public dans les institutions bancaires.



Ces acquis seront renforcés, avec la création de structures de suivi des services financiers et la mise en place de dispositifs de médiation financière. L'objectif, au-delà de l'inclusion financière, est de parachever les actions engagées pour consolider la transparence, dans la tarification des services financiers et améliorer davantage les conditions de financement des économies.

Pour atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés, en termes de croissance durable, il est primordial pour les Etats membres de l'Union, de susciter des relais de croissance, afin de démultiplier et prolonger l'impact des efforts d'investissement consentis dans le domaine des infrastructures de base au cours de ces dernières années.

Dans cette perspective et en concertation avec l'ensemble des partenaires régionaux, la BCEAO poursuivra ses réflexions en faveur de la mise en place d'un cadre propice au financement des petites et moyennes entreprises et industries dans l'UEMOA. Le but est de parvenir au déploiement d'un dispositif, capable d'amplifier la portée des mécanismes de financement existants et de générer de nouveaux moteurs de croissance.

**Le Gouverneur de la Banque Centrale
des Etats de l'Afrique de l'Ouest,**

Président du Conseil d'Administration

VUE D'ENSEMBLE

L'environnement économique et financier international a été caractérisé en 2014 par une relative stabilité. Selon les estimations du Fonds Monétaire International (FMI), publiées en avril 2015, le taux de croissance de l'économie mondiale est ressorti à 3,4% en 2014, tout comme en 2013.

Dans les pays industrialisés, la croissance a été soutenue par les réformes et les politiques de soutien mises en œuvre notamment par les pouvoirs publics et les banques centrales ainsi que par l'amélioration des conditions financières. Le taux de croissance est ressorti à 1,8% en 2014 contre 1,4% l'année précédente, selon le FMI.

Au niveau des pays émergents et en développement, la croissance économique a ralenti, passant de 5,0% en 2013 à 4,6% en 2014, en raison principalement de la sortie des capitaux au profit des économies avancées, de la volatilité des marchés boursiers, des contraintes structurelles internes et du regain des tensions géopolitiques dans un nombre croissant de régions. Cette situation masque le dynamisme de l'économie indienne, qui s'est renforcée de 7,2% en 2014 contre 6,9% en 2013, et celle des économies de l'Afrique subsaharienne, hors Afrique du Sud. Dans ces pays, la croissance a été portée principalement par la demande intérieure, dopée par la hausse des salaires et des transferts des migrants ainsi que des investissements publics et privés, notamment dans les infrastructures et les activités manufacturières.

L'inflation a poursuivi sa décélération au cours de l'année 2014, en liaison avec la baisse des cours des matières premières, notamment le pétrole et les produits alimentaires. Dans les pays avancés, le taux d'inflation s'est établi en moyenne à 1,4% en 2014, tout comme en 2013. Au sein des pays émergents et en développement, il s'est situé autour de 5,1% en 2014 contre 5,9% en 2013.

Sur les marchés des changes, l'euro s'est déprécié par rapport aux principales devises, en liaison avec les mesures d'assouplissement de politique monétaire prises par la BCE. Comparativement à son niveau moyen de décembre 2013, l'euro a réculé en décembre 2014 par rapport au dollar, à la livre sterling, au franc suisse et au yuan respectivement de 10,0%, 5,6%, 1,8% et 8,3%. En revanche, la monnaie européenne s'est appréciée face au yen japonais du fait des difficultés économiques de l'Archipel qui est entré en récession au troisième trimestre 2014.

Dans les Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), l'activité économique est demeurée vigoureuse en 2014. Le produit intérieur brut de l'Union est ressorti en augmentation de 6,5% en 2014, après une progression de 5,9% en 2013. Cette performance résulte du raffermissement des productions industrielle et agricole ainsi que de la bonne tenue de l'activité dans la branche « Bâtiments et Travaux Publics », en liaison avec la poursuite de l'exécution des projets de renforcement des infrastructures socio-économiques.

Le taux d'inflation est ressorti en moyenne dans l'Union à -0,1% en 2014 contre 1,5% en 2013 et 2,4% en 2012. La baisse du niveau général des prix sur l'ensemble de l'année 2014 reflète celle des prix des produits alimentaires et des carburants, du fait de l'orientation baissière des cours internationaux du pétrole.

L'exécution des opérations financières des Etats s'est soldée en 2014 par une augmentation du déficit budgétaire hors dons par rapport à l'année 2013. En effet, le déficit global, base engagements, hors dons, est ressorti à 2.973,4 milliards à fin décembre 2014, contre 2.773,4 milliards un an auparavant. En pourcentage du PIB, ce déficit s'est stabilisé à 6,2%. Cette évolution porte l'empreinte de la poursuite de l'exécution des programmes d'investissements publics, en vue de créer les conditions d'une croissance durable.

L'encours global de la dette publique extérieure de l'ensemble des Etats membres de l'Union, à fin décembre 2013, est estimé à 10.858,2 milliards FCFA contre 10.238,0 milliards FCFA à fin décembre 2012, soit une hausse de 6,1%. Cette évolution est imputable à l'augmentation des tirages sur emprunts qui se sont établis à 1.124,7 milliards en 2013, en hausse de 50,4% par rapport à 2012.

Les transactions économiques et financières de l'UEMOA avec le reste du monde se sont traduites, en 2014, par une amélioration du solde global de la balance des paiements, ressorti excédentaire de 74,5 milliards contre un déficit de 568,2 milliards en 2013. Cette évolution résulte d'une augmentation de l'excédent du compte de capital et des flux nets de capitaux étrangers au titre du compte financier, dont les effets ont été atténués par l'aggravation du déficit courant.

Le déficit de la balance des transactions courantes s'est accru de 444,1 milliards pour ressortir à 3.472,4 milliards de FCFA, en raison d'une aggravation du déficit de la balance des biens et services ainsi que du revenu primaire net, l'excédent du solde du compte du revenu secondaire étant en hausse.

La position extérieure nette créditrice des institutions monétaires s'est établie à 4.840,6 milliards à fin décembre 2014, en hausse de 10,4 milliards par rapport à fin décembre 2013. L'amélioration de la position extérieure nette des institutions monétaires a été portée par la Banque Centrale, dont les avoirs extérieurs nets sont ressortis à 5.208,4 milliards, en augmentation de 258,0 milliards. La contraction de 247,6 milliards de la position extérieure créditrice des banques a atténué l'évolution globale des avoirs extérieurs nets de l'Union. Les réserves officielles de change ont augmenté de 459,6 milliards, pour se situer à 7.033,6 milliards à fin décembre 2014. Le taux de couverture de l'émission monétaire de la Banque Centrale s'est situé à 84,3% contre 90,4% en 2013.

En s'établissant à 16.407,9 milliards à fin décembre 2014, l'encours du crédit intérieur a enregistré, en rythme annuel, une augmentation de 18,2%. Cette évolution est essentiellement imputable à la dégradation de 1.101,4 milliards de la position nette débitrice des Gouvernements qui s'est située à 4.715,6 milliards à fin décembre 2014, renforcée par la hausse des crédits à l'économie, en progression de 13,9% d'une année à l'autre, pour s'établir à 11.692,4 milliards à fin décembre 2014. Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a progressé de 14,4% en un an.

Dans un contexte caractérisé par la faiblesse de l'inflation et tenant compte des incertitudes suscitées par l'environnement international sur les perspectives de croissance dans l'Union, la BCEAO a maintenu inchangés ses taux d'intérêt directeurs, en vue de soutenir l'activité économique. Le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal sont ainsi



demeurés respectivement à 2,50% et à 3,50%. Le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union a été également maintenu à son niveau de 5%, fixé depuis le 16 mars 2012.

Sur le plan du fonctionnement de la Banque Centrale, l'année 2014 a été marquée par la reconduction du mandat du Gouverneur de la BCEAO. Le 17 août 2014, Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, a été reconduit dans ses fonctions de Gouverneur de la BCEAO par une décision prise à l'unanimité des Chefs d'Etat membres de l'Union. L'acte formalisant cette reconduction a été signé par le Président béninois Son Excellence Docteur Thomas Boni YAYI, Président de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA. Cette confiance renouvelée traduit la satisfaction des plus hautes Autorités de l'Union pour le travail accompli et souligne la volonté des Chefs d'Etat de garder le cap défini par le Gouverneur depuis sa prise de fonction, le 28 juillet 2011.

L'année 2014 a été en outre marquée par la mise en production du Système Automatisé de Gestion des Titres et de la Liquidité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (SAGETIL-UMOA). Cette application vise essentiellement l'automatisation des opérations relatives à la mise en œuvre de la politique monétaire et des émissions de titres publics.

La BCEAO a également mis en œuvre l'Instruction n° 004-06-2014 du 25 juin 2014, relative aux services bancaires offerts à titre gratuit par les établissements de crédit de l'UMOA à leur clientèle, entrée en vigueur à compter du 1^{er} octobre 2014.

Par ailleurs, l'Institut d'émission a abrité, du 14 au 15 mai 2014 à Dakar, la 21^e Conférence des Gouverneurs des Banques Centrales des pays francophones. Cette édition a été placée sous le thème : « *Stabilité du marché de la dette souveraine, financement des économies et inclusion financière : rôle des banques centrales* ». Les Gouverneurs ont notamment échangé sur les stratégies à mettre en œuvre pour assurer une bonne sortie des mesures dites « non conventionnelles » sans préjudice de la stabilité financière en général et de celle du marché de la dette en particulier.

1.1 - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER INTERNATIONAL

Au cours de l'année 2014, l'environnement économique et financier international a été marqué, au plan mondial, par une activité moins vigoureuse que prévu, en raison de l'atonie de la reprise économique dans certains pays industrialisés et de la poursuite du ralentissement de l'expansion économique dans la plupart des grands pays émergents. Le redressement de l'activité a été progressif et inégal à l'échelle mondiale. Après une amélioration durant le premier semestre, l'activité économique a ralenti au cours du troisième trimestre, avant de reprendre son redressement au quatrième trimestre 2014, sous l'effet de la bonne tenue de la demande intérieure, notamment dans les pays avancés et en développement. Le taux d'expansion de l'économie mondiale est estimé par le Fonds Monétaire International (FMI) à 3,4% en 2014. L'inflation a poursuivi sa décélération, en liaison avec la baisse des cours des matières premières, notamment le pétrole et les produits alimentaires. Dans les pays industrialisés, le taux d'inflation s'est établi à 1,4% en 2014, tout comme en 2013. Au sein des pays émergents et en développement, il s'est situé autour de 5,1% en 2014 contre 5,9% en 2013.

1.1.1 - Activité économique dans les grands pays industrialisés

Dans les pays industrialisés, la croissance a été portée par les réformes et les politiques de soutien mises en œuvre, notamment, par les pouvoirs publics et les banques centrales ainsi que par l'amélioration des conditions financières. Le taux de croissance est ressorti à 1,8% contre 1,4% l'année précédente, selon le FMI. Aux Etats-Unis, après avoir augmenté à un rythme de 2,2% en 2013, le produit intérieur brut (PIB) s'est redressé de 2,4% en 2014, en liaison avec la bonne tenue de la demande intérieure et

extérieure. Au Japon, la croissance économique est passée de 1,6% en 2013 à -0,1% en 2014, du fait de la baisse des dépenses de consommation des ménages, affectées par le relèvement du taux de la TVA de 5,0% à 8,0% à compter du 1^{er} avril 2014. Dans la Zone euro, l'activité économique s'est renforcée, en passant de -0,5% en 2013 à 0,9% en 2014, sous l'effet de la baisse des cours du pétrole et du regain de compétitivité induit par les mesures d'assouplissement monétaire prises par la Banque Centrale Européenne (BCE).

Le rythme des destructions d'emplois s'est réduit dans la plupart des pays industrialisés. Ainsi, le taux de chômage est ressorti aux Etats-Unis à 6,2% en 2014, en baisse de 1,2 point de pourcentage par rapport à 2013. Au Japon, ce taux s'est situé à 3,6% en 2014, après 4,0%, un an plus tôt. Dans la Zone euro, bien qu'il soit à un niveau élevé, le taux de chômage s'est replié de 0,4 point de pourcentage pour s'établir à 11,6% en 2014.

1.1.2 - Activité économique dans les pays émergents et en développement

Au niveau des **pays émergents et en développement**, la croissance économique a ralenti, passant de 5,0% en 2013 à 4,6% en 2014, en raison principalement de la sortie des capitaux au profit des économies avancées, de la volatilité des marchés boursiers, des contraintes structurelles internes et du regain des tensions géopolitiques dans un nombre croissant de régions. Toutefois, cette situation d'ensemble masque le dynamisme de l'économie indienne, porté principalement par la relance des investissements publics, l'amélioration du climat des affaires et de la compétitivité extérieure. Le produit intérieur brut de l'Inde a enregistré une augmentation de 7,2% en 2014 contre 6,9% en 2013, selon les estimations du FMI. La Chine et le Brésil ont, quant à eux, connu un repli de leur rythme d'expansion

économique, sous l'effet, respectivement, de la baisse de la cadence de l'activité manufacturière et de la dégradation du climat social. La croissance y est ressortie respectivement à 7,4% et 0,1% en 2014, après avoir atteint 7,8% et 2,7% en 2013.

En **Afrique subsaharienne**, la croissance est ressortie en baisse, du fait essentiellement du ralentissement de l'activité observé en Afrique du Sud. La croissance économique dans ce pays est ressortie à 1,5% en 2014, contre 2,2 % en 2013. L'activité économique a été particulièrement affectée par de nombreuses grèves dans les mines et l'industrie. Globalement, la région a connu une croissance de 5,0% en 2014 contre 5,2% en 2013, sous l'effet du dynamisme des autres économies, tirées par la demande intérieure dopée par la hausse des salaires et des transferts des migrants ainsi que des investissements publics et privés, notamment dans les infrastructures et les activités manufacturières.

1.1.3 - Marchés financiers et des matières premières

En 2014, les **marchés financiers** mondiaux ont été globalement bien orientés. Les principaux indices boursiers se sont renforcés. Aux Etats-Unis, en dépit de la diminution progressive du soutien de la Réserve Fédérale Américaine (FED) à l'économie, les principaux indices de la bourse de New York, le Dow Jones et le Nasdaq, se sont respectivement accrus, en moyenne annuelle, de 11,8% et 23,6%, en 2014. Au Japon, l'indice Nikkei a enregistré une hausse de 14,2%, en passant de 13.543,9 points en 2013 à 15.465,5 points en 2014. Au Royaume-Uni, l'indice Footsie 100 s'est consolidé de 3,3% pour ressortir à 6.682,1 points en 2014. Dans la Zone euro, l'indice EuroStoxx 50 a progressé de 354,2 points par rapport à son niveau moyen de 2013 pour ressortir à 3.147,0 points en 2014.

De même, les places boursières africaines se sont renforcées avec la bonne tenue de l'activité économique, notamment dans les secteurs des services et des grands travaux publics d'infrastructures. Ainsi, les indices phares des bourses d'Accra et de Lagos se sont accrus de 25,5% et 9,5%, respectivement. Quant à la bourse de Johannesburg, elle s'est redressée de 17,6% en dépit des perturbations des activités du secteur minier.

Les cours des **matières premières** se sont, pour la plupart, orientés à la baisse, en raison de la faiblesse de la demande mondiale, liée notamment au ralentissement de la croissance dans les pays émergents. Les indices calculés par le FMI indiquent, en moyenne annuelle, un repli des prix des produits énergétiques de 7,5%, de ceux des produits industriels de 6,0% et des produits alimentaires de 4,2%. Globalement, les prix des produits de base ont baissé de 6,3% en 2014 par rapport à leur niveau de 2013.

De façon spécifique, le repli des prix des produits énergétiques, singulièrement ceux du pétrole, est lié à l'abondance de la production et à la disponibilité d'importants stocks mondiaux. La production additionnelle de pétrole de schiste aux Etats-Unis, l'augmentation des exportations en provenance de la Libye et le maintien du volume de production de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) expliquent l'abondance de l'or noir sur le marché mondial. En outre, l'appréciation du dollar face aux principales monnaies internationales a exercé un effet baissier sur les cours du pétrole.

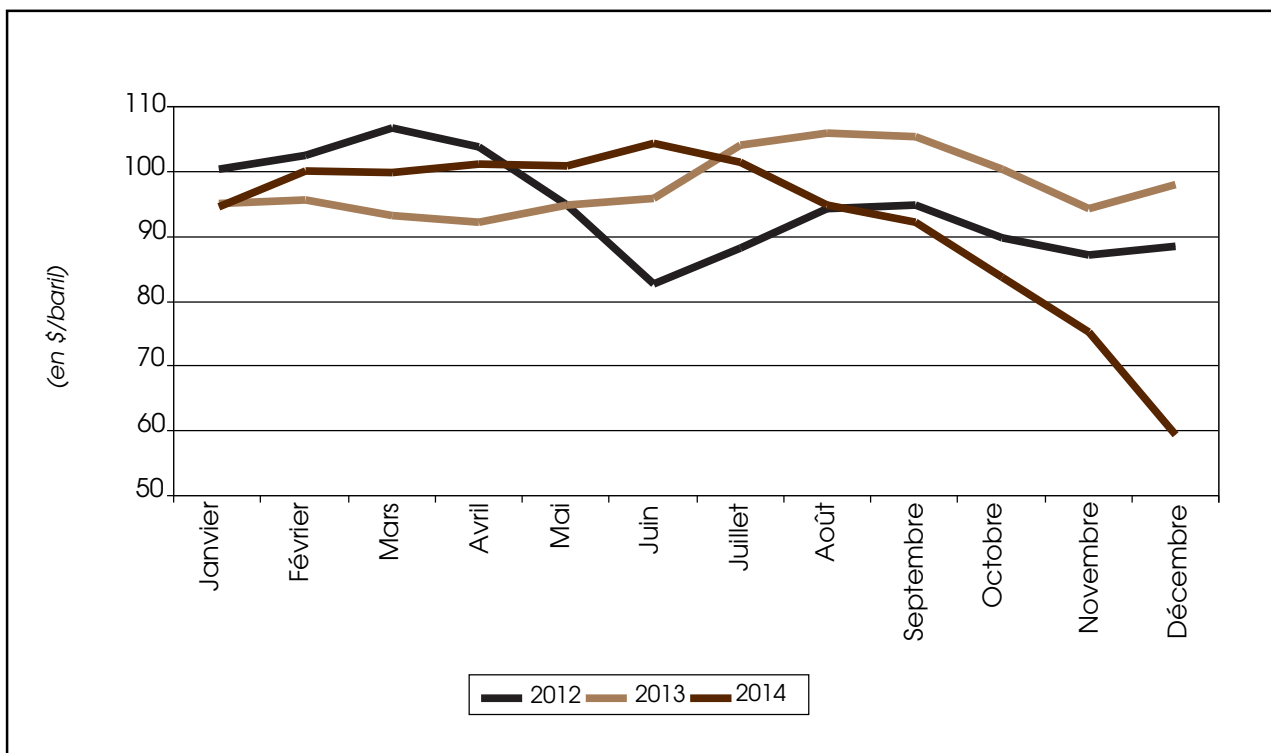
En revanche, les cours mondiaux des produits exportés par l'Union se sont orientés à la hausse par rapport à l'année 2013, à l'exception de ceux du caoutchouc, de l'or et du coton qui ont enregistré des baisses notables. Les augmentations les plus impor-

tantes concernent la noix de cajou (+38,7%), l'huile de palmiste (+35,0%) et le cacao (+25,8%). L'augmentation de la demande, notamment aux Etats-Unis et en Europe, a contribué à soutenir les cours de la noix de cajou. La vigueur des cours de l'huile de palmiste a été confortée par la diminution des exportations de l'Indonésie et de la Malaisie. L'accroissement des prix du cacao est lié à la baisse de l'offre dans un contexte, où la demande mondiale augmente, portée par la hausse de la consommation de chocolat, notamment en Chine.

Les cours du caoutchouc se sont repliés de 30,3% en 2014 par rapport à l'année 2013, en ligne avec une offre excédentaire de la Thaïlande et de l'Indonésie ainsi que la consistance des stocks en Chine. Quant

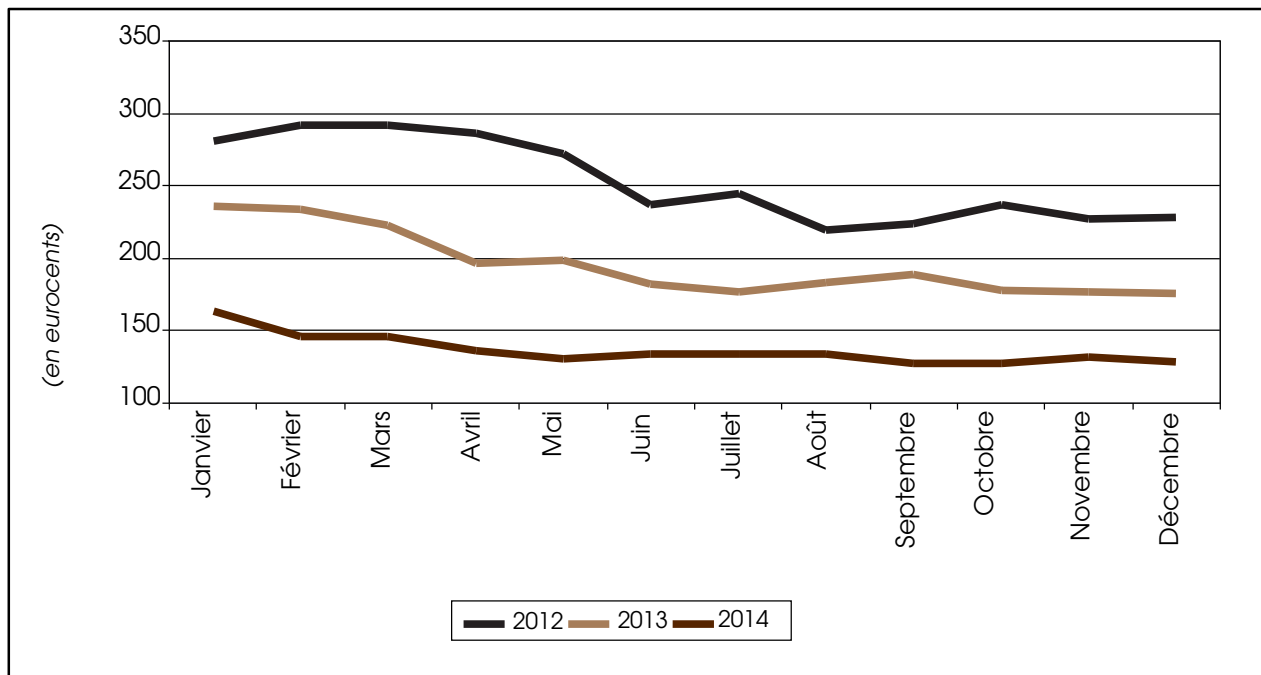
aux prix mondiaux du coton, ils se sont repliés de 11,5% en liaison avec la baisse de la demande chinoise, du fait du ralentissement de l'activité dans le secteur manufacturier, conjuguée à l'abondance de la production notamment en provenance des Etats-Unis. Les importants stocks mondiaux constitués, en raison des bonnes récoltes pour la cinquième année consécutive, continuent de tirer les prix vers le bas. Le recul de 10,3% du prix de l'or en 2014 est lié au regain de confiance des investisseurs à l'égard des marchés financiers et boursiers qui fait suite aux mesures de relance monétaire prises notamment par la Banque Centrale Européenne (BCE) et la Banque du Japon. Il traduit également l'appréciation du dollar par rapport à la plupart des monnaies.

Graphique 1 : évolution des cours du pétrole (NYMEX)



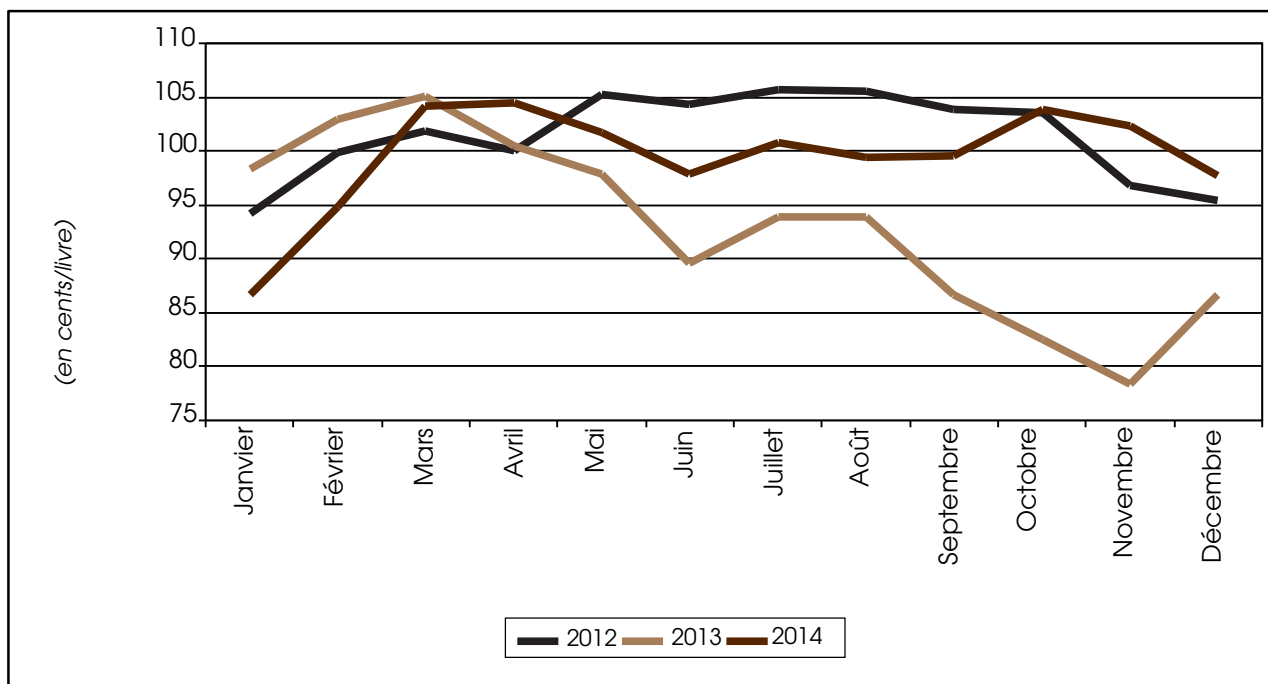
Source : Reuters, BCEAO.

Graphique 2 : évolution des cours du caoutchouc



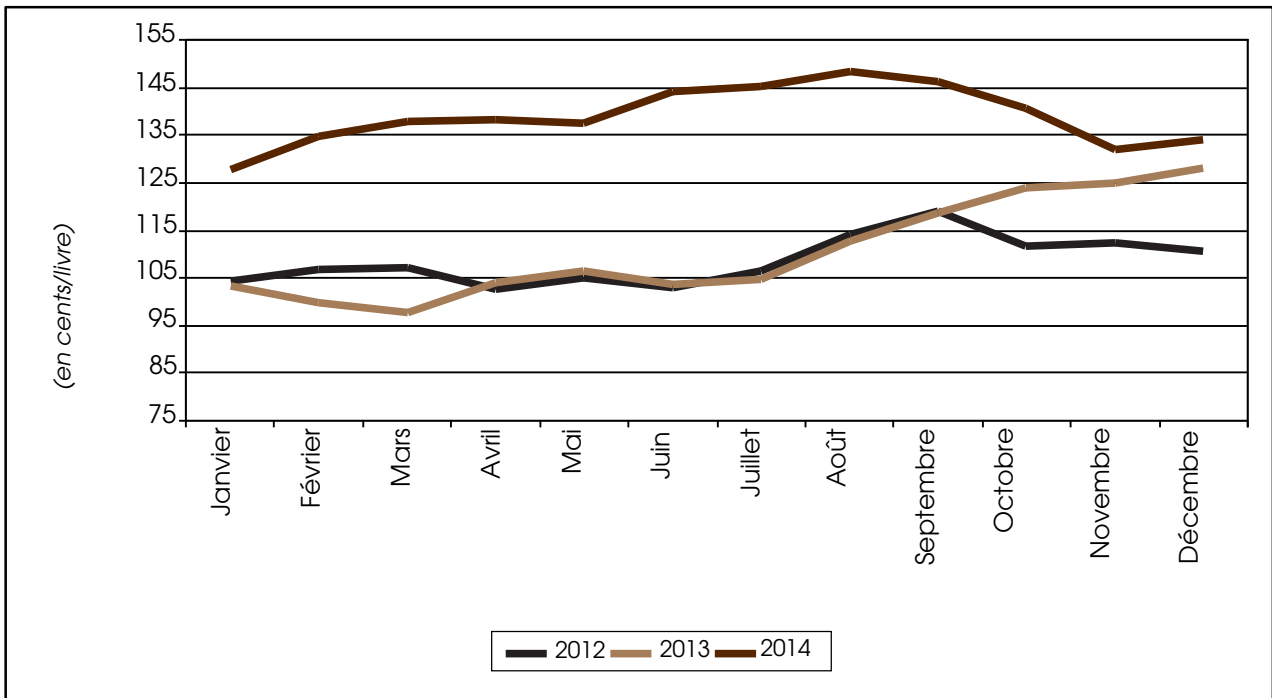
Source : Reuters, BCEAO.

Graphique 3 : évolution des cours du café



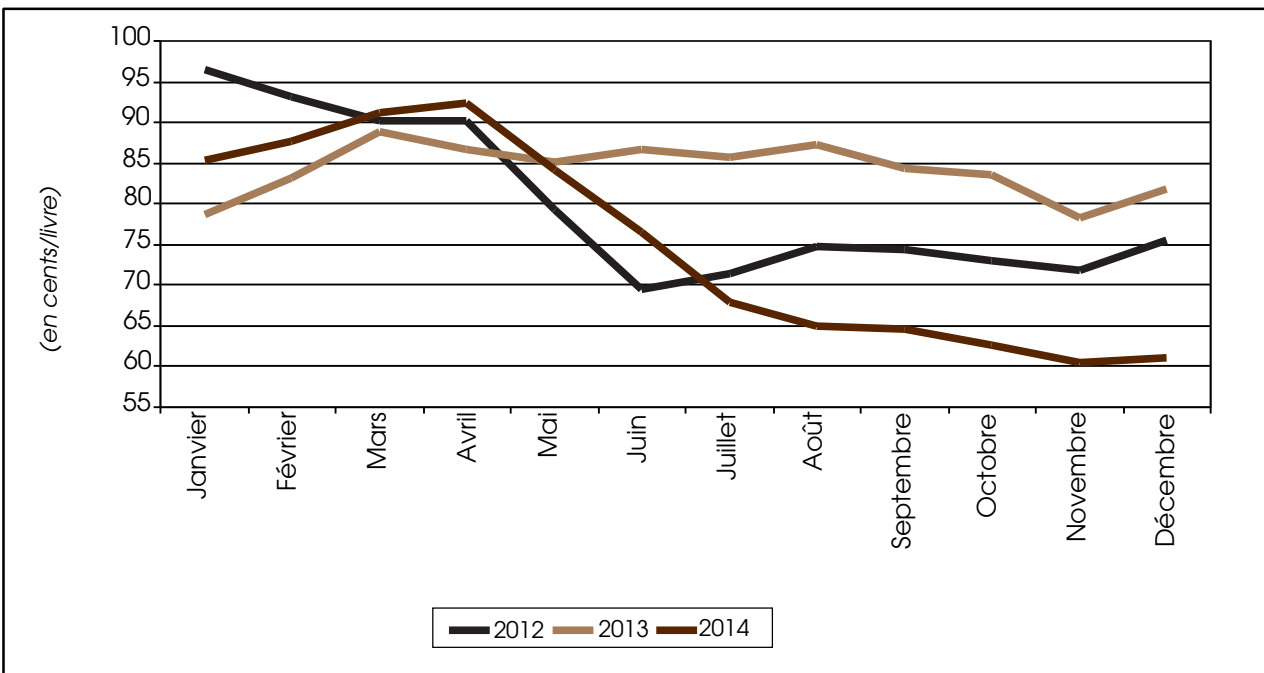
Source : Reuters, BCEAO.

Graphique 4 : évolution des cours du cacao



Source : Reuters, BCEAO.

Graphique 5 : évolution des cours du coton



Source : Reuters, BCEAO.

1.1.4 - Mesures de politique monétaire et marchés des changes

Au plan de la politique monétaire, l'orientation accommodante des politiques mises en œuvre par les banques centrales des principaux pays industrialisés a été maintenue aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, et renforcée en Zone euro ainsi qu'au Japon, dans un contexte de faible inflation. La BCE a ainsi assoupli sa politique monétaire en baissant à deux reprises de 10 points de base, les 11 juin et 10 septembre 2014, son principal taux directeur, désormais ramené à 0,05%. Le taux de prêt marginal et celui de la facilité de dépôt ont été respectivement fixés à 0,30% et à -0,20%. Ces mesures d'assouplissement monétaire ont été complétées par le lancement de deux programmes spécifiques d'achats d'actifs qui dureront au moins deux ans. En outre, la BCE s'est engagée à recourir à de nouveaux instruments non conventionnels supplémentaires, au cas où les actions en cours ne parvenaient pas à mettre fin à la période prolongée de faible inflation dans la Zone euro. Pour sa part, la Réserve Fédérale Américaine (Fed), après avoir réduit progressivement ses interventions sur les marchés, a mis fin à son programme d'assouplissement quantitatif, le 31 octobre 2014, d'un volume de départ de 85,0 milliards de dollars par mois.

La Banque du Japon a maintenu inchangés ses taux directeurs et accentué sa politique d'assouplissement quantitatif. Elle a décidé, le 31 octobre 2014, d'accroître ses achats annuels d'actifs, notamment la part des bons et des obligations d'Etat japonais, pour les porter de 70.000 milliards de yens à 80.000 milliards de yens, soit l'équivalent de 17% de son PIB. Par cette mesure, les autorités monétaires visent le maintien des taux d'intérêt à leur plus bas niveau (0%-0,10% depuis octobre 2010), afin d'endiguer la tendance déflationniste de l'économie nippone.

Au sein des pays émergents, la persistance des tensions inflationnistes et, pour certains

cas, géopolitiques, a conduit leurs banques centrales à augmenter les taux directeurs, notamment en Turquie, au Brésil et en Russie. Au niveau des pays voisins de ceux de l'UEMOA, la Banque Centrale du Ghana a revu à la hausse à deux reprises, le 9 juillet et le 12 novembre 2014, son taux directeur pour le porter à 21%. En Gambie, le taux directeur a été accru de 200 points de base à 22,0% à compter du 7 août 2014. La Banque du Nigeria a revu à la hausse ses coefficients de réserves obligatoires, qui passent de 12% en décembre 2013 à 15% en mars 2014, et rehaussé son taux directeur de 12% à 13% en novembre 2014. Cette dernière action est couplée avec la dévaluation du naira de 8%, pour contenir davantage la pression sur les prix. En revanche, la Banque Centrale de la République de Guinée a assoupli sa politique monétaire en baissant son principal taux directeur de 16,0% en 2013 à 13,0% en 2014.

Sur les marchés des changes, l'euro s'est déprécié par rapport aux principales devises, notamment au cours des deux derniers trimestres de l'année 2014, en liaison avec les mesures d'assouplissement de politique monétaire prises par la BCE. Le cours de la monnaie unique européenne est passé, en moyenne de 1,3704 dollar en décembre 2013 à 1,2331 dollar en décembre 2014, soit une baisse cumulée de 10,0%. Vis-à-vis de la livre sterling, du franc suisse et du yuan, l'euro a respectivement reculé de 5,6%, 1,8% et de 8,3% sur la même période. En revanche, la devise européenne s'est appréciée face au yen japonais, du fait des difficultés économiques de l'Archipel, entré en récession au troisième trimestre 2014.

Sur le marché ouest-africain, le franc CFA s'est apprécié à l'égard de la plupart des monnaies de la sous-région. En moyenne, 1.000 FCFA se sont échangés contre 5,8 cedis ghanéens, 83,2 dalasis gambiens, 9.120,6 leones sierra-leonais, 171,7 dollars libériens, 14.187,1 francs guinéens et 316,6 nairas nigériens.

Tableau 1 : évolution des taux de change moyens annuels (FCFA par unité monétaire)

	Unité monétaire	2013	2014	Variation (%)
Droit de tirage spécial	(1 DTS)	750,6864	750,7451	0,01
Dollar des Etats-Unis	(1 USD)	493,9063	493,6307	-0,06
Franc suisse	(1 CHF)	532,8219	540,0490	1,36
Livre sterling	(1 GBP)	772,3865	813,4219	5,31
Yen japonais	(1 JPY)	5,0591	4,6728	-7,64
Cedi ghanéen	(1 CEDI)	249,9783	172,3008	-31,07
Naira nigérian	(1 NAIRA)	3,1825	3,1590	-0,74

Sources : Banque de France, AMAO, FMI, BCEAO.

Tableau 2 : évolution des taux de change moyens trimestriels (FCFA par unité monétaire)

ANNEE 2013		1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre
Droit de tirage spécial	(1 DTS)	756,2361	755,9277	750,0576	740,5241
Dollar des Etats-Unis	(1 USD)	496,7113	502,1873	495,3610	481,9669
Franc suisse	(1 CHF)	533,9930	532,6488	531,2253	533,5586
Livre sterling	(1 GBP)	770,7077	771,2060	767,6231	780,2139
Yen japonais	(1 JPY)	5,3855	5,0822	5,0065	4,8063
Cedi ghanéen	(1 CEDI)	260,4501	256,2274	248,3655	234,8702
Naira nigérian	(1 NAIRA)	3,2012	3,2345	3,1924	3,1018
ANNEE 2014		1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre
Droit de tirage spécial	(1 DTS)	737,9265	739,3047	753,7720	771,9772
Dollar des Etats-Unis	(1 USD)	478,8939	478,3701	494,9872	525,1017
Franc suisse	(1 CHF)	536,1170	538,0519	541,4569	544,6489
Livre sterling	(1 GBP)	792,3781	804,9869	826,3158	831,2372
Yen japonais	(1 JPY)	4,6600	4,6845	4,7623	4,5878
Cedi ghanéen	(1 CEDI)	197,6344	167,4782	160,0238	164,0669
Naira nigérian	(1 NAIRA)	3,0849	3,0799	3,1848	3,2863

Sources : Banque de France, AMAO, FMI, BCEAO.

1.2 - EVOLUTION DE LA SITUATION ECONOMIQUE DES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA

L'activité économique au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) est demeurée vigoureuse en 2014. La croissance a été confortée, par la préservation de la stabilité du cadre macroéconomique de ses Etats membres, l'amélioration du climat sociopolitique et sécuritaire ainsi que la poursuite de la mise en œuvre des projets nationaux et régionaux de renforcement des infrastructures de base. Elle a bénéficié, en outre, de la reprise progressive de la demande dans certains pays avancés.

1.2.1 - Produit intérieur brut et évolution du secteur réel dans l'UEMOA

Dans ce contexte, le produit intérieur brut de l'Union est ressorti en augmentation de 6,5% en 2014, après une progression de 5,9% en 2013. L'amélioration de la croissance économique de l'UEMOA résulte du raffermissement de la production industrielle, consécutif au démarrage des activités de nouvelles unités et à la montée en régime de la production de certaines sociétés. L'augmentation du PIB en volume est également induite par l'accroissement de la production agricole au cours de la campagne 2014/2015 et la bonne tenue de la production de la branche « Bâtiments et

Travaux Publics », en liaison avec la poursuite, par les Etats membres, de l'exécution des projets visant la restauration et le renforcement des infrastructures socio-économiques dans le cadre de la mise en œuvre des programmes stratégiques de développement.

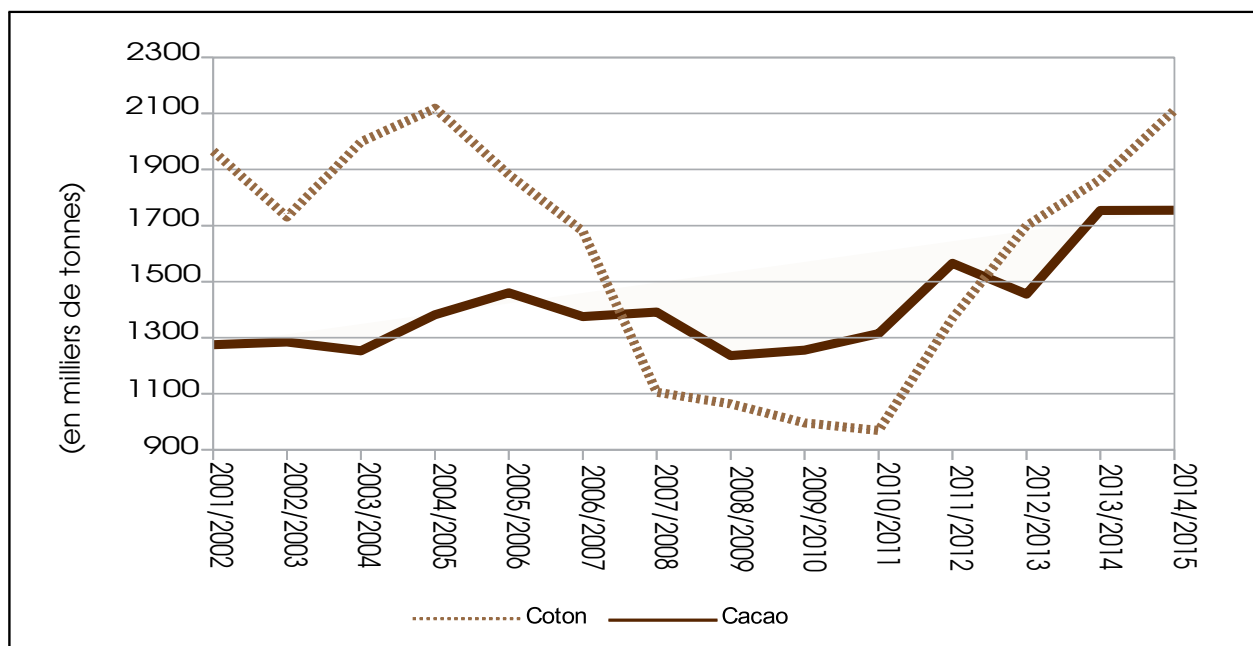
Concernant la **production agricole**, les évaluations faites par les Services officiels des Etats membres de l'Union indiquent un déroulement globalement satisfaisant de la campagne agricole 2014/2015. Les préoccupations liées à l'installation tardive des pluies se sont apaisées, à la suite de leur bonne répartition spatio-temporelle, qui a permis une évolution normale des plants dans la plupart des régions de l'Union, à l'exception de la partie occidentale du Sahel.

Les estimations de récoltes indiquent une hausse de 7,0% de la **production vivrière** dans l'Union, évaluée à 52.317.774 tonnes et portée principalement par l'augmentation de celles de céréales (5,9%) et de tubercules (7,7%). Elle a progressé dans l'ensemble des Etats membres de l'Union, à l'exception de la

Guinée-Bissau et du Burkina, où les récoltes ont reculé respectivement de 31,8% et 7,5% par rapport à la campagne 2013/2014, du fait de la mauvaise répartition spatio-temporelle et de l'arrêt précoce des pluies. Comparativement à la production moyenne des cinq précédentes campagnes, les récoltes de la campagne 2014/2015 sont en hausse de 13,4%.

S'agissant des **cultures d'exportation**, les résultats prévus ont également été meilleurs que ceux réalisés lors de la campagne agricole 2013/2014 pour la quasi-totalité des spéculations, à l'exception de l'arachide dont les récoltes ont enregistré un repli de 2,8%, en se situant à 2.071.911 tonnes pour la campagne 2014/2015, en retrait de 59.344 tonnes par rapport à la campagne précédente. Ce résultat est consécutif à l'installation tardive de la période hivernale et à l'arrêt précoce des pluies. La production de cacao s'est située, durant la campagne 2014/2015, légèrement au dessus du niveau record de 1.754.223 tonnes, atteint lors de la précédente campagne. Elle est estimée à 1.754.604 tonnes pour la campagne 2014/2015.

Graphique 6 : évolution de la production de cacao et de coton dans l'UEMOA



Source : BCEAO.

L'offre de **coton graine** dans l'Union est ressortie à 2.111.711 tonnes, en hausse de 13,2% par rapport à la campagne 2013/2014. Cette performance est induite par les efforts accomplis en vue de la redynamisation de la filière, dont notamment la poursuite de l'encadrement des cotonculteurs, la mise à leur disposition des intrants à coût modéré ainsi que l'augmentation et le paiement à bonne date des prix d'achat du coton graine au producteur. Ces actions se sont traduites par un accroissement des superficies emblavées.

Quant à la **noix de cajou**, les statistiques recueillies auprès des Services officiels indiquent une augmentation de la production au Bénin (+21,6%), en Côte d'Ivoire (+12,8%) et en Guinée-Bissau (+22,2%). Les récoltes ont été respectivement estimées dans ces pays à 201.818 tonnes, 550.000 tonnes et 220.000 tonnes. Globalement, la production de noix de cajou dans l'Union a augmenté de 12,2%, en ressortant à 971.818 tonnes.

La **production industrielle** a enregistré, en moyenne, une augmentation de 6,7% en 2014, après une progression de 7,3% au cours de l'année 2013. Cette évolution est imputable à la bonne tenue de l'activité dans le secteur manufacturier (+8,8%), notamment les sociétés d'égrenage et de textile, favorisées par la hausse de la production de coton graine. Les activités manufacturières ont été également tirées par la consolidation du raffinage de produits pétroliers et la fabrication des produits métallurgiques de base, en rapport avec le dynamisme des BTP. La production d'électricité, gaz et eau, qui a crû de 11,8%, sous l'effet de l'accroissement des capacités de production dans l'ensemble des Etats membres de l'Union, a contribué également à la performance du secteur secondaire.

L'indice de production des activités extractives a maintenu sa tendance baissière, amorcée en 2013. Il a régressé de 2,2% en 2014, en raison de la diminution de la production d'uranium, consécutive aux difficultés techniques enregistrées sur les sites d'extraction de minerais au Niger. Cette

contre-performance s'expliquerait également par la baisse de la production d'or, notamment au Mali.

La conjoncture s'est globalement améliorée dans les **services marchands** au sein de l'Union en 2014. L'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail, calculé par la BCEAO, est ressorti en hausse de 8,1% par rapport à l'année 2013, sous l'effet de la bonne tenue des ventes de produits alimentaires, à la faveur de la baisse des prix. L'activité commerciale a été également tirée à la hausse par les ventes d'articles d'habillement et de produits pétroliers.

1.2.2 - Evolution des prix

L'inflation a poursuivi en 2014 la dynamique baissière amorcée en 2012. En effet, le taux d'inflation en moyenne dans l'Union est ressorti à -0,1% en 2014 contre 1,5% en 2013 et 2,4% en 2012. La baisse du niveau général des prix sur l'ensemble de l'année 2014 reflète notamment celle des prix des produits alimentaires locaux, en particulier les céréales et les tubercules. L'offre domestique des produits alimentaires a été suffisante tout au long de l'année 2014. De même, une détente des prix des aliments importés tels que le riz, le blé et le sucre a été enregistrée, reflétant l'évolution favorable des cours de ces produits sur le marché international. Le repli du niveau général des prix en 2014 traduit également la baisse des prix des carburants, sous l'effet de l'ajustement des prix des produits pétroliers, qui prend en compte l'orientation baissière des cours internationaux du pétrole. En outre, les mesures prises par les Etats dans le cadre de la lutte contre le phénomène de la « vie chère » ont contribué à la baisse des prix. De façon spécifique, une baisse d'environ 16% des loyers a été enregistrée au Sénégal, en rapport avec la mise en application de la Loi régissant le coût du loyer dans ce pays.

Le repli du niveau général des prix en 2014 a été atténué par l'augmentation des tarifs de l'électricité au Mali et de l'eau courante au Burkina, décidée dans le cadre de nouvelles politiques tarifaires en la matière dans ces pays.

Tableau 3 : variation des prix à la consommation en 2013 et 2014 (en pourcentage)

	2013		2014	
	Moyenne annuelle	Glissement annuel à fin décembre	Moyenne annuelle	Glissement annuel à fin décembre
Bénin	1,0	-1,8	-1,1	-0,7
Burkina	0,5	0,1	-0,3	-0,2
Côte d'Ivoire	2,6	0,4	0,5	0,9
Guinée-Bissau	0,7	-0,1	-1,0	-0,1
Mali	-0,6	0,0	0,9	1,1
Niger	2,3	1,1	-0,9	-0,6
Sénégal	0,7	-0,1	-1,1	-0,8
Togo	1,8	-0,5	0,2	1,8
UEMOA	1,5	0,0	-0,1	0,4

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique des Etats.

La tendance de inflation sous-jacente¹ a été similaire à celle de l'inflation globale sur l'ensemble de l'année 2014. Le taux est ressorti à 0,4% en 2014 dans l'Union contre 1,5% en 2013. En revanche, le taux d'inflation sous-jacente est resté positif tout au long de l'année 2014, alors que l'inflation globale a régulièrement évolué en territoire négatif. Cet écart entre les deux indicateurs traduit ainsi l'impact important du repli des prix des produits frais, des céréales et de l'énergie dans la baisse du niveau général des prix en 2014.

Par ailleurs, au cours de l'année 2014, la baisse des prix dans l'UEMOA a induit un différentiel d'inflation favorable à la Zone vis-à-vis de ses principaux partenaires commerciaux. Ce différentiel est ressorti à 2,7 points de pourcentage par rapport à l'ensemble des partenaires, atteignant 15,6 points et 8,1 points respectivement à l'égard du Ghana et du Nigeria. L'écart d'inflation vis-à-vis de la Zone euro est ressorti à 0,5 point de pourcentage.

1. L'indice d'inflation sous-jacente adopté par l'UEMOA est l'indice hors produits frais, céréales non transformées et énergie.

1.2.3 - Finances publiques et situation de la dette extérieure

1.2.3.1 - Evolution des opérations financières des Etats

En 2014, le profil des finances publiques des Etats membres de l'Union a porté l'empreinte de la poursuite de l'exécution des programmes d'investissements publics. Le renforcement des efforts d'investissement en infrastructures, qui s'est poursuivi en vue d'asseoir les bases d'une croissance durable, s'est traduit par un creusement du déficit budgétaire hors dons par rapport à l'année 2013. Le déficit global, base engagements, hors dons, est ressorti à 2.973,4 milliards à fin décembre 2014, contre 2.773,7 milliards un an auparavant. En pourcentage du PIB, ce déficit s'est stabilisé à 6,2%.

Au titre des recettes budgétaires, les recouvrements se sont élevés à 9.151,3 milliards à fin décembre 2014, soit une hausse de 700,9 milliards (+8,3%) par rapport à l'année précédente. A l'exception du Bénin (-1,8%) et du Burkina (-4,7%), cette progression a été enregistrée dans tous les pays de l'Union. Les plus fortes hausses des recettes budgétaires, d'une année à l'autre, ont été notées

en Guinée-Bissau (+40,3%), au Sénégal (17,1%) et au Niger (+14,8%). La Côte d'Ivoire, le Mali et le Togo ont enregistré des hausses respectives de 8,0%, 10,6% et 12,4%.

Cette hausse des recettes budgétaires dans l'Union a été essentiellement induite par un recouvrement plus vigoureux des recettes fiscales dans la quasi-totalité des pays, fruit des réformes engagées ces dernières années en vue d'améliorer l'efficacité des régies financières et d'élargir la base imposable. En effet, les recettes fiscales se sont accrues de 591,6 milliards, soit 8,0% par rapport au niveau enregistré en 2013. En dépit de cette amélioration du recouvrement des recettes, le taux de pression fiscale demeure faible. Il est passé de 16,5% en 2013 à 16,6% en 2014, en deçà de la norme communautaire qui était fixée à 17% au minimum jusqu'en 2014 et revue à la hausse à 20% depuis janvier 2015, suite à la révision des indicateurs de convergence.

Les recettes non fiscales se sont chiffrées à 1.002,6 milliards en 2014, contre 913,0 milliards un an plutôt.

Quant aux dons budgétaires, ils sont ressortis à 1.352,0 milliards à fin décembre 2014, en baisse de 1,7% par rapport à décembre 2013.

Les dépenses et prêts nets se sont accrus de 8,0%, en passant de 11.224,1 milliards à fin décembre 2013 à 12.124,7 milliards à fin décembre 2014. Cette évolution des dépenses publiques reflète le rythme de progression des dépenses courantes et un accroissement significatif des dépenses d'investissement au cours de l'année. Les dépenses courantes ont enregistré une hausse de 9,2% en 2014 pour ressortir à 7.523,2 milliards, en liaison avec l'augmentation des traitements et salaires (+11,6%), des charges d'intérêt (+7,8%) et des autres dépenses courantes (+7,7%). Cette hausse des dépenses courantes a été atténuée par un repli de 1,3% des transferts et subventions.

Tableau 4 : évolution des finances publiques en 2014

	Décembre 2013 (1)	Décembre 2014 (2)	Ecart 2/1	
			(En milliards FCFA)	(En %)
Recettes totales	8 450,4	9 151,3	700,9	8,3
<i>dont recettes fiscales</i>	7 390,4	7 982,0	591,6	8,0
<i>Recettes non fiscales</i>	913,0	1 002,6	89,7	9,8
Dons	1 375,5	1 352,0	-23,5	-1,7
Dépenses totales et prêts nets	11 224,1	12 124,7	900,6	8,0
<i>dont dépenses courantes</i>	6 892,5	7 523,3	630,9	9,2
Masse salariale	2 794,8	3 118,2	323,4	11,6
Transferts et subventions	1 832,8	1 809,0	-23,8	-1,3
Intérêts sur la dette publique	452,7	488,2	35,5	7,8
<i>Dépenses en capital</i>	4 036,4	4 458,6	422,2	10,5
<i>Autres dépenses</i>	315,1	144,5	-170,6	-54,1
<i>Prêts nets</i>	-5,3	12,5	17,8	-335,5
Solde global, base engagements, hors dons	-2 773,7	-2 973,4	-199,7	
Solde global, base caisse, y compris dons	-1 373,9	-1 503,7	-129,8	

Sources : Services nationaux, BCEAO.

Quant aux dépenses en capital, elles se sont élevées à 4.458,6 milliards à fin décembre 2014, soit une augmentation de 422,2 milliards, en liaison avec la poursuite de l'exécution des programmes d'investissements publics dans les domaines

des infrastructures. En pourcentage du PIB, elles sont ressorties à 9,3% en 2014, contre 9,0% en 2013.

Par pays, les efforts d'investissement sont les plus significatifs en Guinée-Bissau (6,2% du

PIB en 2014 contre 3,9% en 2013), au Mali (7,8% du PIB en 2014 contre 7,2% en 2013), au Niger (21,2% du PIB en 2014 contre 18,5% en 2013), au Sénégal (11,6% du PIB en 2014 contre 11,0% en 2013) et au Togo (9,2% du PIB en 2014 contre 7,9% en 2013). Le Bénin, le Burkina et la Côte d'Ivoire ont enregistré un recul de leurs dépenses d'investissement, respectivement de 1,3 point, 4,0 points et 1,1 point de pourcentage du PIB.

1.2.3.2 - Mobilisation des ressources et situation de la dette extérieure

Au titre de la **mobilité des ressources sur les marchés financiers internationaux**, la Côte d'Ivoire et le Sénégal ont levé des fonds, à travers des émissions d'euro-obligations pour des montants respectifs de 750,0 millions de dollars des Etats-Unis (environ 375,0 milliards de francs CFA) et 500,0 millions de dollars des Etats-Unis (environ 250,0 milliards de francs CFA). Les montants des offres sont ressortis respectivement à 4,7 milliards de dollars et 3,5 milliards de dollars pour la Côte d'Ivoire et le Sénégal pour un montant sollicité de 500,0 millions de dollars chacun. Les taux de rendement de ces émissions de 10 ans de maturité, sont ressortis à 5,625% pour la Côte d'Ivoire et 6,250% pour le Sénégal.

Ces deux émissions d'euro-obligations constituent, au regard notamment de l'importance des souscriptions et des taux de rendement modérés, un succès reflétant la confiance des investisseurs dans les perspectives économiques de la Côte d'Ivoire et du Sénégal.

Sur la base des dernières données disponibles, l'encours global de la **dette publique extérieure** de l'ensemble des Etats membres de l'Union, à fin décembre 2013, est ressorti à 10.858,2 milliards FCFA contre 10.238,0 milliards FCFA à fin décembre 2012, soit une hausse de 6,1%. Cette évolution est imputable à l'augmentation des tirages sur prêts/projets qui se sont établis à 1.019,6 milliards en 2013, en hausse de 50,6% par rapport à 2012. Par pays, la Côte d'Ivoire a été le principal bénéficiaire des tirages avec

298,4 milliards. Elle est suivie du Sénégal (202,6 milliards), du Mali (167,4 milliards) et du Bénin (127,8 milliards).

Le ratio de l'encours de la dette publique extérieure sur le PIB est ressorti à 26,9% en 2013 contre 25,4% un an plus tôt. Par pays, il est ressorti à 18,4% contre 16,6% en 2012 au Bénin, 21,7% contre 23,5% au Burkina, 32,1% contre 30,8% en Côte d'Ivoire, 34,3% contre 36,0% en Guinée-Bissau, 28,1% contre 26,9% au Mali, 18,3% contre 15,6% au Niger, 30,0% contre 28,4% au Sénégal et 17,3% contre 14,0% au Togo. Seule la Guinée-Bissau a accumulé quelques arriérés de paiement sur sa dette extérieure.

Ainsi, à la faveur de l'Initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE) et de l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM), l'analyse de la dette des pays de l'Union montre une amélioration notable du profil des indicateurs d'endettement. La mise à jour des analyses de viabilité de la dette effectuées dans la plupart des pays indique un risque de surendettement faible ou modéré.

En perspective, les Etats doivent poursuivre les réformes structurelles pour accroître leur potentiel de croissance et mettre en œuvre des stratégies d'endettement public compatibles avec la préservation de la soutenabilité à moyen et long terme de la dette publique.

1.2.4 - Evolution de la Balance des paiements

L'évolution des échanges extérieurs en 2014 laisse apparaître une amélioration du solde global, qui ressortirait excédentaire de 74,5 milliards contre un déficit de 568,2 milliards en 2013. Cette évolution traduit une augmentation des flux nets de capitaux étrangers au titre du compte financier, dont les effets ont été atténués par l'aggravation du déficit courant et une réduction de l'excédent du compte de capital.

Le déficit de la balance des transactions courantes s'est accru de 444,1 milliards pour

ressortir à 3.472,4 milliards de FCFA, en raison d'une aggravation du déficit de la balance des biens et services ainsi que du revenu primaire net, l'excédent du solde du compte du revenu secondaire étant en hausse. Rapporté au PIB, le déficit du compte courant, hors dons, est ressorti à 8,2% en 2014, contre 7,8% en 2013, soit une hausse de 0,4 point de pourcentage.

L'évolution de la balance commerciale porte l'empreinte du rebond des importations, lié à la poursuite des programmes d'investissements publics et privés, qui induit d'importants besoins en biens d'équipement et intermédiaires. Les approvisionnements en produits pétroliers sont en baisse de 4,4%, en raison de la chute des cours internationaux de cette spéculation. Les autres biens de consommation courante sont, quant à eux, en hausse de 15,6%, du fait d'une accélération du rythme de l'activité économique, le taux de croissance économique de la Zone étant estimé à 6,5% en 2014, après 5,9% en 2013.

Le déficit de la balance des services s'est inscrit en hausse de 10,2% pour ressortir à 3.241,4 milliards, en raison notamment de l'alourdissement de la facture du fret et de l'accroissement de la consommation de divers services spécialisés en matière d'études, de conseils et d'engineering par les sociétés minières, pétrolières et de télécommunications, en pleine expansion dans les pays de l'Union.

Le solde déficitaire du revenu primaire a connu un accroissement de 0,8%, pour ressortir à 1.037,1 milliards, en ligne avec la hausse des versements de dividendes aux actionnaires étrangers des principales entreprises exportatrices de l'Union. L'excédent du compte du revenu secondaire a connu une

amélioration de 8,2%, consécutive à la hausse des aides budgétaires (+6,8%) dont les effets ont été atténués par le recul net des transferts de fonds des migrants (-4,9%) et de l'assistance humanitaire internationale. Le repli des flux d'appuis humanitaires s'explique essentiellement par un retour progressif vers les niveaux historiques après les montants exceptionnellement élevés reçus par le Mali en 2013, dans le cadre du soutien militaire pour la sécurisation de la zone nord de ce pays et l'organisation de scrutins électoraux.

L'excédent du compte de capital s'est replié de 5,7%, en ressortant à 1.123,7 milliards en 2014, contre 1.191,5 milliards en 2013, du fait essentiellement de la baisse des dons-projets reçus dans la majorité des pays de l'Union, dans le cadre des appuis à la mise en œuvre d'ambitieux programmes de construction d'infrastructures économiques et sociales.

L'augmentation des flux nets de capitaux au titre du compte financier est imputable à toutes ses composantes. L'accroissement des flux d'investissements directs étrangers (IDE) reflète notamment la présence de nouveaux investisseurs dans le domaine des cimenteries au Bénin et au Niger ainsi que le lancement des travaux d'exploration pétrolière dans certains Etats tels que le Bénin. Quant aux engagements nets au titre des investissements de portefeuille, ils se sont inscrits en hausse de 781,6 milliards, en ligne essentiellement avec les émissions d'euro-bonds par les Etats de Côte d'Ivoire et du Sénégal, pour des montants respectifs de 750 millions et 500 millions de dollars US, soit des contre-valeurs respectives d'environ 375 milliards de FCFA et 250 milliards de FCFA. La hausse des flux nets au titre des « autres investissements » traduirait essentiellement l'accroissement des tirages publics nets.

II - MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE

2.1 - OBJECTIFS DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE

Depuis l'entrée en vigueur de la Réforme Institutionnelle, le 1er avril 2010, l'objectif principal assigné à la politique monétaire de la Banque Centrale est la stabilité des prix. Dans ce cadre, l'objectif opérationnel de stabilité des prix a été défini comme un taux d'inflation annuel de l'Union, compris dans une marge de plus ou moins un point de pourcentage (1%) autour d'une valeur centrale de 2% à l'horizon de 24 mois. Les risques potentiels sur la stabilité des prix et sur la croissance sont appréhendés, lors de l'exercice de cadrage macroéconomique qui permet de fournir aux membres du Comité de Politique Monétaire des repères sur l'évolution future des économies de l'Union.

Les projections pour l'année 2014 ont été réalisées sur la base d'hypothèses relatives aux facteurs fondamentaux susceptibles d'impacter les équilibres macroéconomiques au sein de l'Union. Ces hypothèses concernent à la fois la conjoncture internationale et l'environnement interne.

2.2 - ACTION MONÉTAIRE

L'action de la Banque Centrale au cours de l'année 2014 s'est appuyée principalement sur l'utilisation des instruments indirects de régulation de la liquidité.

2.2.1 - Politique des taux d'intérêt

Dans un contexte marqué par une inflation faible et des incertitudes sur les perspectives de croissance économique, la BCEAO a maintenu inchangés ses taux d'intérêt directeurs, afin de soutenir l'activité économique. Le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal sont ainsi demeurés respectivement à 2,50% et à 3,50%, niveaux en vigueur depuis le 16 septembre 2013.

2.2.2 - Opérations d'open market

La Banque Centrale a poursuivi au cours de l'année 2014 ses opérations d'injection de liquidités sur les guichets des appels d'offres à une semaine et à un mois. Les montants mis en adjudication ont connu une hausse sensible sur les deux compartiments, en liaison avec l'accroissement des besoins de liquidité des banques.

Les taux d'intérêt ont, pour leur part, évolué sans tendance particulière, dans un intervalle compris entre 2,50% et 2,80%. Pour rappel, le taux minimum de soumission se situe à 2,50% depuis le 16 septembre 2013.

Les montants mis en adjudication sur le guichet hebdomadaire des appels d'offres ont progressé au cours de l'année 2014, passant de 1.150 milliards en janvier 2014 à 1.600 milliards au 31 décembre 2014, leur plus haut niveau de l'année, soit une hausse de 39%. En moyenne hebdomadaire, les interventions de la Banque Centrale se sont élevées à 1.184 milliards contre 680 milliards en 2013. S'agissant du taux d'intérêt marginal, il a évolué de façon contenue, dans un intervalle compris entre 2,5000% et 2,5350%, pour se situer à 2,5200% à fin décembre 2014.

Les montants mis en adjudication sur le guichet mensuel des appels d'offres ont également progressé, passant de 600 milliards en janvier 2014 à 850 milliards au 31 décembre 2014, leur plus haut niveau de l'année, soit une hausse de 42%. Sur ce compartiment, les demandes satisfaites se sont situées en moyenne à 693 milliards contre 468 milliards en 2013 et le taux marginal de ces adjudications a fluctué entre 2,5300% et 2,5800%.

En définitive, l'encours cumulé des avances sur les guichets d'appels d'offres à une semaine et à un mois s'est établi à 2.450 milliards à fin décembre 2014 contre 1.600 mil-

liards à fin décembre 2013, soit une hausse de 850 milliards (+53,1%) d'une année à l'autre.

Il convient de relever que les bons et obligations du Trésor ont représenté l'essentiel des titres présentés par les établissements de crédit comme support aux opérations de refinancement.

Par ailleurs, aucune opération de reprise de liquidités n'a été réalisée depuis le mois de janvier 2002.

2.2.3 - Actions sur les guichets permanents de refinancement

Les concours de l'Institut d'émission aux établissements de crédit sur le guichet de prêt marginal ont évolué sans tendance au cours de l'année 2014. En effet, d'un niveau de 123,9 milliards à fin décembre 2013, les avances accordées par la BCEAO sur le guichet de prêt marginal à l'initiative des banques, sont ressorties à 9,8 milliards à fin

mai 2014 avant de s'établir à 163,9 milliards à fin décembre 2014. Cette évolution résulte principalement des hausses importantes enregistrées en Côte d'Ivoire (+81,0 milliards), au Burkina Faso (+41,6 milliards) et au Sénégal (+13,5 milliards) au cours du deuxième semestre 2014.

S'agissant du guichet spécial de refinancement², il a enregistré ses premières opérations au cours de la période sous revue. L'encours des opérations sur ce guichet s'est établi à 60,6 milliards à fin décembre 2014.

2.2.4 - Dispositif des réserves obligatoires

Depuis le 16 mars 2012, le niveau des coefficients de réserves obligatoires applicables aux banques est fixé à 5% pour l'ensemble des banques de l'UEMOA contre un niveau de 7% précédemment. Le déficit moyen mensuel de constitution de réserves obligatoires est ressorti à 8,7 milliards en 2014 et a concerné en moyenne 7 banques par période.

Tableau 5 : coefficients de réserves obligatoires applicables aux banques

	Jusqu'au 15 nov. 1998	16 nov. au 15 déc. 1998	16 déc. 1998 au 15 avril 2000	16 avril au 15 août 2000	16 août au 15 sept. 2000	16 sept. 2000 au 15 avril 2002	16 avril 2002 au 15 mars 2004	16 mars 2004 au 15 juin 2005	16 juin 2005 au 15 juin 2009	16 juin 2009 au 15 mai 2010	16 mai au 15 déc. 2010	16 déc. 2010 au 15 mars 2012	Depuis le 16 mars 2012
	(en pourcentage)												
Bénin	9,0	9,0	3,0	3,0	9,0	9,0	9,0	13,0	15,0	9,0	7,0	7,0	5,0
Burkina Faso	9,0	9,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	7,0	7,0	7,0	7,0	5,0
Côte d'Ivoire	9,0	1,5	1,5	3,0	3,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	7,0	5,0
Guinée-Bissau	5,0	5,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	5,0	7,0	5,0
Mali	9,0	9,0	3,0	3,0	3,0	3,0	9,0	9,0	9,0	7,0	7,0	7,0	5,0
Niger	5,0	5,0	1,5	3,0	5,0	5,0	5,0	5,0	9,0	7,0	7,0	7,0	5,0
Sénégal	5,0	1,5	1,5	3,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	7,0	7,0	7,0	5,0
Togo	9,0	3,0	1,5	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	5,0	7,0	5,0

Source : BCEAO.

2. Le guichet spécial de refinancement a été mis en place par la Décision n° 24/2013/CPM/BCEAO modifiant et complétant la Décision n° 397/12/2010 portant règles, instruments et procédures de mise en œuvre de la politique de la monnaie et du crédit de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest. C'est le guichet sur lequel les établissements de crédit admissibles au refinancement peuvent demander des avances sur des maturités allant de trois à douze mois. Ces avances sont adossées à des titres publics ou privés ayant une durée résiduelle comprise entre cinq et vingt ans minimum.

2.3 - EVOLUTION DES AGREGATS MONÉTAIRES

La situation monétaire de l'Union à fin décembre 2014 a été caractérisée par un accroissement de la liquidité globale consécutif à la progression du crédit inté-

rieur et des avoirs extérieurs nets. En outre, dans un contexte de resserrement de la liquidité structurelle des banques, les interventions globales de la Banque Centrale se sont maintenues en hausse sur la période.

Tableau 6 : UMOA - situation monétaire intégrée

	2012	2013	2014	Variation en 2014	
				Absolue	en %
Avoirs extérieurs nets	5 578,4	4 830,2	4 840,6	10,4	0,2
Banque Centrale	5 527,6	4 950,4	5 208,4	258,0	5,2
Banques	50,8	-120,2	-367,8	-247,6	206,0
Crédit intérieur	11 690,2	13 883,0	16 407,9	2 524,9	18,2
Position nette des Gouvernements	2 866,3	3 614,2	4 715,6	1 101,4	30,5
Crédits à l'économie	8 823,9	10 268,8	11 692,4	1 423,6	13,9
ACTIF = PASSIF	17 268,6	18 713,1	21 248,5	2 535,4	13,5
Masse monétaire	15 010,2	16 568,1	18 958,3	2 390,2	14,4
Circulation fiduciaire	3 907,6	4 235,0	4 666,5	431,5	10,2
Dépôts en banque	10 991,9	12 206,7	14 125,7	1 919,0	15,7
Dépôts en CNE et CCP	110,7	126,4	166,1	39,7	31,4
Autres postes nets	2 258,4	2 145,0	2 290,2	145,2	6,8

Source : BCEAO.

2.3.1 - Avoirs extérieurs nets

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires ont augmenté de 10,4 milliards ou 0,2%, comparativement à leur niveau de décembre 2013 pour ressortir à 4.840,6 milliards à fin décembre 2014. Cette évolution s'explique par la hausse de 258,0 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale qui a compensé le reflux de 247,6 milliards des avoirs extérieurs nets des banques en 2014. Le solde des transferts via la BCEAO est ressorti positif à 231,5 milliards en 2014 contre des sorties nettes de devises de 391,6 milliards un an plus tôt.

Les réserves officielles de change ont augmenté de 459,6 milliards, pour se situer à 7.033,6 milliards à fin décembre 2014. Il en a découlé un taux de couverture de l'émission monétaire de la Banque Centrale de 84,3% contre 90,4% en 2013. Pour leur part, les engagements extérieurs de l'Institut d'émission se sont inscrits en hausse de 201,6 milliards, en s'établissant à 1.825,2 milliards.

Une contraction des avoirs extérieurs nets a été notée au Burkina Faso (-157,8 milliards), au Mali (-143,2 milliards) et au Togo (-68,8 milliards), tandis qu'une hausse a été enregistrée au Sénégal (219,5 milliards), en Côte d'Ivoire (226,17 milliards), au Niger (181,4 milliards), au Bénin (175,9 milliards) et en Guinée-Bissau (65,8 milliards).

2.3.2 - Crédit intérieur

L'encours du crédit intérieur a augmenté de 2.525,0 milliards ou 18,2%, par rapport à son niveau à fin décembre 2013, pour se situer à 16.407,9 milliards à fin décembre 2014. Cette évolution est induite par l'effet combiné de la hausse des concours bancaires au secteur privé et des créances nettes des institutions monétaires sur les Etats.

2.3.2.1 - Position nette des Gouvernements

La position nette débitrice des Gouvernements vis-à-vis du système bancaire s'est établie à 4.715,6 milliards au 31

décembre 2014, en détérioration de 1.101,4 milliards par rapport à son niveau à fin décembre 2013. Cette évolution résulte d'un accroissement des dettes des Etats à l'égard des banques (1.529,9 milliards) en liaison avec la hausse des émissions de titres publics ainsi que leurs engagements envers le FMI (97,1 milliards), dont l'impact a été atténué par une hausse de leurs dépôts à la BCEAO (280,1 milliards). Dans les banques, les dépôts des Etats ont augmenté de 215,7 milliards.

2.3.2.2 - Crédits à l'économie

L'encours des crédits à l'économie s'est accru, en 2014, de 1.423,6 milliards ou 13,9%, pour s'établir à 11.692,4 milliards à fin décembre 2014, en liaison avec la hausse de 1.270,1 milliards des crédits ordinaires et celle de 153,5 milliards des crédits de campagne. La hausse des crédits ordinaires résulte principalement des concours octroyés à des entreprises des secteurs de l'énergie, de l'agro-industrie, des télécommunications, des transports, des mines, du commerce général et des services. Cette progression des concours bancaires au secteur privé fait suite à la hausse de 677,7 milliards ou 15,9% des crédits à moyen et long terme et celle de 745,8 milliards ou 12,4% des créances à court terme.

Au Bénin, l'encours des crédits au secteur privé a augmenté de 61,7 milliards ou 6,0%, pour ressortir à 1.084,3 milliards. Cette évolution est essentiellement imputable aux crédits de campagne et aux crédits ordinaires qui ont progressé respectivement de 43,6 et 18,0 milliards. La hausse des crédits ordinaires résulterait principalement de mises en place de crédits en faveur d'entreprises évoluant dans les secteurs de l'agro-industrie, de la distribution de produits pétroliers, de l'énergie, des BTP, du commerce général et des services. Les crédits à court terme ont augmenté de 82,9 milliards et ceux à moyen et long terme ont baissé de 21,2 milliards.

Au Burkina Faso, l'encours des crédits à l'économie s'est établi à 1.738,4 milliards, enregistrant une hausse de 16,5% par rapport à décembre 2013, en liaison notamment avec la progression de 204,5 milliards ou 13,8% des crédits ordinaires, les crédits de campagne étant ressortis en hausse de 41,6 milliards. L'évolution des crédits ordinaires est imputable aux nouvelles mises en place de concours bancaires en faveur des sociétés minières et cotonnières ainsi qu'aux crédits accordés aux entreprises intervenant dans les secteurs des hydrocarbures, des BTP, de l'agro-industrie et du commerce général. Les crédits à court terme et ceux à moyen et long terme se sont accrus respectivement de 128,5 milliards et de 117,6 milliards.

En Côte d'Ivoire, l'encours des crédits à l'économie s'est établi à 3.446,7 milliards à fin décembre 2014, en hausse de 21,8% par rapport à son niveau de 2.830,5 milliards atteint à fin décembre 2013. Cette augmentation des concours bancaires au secteur privé est le reflet de la hausse de 526,7 milliards ou 19,9% des crédits ordinaires et de 89,4 milliards ou 48,0% des crédits de campagne. L'évolution des crédits ordinaires est essentiellement imputable aux nouvelles mises en place en faveur des entreprises intervenant dans les secteurs de l'agro-industrie, des BTP, des télécommunications, des hydrocarbures et des transports. Les crédits à court terme et ceux à moyen et long terme se sont accrus respectivement de 317,1 milliards et de 299,0 milliards.

En Guinée-Bissau, les crédits à l'économie se sont établis à 61,1 milliards à fin décembre 2014, en repli de 5,5 milliards sur douze mois, du fait de la diminution de 4,8 milliards (-93,0%) des crédits de campagne. Les nouvelles mises en place de concours bancaires ont bénéficié aux entreprises intervenant dans la collecte de la noix de cajou. Les crédits à court terme se sont contractés de 11,2 milliards alors que ceux à moyen et long terme ont augmenté de 5,8 milliards.

Au Mali, l'encours des crédits à l'économie s'est accru de 225,9 milliards ou 18,3%, pour atteindre 1.458,0 milliards, à la suite de la hausse de 230,2 milliards ou 18,7% des crédits accordés aux entreprises exerçant dans les domaines des hydrocarbures, des transports, de l'agro-industrie et des mines. Les crédits de campagne ont pour leur part diminué de 4,3 milliards. Les crédits à court terme et ceux à moyen et long terme se sont inscrits en hausse respectivement de 145,3 milliards et de 80,6 milliards.

Au Niger, l'encours des crédits à l'économie s'est situé à 573,6 milliards, en hausse de 53,8 milliards ou 10,4% par rapport à leur niveau de décembre 2013. Cette évolution résulte de l'augmentation de 54,7 milliards des avances de trésorerie octroyées essentiellement à des sociétés pétrolières, des télécommunications, de l'énergie, des transports et des services. Les crédits à court et ceux à moyen et long terme se sont inscrits en hausse respectivement de 43,7 milliards ou 17,1% et de 10,1 milliards ou 3,8%.

Au Sénégal, les crédits à l'économie ont augmenté de 6,4% en douze mois pour s'établir à 2.567,7 milliards à fin décembre 2014. Cette hausse est liée à l'accroissement des crédits ordinaires qui ont progressé de 162,3 milliards, tandis que les crédits de campagne ont diminué de 8,8 milliards. L'évolution des crédits ordinaires s'explique principalement par l'accroissement des mises en place de concours bancaires au profit des opérateurs du secteur privé exerçant dans les secteurs des hydrocarbures, de l'agro-industrie, des industries manufacturières, du commerce général et des services. L'accroissement des crédits est porté par l'augmentation de 32,4 milliards des crédits à court terme et de 121,1 milliards de ceux à moyen et long terme.

Au Togo, l'encours des crédits à l'économie a progressé de 72,0 milliards pour ressortir à 762,6 milliards à fin décembre 2014. Cette évolution est liée essentiellement à la hausse de 74,3 milliards ou 10,8% des crédits ordinaires, atténuée par la baisse de 2,4

milliards ou 97,9% des crédits de campagne. Les crédits à court terme et ceux à moyen et long terme ont progressé respectivement de 7,2 milliards et 64,8 milliards, en liaison essentiellement avec la hausse des crédits ordinaires accordés à des sociétés opérant dans le secteur de la distribution de produits pétroliers, du transport, du commerce et de l'industrie chimique liée aux phosphates.

2.3.2.3 - Evolution des crédits recensés à la Centrale des risques

Au titre de la centralisation des risques bancaires, l'encours global des utilisations de crédits recensés à la Centrale des risques s'est établi à 8.957,2 milliards à fin décembre 2014 contre 7.422,9 milliards au 31 décembre 2013, soit une hausse de 20,7%. Sur la période, les crédits à court terme ont augmenté de 17,2% et les crédits à moyen et long terme de 28,7%.

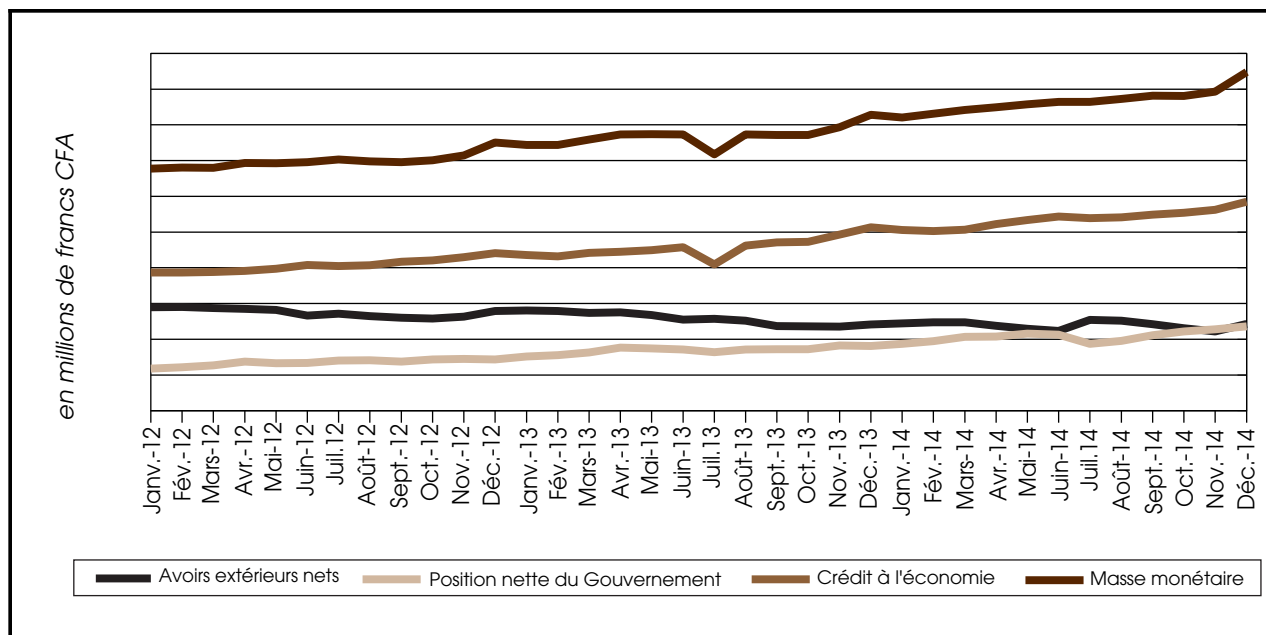
L'accroissement de l'encours global des crédits recensés en 2014 à la Centrale des risques, provient notamment de la hausse des concours consentis aux branches « Industries manufacturières » (+320,8 milliards), « Services fournis à la collectivité, services sociaux et personnels » (+318,3 milliards) et « Commerce gros et détail, restaurants et hôtels » (+242,8 milliards) ainsi qu'à la branche « Bâtiments et travaux publics » (+223,4 milliards).

2.3.3 - Masse monétaire et base monétaire

En liaison avec l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire s'est consolidée de 2.390,2 milliards ou 14,4%, pour ressortir à 18.958,3 milliards à fin décembre 2014. Ce renforcement de la liquidité globale est attribuable au raffermissement des dépôts en banque de 1.919,0 milliards ou 15,7% ainsi qu'à l'augmentation de la circulation fiduciaire de 431,5 milliards ou 10,2%.

Comparativement à son niveau de fin décembre 2013, la base monétaire s'est accrue de 12,5%, en se situant à 7.104,9 milliards au 31 décembre 2014, en raison

Graphique 7 : UMOA - situation monétaire intégrée



Source : BCEAO.

essentiellement de la hausse de 837,9 milliards ou 48,6% des concours de la Banque Centrale aux établissements de crédit.

2.3.4 - Epargne privée collectée par les banques et les caisses d'épargne

L'épargne mobilisée par le système bancaire au sein des pays de l'Union est éva-

luée à 6.139,1 milliards au 31 décembre 2014, en hausse de 951,2 milliards ou 18,3% par rapport au niveau enregistré une année plus tôt. Cette évolution est attribuable aux dépôts à terme et aux comptes à régimes spéciaux qui ont respectivement augmenté de 600,8 milliards ou 22,1% et 350,4 milliards ou 14,7%.

III – EVOLUTION DU SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER ET ACTIONS EN MATIERE DE STABILITE ET D'INCLUSION FINANCIERES

3.1 – SITUATION DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE

Au cours de l'année 2014, le **réseau bancaire** de l'Union s'est consolidé de quatre (4) unités par rapport à l'année précédente. Ainsi, le nombre d'établissements de crédit agréés est passé de 127 unités en 2013 à 131 à fin décembre 2014.

Au titre des activités, entre décembre 2013 et décembre 2014, l'évolution du système bancaire de l'Union a été caractérisée par une croissance des ressources et des emplois de 15,4% et de 19,7% respectivement. Les ressources des établissements de crédit se sont établies à 19.008,2 milliards à fin décembre 2014 contre 16.473,5 milliards à fin décembre 2013, enregistrant ainsi une hausse de 2.534,7 milliards. Cette évolution résulte d'une augmentation de 2.231,0 milliards (+16,2%) des dépôts et emprunts, de 198,1 milliards (+19,3%) de diverses ressources et de 105,5 milliards (+6,2%) des fonds propres nets.

Les emplois ont progressé de 3.268,8 milliards au cours de la période, pour ressortir à 19.888,8 milliards à fin décembre 2014, en relation avec la hausse des crédits à la clientèle de 1.767,1 milliards (+15,7%) et des autres emplois de 1.501,7 milliards (+27,8%).

Les crédits à court terme ont progressé de 805,8 milliards (+13,7%), et les crédits à moyen et long termes de 877,2 milliards (+30,7%). De même, les crédits en souffrance se sont accrus de 53,1 milliards (+7,1%) et les opérations de crédit-bail et assimilés de 31,0 milliards (31,5%).

S'agissant des autres emplois, les titres de placement et les immobilisations financières se sont accrus respectivement de 1.227,5 milliards (+36,0%) et de 64,5 milliards (+10,4%) pour s'établir respectivement à 4.640,9 milliards et 687,2 milliards.

Le taux brut de dégradation du portefeuille des banques et établissements financiers de

l'Union a connu une amélioration de 0,4 point de pourcentage en glissement annuel, pour ressortir à 15,0% à fin décembre 2014. Le taux net s'est également inscrit en baisse de 0,5 point de pourcentage, pour s'établir à 6,2%, traduisant un repli des efforts de provisionnement.

La trésorerie des banques et établissements financiers est déficitaire de 880,7 milliards à fin décembre 2014, en dégradation de 734,2 milliards par rapport à l'année précédente, en liaison avec un accroissement plus accentué des emplois par rapport aux ressources. Cette situation a induit au cours de la période sous revue, un recours plus important des établissements de crédit aux concours monétaires de l'Institut d'émission.

Au plan prudentiel, sur la base des données disponibles, au 30 septembre 2014, les fonds propres effectifs cumulés de l'ensemble du système bancaire de l'UMOA ressortent à 1.154,4 milliards. Les risques pondérés s'établissent à 12.115,1 milliards. Il en ressort un ratio moyen « fonds propres sur risques » de 9,53%, en baisse de 0,89 point de pourcentage par rapport à fin décembre 2013, pour une norme minimale fixée à 8,0%. Environ 73% des établissements de crédit respectent ce ratio.

Par ailleurs, au 30 septembre 2014, 68% des banques et établissements financiers à caractère bancaire respectaient la norme de liquidité, contre 64% à fin décembre 2013. Dix-huit (18) établissements de crédit, soit 17% de l'effectif global, étaient sous surveillance rapprochée au 30 septembre 2014. Parmi ceux-ci, trois (3) établissements faisaient l'objet d'une mesure d'administration provisoire, en raison de leur situation financière déséquilibrée et des insuffisances dans leur gestion et leur fonctionnement.

Au total, sur le plan prudentiel, la situation du système bancaire de l'Union au regard de la norme de solvabilité a connu une légère détérioration à fin septembre 2014, en rapport avec une augmentation plus

rapide des risques pondérés que des fonds propres. Toutefois, une amélioration est observée en ce qui concerne la situation par rapport à la plupart des autres normes, notamment celles rattachées aux fonds propres.

Au niveau du **secteur de la microfinance**, les informations disponibles à fin décembre 2014 témoignent du dynamisme de la finance de proximité, avec sept cent dix-huit (718) institutions de microfinance. Le nombre de bénéficiaires des prestations de services des systèmes financiers décentralisés (SFD) est passé de 12,7 millions à fin décembre 2013 à 14,2 millions à fin décembre 2014, soit une hausse de 12,1%.

Au plan de l'intermédiation financière, il est noté une augmentation concomitante des dépôts et des financements mis en place. En effet, les dépôts se sont accrus de 10,8%, pour se situer à 855,7 milliards FCFA. Les encours de crédits ont progressé de 17,2%, pour ressortir à 835,8 milliards FCFA (environ 7,1% des crédits alloués par les banques).

Le taux brut de dégradation du portefeuille des SFD de l'Union, mesuré par le ratio des créances en souffrance sur l'encours des crédits, s'est établi à 6,2% à fin décembre 2014 contre 6,9% un an plus tôt. La proportion des SFD ayant un taux brut de dégradation du portefeuille supérieur à ce seuil demeure élevée, en ressortant à 72,2%, en relation notamment avec les difficultés relevées dans la gestion des crédits mis en place par ces institutions.

3.2 – MARCHES DES CAPITAUX

L'activité a été globalement bien orientée au cours de l'année 2014, sur les marchés des capitaux de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

3.2.1 - Marché monétaire

Le marché monétaire de l'UEMOA est resté dynamique en 2014. Le volume des opérations de refinancement de la BCEAO en faveur des banques s'est accru et le taux d'intérêt moyen pondéré sur le compartiment à une semaine a poursuivi sa détente.

Ainsi, le volume moyen hebdomadaire des transactions, sur le guichet hebdomadaire des appels d'offres s'est élevé à 1.203,3 milliards en 2014 contre 679,5 milliards en 2013. Le taux d'intérêt marginal issu des adjudications hebdomadaires a fluctué entre 2,50% et 2,54%. Lors de la dernière adjudication de l'année 2014, ce taux s'est situé à 2,52%.

Sur le compartiment à un mois, les sollicitations des banques se sont également accrues pour atteindre, en moyenne, 693,2 milliards en 2014 contre 679,0 milliards un an plus tôt. Le taux marginal de ces opérations a fluctué entre 2,52% et 3,00%. Il s'est situé à 2,52% lors de la dernière adjudication mensuelle de l'année 2014.

Sur les guichets permanents de refinancement où le taux est resté inchangé à 3,50% au cours de l'année 2014, les avances de la BCEAO accordées aux banques à leur initiative se sont situées en moyenne à 163,9 milliards sur le guichet de prêt marginal contre 100,1 milliards en 2013. Elles ont atteint 60,1 milliards sur le guichet spécial de refinancement ouvert en 2014.

3.2.2 - Marché interbancaire

L'évolution du marché interbancaire de l'UEMOA a été marquée par le recul du volume des opérations et la hausse du taux d'intérêt moyen pondéré à une semaine.

Le volume moyen hebdomadaire des transactions s'est élevé à 109 milliards FCFA contre 121 milliards FCFA en 2013. Les opérations ont couvert des maturités allant d'un jour à douze mois. Les compartiments à une semaine et deux semaines ont été les plus actifs, représentant respectivement 50% et 25% du volume moyen des transactions.

Le volume moyen des opérations interbancaires reste relativement faible, ne représentant que 5,8% du montant moyen des injections de liquidités de la BCEAO.

S'agissant des taux d'intérêt, ils ont évolué à la hausse en liaison avec la baisse de la part des prêts intra-groupes (37,5% des transac-

tions totales contre 69,4% en 2013) conclus à des taux d'intérêt préférentiels. Ainsi, sur le compartiment principal à une semaine, le taux d'intérêt moyen pondéré est ressorti à 3,35% en 2014 contre 3,23% en 2013.

Toutes les places de l'Union ont participé à l'animation du marché interbancaire. La

place d'Abidjan a été la plus active (39%) en termes d'offres de ressources, suivie de celles de Dakar (19%) et de Cotonou (12%). Les principales places bénéficiaires ont été celles de Dakar (39%), de Ouagadougou (19%) et de Lomé (14%). Les prêts intra-groupes ont représenté 53% des transactions totales.

Tableau 7 : évolution des taux interbancaires en 2014 (moyenne pondérée en pourcentage)

	1 jour	1 semaine	2 semaines	1 mois	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
Janvier	4,63	2,97	5,34	4,85	5,02	5,00		5,00
Février	3,27	3,08	5,18	4,72	5,58	5,32		
Mars	4,26	3,53	5,10	4,99	4,96			
Avril	4,10	3,40	5,01	5,16	5,09			
Mai	3,54	3,61	4,87	5,11	5,95			
Juin	4,24	3,67	5,14	4,99	4,93	5,80		
Juillet	4,32	3,37	5,00	5,11	5,01			7,62
Août	3,49	3,52	4,97	4,90	4,82	5,75		
Septembre	3,46	3,35	4,75	5,23	5,36			
Octobre	4,00	3,43	4,99	5,10	5,12	6,00		
Novembre	3,88	3,17	4,86	5,14	4,85			
Décembre	3,83	3,44	4,87	5,16	5,05		5,00	6,50
Moyenne	3,92	3,38	5,01	5,04	5,15	5,57	5,00	6,37

Source : BCEAO.

Tableau 8 : évolution des prêts interbancaires dans l'UMOA en 2014 (en millions de FCFA)

	Montants moyens		Encours moyen des prêts	Fourchettes des taux (en %)	Durées des prêts
	Total	dont UMOA			
Janvier	118 769	92 020		2,50 à 6,50	1 jour à 12 mois
Février	113 999	96 686	247 569	2,50 à 6,50	1 jour à 6 mois
Mars	98 888	73 313	247 245	2,50 à 6,50	1 jour à 3 mois
Avril	99 363	75 125	269 785	2,50 à 6,50	1 jour à 3 mois
Mai	104 063	81 053	264 110	2,50 à 6,55	1 jour à 3 mois
Juin	92 950	67 875	264 863	2,50 à 6,00	1 jour à 6 mois
Juillet	75 938	59 000	232 450	2,50 à 9,00	1 jour à 12 mois
Août	113 002	88 034	253 305	2,50 à 6,50	1 jour à 6 mois
Septembre	95 823	102 858	260 118	2,50 à 6,50	1 jour à 3 mois
Octobre	119 150	85 170	226 335	2,50 à 6,55	1 jour à 6 mois
Novembre	121 988	89 288	265 425	2,27 à 6,50	1 jour à 3 mois
Décembre	145 069	100 496	307 411	2,26 à 6,55	1 jour à 12 mois
Moyenne	108 250	84 243	256 645		

Source : BCEAO.

3.2.3 - Marché des titres de l'UEMOA

3.2.3.1 - Marché des titres de la dette Publique

Le marché régional de la dette publique est resté l'une des principales sources de financement des Etats au cours de l'année

2014. Les émissions nettes de titres publics se sont situées à 1.324,9 milliards, contre 720,0 milliards en 2013. Au cours de l'année 2014, les émissions brutes se sont élevées à 3.070,5 milliards, dont 1.466,7 milliards de bons du Trésor et 1.603,8 milliards d'obligations³.

Tableau 9 : émissions sur le marché des titres publics (en milliards FCFA)

	2012	2013				Total 2013	2014				Total 2014
		T1	T2	T3	T4		T1	T2	T3	T4	
Bons	1 051,6	359,7	366,4	271,7	413,7	1 411,5	399,0	457,2	304,4	306,0	1 466,7
Obligations	583,2	115,2	24,8	412,1	308,8	860,9	306,0	316,4	305,3	676,1	1 603,8
Par adjudication	329,5	115,2	24,8	226,2	89,5	455,8	306,0	255,4	205,3	282,3	1 049,0
Par syndication	253,7	-	-	185,9	219,3	405,2	-	61,0	100,0	393,8	554,8
Total	1 634,8	474,9	391,2	683,8	722,5	2 272,4	705,0	773,6	609,7	982,1	3 070,5

Source : BCEAO.

3.2.3.1.1 - Emissions par adjudication des bons et obligations

Sur l'ensemble de l'année, quarante-trois (43) émissions de bons du Trésor ont été réalisées pour un montant total de 1.466,7

milliards contre 1.411,5 milliards un an auparavant. Les maturités de 12 et 24 mois ont été les plus sollicitées avec trente (30) émissions d'une valeur globale de 985,4 milliards, soit 67,2% de la valeur totale des bons émis.

Tableau 10 : Taux d'intérêt moyen des bons du Trésor (en pourcentage)

	2013					2014				
	T1	T2	T3	T4	Année 2013	T1	T2	T3	T4	Année 2014
3 mois	4,35	4,05	3,98	-	4,13	3,92	3,91	-	-	3,92
6 mois	5,12	4,81	4,72	4,62	4,79	4,41	4,79	4,48	5,51	4,88
9 mois	-	-	4,17	4,86	4,68	-	4,87	-	-	4,87
12 mois	5,43	5,39	4,72	4,57	5,15	4,90	5,53	5,97	5,56	5,29
24 mois	5,93	5,80	-	5,83	5,84	5,40	5,60	5,74	6,08	5,66
Taux moyen	5,31	5,26	4,59	5,14	5,11	4,78	5,20	5,24	5,51	5,16

Source : BCEAO.

Au cours de l'année 2014, les taux sur le compartiment des bons du Trésor ont été globalement orientés à la hausse. Le taux d'intérêt moyen pondéré est ressorti à 5,16% au cours de la période sous revue contre 5,11% un an auparavant. Les accroissements les plus significatifs sont

enregistrés au niveau de l'échéance de 9 mois (+19 points de base). Les échéances à 3 mois et 24 mois, avec des baisses res-

3. Cette somme inclut le montant de 100 milliards d'obligations islamiques « Sukuk » émis par le Trésor du Sénégal.

pectives de 21 points de base et 18 points de base, ont exercé un effet modérateur.

En 2014, les émissions, par adjudication, sur le compartiment des obligations du Trésor sont ressorties à 1.049,0 milliards, en augmentation de 593,2 milliards par rapport à l'année 2013. La préférence des Etats s'est portée sur les maturités de 5 et 7 ans sur lesquelles des montants respectifs de 504,1 milliards et 327,7 milliards ont été mobilisés, représentant au total 79,3% du volume total des émissions d'obligations par adjudication. Sur la maturité de 5 ans, le taux de rendement est ressorti en moyenne à 6,96% contre 6,97% un an plus tôt. Le taux de rendement moyen est passé de 6,95% à 6,99% entre 2013 et 2014 sur la maturité de 7 ans.

3.2.3.1.2 - Emissions par syndication sur le marché financier régional

Les émissions, par syndication, sur le compartiment des obligations du Trésor se sont

élevées à 554,8 milliards en 2014, en hausse de 149,6 milliards par rapport à 2013. La préférence des Etats s'est portée sur la maturité de 7 ans sur laquelle un montant de 293,9 milliards a été mobilisé, soit 53,0% du volume total des émissions d'obligations par syndication.

Ces émissions par syndication ont été effectuées par la Côte d'Ivoire (335,8 milliards) et le Sénégal (219,0 milliards, dont 100,0 milliards au titre des obligations islamiques « Sukuk »).

3.2.3.1.3 - Encours des titres publics sur le marché régional

L'encours global des titres publics est ressorti à 5.068,8 milliards ou 10,5% du PIB à fin décembre 2014 contre 3.743,9 milliards ou 8,4% du PIB un an plus tôt. La structure de cet encours reste dominée par les obligations qui représentent 69,5% du total.

Tableau 11 : encours des titres publics au 31 décembre 2014^(*) (en milliards FCFA)

	Bons	Obligations	Total	Part relative par pays (%)
Bénin	312,7	154,6	467,3	9,2
Burkina	104,1	296,1	400,2	7,9
Côte d'Ivoire	380,0	1 853,3	2 233,3	44,1
Guinée-Bissau	25,0	0,0	25,0	0,5
Mali	336,0	69,7	405,7	8,0
Niger	75,8	124,9	200,7	4,0
Sénégal	181,3	746,0	927,3	18,3
Togo	130,6	278,6	409,2	8,1
UEMOA	1 545,5	3 523,3	5 068,8	100,0

(*) : Ces chiffres concernent uniquement les émissions sur le marché financier régional.

Source : BCEAO.

La hausse de plus de 1.000 milliards, d'une année à l'autre, de l'encours des titres publics serait imputable à la forte sollicitation du compartiment long du marché régional

par les Etats membres de l'Union, en vue de financer leurs projets d'investissements, notamment ceux relatifs à la réalisation des infrastructures.

Tableau 12 : évolution de l'encours des titres publics (en milliards FCFA)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Encours	1 255,7	1 946,9	2 601,7	3 023,9	3 743,9	5 068,8
(en % du PIB)	3,8	5,6	7,1	7,5	8,4	10,5
Part relative (en %)						
- bons	38,3	51,8	36,7	39,0	36,3	30,5
- obligations	61,7	48,2	63,3	61,0	63,7	69,5

Source : BCEAO.

3.2.3.2 - Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM)

Les deux indices de référence, à savoir le BRVM₁₀ et le BRVM composite, se sont respectivement accrus de 21,19 points et 26,06 points par rapport à leurs niveaux de décembre 2013, ressortant à 267,53 points et 258,08 points à fin décembre 2014.

La capitalisation boursière totale a connu une progression de 11,22% en 2014, en s'établissant à 7.458,7 milliards à fin décembre. Cette évolution provient de la hausse de 12,18% de la capitalisation du marché des actions, qui s'est établie à 5.633,5 milliards à fin décembre 2014, et de 1,18% de celle des obligations qui est ressortie à 1.139,0 milliards. Sur ce dernier compartiment, six (6) nouvelles lignes ont été introduites pour un montant total de 167,83 milliards.

Le volume des transactions s'est situé dans la tendance haussière. En effet, à fin décembre 2014, 11.131.227 titres ont été échangés contre 6.401.921 titres à la fin 2013, soit une augmentation de 73,87%. L'impulsion des transactions est en partie expliquée par l'introduction à la côte de la BRVM de BOA Sénégal et de Total Sénégal.

3.3 – ACTIONS EN MATIERE DE STABILITE FINANCIERE

La Banque Centrale a poursuivi la mise en œuvre des chantiers qu'elle a initiés, dans le cadre du renforcement de la stabilité

financière, ainsi que de la sécurisation et de la promotion des systèmes et moyens de paiement. Les actions réalisées en 2014 ont visé essentiellement :

- la préservation de la stabilité financière de l'Union ;
- l'amélioration de la réglementation du marché de la dette publique ;
- le renforcement de la supervision bancaire et financière ;
- la promotion de Bureaux d'Information sur le Crédit.

3.3.1. Préservation de la stabilité financière de l'Union

Les principales actions menées au cours de l'année 2014 ont porté sur la finalisation du cadre juridique relatif au Fonds de Garantie des Dépôts dans l'UMOA (FGD-UMOA), à la suite de la création dudit Fonds. Le FGD-UMOA est constitué de deux guichets, l'un pour les établissements de crédit, l'autre pour les SFD. Le démarrage effectif de ses activités est prévu pour 2015, après la mise en place de ses organes de gouvernance.

Il convient également de mentionner l'adoption, par le Conseil des Ministres de l'UMOA, de la Décision n° CM/UMOA/016/2014 du 24 septembre 2014, fixant les conditions de rémunération des produits

d'épargne réglementés dans l'Union, qui doit entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2015.

Par ailleurs, les travaux d'implémentation des dispositions de Bâle II et Bâle III, entamés en 2013, se sont poursuivis en 2014, avec l'assistance technique du Fonds Monétaire International (FMI). Dans ce cadre, AFRITAC Ouest, le Centre régional d'assistance technique du FMI, a effectué quatre missions de travail au Siège de la Banque Centrale et une mission au Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA, dans le but d'élaborer des outils en vue de la réalisation de l'étude de l'impact de la mise en œuvre des nouveaux Accords de Bâle sur l'industrie bancaire de la Zone. Les travaux ont également concerné l'évaluation du niveau de préparation des établissements de crédit à la mise en œuvre des normes prudentielles internationales.

Les réflexions sont aussi en cours au sein de la BCEAO sur le renforcement du cadre de supervision des groupes bancaires. A cet égard, le rapport du Groupe de travail institué à cet effet a proposé les axes pour l'adoption d'un dispositif de supervision sur base consolidée dans l'UMOA.

Le projet de révision du Plan Comptable Bancaire (PCB) vise sa mise à jour au regard des évolutions des activités des établissements de crédit, ainsi que l'intégration des normes comptables internationales au référentiel comptable applicable aux banques et établissements financiers à caractère bancaire opérant dans l'UMOA. La poursuite des travaux relatifs à ce chantier devrait porter principalement en 2015, sur la définition d'une stratégie de migration des établissements de crédit de l'Union vers les normes IFRS en matière de production de l'information financière.

En matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, il a été procédé à la relecture des textes y afférents en vigueur dans les Etats membres de l'UEMOA, à la suite de la révision en 2012 des recommandations du Groupe d'Action Financière (GAFI),

afin de les mettre en conformité avec les nouveaux standards internationaux. Les travaux ont permis d'élaborer les avant-projets de Directives et lois uniformes devant se substituer aux textes en vigueur. Ces avant-projets de textes communautaires ont fait l'objet de validation lors d'un atelier régional, tenu les 10 et 11 septembre 2014 au Siège de la BCEAO à Dakar, auquel ont participé tous les acteurs concernés.

Il est envisagé de soumettre les deux projets de textes au Conseil des Ministres de l'Union, pour adoption, avant le démarrage des évaluations mutuelles prévues en 2016 par le Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA).

3.3.2 - Amélioration de la réglementation du marché de la dette publique

Il a été procédé essentiellement à l'adoption des textes légaux liés à la mise en place de l'Agence UMOA-Titres, la rénovation des textes régissant les opérations de pension livrée et à la révision du cadre réglementaire sur les conditions de banque et le traitement des comptes dormants dans les livres des organismes financiers.

Au titre des travaux liés à la mise en place de l'Agence UMOA-Titres, un nouveau règlement intitulé « Règlement n°06/2013/CM/UEMOA sur les bons et obligations du Trésor émis par voie d'adjudication ou de syndication avec le concours de l'Agence UMOA-Titres » a été adopté par le Conseil des Ministres le 28 juin 2013. La nouvelle réglementation tient compte du rôle dévolu à cette Agence régionale d'appui à l'émission et à la gestion des titres de la dette publique. Les autres modifications de fond apportées par le texte concernent la coordination des interventions des Etats et le renforcement de la sécurité du marché par l'insertion de dispositions relatives à la prévention des défauts de paiement. A cet égard, le Gouverneur de la BCEAO a signé et fait diffuser auprès des établissements

de crédit et des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI), l'Instruction n° 02-09-2013 du 6 septembre 2013 relative aux règles générales applicables aux Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT) dans les Etats membres de l'UEMOA. Un code de bonne conduite à l'intention des SVT, fixant les règles déontologiques de la profession, est annexé à ladite Instruction. Les textes d'application du Règlement R06/2013/CM/UEMOA sur les bons et obligations du Trésor émis par voie d'adjudication ou de syndication avec le concours de l'Agence UMOA-Titres sont en cours d'élaboration et devraient être achevés en 2015.

Dans le cadre des actions visant l'approfondissement du marché financier de l'Union, les textes réglementaires régissant les opérations de pension livrée ont été rénovés, afin d'améliorer les conditions de financement des économies des Etats membres. En effet, à l'initiative de la Banque Centrale, le Conseil des Ministres de l'Union a adopté, lors de sa session du 28 juin 2013, le Règlement n° 07/2013/CM/UEMOA relatif aux opérations de pension livrée dans l'UEMOA. Ce texte a été complété par l'Instruction du Gouverneur n° 03-09-2013 du 6 septembre 2013 portant modèle-type de convention-cadre relative aux opérations de pension livrée.

Des aménagements ont été aussi apportés au cadre réglementaire régissant les conditions de banque, en vue de réduire le coût du crédit. Ainsi, le taux de l'usure a été ramené par le Conseil des Ministres, lors de sa session du 28 juin 2013, de 18% à 15% pour les banques et de 27% à 24% pour les établissements financiers à caractère bancaire, les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) ainsi que les autres agents économiques. Il importe également de mentionner l'entrée en vigueur, à partir du 1^{er} avril 2014, de l'Instruction n° 003-03-2014 du 4 mars 2014 fixant les modalités d'application des sanctions pécuniaires prononcées par la Commission Bancaire de l'UEMOA.

Au titre de la mise en œuvre de la loi uniforme relative au traitement des comptes

dormants dans les livres des organismes financiers des Etats membres de l'UEMOA, adoptée par le Conseil des Ministres de l'Union lors de sa session du 28 septembre 2012, trois instructions d'application de ladite loi ont été signées le 30 juin 2014 par le Gouverneur de la BCEAO. Elles précisent les conditions et modalités de recherche des titulaires de comptes inactifs par les organismes financiers, la procédure de transfert à la BCEAO des avoirs dormants dans les livres des organismes financiers ainsi que les modalités de traitement des demandes de réclamation des avoirs dormants conservés par la Banque Centrale.

3.3.3 - Renforcement de la supervision bancaire et financière

Les actions menées sont relatives au projet visant le renforcement de la stabilité financière dans l'UEMOA. A cet égard, un groupe de travail mis en place au sein de la Banque Centrale a été chargé de réaliser des études et de formuler des propositions d'amélioration du dispositif de résolution des crises bancaires au sein de l'Union, au regard des meilleures pratiques édictées au plan international. Le Groupe devrait rendre son rapport à la fin du mois de décembre 2014.

En outre, dans la perspective d'un suivi plus adapté des risques de nature systémique, des travaux sont également en cours pour définir les critères d'identification des établissements de crédit dont la défaillance pourrait avoir un impact négatif significatif sur le système financier et l'économie des Etats membres de l'UEMOA, en raison notamment de leur taille et de l'envergure de leurs activités financières et de paiement.

Par ailleurs, dans le cadre de l'évaluation de la résilience du système bancaire de l'UEMOA, la BCEAO a procédé en juin 2013 à des tests de résistance (stress tests) portant sur l'ensemble du système bancaire de l'UEMOA. Cet exercice a révélé que le système bancaire de l'Union est globalement résilient, notamment aux risques de crédit

et de liquidité. Un nouveau test est en cours de réalisation. En outre, les travaux relatifs à la détermination des indicateurs de surveillance macroprudentielle se poursuivent en vue de la mise en place d'outils permettant le suivi des risques de nature systémique au sein de l'Union. Dans le même registre, des réflexions ont été entamées pour définir les critères d'identification des établissements bancaires d'importance systémique, dont la défaillance pourrait avoir un impact négatif significatif sur le système financier et l'économie des Etats membres de l'UMOA.

Par ailleurs, la Banque Centrale a engagé des actions en vue de l'amélioration du dispositif de résolution des crises bancaires au sein de l'Union, au regard des meilleures pratiques édictées au plan international. Le rapport du groupe de travail mis en place à cet effet a été soumis aux Autorités de la Banque en décembre 2014.

Enfin, les Autorités de supervision du système financier membres du Comité de Stabilité Financière dans l'UMOA (CSF-UMOA), en l'occurrence la Commission Bancaire de l'UMOA, le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers, la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances et la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale ont tenu leur septième session ordinaire le 4 décembre 2014 au Siège de la BCEAO. Au cours de cette rencontre, il a été procédé à la signature d'une Charte de coopération dont l'objectif est l'amélioration des échanges d'informations entre superviseurs, en vue d'un renforcement de la surveillance macroprudentielle dans l'Union.

3.3.4 - Promotion de Bureaux d'Information sur le Crédit (BIC)

Dans le but de réduire l'asymétrie d'information sur la solvabilité des emprunteurs et partant, favoriser l'accroissement du volume de crédit distribué, la BCEAO a initié un projet pour promouvoir les Bureaux d'Information sur le Crédit (BIC) au sein de l'UMOA.

Depuis son lancement au début de l'année 2013, le projet de promotion des BIC dans l'Union a enregistré des avancées au plan institutionnel et organisationnel. En effet, le Conseil des Ministres de l'Union, après avoir fixé à 500 millions FCFA le montant du capital social minimum des BIC, lors de sa session du 26 septembre 2013, a approuvé, lors de sa réunion du 28 juin 2013, le projet de loi uniforme portant réglementation des BIC, en recommandant aux Etats membres de l'insérer dans leur ordre juridique interne au plus tard le 31 décembre 2013.

Sur la base des informations disponibles à ce jour, les Assemblées Nationales du Sénégal et de la Côte d'Ivoire ont adopté la loi portant réglementation des BIC. Au Bénin et au Togo, cette loi a été examinée par le Conseil des Ministres.

Au cours de l'année 2014, le processus de sélection d'une ou plusieurs sociétés à agréer en qualité de BIC à vocation régionale dans l'UMOA a été lancé. L'appel à manifestation d'intérêt y relatif a été publié le 29 avril 2014. Dans l'intervalle, des visites de sites des meilleurs candidats ont été organisées en septembre 2014, afin d'évaluer sur le terrain la conformité des informations fournies dans les propositions techniques et financières des soumissionnaires ainsi que leur capacité à satisfaire les conditions du cahier des charges.

Parallèlement, des séances de sensibilisation des acteurs concernés ont été organisées dans les pays membres de l'Union et une plate-forme d'échange d'informations entre les établissements assujettis, la BCEAO et le BIC a été développée.

L'agrément du BIC devrait être délivré dès le début de l'année 2015, dans la perspective d'un démarrage de ses activités en juin 2015.

3.4 - ACTIONS EN FAVEUR DE L'INCLUSION FINANCIERE

Pour assurer un meilleur développement de l'inclusion financière dans l'Union, la BCEAO a entrepris deux principaux chantiers : la

mise en place d'une stratégie régionale pour l'inclusion financière dans l'UMOA et la création d'une Centrale des risques des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD).

Au titre de la mise en place d'une stratégie régionale pour l'inclusion financière dans l'UMOA, l'Institut d'émission a procédé à la signature d'un accord cadre de partenariat avec United Nations Capital Development Fund (UNCDF), dont l'expérience est avérée en matière d'appui au développement de services financiers inclusifs. Cette stratégie vise à fédérer l'ensemble des chantiers menés au cours de ces dernières années par l'Institut d'émission (modernisation des systèmes et moyens de paiement, adoption de programmes d'appui au secteur de la finance décentralisée, plan d'actions pour la promotion de la bancarisation et l'accès aux services financiers) et à assurer leur synergie avec les initiatives en cours au niveau des Etats membres de l'UMOA.

Dans ce cadre, la Banque Centrale a organisé un atelier de réflexion sur l'inclusion financière, du 14 au 16 avril 2014, à Dakar. Cette rencontre avait pour but de procéder à un état des lieux de la situation actuelle de l'inclusion financière dans l'Union, d'identifier les axes prioritaires pour la définition de la stratégie régionale, de sensibiliser les acteurs sur la méthodologie ainsi que le chronogramme de réalisation et de faire des propositions pour la mise en place d'un cadre de référence. La production du rapport provisoire définissant la vision de l'inclusion financière est en cours d'élaboration. Pour 2015, la Banque Centrale mettra l'accent sur la validation du document-cadre de politique et de stratégie régionales d'inclusion financière et sa soumission au Conseil des Ministres de l'UMOA. Après son adoption, elle organisera une table ronde des bailleurs de fonds, à l'effet de mobiliser des ressources pour son financement. Cette problématique de l'inclusion financière sera également enrichie dans le cadre des travaux du Groupe

de travail des Banques Centrales des pays francophones dont le Secrétariat est assuré par la Banque de France.

Concernant le projet de Centrale des risques des SFD, il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des activités de l'Axe n° 1 du Projet AFR/017 « Promotion de secteurs financiers inclusifs dans la Zone UEMOA ». Il vise essentiellement à :

- réduire l'asymétrie d'information avec la clientèle, en favorisant de meilleures décisions en matière de crédit ;
- contrôler plus efficacement le portefeuille des prêts ;
- adopter une tarification adaptée au profil des risques réels des clients ;
- prévenir les fraudes ;
- permettre de disposer de la répartition sectorielle des risques et d'éviter une concentration excessive des financements sur certains secteurs ;
- mettre à la disposition des autorités chargées de la surveillance, des outils d'analyse du risque, élaborés à partir d'informations collectées par la Centrale des Risques des SFD.

Le projet de mise en place d'une Centrale des Risques des SFD est entré dans sa phase active avec le recrutement, en décembre 2013, d'un Maître d'ouvrage délégué, qui accompagnera la BCEAO dans ce processus prévu pour s'achever en 2015.

Il est à signaler également qu'au titre des initiatives relatives au développement de la finance islamique au sein de l'UEMOA, pour lesquelles, la BCEAO a conclu un protocole d'accord avec la Banque Islamique de Développement, un volet important est consacré à la microfinance islamique.

IV – GESTION DES SIGNES MONETAIRES, DES SYSTEMES ET MOYENS DE PAIEMENT ET DES RESERVES DE CHANGE

4.1 – GESTION DES SIGNES MONETAIRES

4.1.1 - Gestion de l'émission

En dehors de la poursuite des réflexions et des travaux engagés en vue de la mise en place d'une nouvelle organisation de l'entretien du matériel fiduciaire, l'activité de gestion du matériel fiduciaire a porté essentiellement, au cours de l'exercice 2014, sur la lutte contre le faux monnayage et la refonte de la réglementation des activités fiduciaires.

Dans la perspective d'adapter la réglementation en vigueur pour lutter contre le faux monnayage aux évolutions du phénomène et aux nouveaux défis à relever en la matière, la BCEAO a organisé un atelier sur la relecture du projet de loi uniforme relative à la répression du faux monnayage et des autres atteintes aux signes monétaires dans les Etats membres de l'UMOA. Cette rencontre, tenue en juin 2014, a regroupé des spécialistes du droit pénal de l'ensemble des Etats membres de l'Union et a abouti à l'élaboration d'un avant-projet de loi, qui a été soumis à la validation des Etats à travers les Ministères chargés des Finances. Il est envisagé par la suite la saisine des instances de l'Union, en vue de l'adoption de la nouvelle loi relative à la répression du faux monnayage et des autres atteintes aux signes monétaires dans les Etats membres de l'UMOA.

S'agissant de la refonte de la réglementation des activités fiduciaires, un nouveau référentiel des opérations de caisse a été élaboré, à l'issue du séminaire organisé en septembre 2014 sur le sujet. Les aménagements ont porté principalement sur la contexture des textes, en conformité avec les exigences de la norme ISO 9001, et sur la modification de certaines dispositions dans la perspective d'une amélioration du fonctionnement et de la productivité des services de caisse.

4.1.2 - Gestion de la circulation fiduciaire

A fin décembre 2014, la circulation fiduciaire s'est établie à 5.247,7 milliards de FCFA contre 4.775,6 milliards de FCFA un an auparavant, soit une hausse de 9,9%⁴. Les grosses coupures ont constitué 87,6% de la circulation des billets au 31 décembre 2014 contre 89,9% à la même période de l'année 2013.

Les opérations effectuées aux guichets de la Banque Centrale ont été marquées, au cours de l'année 2014, par un excédent des prélèvements de signes monétaires sur les versements reçus. Comparée à 2013, la part des billets dans la circulation fiduciaire est restée quasiment stable à 96,9%.

4.1.2.1 - Prélèvements et versements aux guichets des Agences de la BCEAO

Les prélèvements et les versements effectués aux guichets de la Banque Centrale, au cours de l'année 2014, ont porté sur un total de 4.389,2 millions de billets et pièces de monnaie, contre 4.027,2 millions d'unités au cours l'exercice 2013, soit une hausse de 9,0%.

Les **prélèvements** de billets au cours de la période sous revue se sont élevés à 2.158,5 millions de vignettes (14.259,0 milliards de FCFA), contre 1.956,3 millions de vignettes en 2013 (12.732,9 milliards de FCFA), soit une hausse de 10,3% en volume et de 12,0% en valeur. Les prélèvements les plus importants ont été enregistrés en Côte d'Ivoire (27,9%), au Burkina Faso (16,8%), au Sénégal (13,5%) et au Mali (12,1%). S'agissant des pièces de monnaie, les prélèvements ont accusé une baisse de 43,3 % en 2014, passant de 203,2 millions d'unités à 141,8 millions d'unités d'une année à l'autre. Les sorties de pièces de monnaie se

⁴ Ces données ne tiennent pas compte des encaisses des banques et des Trésors.

sont repliées de 11,5 milliards FCFA en 2013 à 7,4 milliards FCFA en 2014, soit une diminution annuelle de 35,7%.

Les **versements** de billets aux guichets de la Banque Centrale ont porté sur 2.072,7 millions d'unités (13.788,1 milliards FCFA), contre 1.841,7 millions de billets (12.339,5 milliards FCFA) en 2013, soit une hausse de 12,5% en volume et de 11,7% en valeur. Les entrées les plus importantes en valeur ont été observées en Côte d'Ivoire (24,1%), au Burkina Faso (17,5%), au Bénin (16,1%) et au Sénégal (13,2%). Concernant les pièces de monnaie, les versements effectués aux guichets de la Banque Centrale ont baissé de

26,0 millions d'unités en 2013 à 16,1 millions d'unités en 2014, soit un recul en volume de 61,5% essentiellement dû à la diminution des versements de pièces de 500 FCFA aux guichets. En valeur, les versements de pièces de monnaie se sont chiffrés à 6.105,6 millions FCFA en 2014 contre 10.213,0 millions FCFA l'année précédente.

4.1.2.2 - Mouvements de billets aux guichets des Agences de la BCEAO

Les mouvements de billets externes résultant des opérations de tri se sont chiffrés, au cours de l'exercice 2014, à 1.815,9 milliards FCFA contre 2.210,6 milliards FCFA l'exercice précédent, soit une baisse de 17,9%.

Tableau 13 : mouvements de billets aux guichets des Agences de la BCEAO (en milliards FCFA)

	Exercice 2013 (1)			Exercice 2014 (2)			Variation (3)=(2)-(1)		
	Entrées	Sorties	Soldes	Entrées	Sorties	Soldes	Entrées	Sorties	Soldes
Bénin	741,3	183,0	558,4	372,7	290,9	81,8	-368,6	107,9	-476,5
Burkina Faso	330,4	360,7	-30,3	163,5	342,6	-179,1	-166,9	-18,1	-148,8
Côte d'Ivoire	158,3	704,4	-546,2	172,6	542,7	-370,1	14,3	-161,8	176,0
Guinée-Bissau	23,0	32,4	-9,4	26,3	30,6	-4,3	3,3	-1,8	5,1
Mali	399,5	241,3	158,3	239,9	196,6	43,3	-159,6	-44,6	-115,0
Niger	74,1	207,3	-133,1	115,3	146,7	-31,4	41,1	-60,6	101,7
Sénégal	98,5	180,0	-81,5	107,8	124,6	-16,8	9,3	-55,4	64,7
Togo	385,5	301,6	83,9	617,8	141,1	476,7	232,4	-160,4	392,8
UMOA	2 210,6	2 210,6	0,0	1 815,9	1 815,9	0,0	-394,7	-394,7	0,0

Source : BCEAO.

Les billets déplacés sont constitués principalement de ceux émis par les Agences de la Côte d'Ivoire (29,9%), du Burkina Faso (18,9%), du Bénin (16,0%) et du Mali (10,8%).

Les Agences du Togo, du Bénin, du Mali, de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso ont enregistré à leurs guichets les montants les plus importants de billets externes, avec des parts respectives de 34,0%, 20,5%, 13,2%, 9,5% et 9,0%.

4.2 - SYSTEMES ET MOYENS DE PAIEMENT

Au 31 décembre 2014, le bilan du fonctionnement des systèmes de paiement de l'UEMOA, à savoir le Système de Transfert Automatisé et de Règlement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA) et le Système Interbancaire de Compensation Automatisé dans l'UEMOA (SICA-UEMOA), est ressorti globalement satisfaisant avec une hausse des principaux indicateurs d'activités.

4.2.1 - Fonctionnement des systèmes de paiement

Au niveau de STAR-UEMOA, une hausse des principaux indicateurs d'activités a été relevée. En effet, le nombre total d'opérations réglées a connu une progression en passant de 557.655 pour 188.458 milliards FCFA en 2013 à 629.446 au titre de l'année 2014 pour un montant de 257.863 milliards FCFA, soit une augmentation de 26,92% en valeur.

Cette évolution positive des opérations au cours de la période sous revue, s'explique notamment par l'entrée en production du Système Automatisé de Gestion des Titres et de la Liquidité de l'UMOA (SAGETIL-UMOA) et l'augmentation du volume des interventions de la Banque Centrale sur le marché monétaire.

Au niveau régional, le nombre total d'opérations inter-pays réglées a progressé de 239.577 en 2013 à 263.547 pour l'année 2014. En valeur, ces transactions ont augmenté de 14,45 % en passant de 17.026 milliards FCFA en 2013 à 19.902,9 milliards FCFA en 2014. Le volume d'opérations inter-pays constitue près de 41,9% du volume global reflétant ainsi un développement des échanges financiers entre les différents pays de l'UEMOA.

En matière de gestion du risque, le taux moyen de rejet pour insuffisance de provision est à 0,17 %. Il est inférieur à la norme maximale de 1%. Le nombre de participants s'établit à 109 à fin décembre 2014.

SICA-UEMOA a enregistré une augmentation des opérations en volume et en valeur en 2014. En effet, celles-ci ont enregistré une hausse de 10,28% en volume et 10,21% en valeur. Le nombre total des échanges s'est établi à 11.247.981 opérations pour un montant de 37.225 milliards FCFA.

Cette hausse s'explique notamment par les progressions notées en Côte d'Ivoire, en Guinée-Bissau et au niveau sous-régional. Le nombre des échanges inter-pays a

presque doublé tout en demeurant à un faible niveau par rapport au volume global des opérations.

Au niveau des instruments, il est noté une augmentation en volume de la part relative des virements au détriment des chèques. En 2014, les virements représentent environ 29% des échanges contre près de 70% pour les chèques. En 2013, ces deux instruments représentaient respectivement environ 25% et 73%. Cette tendance est également constatée au niveau de la valeur des échanges.

A fin décembre 2014, le système compte 122 participants parmi lesquels, les banques, les Directions Nationales de la BCEAO et les Trésors Publics du Bénin, du Burkina Faso, du Mali et du Sénégal.

4.2.2 - Sécurisation, promotion et modernisation des systèmes et moyens de paiement

Au titre de la gestion des systèmes de paiement, la BCEAO a procédé au suivi continu du fonctionnement de STAR-UEMOA et de SICA-UEMOA, sur la base des principes fondamentaux édictés par la Banque des Règlements Internationaux.

Par ailleurs, au cours de l'année 2014, SICA-UEMOA a été marqué principalement par le démarrage, le 30 juin, des activités du Fonds de Garantie de règlement des soldes de compensation avec une dotation initiale de 6,9 milliards FCFA et 120 adhérents. A fin décembre, dix-neuf (19) interventions ont été enregistrées pour un montant total de 3.9 milliards FCFA.

Pour rappel, la mise en place du Fonds de Garantie a pour objectif essentiel de couvrir les risques de défaillance financière des participants lors du règlement des soldes de compensation, conformément aux normes internationales en matière de gestion des risques financiers dans les systèmes de paiement.

Une formation à l'intention des participants a également été organisée en octobre 2014, afin de renforcer les capacités des utilisateurs des établissements de crédit participant à STAR-UEMOA et SICA-UEMOA pour leur permettre de réaliser avec plus d'efficacité et de sécurité leurs opérations.

S'agissant de la surveillance des systèmes et moyens de paiement, la Banque Centrale a entamé les réflexions visant à élaborer un cadre rénové de surveillance et de supervision, prenant appui sur les nouvelles exigences arrêtées au plan international.

Concernant la promotion des systèmes et moyens de paiement, la Banque Centrale a mis l'accent sur le développement des services financiers via la téléphonie mobile, notamment la refonte du cadre juridique de la monnaie électronique. L'adaptation de la réglementation est rendue nécessaire par les développements observés sur le marché, eu égard notamment à l'implication croissante des opérateurs de télécommunications et d'autres prestataires dans l'offre de services financiers accessibles au grand public. Dans ce contexte, les principales orientations imprimées à ce texte visent notamment le renforcement de la protection des usagers.

La Banque Centrale a poursuivi la sensibilisation des Trésors Publics Nationaux (TPN) et des Institutions Communautaires de Financement (ICF), afin de leur assurer une participation plus active aux systèmes de paiement de l'UEMOA. Ainsi, à fin 2014, les Trésors Publics du Bénin, du Burkina Faso et du Mali participent à SICA-UEMOA en qualité de participants directs. En Côte

d'Ivoire, la Banque du Trésor est connectée à SICA-UEMOA. Des actions sont en cours pour la participation du Trésor Public de la Côte d'Ivoire à STAR-UEMOA.

4.3 - GESTION DES RÉSERVES DE CHANGE

La gestion des réserves de change a été caractérisée par la poursuite de la politique de diversification des supports d'investissement des avoirs en devises distraits du Compte d'opérations, dans le strict respect des principes et pratiques de prudence communément admis, en particulier les Directives du FMI en la matière.

Le niveau des avoirs en devises de la BCEAO, détenus au Compte d'opérations, s'est maintenu au-dessus du taux conventionnel de centralisation des disponibilités extérieures de l'Union dans ledit compte. Au 31 décembre 2014, le niveau des réserves de change de la BCEAO déposées dans ledit compte ressortait à 54,7% de la trésorerie globale contre 51,7% à fin 2013.

Pour leur part, les avoirs en devises distraits du Compte d'opérations sont détenus sous forme d'actifs obligataires répartis entre un portefeuille d'investissement, des Fonds placés en gestion déléguée auprès d'Institutions Internationales et un Fonds de Liquidité, de placements monétaires et de couverture des risques associés aux opérations effectuées avec le FMI, libellées en Droits de Tirages Spéciaux (DTS).

Au total, la politique de gestion des réserves de change, mise en œuvre par la BCEAO au cours de l'exercice 2014, est restée régie par des impératifs de sécurité, de liquidité et de rendement.

V – CADRE INSTITUTIONNEL, ADMINISTRATION DE LA BCEAO ET COOPERATION INTERNATIONALE

5.1 – ACTIVITES DES ORGANES STATUTAIRES

Au cours de l'exercice 2014, les Organes de l'Union ont tenu leurs assises, conformément aux dispositions du Traité du 20 janvier 2007 constituant l'Union Monétaire Ouest Africaine et des Statuts de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

5.1.1 - Conseil des Ministres

Au cours de l'exercice 2014, la composition du Conseil a connu les changements ci-après :

- **au titre de la République du Bénin**, Monsieur Komi KOUTCHE, Ministre de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation, a été nommé membre du Conseil des Ministres de l'Union, pour compter du 20 août 2014, en remplacement de Monsieur Jonas GBIAN ;

- **au titre du Burkina Faso**, Monsieur Jean Gustave SANON, Ministre de l'Economie et des Finances, a été nommé membre du Conseil des Ministres de l'Union, pour compter du 2 décembre 2014, en remplacement de Monsieur Lucien Marie Noël BEMBAMBA ;

Monsieur Bédializoun Moussa NEBIE, Ministre délégué auprès du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale, chargé de la Coopération Régionale du Burkina Faso, a été nommé membre du Conseil des Ministres de l'Union, pour compter du 2 décembre 2014, en remplacement de Monsieur Thomas PALE.

- **au titre de la République de Guinée-Bissau**, Monsieur Geraldo João MARTINS, Ministre de l'Economie et des Finances, a été nommé membre du Conseil des Ministres de l'Union, pour compter du 27 juillet 2014, en remplacement de Monsieur Gino MENDES ;

Monsieur Degol MENDES, Secrétaire d'Etat chargé du Plan et de l'Intégration Régionale, a été nommé membre du Conseil des Ministres de l'Union, pour compter du 27 juillet 2014, en remplacement de Monsieur Abubacar BALDE.

- **au titre de la République du Mali**, Monsieur Abdel Karim KONATE, Ministre du Commerce, a été nommé membre du Conseil des Ministres de l'Union, pour compter du 21 mai 2014, en remplacement de Monsieur Madani TOURE.

- **au titre de la République du Sénégal**, Monsieur Birima MANGARA, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan, chargé du Budget, a été nommé membre du Conseil des Ministres de l'Union, pour compter du 1^{er} Août 2014, en remplacement de Monsieur Mouhamadou Mactar CISSE.

Au cours de l'année 2014, le Conseil des Ministres, a tenu quatre (4) sessions ordinaires, respectivement le 27 mars à Yamoussoukro en Côte d'Ivoire, le 28 juin au Siège de la BCEAO à Dakar, les 24 et 25 septembre à l'Agence Principale de Lomé et le 22 décembre à l'Agence Principale de Cotonou, sous la présidence de Monsieur Gilles BAILLET, Ministre des Finances de la République du Niger, son Président statutaire.

Au cours de sa session ordinaire du 27 mars 2014, le Conseil s'est félicité des performances de l'Union en matière de croissance économique et d'inflation. Les dernières estimations situent le taux de croissance du Produit Intérieur Brut de l'Union au titre de l'année 2013 à 6,3% après 6,5% en 2012. Ces résultats encourageants obtenus par l'Union en dépit d'un environnement international peu favorable traduisent l'impact positif des politiques mises en œuvre et axées sur la poursuite des investissements publics dans les infrastruc-

tures et les secteurs sociaux de base. Ils portent également l'empreinte d'un retour de la stabilité et de la sécurité dans l'Union, conditions indispensables à l'essor de l'investissement privé.

Afin de maintenir cette dynamique de croissance et permettre à l'Union de réaliser les prévisions de 7,0% de croissance pour 2014, les Ministres ont exhorté les Etats membres à poursuivre les efforts d'accroissement des investissements tout en diversifiant les secteurs bénéficiaires. Ils ont, à cet égard, salué l'appui apporté par l'Agence UMOA-Titres aux Etats dans la mobilisation à moindre coût, d'importantes ressources à long terme sur le marché financier régional en vue de la réalisation des investissements requis.

En ce qui concerne l'inflation, les Ministres ont noté la poursuite de la décélération des prix entamée depuis novembre 2012 avec un taux d'inflation, en glissement annuel, ressorti nul à fin décembre 2013. En moyenne sur l'année 2013, le taux d'inflation s'est établi à 1,5%. Les membres du Conseil ont toutefois souligné la nécessité de poursuivre les efforts engagés en vue de lutter contre la cherté de la vie et pour soulager les couches les plus vulnérables de la population.

Le Conseil a, par ailleurs, marqué son accord pour la participation des Etats membres de l'UEMOA au programme BCEAO/BEAC/BCC de renforcement des capacités des Administrations économiques et financières de leurs Etats membres en gestion macroéconomique et de la dette ainsi qu'en analyse des flux de capitaux privés étrangers. Il a, en outre, approuvé les modalités de son financement.

Le Conseil a également donné des orientations pour le traitement du dossier portant sur le contentieux relatif à la démonétisation des billets de la gamme 1992 soumis à la Cour de Justice de la CEDEAO. Dans ce cadre, il a donné mandat au Président du Conseil des Ministres de l'Union pour entamer les négociations

avec les Instances compétentes de la CEDEAO relativement à l'arrêt rendu par cet organe aux dépens de l'Etat du Niger.

Enfin, le Conseil a pris acte des démarches initiées par la BCEAO en vue d'une rationalisation des conditions de banque dans l'UMOA et encouragé la profession bancaire à poursuivre les efforts entrepris dans le sens d'un allègement du coût du crédit bancaire dans la Zone.

Au cours de sa session ordinaire du 28 juin 2014, le Conseil a noté la bonne tenue de l'activité économique, en dépit des résultats moins satisfaisants que prévu de la campagne agricole 2013/2014. Les dernières estimations situent le taux de croissance du Produit Intérieur Brut de l'Union, en termes réels, à 5,7% en 2013 contre un niveau de 6,7% atteint en 2012. La croissance économique s'établirait à 7,2% en 2014, sous l'effet notamment du dynamisme attendu de la production agricole et des activités manufacturières et minières ainsi que des bâtiments et travaux publics. Le Conseil a, en outre, relevé la poursuite de la décélération de l'inflation dans l'Union, entamée en novembre 2012. En effet, le taux d'inflation est ressorti à -0,3% en mars 2014, après un niveau nul en décembre 2013, en liaison avec la détente des prix des produits alimentaires et des carburants.

Le Conseil a, par ailleurs, approuvé les comptes de la BCEAO au titre de l'exercice 2013 et procédé à l'affectation du résultat financier y afférent. Il a également validé les propositions soumises par la BCEAO relatives aux modalités de désignation des représentants des Etats membres au Conseil d'Administration du Fonds de Garantie des Dépôts dans l'UMOA (FGD-UMOA) et donné son accord de principe pour la mise en œuvre dans l'UMOA, à compter du 1^{er} juillet 2014, de la loi *Foreign Account Tax Compliance Act* (FATCA). A cet égard, il a donné mandat à son Président, pour conduire des négociations avec les Autorités américaines, afin d'aboutir à un projet d'Accord-cadre à soumettre à la signature des Etats membres.

Enfin, constatant les lenteurs de l'insertion dans les ordres juridiques nationaux des textes juridiques transmis par la BCEAO, le Conseil des Ministres a exhorté les Etats membres de l'Union à accélérer le processus de transposition en vue de permettre leur entrée en vigueur.

Au cours de sa session ordinaire des 24 et 25 septembre 2014, les Ministres ont relevé que malgré un contexte international encore fragile, les économies de l'Union enregistreront en 2014, de bonnes performances en matière de croissance économique et d'inflation. Selon les dernières estimations, le Produit Intérieur Brut de l'Union est attendu en hausse à 7,2% en 2014, après 5,7% en 2013, soutenu par le regain de dynamisme attendu de l'ensemble des secteurs d'activité. Sur le plan de l'inflation, la tendance à la décélération des prix, qui a conduit à une inflation négative au premier trimestre 2014, s'est estompée à partir du mois de mai 2014 où le taux d'inflation, en glissement annuel, est ressorti nul comme au mois de juin de la même année. Une remontée des prix des services de transport et de certaines céréales locales explique cette inversion de la tendance à la décélération de l'inflation amorcée au deuxième trimestre 2014.

Les Ministres ont cependant souligné la nécessité d'accroître la vigilance face aux risques sanitaires et ceux liés aux aléas climatiques qui pourraient affecter les efforts de croissance dans l'Union. A cet égard, ils ont exhorté les Etats membres à renforcer les dispositifs de veille sanitaire en vue de contenir les risques de propagation de l'épidémie de fièvre Ebola. Ils les ont également encouragés à poursuivre les efforts d'amélioration du volume et de la qualité des investissements publics nécessaires à l'atteinte des objectifs de croissance.

Le Conseil a, par ailleurs, approuvé les propositions de l'Institut d'émission relatives aux conditions de rémunération des produits d'épargne réglementés. La nouvelle grille proposée vise à assurer une rémunération minimale à la petite épargne tout

en stimulant la mobilisation de l'épargne populaire au profit du financement des économies de l'Union.

Enfin, le Conseil, après avoir pris acte de l'état d'avancement du projet de promotion des Bureaux d'Information sur le Crédit (BIC) dans l'UMOA, initié par la Banque Centrale, a recommandé aux Etats membres concernés d'accélérer les diligences nécessaires à l'adoption de la Loi uniforme portant réglementation des BIC par leurs Parlements nationaux, en vue de permettre le démarrage effectif des activités de ces entités, comme prévu en 2015.

Au cours de sa session ordinaire du 22 décembre 2014, les Ministres se sont félicités des performances économiques appréciables enregistrées par les Etats membres qui situent le taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) de l'Union à 6,8% en 2014, après 5,9% en 2013, en dépit de la fragilité de la reprise à l'échelle internationale. Cette évolution serait soutenue par le regain de dynamisme des secteurs agricole et industriel ainsi que par les performances de la branche des Bâtiments et Travaux publics. Les Ministres ont, dans ce cadre, encouragé les Etats membres à poursuivre les efforts d'investissements publics dans les infrastructures et les secteurs sociaux essentiels à l'atteinte des objectifs de croissance. Sur le plan de l'inflation, les récentes évolutions laissent apparaître un recul du niveau général des prix à la consommation au troisième trimestre 2014. En moyenne, le taux d'inflation s'est établi à -0,3% au troisième trimestre 2014 contre un taux d'inflation nul au trimestre précédent. Cette détente des prix s'explique par la poursuite du repli des prix des produits alimentaires importés ainsi que des céréales et des tubercules produits localement.

Les Ministres ont cependant souligné la nécessité, d'une part, de maintenir les efforts d'amélioration des performances des régies financières afin d'accroître les recettes et, d'autre part, d'approfondir les réformes structurelles en vue d'améliorer la

qualité des investissements publics. Ils ont, par ailleurs, exhorté les Etats membres à mutualiser leurs efforts pour enrayer la propagation de l'épidémie de fièvre hémorragique à virus Ebola et stopper le développement de foyers d'insécurité dans l'Union.

Enfin, le Conseil a pris acte de l'état d'avancement du projet de promotion des Bureaux d'Information sur le Crédit (BIC) dans l'UMOA, initié par la Banque Centrale, et a recommandé aux Etats membres concernés d'accomplir les diligences nécessaires à l'adoption de la Loi uniforme portant réglementation des BIC.

5.1.2 - Comité de Politique Monétaire de la BCEAO

En 2014, le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a tenu quatre (4) réunions ordinaires, sous la présidence de Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la Banque Centrale, son Président statutaire, respectivement les 5 mars, 4 juin, 3 septembre et 3 décembre au Siège de la BCEAO à Dakar.

Au cours de sa session du 5 mars 2014, le Comité a procédé à l'analyse de l'évolution récente de la conjoncture internationale et interne et apprécié les facteurs de risque pouvant peser sur les perspectives à moyen terme, en matière de stabilité des prix et de croissance économique dans l'Union.

Sur le plan international, le Comité a noté les signes d'une reprise graduelle de l'activité économique, notamment dans les principaux pays industrialisés. Cependant, quelques incertitudes continuent de peser sur la croissance mondiale, en raison de la persistance de la fragilité de la situation macroéconomique dans les principaux pays émergents.

Analysant la situation au sein de l'Union, le Comité a noté que les performances macroéconomiques en 2013 ont été globalement plus favorables que prévu. Les dernières estimations situent le taux de progression du Produit Intérieur Brut en

volume à 6,3% en 2013. Pour l'année 2014, le regain de l'activité économique devrait se poursuivre avec un taux de croissance réel projeté à 7,0%. Les membres du Comité ont souligné que la réalisation de ces prévisions de croissance pourrait toutefois se ressentir d'une accentuation de la lenteur de la reprise de la croissance économique mondiale.

Au titre de l'évolution des prix, le Comité a relevé la poursuite de la décélération de l'inflation dans l'Union. Le taux d'inflation, en glissement annuel, est ressorti nul à fin décembre 2013, après 2,8% à fin décembre 2012. Il est estimé par la Banque Centrale à 0,2% à fin janvier 2014. Les facteurs à l'origine de la décélération de l'inflation sont notamment la détente des prix des produits alimentaires ainsi que la décélération des cours mondiaux du pétrole. En moyenne annuelle, l'Union a enregistré un taux d'inflation de 1,6% en 2013 contre 2,4% en 2012.

A moyen terme, les prévisions indiquent des risques inflationnistes globalement modérés. A l'horizon de 24 mois, le taux d'inflation, en glissement annuel, devrait se situer à 2,0%, en phase avec l'objectif de stabilité des prix poursuivi au niveau de l'Union.

En ce qui concerne l'évolution des conditions monétaires, le Comité a noté la poursuite de la détente des taux d'intérêt sur les différents compartiments du marché monétaire, dans le sillage de la baisse des taux directeurs opérée par la BCEAO en septembre 2013. Ainsi, le taux moyen pondéré des appels d'offres d'injection de liquidités à une semaine et celui des transactions sur le compartiment à une semaine du marché interbancaire ont connu des baisses respectives de 21,5 et 17,0 points de base entre le troisième et le quatrième trimestre 2013. Sur le marché des titres publics, les émissions de bons par les Trésors ont été réalisées au taux moyen pondéré de 5,14% au quatrième trimestre 2013, après un niveau de 4,59% au trimestre précédent.

Sur la base de ces analyses, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés les taux directeurs à leurs niveaux en vigueur depuis le 16 septembre 2013. Le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal restent respectivement à 2,50% et 3,50%. Le Comité a, en outre, décidé de laisser inchangé le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union à son niveau de 5% en vigueur depuis le 16 mars 2012.

Par ailleurs, le Comité de Politique Monétaire a recommandé aux Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine de poursuivre la mise en œuvre des réformes structurelles indispensables à la consolidation et à l'élargissement de la base productive des économies de l'Union. Il a, en outre, encouragé les Etats à poursuivre les efforts engagés pour améliorer la qualité des investissements nécessaires à l'accélération d'une croissance économique créatrice d'emplois.

Au cours de sa session du 4 juin 2014, le Comité, procédant à l'analyse de l'évolution récente de la conjoncture internationale et régionale, a apprécié les facteurs de risque pouvant peser sur les perspectives à moyen terme, en matière de stabilité des prix et de croissance économique dans l'Union et pris des décisions de politique monétaire.

Le Comité a noté que la reprise de la croissance économique se poursuit, confortée par le regain de dynamisme de l'activité dans les pays industrialisés. Il a relevé que le ralentissement de l'activité économique dans les principaux pays émergents fait peser des incertitudes sur les perspectives de l'économie mondiale.

Le Comité a ensuite analysé la situation économique interne de l'Union. Les dernières estimations situent le taux de progression du Produit Intérieur Brut de l'Union, en termes réels, à 5,5% en 2013, en baisse de 0,8 point de pourcentage par rapport aux précédentes estimations. Cette révi-

sion des performances économiques est liée notamment aux résultats moins satisfaisants que prévu de la campagne agricole 2013/2014, notamment dans les pays du Sahel. Les perspectives économiques de l'Union situent le taux de croissance pour l'année 2014 à 6,6% grâce à la reprise dans le secteur primaire et son effet d'entraînement sur les autres secteurs.

En ce qui concerne le niveau général des prix à la consommation, le Comité a relevé la poursuite de la tendance à la décélération de l'inflation dans l'Union observée depuis novembre 2012. Le taux d'inflation, en glissement annuel, est ressorti à -0,3% à fin mars 2014, après un niveau nul à fin décembre 2013. Les principaux facteurs à l'origine de la décélération de l'inflation sont la détente des prix des produits alimentaires au premier trimestre 2014 et l'absence de tensions sur les prix des carburants.

Les prévisions à moyen terme indiquent des risques inflationnistes globalement modérés. A l'horizon de 24 mois, le taux d'inflation, en glissement annuel, devrait se situer à 1,3%, en phase avec l'objectif de stabilité des prix poursuivi au niveau de l'Union.

Examinant l'évolution des conditions monétaires, le Comité a noté que le taux moyen pondéré des transactions sur le compartiment à une semaine du marché interbancaire s'est établi à 3,61% à fin mai 2014 contre 3,53% à fin mars 2014. Sur le marché des titres publics, le coût moyen des ressources levées par les Trésors nationaux sur la maturité à trois mois est ressorti à 4,29% à fin mai 2014 contre 4,48% à fin mars 2014.

Sur la base de ces analyses, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés les taux directeurs à leurs niveaux en vigueur depuis le 16 septembre 2013. Le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal restent respectivement à 2,50% et 3,50%. Le Comité a, en outre, décidé de laisser inchangé le

coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union à son niveau de 5% en vigueur depuis le 16 mars 2012.

Enfin, les membres du Comité de Politique Monétaire ont recommandé aux Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine d'accélérer la mise en œuvre des réformes structurelles nécessaires à la réalisation d'une croissance robuste.

Au cours de sa session ordinaire du 4 septembre 2014, le Comité a procédé à l'analyse des facteurs de risque susceptibles de peser sur les perspectives à moyen terme en matière de croissance économique et de stabilité des prix dans l'Union.

En ce qui concerne la situation économique au plan international et sur la base des données disponibles, le Comité a relevé le caractère encore fragile de la reprise économique dans la plupart des pays industrialisés et émergents, à l'exception des Etats-Unis et de la Chine. Prenant en compte ces évolutions, le Fonds Monétaire International a révisé, en juillet 2014, ses prévisions de croissance pour 2014 attendues désormais à 3,4% contre 3,6% précédemment.

Analysant la situation interne de l'Union, le Comité a relevé que l'activité économique a été bien orientée au deuxième trimestre 2014, comme en atteste l'évolution des indicateurs de conjoncture. Dans ces conditions, les prévisions qui situaient le taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) de l'Union, en termes réels, à 6,6% en 2014 ont été maintenues inchangées. Cette performance économique résulterait du regain d'activité attendu de l'ensemble des secteurs.

Au titre de l'évolution du niveau général des prix à la consommation, le Comité a noté, à partir du mois de mai 2014, une stabilisation, après la décélération observée depuis le quatrième trimestre 2012. Sur cette base, le taux d'inflation à fin décembre 2014 est attendu à 0,5%. A

l'horizon de 24 mois, le taux d'inflation est projeté à 2,0%, en glissement annuel, soit un niveau en phase avec l'objectif de stabilité des prix poursuivi par la Banque Centrale.

Examinant l'évolution des conditions monétaires, le Comité a noté une baisse des taux d'intérêt sur le guichet des appels d'offres à une semaine. En revanche, sur le compartiment à une semaine du marché interbancaire ainsi que sur le segment à court terme du marché de la dette publique, une hausse des taux a été enregistrée entre avril et juillet 2014.

Sur la base des analyses qui précèdent, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés les taux directeurs de la BCEAO. Le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidité et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal demeurent respectivement à 2,50% et 3,50%, niveaux en vigueur depuis le 16 septembre 2013. Le Comité a, en outre, décidé de laisser inchangé le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union à 5,0%, niveau en vigueur depuis le 16 mars 2012.

Les membres du Comité de Politique Monétaire ont encouragé les Etats à poursuivre les efforts d'investissements entrepris, tout en veillant à assurer la qualité et l'efficacité de la dépense publique.

Au cours de sa session du 3 décembre 2014, le Comité a procédé à l'analyse de l'évolution récente de la conjoncture internationale et interne à l'UMOA et apprécié les facteurs de risque pouvant peser sur les perspectives à moyen terme en matière de croissance économique et de stabilité des prix dans l'Union.

Au plan international, le Comité a noté la persistance de la fragilité de la reprise économique dans la plupart des pays industrialisés et la poursuite de la dégradation des performances économiques des principaux pays émergents. A cet égard, le Comité a relevé que le Fonds Monétaire

International a révisé ses prévisions de croissance mondiale pour 2014 attendues désormais à 3,3% contre 3,6% initialement.

Analysant la situation interne de l'Union, le Comité a souligné que l'activité économique a été bien orientée au troisième trimestre, ce qui conforte les prévisions des Services de la BCEAO d'une croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) de l'Union en termes réels, estimée à 6,8% en 2014, après 5,9% en 2013. Cette performance économique serait imprimée par le raffermissement de la production agricole et industrielle ainsi que par la bonne tenue de la production de la branche « Bâtiments et Travaux Publics », en liaison avec la hausse des investissements publics.

Le Comité a noté la poursuite de la décélération des prix à la consommation durant le troisième trimestre 2014. En glissement annuel, le taux d'inflation est ressorti à -0,4% à fin septembre 2014, en rapport avec le repli des prix des produits alimentaires importés et ceux des produits locaux, notamment les céréales et les tubercules. Selon les estimations de la BCEAO, le taux d'inflation pour l'année 2014 est attendu en moyenne à -0,2%. A l'horizon de 24 mois, le taux d'inflation, en glissement annuel, est projeté à 1,9%, en phase avec l'objectif de stabilité des prix poursuivi par la Banque Centrale.

En ce qui concerne les conditions monétaires, le Comité a relevé une détente des taux sur le compartiment à une semaine du marché interbancaire où le taux moyen pondéré est passé de 3,58% à 3,43% d'un trimestre à l'autre.

A l'issue de ses analyses, le Comité de Politique Monétaire a décidé de laisser inchangés les taux directeurs de la BCEAO. Le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal demeurent respectivement à 2,50% et 3,50%, niveaux en vigueur depuis le 16 septembre 2013. Le Comité a, en outre, décidé de maintenir inchangé le coefficient des réserves obligatoires appli-

cable aux banques de l'Union à 5,0%, niveau en vigueur depuis le 16 mars 2012.

5.1.3 - Conseil d'Administration de la BCEAO

En 2014, le Conseil d'Administration de la BCEAO a tenu deux (2) sessions ordinaires, respectivement le 25 juin au Siège de la BCEAO à Dakar et le 16 décembre à l'Agence Principale de Cotonou, sous la présidence de Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la Banque Centrale, son Président statutaire.

Au cours de l'exercice sous revue, la composition du Conseil a connu les changements ci-après :

- **au titre de la République de Guinée-Bissau**, Monsieur Wilson Espirito Santo Alves CARDOSO, Directeur Général du Trésor, a été nommé Administrateur de la BCEAO, pour compter du 18 novembre 2014, en remplacement de Monsieur Jorge Anibal PEREIRA.

Au cours de sa session ordinaire du 25 juin 2014, le Conseil a examiné les comptes de la BCEAO au 31 décembre 2013. Il a également pris connaissance des rapports du Commissaire Contrôleur de la Banque Centrale au titre de l'exercice 2013.

Le Conseil a, en outre, été informé des travaux du Comité d'Audit de la BCEAO, qui s'est réuni le 23 juin 2014, dans les locaux du Siège, à l'effet notamment d'analyser les comptes et les états financiers. Sur cette base et au terme de ses travaux, le Conseil d'Administration a arrêté les comptes de la BCEAO au 31 décembre 2013. A cet égard, il a félicité la Banque Centrale pour les résultats obtenus dans un environnement économique et financier difficile. Il a, en conséquence, décidé de les soumettre à la prochaine session ordinaire du Conseil des Ministres de l'Union.

Au cours de sa session ordinaire du 16 décembre 2014, le Conseil a examiné et approuvé le budget de l'Institut d'émission pour l'exercice 2015. Il a, en outre, autorisé

la participation de la BCEAO à l'augmentation du capital de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) à hauteur de 47,2 milliards FCFA. Le Conseil a, par ailleurs, marqué un avis favorable pour la réalisation d'un Centre de Traitement Fiduciaire Pilote (CTFP) en vue de l'amélioration de l'entretien des signes monétaires. Il a également approuvé la mise en œuvre d'un programme d'extension du réseau des Agences de la BCEAO et de réhabilitation des immeubles existants. Enfin, à la suite des travaux du Comité d'Audit de la BCEAO, qui s'est réuni le 15 décembre 2014 à Cotonou, le Conseil a pris acte du plan d'audit triennal 2015-2017 de la BCEAO ainsi que du programme de travail dudit Comité, au titre de l'année 2015.

5.1.4 - Comité d'Audit de la BCEAO

Le Comité d'Audit de la BCEAO a tenu, sous la présidence de Monsieur Taher HASSANE, son Président statutaire, deux (2) réunions ordinaires, respectivement le 23 juin 2014, dans les locaux du Siège de la BCEAO à Dakar et le 15 décembre 2014, dans les locaux de l'Agence Principale de Cotonou.

Le Comité a également tenu une session extraordinaire le 22 septembre 2014, dans les locaux de l'Agence Principale de Lomé.

Au cours de sa session du 23 juin 2014, le Comité a procédé à l'analyse des états financiers de la BCEAO au titre de l'exercice 2013. Il s'est interrogé sur le repli du résultat net de la Banque Centrale en 2013 et a noté que cette situation est liée essentiellement à l'effet conjugué du recul du résultat net d'intérêts et de la hausse des charges d'exploitation générale.

Le Comité s'est en outre, préoccupé de la baisse tendancielle des produits issus du compte d'opérations et de la diminution des avoirs extérieurs bruts. Il s'est interrogé sur l'opportunité de mettre en œuvre une gestion alternative des avoirs extérieurs.

Le Comité a, par ailleurs, relevé la persistance des arriérés de paiement des dettes

de certains Etats de l'Union et du Liberia envers la BCEAO. Il s'est également interrogé sur la hausse des dépenses de personnel sur la période sous revue.

Enfin, le Comité a noté l'appréciation positive du Commissaire Contrôleur sur le système de contrôle interne de la Banque Centrale ainsi que sur son engagement à se mettre en conformité avec les normes internationales en matière d'information financière. Il s'est félicité de l'opinion favorable du Commissaire Contrôleur sur la régularité et la sincérité des comptes de l'exercice 2013.

Au terme de l'examen des états financiers et au vu des explications obtenues, le Comité d'Audit a adressé ses félicitations à la Banque Centrale et au Commissaire Contrôleur pour la qualité des documents présentés.

Au cours de sa session extraordinaire du 22 septembre 2014, le Comité d'Audit a examiné et a émis un avis favorable à l'adoption de la nouvelle Charte d'audit interne. Il s'est, en outre, félicité de la qualité du travail accompli par la Commission de dépouillement des propositions de services pour la sélection d'un cabinet chargé de l'audit conjoint de la comptabilité centralisée de la BCEAO au titre de l'exercice 2014 et a émis un avis favorable sur les offres retenues par la Commission.

Au cours de sa session du 15 décembre 2014, le Comité d'Audit a examiné notamment le projet de plan d'audit triennal 2015-2017 de la BCEAO, le programme de travail du Comité pour l'année 2015 ainsi que l'état de suivi des recommandations du Commissaire Contrôleur au 30 novembre 2014.

Le Comité a félicité la BCEAO pour la qualité des documents présentés. En particulier, il a noté le niveau satisfaisant de 90,8 % de taux de réalisation du plan d'audit 2012-2014 contre 59,5 % pour la période triennale précédente. Il a relevé que ce résultat a été atteint notamment grâce au renforcement exceptionnel de l'effectif qui a permis un rythme soutenu des missions.

Le Comité d'Audit a, par ailleurs, adopté son programme de travail pour l'année 2015 en deux sessions, consacrées principalement à l'examen des états financiers au titre de l'exercice 2014 au mois de mars 2015, et à l'approbation du programme annuel 2016 des contrôles de la Direction de l'Inspection et des Audits, en décembre 2015. Le Comité a salué la décision des Autorités de la Banque relative à la soumission des états financiers pour approbation au Conseil des Ministres du mois de mars.

5.2 - ADMINISTRATION DE LA BCEAO

5.2.1 - Gestion des ressources humaines

5.2.1.1 - Effectif

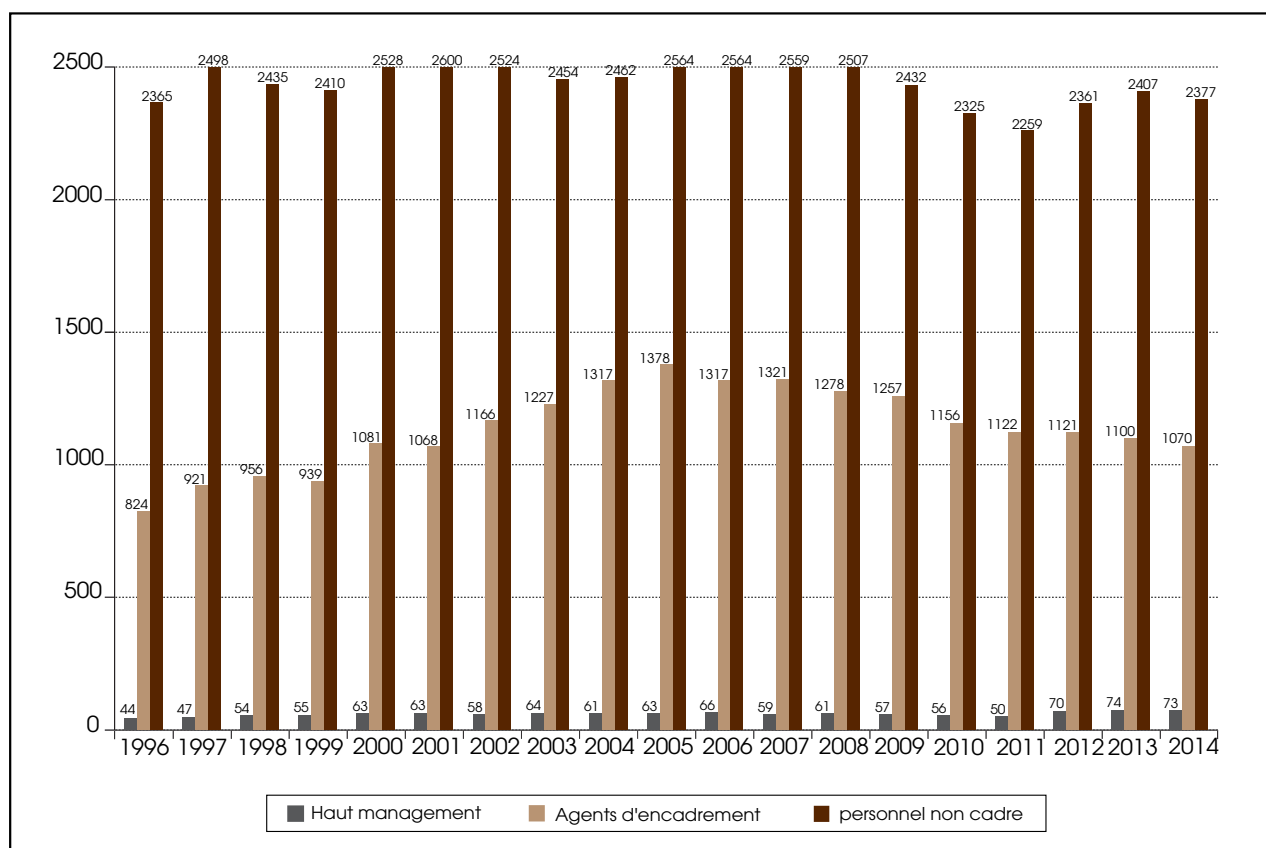
Au 31 décembre 2014, l'effectif global du personnel de la Banque Centrale, tous corps confondus, s'établit à 3.571 agents

contre 3.633 agents à fin décembre 2013. Cet effectif est constitué de 3.520 agents en activité dans les sites de la BCEAO et de 51 agents en position de détachement ou de disponibilité.

L'effectif en activité, réparti entre le Siège, les huit (8) Agences Principales, les douze (12) Agences Auxiliaires, les Représentations et le Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA, est en baisse de 61 personnes, soit une diminution de 1,7% par rapport à son niveau du 31 décembre 2013.

Avec un effectif de 1.143 agents, dont 73 membres du Haut Management et Directeurs, le personnel d'encadrement représente 32,5% du personnel en activité. Cet effectif a connu une baisse de 31 agents depuis le 31 décembre 2013.

Graphique 24 : évolution des effectifs de la BCEAO de 1996 à 2014



Source : BCEAO.

Le Personnel Administratif et Technique représente 67,5% de l'effectif en activité au 31 décembre 2014. L'effectif de ce corps a connu une baisse de 30 personnes par rapport à celui du 31 décembre de l'année précédente.

Par site, l'effectif du personnel en activité au 31 décembre 2014 se répartit comme suit :

- Siège : 686 agents ;
- Directions Nationales (Agences Principales et Auxiliaires) : 2.706 agents ;
- Représentation de la BCEAO auprès des Institutions Européennes de Coopération : 5 agents ;
- Représentation du Gouverneur auprès de la Commission de l'UEMOA : 8 agents ;
- Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA : 115 agents.

Concernant l'effectif total par genre au 31 décembre 2014, le personnel masculin représente 61,30% et se chiffre à 2.189 agents, tandis que pour le personnel féminin, le pourcentage est de 38,70%, soit 1.382 agents.

5.2.1.2 - Formation

Au cours de l'exercice 2014, la mise en œuvre du programme d'activité du COFEB s'est traduite par la réalisation d'actions de formation en faveur, d'une part, du personnel de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et, d'autre part, des agents des administrations économiques et financières, des établissements de crédit de l'UEMOA ainsi que des banques centrales partenaires.

Au titre des activités spécifiques, il convient de souligner le lancement du Programme régional BCEAO/BEAC/BCC de renforcement des capacités, le 27 février 2014 à Dakar. La première activité de formation s'est déroulée à Abidjan, du 8 au 12

décembre 2014, en partenariat avec l'Agence Française de Développement (AFD).

Par ailleurs, des formations de haut niveau, en relation avec l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Paris (HEC-Paris) et l'Agence de Transfert de Technologie Financière (ATTF) du Luxembourg, ont été réalisées à l'intention du management de la BCEAO et des établissements de crédit de l'Union. L'objectif de ces formations est de renforcer les capacités des dirigeants du secteur bancaire, en vue de leur permettre de maîtriser les facteurs clés du management et du leadership dans l'optique d'un pilotage réussi d'une entreprise, tout en prenant en charge les enjeux pratiques y afférents.

Dans le cadre de la formation permanente des agents de la BCEAO, des actions de formation ont été réalisées par le Centre par visioconférence et en présentiel sur des thématiques concernant essentiellement les métiers de la Banque Centrale. De même, au niveau des Directions Nationales, il a été mis en œuvre des séminaires décentralisés portant notamment sur la sécurité des biens et personnes ainsi que sur les langues. Par ailleurs, une partie de la formation du personnel s'est déroulée sous forme de stages et de formations organisés par d'autres institutions ou organismes de formation.

Au total, le Centre a enregistré quatre mille sept cent soixante-deux (4.762) participations, dont mille trois cent quatre-vingt-quatorze (1.394) participantes, représentant 29,27% de l'ensemble. La répartition globale par type de formation se présente comme suit :

- 699 participants pour quarante-sept (47) sessions de formation réalisées en présentiel au Siège ;
- 2.919 participants pour vingt-quatre (24) sessions de formation organisées par visioconférence ;

- 981 participants pour trente-quatre (34) actions de formation décentralisées ;
- 151 participants pour quatre-vingt-neuf (89) stages et séjours d'information organisés auprès des partenaires et organismes de formation extérieurs ;
- 12 participants pour les deux (2) séminaires de haut niveau organisés en relation avec HEC-Paris.

Les actions en faveur des agents des administrations économiques et financières et des établissements de crédit ont concerné la formation diplômante du COFEB, les formations qualifiantes de courte durée ainsi que le programme de renforcement des capacités BCEAO/BEAC/BCC. Les sessions de formation organisées par le Centre, dans ce cadre, ont recueilli la participation de trois cent vingt-quatre (324) agents des établissements de crédit et des administrations publiques de l'Union, dont soixante-treize (73) femmes, soit un taux de représentativité de 22,53%.

Au titre de la formation diplômante, le COFEB a procédé à l'administration des 36^e et 37^e promotions au cours de l'année 2014. La 36^e promotion était composée de trente-cinq (35) auditeurs, dont cinq (5) en provenance de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG), deux (2) de la Banque Centrale de Mauritanie et vingt-huit (28) des administrations économiques et financières des huit (8) Etats membres de l'UEMOA. La 37^e promotion regroupait trente et un (31) auditeurs ressortissants des Etats membres de l'UEMOA, dont vingt et un (21) en provenance des administrations économiques et financières ainsi que d'autres Ministères, trois (3) agents d'établissements de crédit et sept (7) représentants d'autres structures (Direction Générale de la Poste, Cabinets privés et Centres de formation professionnelle).

Au titre des formations qualifiantes de courte durée, les activités se sont déroulées dans un contexte de plus large ouverture marqué par une diversification de

l'offre en faveur des établissements de crédit et un renforcement du partenariat avec des centres de formation et universités de renom. Les bénéficiaires de ce type d'actions de formation se répartissent comme suit :

- 123 participants pour quatre (4) séminaires réalisés en partenariat avec l'Agence de Transfert de Technologie Financière (ATTF) du Luxembourg et co-animés par des experts de cette structure et des agents de la BCEAO ;
- cinquante-six (56) responsables d'établissements de crédit pour deux (2) séminaires de haut niveau organisés en relation avec HEC-Paris ;
- cinquante et un (51) participants pour la formation sur les systèmes et moyens de paiement réalisée en collaboration avec la Direction des Systèmes et Moyens de Paiement et co-animée par un groupe d'agents de la BCEAO et un expert de la Banque Mondiale ;
- vingt-huit (28) participants pour le séminaire sur le thème « Analyse macroéconomique du risque-pays », tenu à Abidjan, du 8 au 12 décembre 2014, dans le cadre du Programme régional BCEAO/BEAC/BCC.

Dans le cadre du renforcement de la coopération et du partenariat extérieur, les activités du COFEB ont porté sur la formalisation des relations avec les centres de formation et universités de renom, ainsi que sur la mise en place d'un nouveau programme régional BCEAO/BEAC/BCC de renforcement des capacités.

Le COFEB a poursuivi les échanges, en vue d'un renforcement de la coopération avec les instituts de formation des autres banques centrales et des institutions financières internationales, notamment l'Institut Bancaire et Financier International (IBFI) de la Banque de France et l'Université Paris-Dauphine. Ce partenariat s'est matérialisé par la signature d'un protocole d'accord avec l'Université Paris-Dauphine et d'un protocole de coopération avec l'IBFI.

Concernant la mise en place du Programme régional BCEAO/BEAC/BCC de renforcement des capacités, elle avait été décidée par les Gouverneurs de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) et de la Banque Centrale des Comores (BCC), au cours de la réunion tenue le 21 août 2013 à Port-Louis. Le lancement de ce programme a eu lieu, à Dakar, le 27 février 2014, lors d'une réunion des Gouverneurs des banques centrales susmentionnées.

Les activités dans le cadre du renforcement de la coopération et du partenariat extérieur ont concerné aussi les relations avec le Centre Africain d'Etudes Supérieures et de Gestion (CESAG). Dans ce cadre, le COFEB a pris part à la préparation et à l'instruction des dossiers des réunions du Conseil d'Administration du CESAG, tenues le 9 avril et le 12 décembre 2014, ainsi qu'aux sessions du Comité Exécutif et du Conseil d'Orientation du programme Master en Banque et Finances de cet Institut qui se sont déroulées, respectivement le 17 avril et le 27 novembre 2014.

5.2.2 - Système d'information et de communication

Au cours de l'année 2014, la Banque a poursuivi les actions visant à renforcer la sécurité et la disponibilité de ses systèmes, principalement avec la mise en service de son site de secours informatique.

Par ailleurs, plusieurs projets ont été lancés en vue de consolider les infrastructures informatiques de l'Institut d'émission, notamment avec le renforcement des dispositifs de sécurisation des réseaux de la Banque, des liaisons de secours des Agences Principales et du système de vidéoconférence.

Au titre des développements informatiques, le fait majeur concerne la mise en service du système de gestion automatisée des titres et de régulation de la liquidité. La Banque a aussi procédé à l'automatisation de ses processus de gestion des affaires

juridiques, des prêts et des avances au personnel, et a entamé la refonte de son Système d'Information Bancaire et des Ressources Humaines.

Au titre de la gouvernance de son Système d'Information, la Banque a entamé deux projets en vue de se conformer à la norme PCI DSS⁵ de sécurité de l'industrie des cartes de paiement et au référentiel ITIL⁶ des meilleures pratiques de gestion des services informatiques.

5.2.3 - Dispositif de gestion des risques et activités de contrôle

Les actions menées au cours de l'année 2014, au titre du dispositif de gestion des risques et activités de contrôle de la BCEAO, se sont inscrites dans le cadre du déploiement de la démarche de maîtrise des risques. Elles ont également porté sur le contrôle des opérations, les missions d'audit interne et les travaux du contrôle externe.

Il a été procédé, en 2014, au déploiement de la nouvelle démarche de maîtrise des risques de la BCEAO, dénommée DMAR. A cet égard, des séances de travail ont été tenues avec le Secrétariat Général de la BCEAO, les Directions Générales et les Directions des Services Centraux, du 17 mars au 14 avril et du 15 au 16 juillet 2014. Quatre missions itinérantes ont ensuite été effectuées dans les Directions Nationales et au Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA. La première a séjourné successivement à la Direction Nationale de la BCEAO pour la Côte d'Ivoire, au Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA, à la Direction Nationale de la BCEAO pour le Togo et à la Direction Nationale de la BCEAO pour le Bénin, du 28 avril au 21 mai 2014. La deuxième mission a séjourné dans les Directions Nationales de la BCEAO pour le Mali, le Burkina Faso et le Niger, du 5 au 22 mai 2014. La troisième a effectué ses travaux à la Direction Nationale de la BCEAO pour le Sénégal, du 10 au 13 juin 2014 et la quatrième mission

5. *Payment Card Industry Data Security Standard.*

6. *Information Technology Infrastructure Library.*

s'est rendue à la Direction Nationale de la BCEAO pour la Guinée-Bissau, du 30 juin au 3 juillet 2014.

Ces séances avaient pour principal objectif de conduire avec méthode l'appropriation par toutes les structures de la Banque Centrale de la nouvelle démarche de maîtrise des risques ainsi que des outils élaborés pour sa mise en œuvre. Le programme des rencontres était articulé autour de la sensibilisation et la formation des managers ainsi que la validation de la cartographie des risques élaborée au cours de l'année 2013.

Pour la sensibilisation des managers, les principaux points abordés ont concerné les enjeux de la maîtrise des risques opérationnels et le synopsis de la démarche ainsi que la cartographie des risques consolidée de la structure visitée. La gouvernance du dispositif, le rôle des acteurs, les travaux attendus à l'issue de la rencontre ainsi que le calendrier de mise à jour annuelle de la cartographie ont également été évoqués. Les sessions de formation ont permis aux participants de se familiariser dans les détails avec la démarche de maîtrise des risques et les outils élaborés. Les écueils à éviter et les erreurs relevées lors de l'élaboration des fiches de risque ont également été présentés dans le cadre d'un retour d'expérience. Les acquis des sessions de formation ont été mis à profit pour procéder à la revue des résultats des travaux de 2013, dans le but de s'assurer que les risques ont été correctement recensés et évalués.

Dans le cadre de la gouvernance du dispositif de gestion des risques, la Décision portant création, organisation et attributions du Comité des Risques Opérationnels de la BCEAO a été signée par le Gouverneur, le 17 octobre 2014.

Les diligences relatives au contrôle des opérations ont porté sur l'exploitation des rapports périodiques des Contrôleurs des Opérations et l'appui aux structures dans le cadre de la conduite des activités de contrôle. En outre, le déploiement de la

démarche de maîtrise des risques a été mis à profit pour organiser, avec les Contrôleurs des Opérations de chaque structure rencontrée, une séance de travail interactive. Ces rencontres ont notamment porté sur les modalités d'exercice de leurs activités et les difficultés rencontrées. Les résultats de ces rencontres seront exploités dans le cadre de la mise à jour du dispositif de contrôle des opérations inscrites dans le Plan d'Actions Stratégiques 2015.

Les revues trimestrielles du respect des règles édictées en matière d'investissement des réserves de change de la BCEAO ont été effectuées et adressées au Comité d'Orientations et de Supervision de la Gestion des Réserves de Change (COSGRC) par le Contrôleur Général.

Au titre de l'audit interne, les activités menées en 2014 ont trait à la mise en œuvre du programme annuel des contrôles ainsi qu'au renforcement du mécanisme d'audit interne de la Banque.

Les contrôles réalisés ont eu pour objectif de donner une assurance sur la sauvegarde du patrimoine de la Banque, l'efficacité et la sécurité des opérations, la fiabilité des informations et la conformité aux dispositions en vigueur. A cet égard, un accent particulier a été mis sur la maîtrise des risques financiers et opérationnels pouvant compromettre l'atteinte des principaux objectifs de l'Institution.

Au total, l'exécution du programme annuel a abouti à la réalisation de quarante-six (46) missions d'audit interne, dont dix (10) audits de structures, vingt-deux (22) audits de processus, neuf (9) audits thématiques et cinq (5) audits des systèmes d'information.

Les audits de structures ont concerné six (6) Agences dans trois (3) Directions Nationales, deux (2) Directions des Services Centraux, le Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA et la Représentation du Gouverneur auprès de la Commission de l'UEMOA.

Les audits de processus ont essentiellement porté sur les activités fiduciaires. Ainsi, cinq (5) audits de ces activités et dix-sept (17) missions de vérification d'encaisses et de destruction des billets annulés ont été menés dans des Agences Principales et Auxiliaires. Les audits des activités fiduciaires ont eu pour objectif l'évaluation de la conduite des activités et des conditions de traitement des opérations dans les Caisses. Les missions de vérification des encaisses et de destruction des billets annulés ont visé la maîtrise des risques associés à la conservation des valeurs, le désengorgement des caveaux des sites concernés et la restauration des normes réglementaires d'occupation des compartiments de la Caisse.

Au titre des audits thématiques, quatre (4) missions trimestrielles d'audit de conformité des transferts émis ont été réalisées à la Direction des Opérations de Marché. Deux (2) autres audits, l'un sur la gestion comptable et l'autre sur la gestion des missions et déplacements, ont été menés respectivement dans une Agence Principale et au Siège de la BCEAO. En outre, trois (3) missions à la demande ont été conduites dans les Agences Principales.

En ce qui concerne le contrôle des systèmes d'information, cinq (5) missions d'audit ont été effectuées à la Direction des Systèmes d'Information (DSI) au Siège et dans les Agences d'une Direction Nationale. Ces audits ont essentiellement porté sur la sécurité des systèmes et des réseaux.

S'agissant du renforcement du mécanisme d'audit interne, diverses actions de formation ont été menées au cours de la période sous revue. En particulier, un séminaire de formation a été organisé à l'intention de l'ensemble des auditeurs internes, sur le thème « *Audit de la gouvernance et des domaines spécifiques liés à l'éthique, à la fraude et aux projets* ». Des auditeurs internes ont également bénéficié de séjours d'information dans les banques centrales partenaires et au Fonds Monétaire

International (FMI). Ils ont aussi suivi des séminaires de formation à l'Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne (IFACI).

En outre, en vue de la mise en conformité des activités de la Direction de l'Inspection et des Audits (DIA) aux normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne, les procédures d'audit interne, la Charte d'audit interne et le Code de déontologie des auditeurs internes ont été révisés et publiés en 2014.

Le suivi des travaux du contrôle externe a porté sur l'audit des comptes de la BCEAO au titre de l'exercice 2013 par le Commissaire Contrôleur et les Contrôleurs Nationaux ainsi que sur la revue annuelle de la gestion des réserves de change par le Commissaire au Compte d'opérations. Il a aussi concerné la mission d'audit spécifique des comptes de l'axe N° 1 du projet « *AFR/017 - promotion de secteurs financiers inclusifs dans la Zone UEMOA* », au titre de la période allant du 1^{er} décembre 2011 au 28 février 2014 ainsi que la mission d'audit de l'infrastructure SWIFT de la BCEAO, réalisée par un consultant SWIFT du 30 juillet au 1^{er} août 2014.

Le suivi des activités de contrôle externe a également porté sur la mise en œuvre des recommandations de la mission du FMI d'évaluation des sauvegardes de la BCEAO.

5.2.4 - Dispositif du contrôle de gestion

Au cours de l'exercice 2014, les principales actions menées ont porté sur la mise en œuvre de la planification stratégique, la poursuite du déploiement du nouveau dispositif de pilotage de structure au niveau des Agences Principales et Auxiliaires et du Secrétariat Général de la Commission Bancaire, ainsi que sur le suivi de la mise en œuvre de la comptabilité analytique selon l'approche par processus.

Concernant la planification stratégique, l'édition 2014 du Plan Stratégique 2011-2015 a été élaborée sur la base des

actions stratégiques déclinées par les Directions Générales. Le suivi de ces actions a été réalisé à travers la revue périodique de l'état d'avancement des Plans d'Actions Stratégiques (PAS).

S'agissant du nouveau dispositif de pilotage, l'année 2014 a été marquée par la poursuite des actions initiées en 2012 et 2013 relatives à l'amélioration du système de pilotage des performances des structures de la Banque. Dans ce cadre, la tenue régulière de réunions mensuelles de pilotage de structure instaurée en 2013 pour les Directions des Services Centraux du Siège et l'Agence Principale de Dakar a été élargie en 2014 à l'ensemble des structures de la Banque.

En effet, à l'issue de la formation de tous les Responsables des structures de la Banque à la méthodologie de pilotage et de la diffusion du guide pratique d'élaboration d'un tableau de bord auprès des agents concernés, il a été procédé au déploiement du pilotage de structure sur tous les sites distants du Siège.

L'implémentation de la nouvelle méthodologie, au niveau des sites de la Banque Centrale, s'est traduite par l'appropriation des outils modernes qui ont permis aux différentes Directions d'axer leur pilotage sur la formulation et la prise en charge des préoccupations essentielles. Elle a renforcé la participation et la responsabilisation des principaux acteurs et leur a permis de se fixer des objectifs structurants, pour lesquels des plans d'actions et des tableaux de bord ont été élaborés et pilotés mensuellement. Il est à noter également que l'accompagnement sur place des structures a favorisé l'émergence d'un cadre de réflexion et d'analyse propice à la prise en charge de toutes les actions concourant à l'amélioration des performances.

Enfin, une évaluation de la mise en œuvre de la méthodologie de pilotage est réalisée sur la base de la vérification de la régularité de la tenue des réunions de pilotage ainsi que de la conformité des docu-

ments de pilotage par rapport aux exigences de la méthodologie.

Sur le volet de la comptabilité analytique, les travaux entamés en 2012 et 2013 sur trois processus pilotes ont été poursuivis et commencent à produire des résultats. Un affinement des analyses des résultats préliminaires, issus de la mise en œuvre de la comptabilité analytique sur ces processus, devrait conduire à la formulation de recommandations à suivre au sein des Groupes d'Amélioration des Processus (GAP) concernés, à travers l'élaboration de plans d'actions.

5.3 - COOPERATION INTERNATIONALE

5.3.1 - Coopération monétaire et financière

5.3.1.1 - Relations avec le Fonds Monétaire International (FMI)

Au cours de l'année 2014, six (6) Etats membres de l'UEMOA, à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger et le Sénégal ont mis en œuvre des programmes soutenus par le Fonds Monétaire International (FMI). Quant au Togo, les négociations avec les Services du Fonds pour la conclusion d'un nouveau programme se poursuivent. Concernant la Guinée-Bissau, son programme avec le FMI reste suspendu depuis avril 2012.

Les opérations effectuées par la Banque Centrale avec le FMI, pour le compte des Etats membres de l'UMOA, se sont soldées, au cours de l'année 2014, par des entrées nettes de ressources de 126,4 millions de DTS contre 135,1 millions de DTS un an plus tôt. Ce repli résulte notamment d'un accroissement des remboursements plus fort que celui des tirages. En effet, les remboursements se sont chiffrés à 59,7 millions de DTS en 2014, contre 18,9 millions de DTS l'année précédente, soit une hausse de 40,8 millions de DTS. Les tirages sont également en progression de 21,0 millions de DTS en passant de 153,9 millions de DTS (114,6 milliards de FCFA) en 2013 à 174,9 millions de DTS (129,8 milliards de FCFA) en 2014.

Les allègements de dettes accordés aux pays de l'Union se sont chiffrés à 11,3 millions de DTS (8,3 milliards FCFA) en 2014 contre 0,2 million de DTS (108,5 millions FCFA) l'année précédente, suite essentiellement aux remises de dettes en faveur de la Côte d'Ivoire.

Les charges supportées par la BCEAO en 2014, dans le cadre des opérations avec le FMI, se sont chiffrées à 0,8 million de DTS (578,4 millions FCFA) contre 0,6 million de DTS (456,5 millions FCFA) l'année précédente. Elles ont exclusivement concerné les commissions versées au titre de l'utilisation des ressources générales. Aucune charge d'intérêt n'a été payée sur la période, du fait de l'application des mesures prises en juillet 2009 par le FMI, en réaction à la crise financière mondiale, portant sur la suspension exceptionnelle des intérêts sur les prêts consentis par le Fonds aux pays à faible revenu.

Au titre de la rémunération de leurs positions créditrices en 2014, le FMI a versé 0,9 million de DTS (684,2 millions FCFA) aux Etats membres de l'UMOA contre 0,6 million de DTS (468,6 millions FCFA) l'année précédente.

Au 31 décembre 2014, le stock des acquisitions de DTS se chiffre à 700,1 millions de DTS (532,6 milliards FCFA) en stabilité par rapport au niveau de fin décembre 2013.

5.3.1.2 - Relations avec les autres institutions

Dans le cadre de la préparation de la réunion des Experts des Ministres des Finances de la Zone franc qui s'est déroulée les 2 et 3 octobre 2014 à Paris, la Banque Centrale a participé à la réunion du Comité de Convergence de la Zone franc (COCOZOF), tenue à Paris, le 2 septembre 2014. Les travaux de cette rencontre ont notamment porté sur l'examen du rapport de convergence nominale en Zone franc.

La BCEAO a également pris part au 14^e forum économique international sur l'Afrique de l'Organisation de Coopération et de

Développement Economique (OCDE) sur le thème « *Par l'Afrique, pour l'Afrique ? Industrialisation et intégration pour une croissance inclusive* », tenu le 6 octobre 2014 à Paris. Au cours de cette rencontre, ont été abordés les sous-thèmes ci-après : (i) « *La transformation économique de l'Afrique : réalisations et défis à relever* », (ii) « *L'amélioration de l'accès de l'Afrique aux chaînes de valeurs mondiales et aux marchés régionaux* » et (iii) « *Le comblement de la fracture urbaine - rurale : le défi des politiques territoriales* ».

La Banque Centrale a participé à la 7^e réunion annuelle conjointe de la Conférence des Ministres de l'Economie et des Finances de l'Union Africaine (CAMEF) et de la Conférence des Ministres africains des Finances, de la Planification et du Développement Economique de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CM-CEAA) au titre de l'année 2014, tenue les 29 et 30 mars 2014 à Abuja, au Nigeria. Le thème central de cette session a porté sur « *L'industrialisation au service du développement inclusif et de la transformation en Afrique* ». Au terme de cette rencontre, il est apparu que le rôle des banques centrales dans le financement de l'industrialisation et de la transformation économique du continent prend une place de plus en plus importante. Les interventions attendues des instituts d'émission sont non seulement recherchées dans leurs missions traditionnelles de contribution à la stabilité macroéconomique et financière, mais également en termes de financement plus important et plus direct des projets infrastructurels et sectoriels stratégiques.

La BCEAO a pris part à la réunion du Comité Ministériel de Suivi des négociations de l'Accord de Partenariat Economique (APE) entre l'Afrique de l'Ouest et l'Union Européenne, tenue le 17 février 2014 à Dakar. Cette rencontre, organisée par la Commission de la CEDEAO, a permis d'examiner le rapport des négociateurs en chef et de formuler des recommandations aux instances de l'Union. Il convient de rappeler que l'objectif fondamental de l'APE est

l'établissement d'une zone de libre-échange entre l'Union Européenne et la région Afrique de l'Ouest, comprenant les Etats membres de la Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Mauritanie. Pour ce faire, les négociations ont été menées conjointement par les Commissions de l'UEMOA et de la CEDEAO, en relation avec les Administrations compétentes des Etats membres.

Par ailleurs, la BCEAO a abrité du 14 au 15 mai 2014 à Dakar, la 21^e Conférence des Gouverneurs des Banques Centrales francophones. Cette édition a été placée sous le thème : « *Stabilité du marché de la dette souveraine, financement des économies et inclusion financière : rôle des banques centrales* ». Les Gouverneurs ont notamment échangé sur les stratégies à mettre en œuvre pour assurer une bonne sortie des mesures dites « non conventionnelles » sans préjudice de la stabilité financière en général et de celle du marché de la dette en particulier. Par ailleurs, des réflexions ont été engagées sur les contributions novatrices que pourraient apporter les banques centrales, en vue d'accompagner le financement du développement des Etats.

5.3.2 – Intégration économique des Etats membres de l'UEMOA

Au titre des chantiers relatifs à l'approfondissement de l'intégration économique dans l'Union, la Banque Centrale a pris part à la conférence sur le thème « *Investir dans l'UEMOA* », organisée conjointement par les Organes et Institutions de l'Union (Commission de l'UEMOA, BOAD, BCEAO et CREPMF), le 9 septembre 2014 à Dubaï, aux Emirats Arabes Unis. Cette rencontre avait pour objet la recherche de financements pour des projets prioritaires du Programme Economique Régional (PER) ainsi que pour des projets nationaux publics et privés. Les résultats de la conférence se sont traduits par la signature de plusieurs engagements avec des investisseurs privés et institutionnels, à hauteur de 19 milliards USD, sur un montant recherché de 21,5 milliards USD.

La BCEAO a également pris part à la cérémonie commémorative du 20^e anniversaire de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), organisée par la Commission de l'UEMOA, le 20 octobre 2014 à Ouagadougou. A cette occasion, les Autorités de l'Union ont dressé un bilan des chantiers entrepris par l'UEMOA durant ses vingt (20) années d'existence. Au titre de ces chantiers, il a été souligné (i) l'adoption du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité qui organise la surveillance multilatérale dans les Etats membres, (ii) l'adoption et la mise en œuvre des politiques et programmes sectoriels communs, dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie, de l'énergie, des mines, de l'environnement, du tourisme, de la culture, de l'enseignement supérieur et des transports ainsi que (iii) la réalisation de projets communautaires dans le cadre du Programme Economique Régional (PER).

Au titre de la mise en œuvre du Pacte susmentionné, et des politiques communes, l'Institut d'émission a participé aux travaux du Secrétariat Conjoint (Commission de l'UEMOA, BCEAO, BOAD) ainsi qu'à ceux du Comité des Experts Statutaire. Ces travaux ont porté essentiellement sur les rapports semestriels d'exécution de la surveillance multilatérale, l'évaluation des programmes pluriannuels de convergence 2015-2019 des Etats membres de l'Union. En outre, la BCEAO a participé aux actions sur la revue du dispositif de surveillance multilatérale de l'UEMOA.

Dans le domaine de l'intégration économique et monétaire au sein de la CEDEAO, l'année 2014 a été marquée par le renouveau de l'approche de création de la monnaie unique de l'Afrique de l'Ouest, d'une part, et le lancement du Tarif Extérieur Commun de la CEDEAO (TEC-CEDEAO), d'autre part. Après son adoption définitive intervenue en octobre 2013, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté ont procédé, en décembre 2014, au lancement du TEC, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2015.

Au plan de l'intégration monétaire, la BCEAO a pris part, les 20 et 21 février 2014 à Niamey, à la réunion inaugurale de la Task Force Présidentielle sur le Programme de Coopération Monétaire de la CEDEAO (PCMC), mise en place à cet effet. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté ont validé, le 28 mars 2014 à Yamoussoukro, les conclusions de cette rencontre portant notamment sur la rationalisation des critères de convergence macroéconomique et l'adoption d'une approche progressive pour le lancement de la Zone Monétaire Unique ouest africaine d'ici 2020.

En outre, la BCEAO a abrité, du 27 au 30 juin 2014 dans les locaux du Siège, les

réunions statutaires mi-annuelles de l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO) au titre de l'année 2014. La session du Comité des Gouverneurs des Banques Centrales des Etats membres de la CEDEAO s'est tenue le 30 juin 2014, sous la conduite de Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la BCEAO, Président dudit Comité. Les principaux points examinés lors de cette session ont porté sur le rapport de convergence macroéconomique en 2013 au sein de la Communauté, la revue de la feuille de route pour la création de la monnaie unique de la CEDEAO et le rapport sur les états financiers de l'AMAO au titre de l'année 2013.



ANNEXES

SOMMAIRE

Cours mondiaux des principaux produits d'exportation de l'Union	A2
Position nette des Etats vis-à-vis du Fonds Monétaire International	A3 à A5
Tableaux ressources-emplois du produit intérieur brut (PIB)	A6 à A10
Production des principales cultures d'exportation	A11
Production des principales cultures vivrières	A12
Elevage et pêche	A13
Productions minières	A14
Prix à la production des cultures d'exportation	A15
Indice harmonisé des prix à la consommation	A16
Tableaux des opérations financières des Etats	A17 à A21
Evolution de la balance des paiements	A22 à A26
Situation des institutions monétaires	A27 à A31
Situation de la Banque Centrale	A32 à A36
Situation des banques	A37 à A41
Position nette des Gouvernements	A42 à A46
Epargne intérieure des particuliers et entreprises privées	A47 à A49
Evolution de la base monétaire	A50 à A54
Utilisations déclarées à la Centrale des risques	A55 à A63
Mouvements de billets entre Agences	A64
Mouvements de billets et pièces aux guichets de la BCEAO	A65
Chronologie des principales mesures de politique monétaire	A66 à A83
Liste des principales publications de la BCEAO	A84

UMOA – COURS MONDIAUX DES PRINCIPAUX PRODUITS D'EXPORTATION

	2012	2013	2014	2012				2013				2014			
				1 ^{er} trim	2 ^e trim	3 ^e trim	4 ^e trim	1 ^{er} trim	2 ^e trim	3 ^e trim	4 ^e trim	1 ^{er} trim	2 ^e trim	3 ^e trim	4 ^e trim
Prix moyen de la période en FCFA / kg															
CACAO	1 222	1 203	1 513	1 170	1 168	1 307	1 245	1 097	1 158	1 222	1 334	1 409	1 476	1 599	1 568
Prix indicatif O.I.C.C.															
CAFE	1 142	1 014	1 084	1 088	1 166	1 214	1 099	1 120	1 063	999	876	1 005	1 069	1 090	1 172
Prix indicatif robusta O.I.C.															
COTON	898	917	812	1 029	894	849	818	915	954	936	863	930	889	718	710
Indice A Liverpool															
HUILE DE PALM	508	423	402	552	555	518	407	419	426	417	430	433	424	379	371

INDICES DES COURS MONDIAUX EN FCFA DES PRINCIPAUX PRODUITS DE BASE EXPORTES PAR L'UMOA

	2012	2013	2014	2012				2013				2014			
				1 ^{er} trim	2 ^e trim	3 ^e trim	4 ^e trim	1 ^{er} trim	2 ^e trim	3 ^e trim	4 ^e trim	1 ^{er} trim	2 ^e trim	3 ^e trim	4 ^e trim
Indices moyens – Base 100 janvier 2000															
CACAO	125	123	155	120	120	134	128	113	119	125	137	145	151	164	161
CAFE	138	122	131	131	140	146	132	135	128	120	105	121	129	131	141
COTON	115	117	104	131	114	108	104	117	122	120	110	119	113	92	91
HUILE DE PALM	207	173	164	225	227	211	166	171	174	170	176	177	173	155	151

POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I.

		31 décembre		
		2012	2013	2014
		Millions de DTS		
U.M.O.A. - Position globale				
Département des D.T.S	-Allocations	818,7	818,7	818,7
	-Disponibilités	700,3	700,1	700,1
Département général	-Quote-part	855,8	855,8	855,8
	-Positions de réserve	31,3	-20,1	-19,9
	-Encours des tirages	0,0	0,0	0,0
	dont : .Tranches de crédits	0,0	0,0	0,0
	. AUPC ¹	0,0	0,0	0,0
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	869,2	982,3	1113,3
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	121,4	121,4	113,3
Facilité de Crédit Rapide	-Encours des prêts	81,3	103,3	103,3
Bénin				
Département des D.T.S	-Allocations	59,2	59,2	59,2
	-Disponibilités	49,7	49,6	49,7
Département général	-Quote-part	61,9	61,9	61,9
	-Positions de réserve	2,2	2,3	2,3
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	77,2	87,2	92,9
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0,0	0,0	0,0
Burkina				
Département des D.T.S	-Allocations	57,6	57,6	57,6
	-Disponibilités	48,1	48,1	48,1
Département général	-Quote-part	60,2	60,2	60,2
	-Positions de réserve	7,4	7,5	7,6
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	138,4	139,8	137,7
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0,0	0,0	0,0

Source : Fonds Monétaire International.

N.B. : La Facilité Elargie de Crédit (FEC) a remplacé, en janvier 2010, la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC).

¹ AUPC = Aide d'Urgence Post-Conflict

POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I.

		31 décembre		
		2012	2013	2014
<i>Millions de DTS</i>				
Côte d'Ivoire				
Département des D.T.S	-Allocations	310,9	310,9	310,9
	-Disponibilités	272,9	272,8	272,8
Département général	-Quote-part	325,2	325,2	325,2
	-Positions de réserve	0,8	1,0	1,0
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	431,0	528,5	637,7
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0,0	0,0	0,0
Facilité de Crédit Rapide	-Encours des prêts	81,3	81,3	81,3
Guinée-Bissau				
Département des D.T.S	-Allocations	13,6	13,6	13,6
	-Disponibilités	12,4	12,4	12,4
Département général	-Quote-part	14,2	14,2	14,2
	-Positions de réserve	0,1	5,6	5,7
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	7,2	7,2	7,2
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0,0	0,0	0,0
Facilité de Crédit Rapide	-Encours des prêts	0,0	0,0	3,6
Mali				
Département des D.T.S	-Allocations	89,4	89,4	89,4
	-Disponibilités	73,4	73,5	73,5
Département général	-Quote-part	93,3	93,3	93,3
	-Positions de réserve	9,9	-47,6	-47,6
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	65,1	68,2	71,0
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0,0	0,0	0,0
Facilité de Crédit Rapide	-Encours des prêts		22,0	22,0

Source : Fonds Monétaire International.

N.B. : La Facilité Elargie de Crédit (FEC) a remplacé, en janvier 2010, la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC).

POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I.

		31 décembre		
		2012	2013	2014
<i>Millions de DTS</i>				
Niger				
Département des D.T.S	-Allocations	62,9	62,9	62,9
	-Disponibilités	54,3	54,3	54,3
Département général	-Quote-part	65,8	65,8	65,8
	-Positions de réserve	8,6	8,6	8,6
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	43,5	49,3	76,2
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0,0	0,0	0,0
Sénégal				
Département des D.T.S	-Allocations	154,8	154,8	154,8
	-Disponibilités	130,2	130,2	130,1
Département général	-Quote-part	161,8	161,8	161,8
	-Position de réserve	1,7	1,9	1,9
	-Recours au crédit du Fonds dont : Tranches de crédits			
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	11,4	8,0	4,5
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	121,4	121,4	113,3
Togo				
Département des D.T.S	-Allocations	70,3	70,3	70,3
	-Disponibilités	59,3	59,3	59,3
Département général	-Quote-part	73,4	73,4	73,4
	-Positions de réserve	0,4	0,5	0,5
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	95,3	94,1	86,0
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0,0	0,0	0,0

Source : Fonds Monétaire International.

N.B. : La Facilité Elargie de Crédit (FEC) a remplacé, en janvier 2010, la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC).

UMOA - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2012	2013 (*)	2014 (**)
	<i>Milliards de francs CFA</i>		
PIB au prix du marché	42 004,2	44 792,2	48 097,3
PIB marchand	37 653,7	40 198,0	43 097,0
Secteur primaire	11 575,0	11 912,8	13 044,4
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	11 575,0	11 912,8	13 044,4
Secteur secondaire	8 811,9	9 441,0	9 669,5
Industries extractives	2 604,0	2 646,7	2 393,6
Industries manufacturières	4 267,1	4 555,3	4 823,8
Electricité, Gaz, Eau	552,3	613,6	652,6
Bâtiment, Travaux Publics	1 388,6	1 625,5	1 799,5
Secteur tertiaire	17 266,9	18 844,2	20 383,0
Commerce de gros et de détail	5 136,4	5 533,8	5 890,4
Transports, Entrepôts et Communications	3 333,2	3 576,0	3 829,5
Autres services marchands	4 591,2	5 132,2	5 572,5
Droits et taxes à l'importation et TVA	4 206,0	4 602,2	5 090,7
Services non marchands	4 350,4	4 594,3	5 000,3
Importation de biens et services	17 742,6	19 179,2	19 965,7
Ressources = Emplois	59 746,8	63 971,5	68 063,0
Consommation publique	5 888,4	6 278,0	6 829,6
Consommation privée	29 614,6	31 376,1	34 418,0
Formation brute du capital fixe	8 412,0	10 485,7	11 670,7
Variation des stocks	968,7	997,3	152,7
Exportation de biens et services	14 863,0	14 834,3	14 992,1
Déflateur du PIB	104,0	100,7	100,8
Taux de croissance du PIB nominal (%)	11,1%	6,6%	7,4%
Taux de croissance réel (%)	6,8%	5,9%	6,5%
Population (millions)	104,4	108,1	111,8
PIB au prix courant par habitant (milliers de F CFA)	402,3	414,4	430,1

Source : Instituts Nationaux de la Statistique.

(*) : Estimation (**) : Projection

BENIN - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2012	2013 (*)	2014 (**)
	Milliards de francs CFA		
PIB au prix du marché	3 850,9	4 104,2	4 407,3
PIB marchand	3 475,9	3 706,9	3 987,1
Secteur primaire	1 255,1	1 355,0	1 445,9
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	1 255,1	1 355,0	1 445,9
Secteur secondaire	494,3	519,9	571,8
Industries extractives	8,5	9,0	9,6
Industries manufacturières	289,2	303,0	340,6
Electricité, Gaz, Eau	38,8	41,5	44,2
Bâtiment, Travaux Publics	157,8	166,4	177,4
Secteur tertiaire	1 726,5	1 832,0	1 969,4
Commerce de gros et de détail	614,4	652,9	703,6
Transports, Entrepôts et Communications	401,4	414,8	442,2
Autres services marchands	343,6	370,3	400,8
Droits et taxes à l'importation et TVA	367,1	394,0	422,8
Services non marchands	375,0	397,3	420,2
Importation de biens et services	1 312,7	1 657,4	1 768,0
Ressources = Emplois	5 163,6	5 761,6	6 175,3
Consommation publique	385,4	442,4	434,8
Consommation privée	3 116,5	2 997,6	3 260,8
Formation brute du capital fixe	683,5	1 047,5	1 170,0
Variation des stocks	33,3	40,8	0,0
Exportation de biens et services	944,9	1 233,3	1 309,8
Déflateur du PIB	106,2	100,9	101,6
Taux de croissance du PIB nominal (%)	12,0%	6,6%	7,4%
Taux de croissance réel (%)	5,4%	5,6%	5,7%
Population (millions)	9,6	9,9	10,2
PIB au prix courant par habitant (milliers de F CFA)	403,2	415,2	430,8

Source : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique.

(*) : Estimation (**): Projection

BURKINA - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2012	2013 (*)	2014 (**)
	Milliards de francs CFA		
PIB au prix du marché	5 700,6	5 986,6	6 191,4
PIB marchand	4 681,0	4 930,9	5 049,8
Secteur primaire	1 794,7	1 876,6	1 951,9
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	1 794,7	1 876,6	1 951,9
Secteur secondaire	1 275,4	1 384,3	1 482,4
Industries extractives	583,6	583,1	621,1
Industries manufacturières	384,9	424,7	459,0
Electricité, Gaz, Eau	32,8	39,0	46,8
Bâtiment, Travaux Publics	274,2	337,5	355,6
Secteur tertiaire	1 610,8	1 670,0	1 615,4
Commerce de gros et de détail	547,0	594,8	618,5
Transports, Entrepôts et Communications	238,9	264,8	287,0
Autres services marchands	244,1	274,9	268,6
Droits et taxes à l'importation et TVA	580,9	535,5	441,2
Services non marchands	1 019,6	1 055,7	1 141,6
Importation de biens et services	1 978,2	2 318,9	2 461,7
Ressources = Emplois	7 678,8	8 305,4	8 653,1
Consommation publique	1 188,2	1 243,4	1 294,8
Consommation privée	3 056,5	3 558,4	3 860,6
Formation brute du capital fixe	1 672,0	1 906,2	1 929,4
Variation des stocks	82,9	66,9	-41,2
Exportation de biens et services	1 679,2	1 530,6	1 609,5
Déflateur du PIB	105,8	98,5	99,4
Taux de croissance du PIB nominal (%)	12,7%	5,0%	3,4%
Taux de croissance réel (%)	6,5%	6,6%	4,0%
Population (millions)	16,8	17,3	17,9
PIB au prix courant par habitant (milliers de F CFA)	339,6	345,9	346,7

Source : Institut National de la Statistique et de la Démographie.

(*) : Estimation (**): Projection

COTE D'IVOIRE - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2012	2013 (*)	2014 (**)
	Milliards de francs CFA		
PIB au prix du marché	13 828,9	15 476,0	16 935,7
PIB marchand	12 365,1	13 926,1	15 251,1
Secteur primaire	3 079,7	3 376,1	3 788,3
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	3 079,7	3 376,1	3 788,3
Secteur secondaire	3 227,4	3 602,4	3 572,6
Industries extractives	928,1	1 017,9	829,2
Industries manufacturières	1 949,2	2 133,0	2 243,0
Electricité, Gaz, Eau	85,9	104,8	98,0
Bâtiment, Travaux Publics	264,2	346,7	402,4
Secteur tertiaire	6 058,0	6 947,6	7 890,2
Commerce de gros et de détail	1 346,5	1 512,2	1 689,0
Transports, Entrepôts et Communications	1 331,3	1 431,8	1 518,5
Autres services marchands	1 989,4	2 325,4	2 658,3
Droits et taxes à l'importation et TVA	1 390,8	1 678,2	2 024,4
Services non marchands	1 463,8	1 549,9	1 684,6
Importation de biens et services	6 120,0	5 960,0	6 081,0
Ressources = Emplois	19 948,9	21 436,0	23 016,7
Consommation publique	2 025,4	2 037,4	2 283,7
Consommation privée	9 155,0	10 041,4	11 207,3
Formation brute du capital fixe	1 671,3	2 257,7	2 730,3
Variation des stocks	405,1	683,3	150,6
Exportation de biens et services	6 692,1	6 416,2	6 644,8
Déflateur du PIB	102,5	102,5	100,9
Taux de croissance du PIB nominal (%)	13,4%	11,9%	9,4%
Taux de croissance réel (%)	10,7%	9,2%	8,5%
Population (millions)	24,2	24,9	25,6
PIB au prix courant par habitant (milliers de F CFA)	571,7	622,3	662,5

Source : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique.

(*) : Estimation (**) : Projection

GUINEE-BISSAU - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2012	2013 (*)	2014 (**)
	Milliards de francs CFA		
PIB au prix du marché	547,2	572,0	595,5
PIB marchand	505,6	529,2	549,3
Secteur primaire	254,4	267,8	272,9
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	254,4	267,8	272,9
Secteur secondaire	78,9	81,2	86,7
Industries extractives	0,1	0,1	0,1
Industries manufacturières	69,7	71,7	75,6
Electricité, Gaz, Eau	5,5	5,6	6,7
Bâtiment, Travaux Publics	3,6	3,8	4,4
Secteur tertiaire	172,3	180,1	189,7
Commerce de gros et de détail	97,2	100,3	104,7
Transports, Entrepôts et Communications	26,4	27,3	29,0
Autres services marchands	22,2	27,9	29,9
Droits et taxes à l'importation et TVA	26,5	24,7	26,0
Services non marchands	41,5	42,9	46,2
Importation de biens et services	129,8	133,4	153,4
Ressources = Emplois	677,0	705,4	748,9
Consommation publique	61,6	49,2	64,5
Consommation privée	509,8	535,2	547,0
Formation brute du capital fixe	27,4	26,5	35,1
Variation des stocks	0,1	0,1	0,1
Exportation de biens et services	78,2	94,4	102,2
Déflateur du PIB	107,5	103,6	101,1
Taux de croissance du PIB nominal (%)	5,1%	4,5%	4,1%
Taux de croissance réel (%)	-2,2%	0,9%	2,9%
Population (millions)	1,5	1,5	1,6
PIB au prix courant par habitant (milliers de F CFA)	362,2	370,9	378,2

Source : Institut National de la Statistique.

(*) : Estimation (**) : Projection

MALI - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2012	2013 (*)	2014 (**)
	Milliards de francs CFA		
PIB au prix du marché	5 279,2	5 406,2	5 925,2
PIB marchand	4 852,1	4 938,3	5 420,5
Secteur primaire	2 004,6	1 864,6	2 104,2
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	2 004,6	1 864,6	2 104,2
Secteur secondaire	1 070,2	1 096,2	1 188,8
Industries extractives	421,8	385,3	344,5
Industries manufacturières	333,0	346,0	443,0
Electricité, Gaz, Eau	100,7	115,7	130,4
Bâtiment, Travaux Publics	214,7	249,2	270,8
Secteur tertiaire	1 777,3	1 977,4	2 127,5
Commerce de gros et de détail	279,2	314,9	345,0
Transports, Entrepôts et Communications	231,7	276,2	292,2
Autres services marchands	756,4	841,4	870,3
Droits et taxes à l'importation et TVA	510,0	545,0	620,0
Services non marchands	427,2	467,9	504,7
Importation de biens et services	2 018,5	2 608,2	2 831,0
Ressources = Emplois	7 297,7	8 014,4	8 756,2
Consommation publique	620,4	747,7	867,5
Consommation privée	3 994,3	4 248,3	4 844,3
Formation brute du capital fixe	944,6	1 357,0	1 474,7
Variation des stocks	30,2	30,2	30,2
Exportation de biens et services	1 708,3	1 631,2	1 539,5
Déflateur du PIB	105,1	100,7	102,2
Taux de croissance du PIB nominal (%)	5,1%	2,4%	9,6%
Taux de croissance réel (%)	0,0%	1,7%	7,2%
Population (millions)	16,2	17,2	18,2
PIB au prix courant par habitant (milliers de F CFA)	325,4	313,8	325,1

Source : Institut National de la Statistique.

(*) : Estimation (**) : Projection

NIGER - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2012	2013 (*)	2014 (**)
	Milliards de francs CFA		
PIB au prix du marché	3 544,1	3 795,7	4 038,2
PIB marchand	3 190,3	3 402,8	3 556,8
Secteur primaire	1 349,7	1 356,8	1 482,1
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	1 349,7	1 356,8	1 482,1
Secteur secondaire	746,7	832,7	787,6
Industries extractives	389,0	426,7	381,7
Industries manufacturières	214,4	250,5	239,5
Electricité, Gaz, Eau	42,9	46,7	50,1
Bâtiment, Travaux Publics	100,4	108,8	116,3
Secteur tertiaire	1 093,9	1 213,3	1 287,1
Commerce de gros et de détail	415,1	445,9	459,9
Transports, Entrepôts et Communications	209,4	229,6	242,5
Autres services marchands	260,5	279,4	291,3
Droits et taxes à l'importation et TVA	208,9	258,4	293,4
Services non marchands	353,8	392,9	481,4
Importation de biens et services	1 452,9	1 480,5	1 628,2
Ressources = Emplois	4 997,0	5 276,2	5 666,4
Consommation publique	244,4	312,3	369,0
Consommation privée	2 686,0	2 593,1	2 740,9
Formation brute du capital fixe	1 222,9	1 513,6	1 765,0
Variation des stocks	13,0	-0,4	0,0
Exportation de biens et services	830,6	857,5	791,5
Déflateur du PIB	104,8	102,4	99,5
Taux de croissance du PIB nominal (%)	17,2%	7,1%	6,4%
Taux de croissance réel (%)	11,8%	4,6%	6,9%
Population (millions)	17,1	17,8	18,5
PIB au prix courant par habitant (milliers de F CFA)	206,9	213,3	218,4

Source : Institut National de la Statistique.

(*) : Estimation (**) : Projection

SENEGAL - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2012	2013 (*)	2014 (**)
	Milliards de francs CFA		
PIB au prix du marché	7 263,8	7 386,7	7 741,6
PIB marchand	6 785,3	6 901,8	7 238,7
Secteur primaire	995,7	1 015,1	1 075,8
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	995,7	1 015,1	1 075,8
Secteur secondaire	1 555,1	1 547,9	1 596,9
Industries extractives	193,1	147,0	142,9
Industries manufacturières	890,4	897,1	897,4
Electricité, Gaz, Eau	188,7	199,7	210,7
Bâtiment, Travaux Publics	283,0	304,1	345,9
Secteur tertiaire	4 234,5	4 338,7	4 566,0
Commerce de gros et de détail	1 214,0	1 241,2	1 278,9
Transports, Entrepôts et Communications	752,5	788,7	855,4
Autres services marchands **	1 381,2	1 421,8	1 482,4
Droits et taxes à l'importation et TVA	886,7	887,1	949,3
Services non marchands	478,4	484,9	503,0
Importation de biens et services	3 549,3	3 606,0	3 587,5
Ressources = Emplois	10 813,1	10 992,8	11 329,1
Consommation publique	1 108,2	1 133,1	1 200,3
Consommation privée	5 562,5	5 722,0	5 986,5
Formation brute du capital fixe	1 714,2	1 884,0	2 039,7
Variation des stocks	402,7	174,5	26,7
Exportation de biens et services	2 025,4	2 079,1	2 076,0
Déflateur du PIB	102,6	98,1	100,1
Taux de croissance du PIB nominal (%)	7,1%	1,7%	4,8%
Taux de croissance réel (%)	4,4%	3,6%	4,7%
Population (millions)	12,9	13,2	13,4
PIB au prix courant par habitant (milliers de F CFA)	564,1	561,6	576,2

Source : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

(*) : Estimation (**) : Projection

TOGO - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2012	2013 (*)	2014 (**)
	Milliards de francs CFA		
PIB au prix du marché	1 989,5	2 064,9	2 262,3
PIB marchand	1 798,4	1 862,0	2 043,8
Secteur primaire	840,9	800,7	923,3
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	840,9	800,7	923,3
Secteur secondaire	363,9	376,3	382,8
Industries extractives	79,8	77,5	64,6
Industries manufacturières	136,3	129,2	125,7
Electricité, Gaz, Eau	57,1	60,5	65,8
Bâtiment, Travaux Publics	90,7	109,0	126,7
Secteur tertiaire	593,5	685,0	737,7
Commerce de gros et de détail	145,8	145,1	165,4
Transports, Entrepôts et Communications	94,1	104,2	109,8
Autres services marchands	118,5	156,4	148,9
Droits et taxes à l'importation et TVA	235,1	279,3	313,6
Services non marchands	191,1	202,8	218,6
Importation de biens et services	1 181,2	1 414,8	1 454,9
Ressources = Emplois	3 170,7	3 479,7	3 717,2
Consommation publique	254,7	312,5	315,0
Consommation privée	1 534,1	1 680,0	1 970,5
Formation brute du capital fixe	476,1	493,3	526,6
Variation des stocks	1,4	1,9	-13,7
Exportation de biens et services	904,3	992,0	918,8
Déflateur du PIB	106,1	98,5	103,5
Taux de croissance du PIB nominal (%)	12,2%	3,8%	9,6%
Taux de croissance réel (%)	5,8%	5,4%	5,9%
Population (millions)	6,2	6,3	6,5
PIB au prix courant par habitant (milliers de F CFA)	323,3	327,7	350,7

Source : Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale.

(*) : Estimation (**) : Projection

UMOA - PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES D'EXPORTATION

	2012	2013	2014
	Tonnes		
BENIN			
Arachides	129 109	149 762	144 731
Coton graine	240 028	307 355	390 000
Karité			
Régimes de palme			
Palmistes			
Noix de cajou	162 986	198 172	201 818
Ananas	434 813	495 527	315 795
Burkina			
Arachides	310 692	349 688	335 223
Coton graine	601 090	650 347	675 063
Karité	201 040	211 896	216 134
Sésame	100 524	137 347	321 837
COTE D'IVOIRE			
Café	121 400	103 700	107 000
Cacao	1 448 992	1 746 204	1 746 204
Coton graine	288 400	357 700	417 000
Régimes de palme			
Palmistes			
Caoutchouc	254 700	290 000	322 000
Canne à sucre	212 300	179 000	187 100
Tabac			
Bananes(2)	377 100	394 100	413 800
Ananas(2)	84 200	67 500	80 000
Bois en grume(1)			
Bois débité(1)			
Noix de cajou	450 000	487 800	550 000
Arachides			
GUINEE-BISSAU			
Arachides	44 289	53 047	60 036
Noix de cajou	170 000	180 000	220 000
Palmistes	2 541	2 652	2 000
Coton	3 189	3 250	3 412
MALI			
Arachides		515 333	414 144
Coton graine	453 822	439 846	505 000
Karité			
Tabac			
NIGER			
Arachides	291 700	342 743	403 365
Coton graine			
Haricot et niébé	1 329 500	1 789 803	1 586 423
SENEGAL			
Arachides	692 752	677 456	673 736
Coton graine	32 250	28 818	24 361
Tomate industrielle			
TOGO			
Café	10 202	8 050	15 500
Cacao	6 501	8 019	8 400
Coton graine	80 700	77 500	96 875
Arachides	31 947	43 226	40 676
Karité			
Régimes de palme			
Palmistes	46 120	48 910	56 866
U.M.O.A.			
Cacao	1 455 493	1 754 223	1 754 604
Café	131 602	111 750	122 500
Coton graine	1 699 479	1 864 816	2 111 711
Régimes de palme	0	0	0
Palmistes	48 661	51 562	58 866
Karité	201 040	211 896	216 134
Sésame	100 524	137 347	321 837
Arachides	1 500 489	2 131 255	2 071 911
Caoutchouc	254 700	290 000	322 000
Tabac	0	0	0
Bananes(2)	377 100	394 100	413 800
Ananas	519 013	563 027	395 795
Bois en grume(1)	0	0	0
Bois débité(1)	0	0	0
Canne à sucre	212 300	179 000	187 100
Tomate industrielle	0	0	0
Noix de cajou	782 986	865 972	971 818
Haricot et niébé	1 329 500	1 789 803	1 586 423

(1) : milliers de m3.

(2) : exportations.

Sources : Organismes nationaux de commercialisation.

UMOA - PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES VIVRIERES

	2012	2013	2014
	<i>Milliers de tonnes</i>		
		<i>Estimations</i>	<i>Projection</i>
BENIN			
Mais	1 252,3	1 316,6	1 354,3
Mil et sorgho	173,4	111,6	123,9
Riz paddy	216,6	362,6	234,1
Igname	2 810,7	2 958,8	3 220,7
Manioc	3 646,0	3 910,0	4 066,7
Haricot et niébé	94,7	102,8	95,8
Autres	609,0	606,2	858,9
	8 802,7	9 368,5	9 954,5
BURKINA			
Mais	1 556,3	1 585,4	1 433,1
Mil et sorgho	3 002,2	2 959,0	2 680,2
Riz paddy	319,4	305,4	347,5
Fonio	20,7	19,9	18,9
Autres	894,1	888,7	846,1
	5 792,7	5 758,5	5 325,8
COTE D'IVOIRE			
Mais	1 073,2	1 116,2	1 175,3
Riz paddy	1 418,3	1 475,0	1 553,2
Mil et sorgho	98,1	102,1	107,5
Igname	7 243,5	7 533,3	7 932,5
Manioc	2 996,1	3 116,0	3 281,1
Banane plantain	1 957,2	2 035,5	2 143,4
Autres	378,2	393,3	414,1
	15 164,7	15 771,3	16 607,2
GUINEE-BISSAU			
Riz paddy	194,9	209,7	132,9
Mais	7,0	7,3	4,0
Mil et sorgho	38,6	44,9	24,2
Patate douce	11,9	13,4	16,5
Manioc	22,3	23,0	25,5
Autres	15,7	3,4	2,6
	290,4	301,7	205,7
MALI			
Mais	1 713,7	1 305,0	1 688,1
Mil et sorgho	2 984,7	2 102,8	3 202,0
Riz paddy	1 914,9	1 984,5	1 551,0
Autres	61,1	45,0	49,5
	6 674,4	5 437,3	6 490,7
NIGER			
Mil et sorgho	5 237,9	4 242,2	4 747,7
Riz paddy	5,4	13,4	14,0
Autres (y compris niébé)	1 502,6	1 999,1	1 840,9
	6 745,9	6 254,7	6 602,6
SENEGAL			
Mais	223,2	225,9	178,7
Mil et sorgho	669,7	607,4	515,3
Riz paddy	423,5	436,2	557,1
Manioc	154,1	146,0	257,1
Haricot et niébé	48,6	40,7	64,1
Pastèques	116,6	136,9	230,8
Autres	4,6	5,2	12,3
	1 640,3	1 598,3	1 815,4
TOGO			
Mais	807,5	692,6	833,2
Mil et sorgho	254,5	349,8	332,3
Riz paddy	123,7	107,2	147,9
Igname	793,8	661,2	786,2
Manioc	892,9	902,9	1 153,0
Haricot et niébé	100,2	116,6	167,6
Autres	1 585,5	1 559,1	1 895,8
	4 558,1	4 389,4	5 315,9
U.M.O.A			
Mais	6 633,3	6 249,0	6 666,8
Mil et sorgho	12 459,1	10 519,8	11 733,2
Riz paddy	4 616,6	4 894,0	4 537,7
Fonio	20,7	19,9	18,9
Igname	10 848,1	11 153,2	11 939,4
Manioc	7 711,4	8 097,9	8 783,4
Patate douce	11,9	13,4	16,5
Banane plantain	1 957,2	2 035,5	2 143,4
Haricot et niébé	243,5	260,1	327,4
Pastèques	116,6	136,9	230,8
Autres	5 050,9	5 499,9	5 920,2
	49 669,1	48 879,7	52 317,8

Sources : Ministères de l'agriculture des Etats.

UMOA - ELEVAGE ET PECHE

Pays/Produits	2012	2013	2014
ELEVAGE	<i>Milliers de têtes</i>		
BENIN			
Bovins	2 111	2 166	2 223
Ovins et caprins	2 471	2 525	2 581
Porcins	406	423	442
Volailles	16 995	17 539	18 100
BURKINA			
Bovins	8 738	8 913	
Ovins et caprins	23 029	23 863	
Porcins	2 692	2 800	
Volailles	38 470	39 239	
Asins	1 093	1 115	
Equins	43	44	
Camelins	18	18	
COTE d'IVOIRE(1)			
Bovins			
Ovins et caprins			
Porcins			
Volailles			
GUINEE-BISSAU			
Bovins	1 595	1 643	1 741
Ovins et caprins	1 093	1 120	1 180
Volailles	1 721	1 810	2 034
MALI			
Asins			
Bovins			
Ovins et caprins			
Porcins			
Equins			
Volailles			
Camelins			
NIGER			
Bovins			
Ovins et caprins			
SENEGAL			
Bovins	3 379	3 430	5 498
Ovins et caprins	10 925	11 280	11 675
Porcins	375	386	400
Equins	534	539	545
Volailles	44 155	48 796	54 587
TOGO			
Bovins	49	51	
Ovins et caprins	2 060	2 163	
Porcins	424	445	
Volailles	24 138	26 069	
UMOA			
Asins	1 093	-	-
Camelins	18	-	-
Bovins	15 873	16 203	9 462
Ovins et caprins	39 578	40 951	15 436
Porcins	3 897	4 055	842
Equins	577	583	545
Volailles	125 479	133 454	74 721
PECHE			
BENIN	41 765	42 182	42 604
BURKINA	-	-	-
COTE D'IVOIRE	-	-	-
GUINEE-BISSAU	40 084	40 588	43 259
MALI	-	-	-
NIGER (*)	-	-	-
SENEGAL	435 181	429 943	430 978
TOGO	22 265	22 933	
UMOA	539 295	535 646	516 841

(1) : en tonnes.

Sources : Ministères des ressources animales des Etats.

UMOA – PRODUCTIONS MINIERES

Périodes	Bénin		Burkina		Côte d'Ivoire		Mali		Niger			Sénégal			Togo	
	Pétrole	Or	Pétrole	Or	Or	Or	Or	Uranium	Pétrole	Phosphates de calcium	Phosphates d'alumine	Sel marin	Phosphates de calcium	Clinker		
	barils	kg	Milliers de barils	kg	kg	kg	kg	tonnes	Milliers de barils	tonnes			tonnes			
PRODUCTION																
		12,21	-26,33	57,8	-2,4	-37,35	-6,28	-4,28	-9,23			15,64	-8,64	-24,17		
1991	1 352 700	2 926	73 050	3 137	4 597		2 777		1 740 500			100 000	2 964 702			
1992	933 300	2 404	69 371	3 765	5 467		2 966		2 283 501			95 000	2 030 702			
1993	1 061 900	2 140	63 035	1 907	5 939		2 851		1 667 000			85 000	1 800 000			
1994	884 577	1 640	1 872	4 599	2 956		2 956		1 587 350			87 600	2 121 489			
1995	653 615	1 900	2 294	2 008	6 291		2 974		1 483 700			110 000	2 591 213			
1996	552 144	1 384	5 815	2 054	6 584		3 322		1 376 807			100 000	2 730 869			
1997	456 127	1 365	5 266	2 496	18 521		3 499		1 584 405			110 000	2 631 353			
1998	355 900	1 600	3 806	2 009	21 156		3 516		1 514 897			137 197	2 253 411			
1999		1 800	3 547	2 967	25 265		2 948		1 797 150			145 000	1 714 530			
2000		1 000	2 578	3 444	28 278		2 896		1 846 306			124 000	1 370 136			
2001		339	2 099	3 672	53 658		2 917		1 708 000			141 000	1 066 581			
2002		624	5 297	3 570	66 068		3 024		1 547 000			183 000	1 280 609			
2003		780	7 506	1 313	51 598		3 149		1 761 924			159 223	1 471 328			
2004		1 008	7 952	1 272	41 585	1 531	3 089		1 753 833			174 000	1 115 180			
2005		1 257	14 566	1 638	49 058	5 326	3 000		1 689 040			156 138	1 020 868			
2006		727	22 194	1 452	58 382	2 627	3 432		766 771			198 561	1 171 261			
2007		829	17 503	1 466	52 753	2 615	3 155		747 614			212 394	750 059			
2008		5 827	16 520	2 883	52 753	2 375	3 072		625 842			240 576	842 508			
2009		12 739	18 542	7 055	48 533	1 929	3 242		903 000			222 297	725 547			
2010		23 835	14 562	5 080	42 033	1 989	4 198		1 055 075			163 410	695 150			
2011		32 705	12 391	6 798	42 038	1 872	4 159		1 412 000			271 574	868 616			
2012		29 707	9 624	9 369	46 273	1 581	4 770	4 639	1 380 000			341 139	1 110 416			
2013		32 527	8 620	11 012	46 997	1 016	4 259	6 536	836 198			213 773	1 213 657			
2014		36 499	6 350	17 377	45 869	636	3 992	6 256	759 045			247 208	1 108 820			
VENTES																
1991	1 366 600	835	73 050	1 245			2 945		1 304 030	-		71 373	3 046 599			
1992	979 700		69 371	1 776			2 841		1 185 553	-		67 688	2 081 436			
1993	1 085 100	2 140	63 035	1 907			3 748		959 354	-		68 535	1 567 391			
1994	971 115	1 640		1 872			2 787		603 136	-		105 425	2 181 489			
1995	664 419	1 900	2 294	2 008	6 291		3 116		857 884	-		88 713	2 906 900			
1996	569 235	1 384	5 815	2 054	6 584		2 970		836 410	-		81 481	2 633 725			
1997	408 527	1 365	5 266	2 485	16 323		3 921		615 063	-		131 495	2 686 640			
1998	419 900	1 600	3 806	1 995	20 589		3 627		373 463	-		126 024	2 242 641			
1999		1 800	3 547	2 967	25 265		2 960		657 325	-		107 508	1 616 751			
2000		1 000	2 578	3 444	28 278		3 040		513 900	-		119 914	1 219 859			
2001		339	2 099	3 672	53 658		2 960		510 409	-		146 287	1 304 177			
2002		624	4 993	3 570	66 068		2 960		486 000	-		157 263	1 327 710			
2003		780	7 506	1 313	51 598		2 830		203 900	-		149 400	1 355 986			
2004		1 008	8 125	1 272	41 585	611	3 048		197 900	-		149 000	1 235 642			
2005		1 257	1 315	1 638	49 058	2 961	3 590		174 400	-		114 500	1 047 893			
2006		727	3 080	1 327	58 382	2 627	3 160		177 900	-		171 700	1 173 260			
2007		829	2 074	1 466	52 753	2 615	3 551		181 600	-		173 700	737 166			
2008		5 827		2 884	52 753	2 375	3 129		209 100	-		195 700	686 472			
2009		12 739		7 055	48 533	1 929	3 200		208 090	-		184 851	681 127			
2010		23 835		5 080	42 033	1 989	4 200		198 428	-		193 609	857 772			
2011		32 705		6 798	42 038	1 872	4 171		189 338	-		227 733	894 341			
2012		29 707		9 369	46 273	1 581	4 690	4 642	177 329	-		191 459	1 033 390			
2013		32 527		11 012	46 997	1 016	4 230	6 498	163 930	-		156 718	1 142 692			
2014		36 499		17 377	45 869	636	3 992	6 256	155 720	-		183 265	1 182 043			

Sources : Ministère des Mines - Sociétés minières.

Productions d'or : données cumulées sur l'ensemble de l'année 2014 au Mali et au Niger puis à fin nov 2014 en Côte d'Ivoire.

Productions d'uranium (Niger) : données cumulées sur l'ensemble de l'année 2014.

Productions de phosphates : données cumulées sur l'ensemble de l'année 2014 au Sénégal et au Togo.

Productions de clinker : données cumulées à fin octobre 2014 au Togo.

Productions de pétrole : données cumulées sur l'ensemble de l'année 2014 au Niger et à fin novembre 2014 en Côte d'Ivoire.

UMOA - PRIX A LA PRODUCTION DES CULTURES D'EXPORTATION

	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015
BENIN				
Arachide en coque	-	-		
Café	-	-		
Coton graine	250	260	265	250
Régimes de palme	-	-		
Palmistes	-	-		
BURKINA				
Arachide décortiquée	194	201	207	
Coton graine	245	245	235	
COTE D'IVOIRE				
Cacao	657	725	750	
Café	526	620	620	
Coton graine	200	200	250	
Régimes de palme				
GUINEE-BISSAU				
Arachide				
Noix de cajou	350	250	180	250
Palmistes				
Coton				
MALI				
Arachide en coque				
Coton graine	255	255	250	
NIGER				
Arachide en coque				
Coton graine				
SENEGAL				
Arachide en coque	175	190	217	
Coton graine	179	255	180	
TOGO				
Arachide décortiquée				
Cacao	1051	1083	1130	925
Café	957	915	980	780
Coton graine	215	230	230	230
Palmistes	96	97	98	99

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique.

UMOA - INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION

Base 100=2008

	2012	2013	2014
COTONOU			
1er trimestre	111,1	114,0	112,8
2e trimestre	112,4	114,6	113,8
3e trimestre	112,5	114,0	111,7
4e trimestre	113,9	111,8	111,1
Année	112,5	113,6	112,3
OUAGADOUGOU			
1er trimestre	104,0	106,6	106,3
2e trimestre	106,2	108,0	107,1
3e trimestre	109,0	108,2	108,2
4e trimestre	108,6	107,3	107,4
Année	107,0	107,5	107,2
ABIDJAN			
1er trimestre	107,6	111,4	111,4
2e trimestre	108,0	111,7	112,2
3e trimestre	109,1	111,5	112,2
4e trimestre	110,1	111,3	112,2
Année	108,7	111,5	112,0
GUINEE BISSAU			
1er trimestre	105,1	107,0	105,2
2e trimestre	107,0	106,9	105,3
3e trimestre	107,8	108,0	107,5
4e trimestre	106,8	107,8	107,4
Année	106,7	107,4	106,3
BAMAKO			
1er trimestre	110,1	109,9	111,1
2e trimestre	113,0	111,4	112,1
3e trimestre	113,8	113,1	114,0
4e trimestre	112,5	112,3	113,5
Année	112,3	111,7	112,7
NIAMEY			
1er trimestre	102,8	104,4	104,9
2e trimestre	104,7	106,5	105,5
3e trimestre	106,2	110,2	107,5
4e trimestre	105,8	108,0	107,2
Année	104,9	107,3	106,3
DAKAR			
1er trimestre	103,5	103,8	103,7
2e trimestre	102,2	102,9	101,6
3e trimestre	103,7	104,8	103,5
4e trimestre	105,8	106,5	104,7
Année	103,8	104,5	103,4
LOME			
1er trimestre	110,9	114,6	113,4
2e trimestre	112,2	114,5	115,1
3e trimestre	111,9	113,5	113,8
4e trimestre	112,3	112,6	113,1
Année	111,8	113,8	113,8
UEMOA (*)			
1er trimestre	106,9	109,4	109,2
2e trimestre	107,6	109,8	109,5
3e trimestre	108,7	110,3	110,0
4e trimestre	109,5	110,0	110,0
Année	108,2	109,9	109,7

(*) : Y compris la Guinée-Bissau à partir de 2004.

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique.

TABLEAU CONSOLIDE DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	UMOA		
	2012	2013	2014
	Milliards de francs CFA		
1- RECETTES ET DONNS	8 735,8	9 825,9	10 503,2
1.1 RECETTES BUDGETAIRES	7 793,7	8 450,4	9 151,3
Recettes fiscales	6 869,7	7 390,4	7 982,0
Directs	4 144,6	4 415,2	3 885,8
Taxes sur les transactions internationales	2 411,8	2 813,6	2 390,7
Recettes non fiscales	783,5	913,0	1 002,6
Autres	140,6	147,0	166,6
1.2 DONNS	942,0	1 375,5	1 352,0
2 - DEPENSES ET PRETS NETS	10 020,3	11 224,1	12 124,7
2.1 DEPENSES TOTALES	9 987,5	11 229,4	12 112,2
2.1.1 DEPENSES COURANTES	6 784,3	6 892,5	7 523,3
Traitements et salaires	2 599,7	2 794,8	3 118,2
Autres dépenses de fonctionnement	3 703,4	3 623,9	3 902,6
Intérêts sur la dette publique	467,8	452,7	488,2
Intérieure	208,1	241,6	275,8
Extérieure	259,7	211,1	212,4
2.1.2 DEPENSES EN CAPITAL	3 098,2	4 036,4	4 458,6
Sur financement interne	2 002,2	2 370,1	2 661,1
Sur financement externe	1 096,0	1 666,3	1 797,5
2.1.3 AUTRES DEPENSES NON CLASSEES	118,4	315,1	144,5
2.2 PRETS NETS	32,8	-5,3	12,5
3 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (hors dons)	-2 226,6	-2 773,7	-2 973,4
4 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (y compris dons)	-1 284,5	-1 398,2	-1 621,4
5 - SOLDE PRIMAIRE DE BASE	-525,0	-359,5	-544,9
6 - AJUSTEMENT BASE CAISSE	72,6	24,3	117,7
Variations des arriérés de paiement (réduc. = -)	8,2	-18,4	-43,2
Sur dette intérieure	5,2	-16,9	-44,6
Intérêts	0,2	-33,6	33,2
Dépenses engagées non payées	12,7	-18,4	21,5
Sur dette extérieure (intérêts)	3,1	-1,5	1,4
Paiement période complémentaire	52,6	69,2	57,5
7 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (hors dons)	-2 153,9	-2 749,4	-2 855,7
8 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (y compris dons)	-1 211,9	-1 373,9	-1 503,7
9 - FINANCEMENT	1 210,5	1 378,7	1 508,5
9.1 FINANCEMENT INTERIEUR NET	326,3	548,4	73,9
Bancaire	76,1	213,2	56,0
Non-bancaire	250,2	335,2	17,9
Recettes de privatisation	45,1	67,3	41,7
Variation des arriérés de paiement sur dette intér. (principal)	82,0	28,4	-110,0
Autres	-15,2	157,9	-2,5
9.2 FINANCEMENT EXTERIEUR NET	884,2	830,2	1 434,6
Tirages sur emprunts	748,4	1 070,6	1 439,8
Amortissement dû	-515,3	-336,6	-439,6
Allègement/Rééchelonnement obtenu	574,9	42,8	14,2
Variation des arriérés de paiement sur dette extér. (principal)	-177,5	-31,3	-11,9
Autres	253,7	84,7	432,0
10 - AJUSTEMENT STATISTIQUE	1,4	-3,9	-4,8
Fonds en route	0,0	0,0	0,0
Erreurs et omissions	1,4	-3,9	-4,8
11 - GAP A FINANCER (en projection)	0,1	-0,9	0,0

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	BENIN			BURKINA		
	2012	2013	2014	2012	2013	2014
	Milliards de francs CFA					
1- RECETTES ET DONNS	797,5	873,6	824,8	1 276,4	1 441,7	1 321,2
1.1 RECETTES BUDGETAIRES	722,6	795,4	780,7	998,9	1 117,4	1 064,7
Recettes fiscales	598,2	668,1	701,2	890,8	992,6	940,7
Directs	280,1	296,5	339,1	723,5	800,6	772,2
Taxes sur les transactions internationales	318,1	371,6	362,1	148,6	168,6	143,7
Recettes non fiscales	124,4	127,3	79,5	108,0	124,7	124,0
Autres				0,1	0,1	0,0
1.2 DONNS	74,9	78,2	44,1	277,5	324,4	256,4
2 - DEPENSES ET PRETS NETS	815,8	952,1	916,5	1 452,9	1 652,7	1 434,6
2.1 DEPENSES TOTALES	809,8	920,9	903,1	1 453,7	1 677,4	1 440,8
2.1.1 DEPENSES COURANTES	592,5	632,8	653,4	828,7	819,0	886,7
Traitements et salaires	279,4	300,3	317,4	332,3	355,5	437,3
Autres dépenses de fonctionnement	290,0	312,6	317,6	454,5	428,7	405,4
Intérêts sur la dette publique	23,1	19,9	18,4	41,8	34,8	44,0
Intérieure	12,5	10,1	8,1	28,8	21,9	29,3
Extérieure	10,6	9,8	10,3	13,0	12,8	14,7
2.1.2 DEPENSES EN CAPITAL	217,3	288,1	249,7	619,6	762,7	547,0
Sur financement interne	129,6	133,8	114,6	402,4	497,0	331,3
Sur financement externe	87,7	154,3	135,1	217,1	265,7	215,7
2.1.3 AUTRES DEPENSES NON CLASSEES	6,0	31,2	13,5	5,5	95,8	7,1
2.2 PRETS NETS	-93,2	-156,7	-135,8	-0,9	-24,8	-6,2
3 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (hors dons)	-18,3	-78,5	-91,7	-454,0	-535,3	-369,9
4 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (y compris dons)	23,6	48,7	31,2	-176,5	-210,9	-113,5
5 - SOLDE PRIMAIRE DE BASE	23,6	48,7	31,2	-190,4	-163,8	-109,3
6 - AJUSTEMENT BASE CAISSE	-6,9	9,2	-30,5	72,3	50,8	75,9
Variations des arriérés de paiement (réduc. = -)	-6,9	9,2	-30,5	0,0	0,0	0,0
Sur dette intérieure	-6,9	9,2	-30,5	0,0	0,0	0,0
Intérêts	0,0			0,0	0,0	0,0
Dépenses engagées non payées	-6,9			19,6	-18,4	18,4
Sur dette extérieure (intérêts)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Paiement période complémentaire				52,6	69,2	57,5
7 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (hors dons)	-100,1	-147,5	-166,3	-381,7	-484,5	-294,0
8 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (y compris dons)	-25,2	-69,3	-122,2	-104,2	-160,1	-37,6
9 - FINANCEMENT	25,2	69,3	122,2	97,6	162,5	41,0
9.1 FINANCEMENT INTERIEUR NET	5,9	-28,7	39,8	12,0	128,0	-10,4
Bancaire	-9,9	15,4	33,7	15,1	92,5	-22,2
Non-bancaire	15,8	-44,1	6,1	-3,1	35,5	11,8
Recettes de privatisation	0,0	0,0				
Variation des arriérés de paiement sur dette intér. (principal)	0,0	0,0				
Autres	27,0			-53,7	1,0	0,0
9.2 FINANCEMENT EXTERIEUR NET	19,3	98,0	82,4	85,5	34,4	51,4
Tirages sur emprunts	44,3	126,2	109,0	107,3	60,5	82,2
Amortissement dû	-25,0	-28,2	-26,6	-21,7	-26,0	-30,8
Allègement/Rééchelonnement obtenu	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation des arriérés de paiement sur dette extér. (principal)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
10 - AJUSTEMENT STATISTIQUE	0,0	0,0	0,0	6,6	-2,4	-3,4
Fonds en route	0,0	0,0	0,0			
Erreurs et omissions	0,0	0,0	0,0	6,6	-2,4	-3,4
11 - GAP A FINANCER (en projection)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	COTE D'IVOIRE			GUINEE-BISSAU		
	2012	2013	2014	2012	2013	2014
	<i>Milliards de francs CFA</i>					
1- RECETTES ET DONS	2 621,5	3 039,5	3 390,0	71,0	60,8	104,9
1.1 RECETTES BUDGETAIRES	2 540,2	2 838,0	3 064,6	46,0	41,2	57,8
Recettes fiscales	2 213,0	2 408,6	2 646,0	38,9	35,4	41,2
Directs	1 262,7	1 302,9	1 408,0	26,0	22,7	26,9
Taxes sur les transactions internationales	950,3	1 105,7	1 238,0	10,9	10,8	12,7
Recettes non fiscales	327,3	429,5	418,6	7,1	5,8	16,6
Autres	0,0					
1.2 DONS	81,2	201,5	325,4	25,0	19,6	47,1
2 - DEPENSES ET PRETS NETS	3 053,9	3 385,6	3 778,9	83,9	73,5	120,2
2.1 DEPENSES TOTALES	3 051,7	3 385,6	3 778,9	83,9	73,5	120,2
2.1.1 DEPENSES COURANTES	2 365,4	2 355,1	2 571,5	62,2	51,4	83,2
Traitements et salaires	934,7	1 038,9	1 175,7	25,1	24,2	31,1
Autres dépenses de fonctionnement	1 197,8	1 095,1	1 188,4	37,0	26,7	50,7
Intérêts sur la dette publique	232,9	214,8	207,3	0,1	0,5	1,4
Intérieure	79,6	115,6	118,5	0,0	0,0	1,4
Extérieure	153,4	99,1	88,8	0,1	0,5	0,0
2.1.2 DEPENSES EN CAPITAL	686,2	934,2	1 201,1	21,7	22,1	37,0
Sur financement interne	570,1	618,0	763,7	0,6	1,7	0,1
Sur financement externe	116,1	316,2	437,4	21,1	20,4	36,9
2.1.3 AUTRES DEPENSES NON CLASSEES	0,0	96,3	6,3	0,0	0,0	
2.2 PRETS NETS	2,3	0,0	0,0	0,0	0,0	
3 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (hors dons)	-513,7	-547,5	-714,3	-37,9	-32,3	-62,4
4 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (y compris dons)	-432,5	-346,1	-388,9	-12,9	-12,7	-15,3
5 - SOLDE PRIMAIRE DE BASE	-162,4	79,7	-63,3	-16,1	-9,7	-24,0
6 - AJUSTEMENT BASE CAISSE	0,0	0,0	0,0	2,9	3,1	1,9
Variations des arriérés de paiement (réduc. = -)	0,0	0,0		2,9	3,1	1,9
Sur dette intérieure	0,0	0,0		2,9	3,1	0,0
Intérêts				2,9	3,1	0,0
Dépenses engagées non payées						
Sur dette extérieure (intérêts)	0,0	0,0		0,0	0,0	1,9
Paiement période complémentaire						
7 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (hors dons)	-513,7	-547,5	-714,3	-35,0	-29,2	-60,5
8 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (y compris dons)	-432,5	-346,1	-388,9	-10,0	-9,6	-13,4
9 - FINANCEMENT	434,0	346,2	388,9	13,8	10,2	23,4
9.1 FINANCEMENT INTERIEUR NET	253,4	80,3	-123,6	9,0	5,7	0,2
Bancaire	191,9	134,2	-8,6	9,0	5,7	0,2
Non-bancaire	61,5	-53,9	-115,0	0,0	0,0	0,0
Recettes de privatisation	5,6	0,8	41,7			
Variation des arriérés de paiement sur dette intér. (principal)	82,0	28,4	-110,0			
Autres	-26,4	1,2	-46,7			
9.2 FINANCEMENT EXTERIEUR NET	180,6	265,8	512,5	4,8	4,5	23,2
Tirages sur emprunts	85,0	331,2	280,0	5,0	4,6	23,7
Amortissement dû	-316,2	-127,5	-229,7	-0,2	-0,1	-0,5
Allègement/Rééchelonnement obtenu	547,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation des arriérés de paiement sur dette extér. (principal)	-195,8	-16,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	60,4	78,9	462,2	0,0	0,0	0,0
10 - AJUSTEMENT STATISTIQUE	-1,5	0,0		-3,8	0,0	-10,0
Fonds en route				0,0	0,0	
Erreurs et omissions	-1,5			-3,8		-10,0
11 - GAP A FINANCER (en projection)	0,0	-0,1	0,0	0,0	-0,6	0,0

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	MALI			NIGER		
	2012	2013	2014	2012	2013	2014
	<i>Milliards de francs CFA</i>					
1- RECETTES ET DONNS	925,9	1 137,2	1 209,6	954,0	1 090,9	1 124,8
1.1 RECETTES BUDGETAIRES	912,9	951,2	1 052,1	737,5	786,0	902,6
Recettes fiscales	758,7	804,5	890,6	690,4	734,8	821,6
Directs	512,1	535,3	633,8	440,0	451,5	493,8
Taxes sur les transactions internationales	100,5	111,8	121,2	209,6	230,5	266,8
Recettes non fiscales	54,7	38,2	44,7	47,1	51,2	81,0
Autres	99,5	108,5	116,8			
1.2 DONNS	13,0	186,0	157,5	216,5	304,9	222,2
2 - DEPENSES ET PRETS NETS	995,5	1 292,4	1 419,8	993,7	1 188,0	1 452,2
2.1 DEPENSES TOTALES	989,4	1 298,6	1 425,2	993,7	1 188,0	1 452,2
2.1.1 DEPENSES COURANTES	719,4	800,5	848,1	599,5	511,8	595,2
Traitements et salaires	291,1	290,8	313,4	155,2	189,8	214,5
Autres dépenses de fonctionnement	395,8	477,3	493,0	420,1	295,9	350,3
Intérêts sur la dette publique	32,5	32,4	41,7	10,8	11,5	16,1
Intérieure	14,6	14,0	24,5	3,9	3,1	6,1
Extérieure	17,9	18,4	17,2	6,9	8,4	10,0
2.1.2 DEPENSES EN CAPITAL	170,5	389,6	460,3	394,2	676,2	857,0
Sur financement interne	138,4	228,6	269,8	198,6	352,1	569,2
Sur financement externe	32,1	161,0	190,5	195,6	324,1	287,8
2.1.3 AUTRES DEPENSES NON CLASSEES	99,5	108,5	116,8	13,4	14,6	14,3
2.2 PRETS NETS	6,1	-6,2	-5,4	0,0	0,0	0,0
3 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (hors dons)	-82,6	-341,2	-367,7	-256,2	-402,0	-549,6
4 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (y compris dons)	-69,6	-155,2	-210,2	-39,7	-97,1	-327,4
5 - SOLDE PRIMAIRE DE BASE	87,6	-45,5	-24,1	-49,8	-66,4	-245,7
6 - AJUSTEMENT BASE CAISSE	7,1	-2,1	34,6	8,8	-22,4	57,7
Variations des arriérés de paiement (réduc. = -)	15,0	6,0	-50,4	8,8	-22,4	57,7
Sur dette intérieure	11,9	7,5	-50,4	8,8	-22,4	57,7
Intérêts	0,0	0,0		8,8	-22,4	57,7
Dépenses engagées non payées	0,0	0,0				
Sur dette extérieure (intérêts)	3,1	-1,5	0,0	0,0	0,0	
Paiement période complémentaire						
7 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (hors dons)	-75,5	-343,3	-333,1	-247,4	-424,4	-491,9
8 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (y compris dons)	-62,5	-157,3	-175,6	-30,9	-119,5	-269,7
9 - FINANCEMENT	62,5	157,3	175,6	30,9	119,9	269,7
9.1 FINANCEMENT INTERIEUR NET	54,0	53,5	105,8	-42,2	17,4	149,5
Bancaire	74,1	-23,1	61,6	-42,7	-31,5	28,0
Non-bancaire	-20,1	76,5	44,2	0,5	48,9	121,5
Recettes de privatisation	0,0	55,1	0,0	0,0	0,0	
Variation des arriérés de paiement sur dette intér. (principal)				0,0	0,0	
Autres	8,5	103,8	69,8	0,0	0,0	
9.2 FINANCEMENT EXTERIEUR NET	22,9	135,7	119,5	73,1	102,5	120,2
Tirages sur emprunts	22,9	135,7	119,5	88,6	116,7	140,8
Amortissement dû	-39,5	-42,9	-52,0	-17,9	-14,6	-20,6
Allègement/Rééchelonnement obtenu	6,6	25,5	14,2	0,0	0,0	0,0
Variation des arriérés de paiement sur dette extér. (principal)	18,5	-14,5	-11,9			
Autres				2,4	0,4	
10 - AJUSTEMENT STATISTIQUE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fonds en route	0,0	0,0			0,0	
Erreurs et omissions	0,0	0,0			0,0	
11 - GAP A FINANCER (en projection)	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,4	0,0

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	SENEGAL			TOGO		
	2012	2013	2014	2012	2013	2014
	<i>Milliards de francs CFA</i>					
1- RECETTES ET DONNS	1 669,9	1 658,9	1 976,8	419,6	523,3	551,2
1.1 RECETTES BUDGETAIRES	1 464,0	1 471,4	1 723,4	371,6	449,8	505,4
Recettes fiscales	1 352,0	1 342,8	1 482,5	327,7	403,6	458,2
Directs	749,4	834,6		150,8	171,1	212,0
Taxes sur les transactions internationales	496,8	582,1		176,9	232,5	246,2
Recettes non fiscales	71,0	90,2	191,0	43,9	46,2	47,2
Autres	41,0	38,4	49,8			
1.2 DONNS	205,9	187,5	253,5	48,0	73,5	45,8
2 - DEPENSES ET PRETS NETS	2 089,6	2 059,0	2 376,0	535,0	620,8	626,4
2.1 DEPENSES TOTALES	2 070,6	2 064,1	2 365,7	534,7	621,3	626,1
2.1.1 DEPENSES COURANTES	1 257,0	1 262,8	1 466,6	359,6	459,0	418,8
Traitements et salaires	461,5	464,7	485,4	120,4	130,6	143,4
Autres dépenses de fonctionnement	687,5	684,9	850,2	220,6	302,7	247,0
Intérêts sur la dette publique	108,0	113,2	131,0	18,6	25,7	28,3
Intérieure	56,0	57,8	68,3	12,8	19,0	19,5
Extérieure	52,0	55,4	62,7	5,8	6,7	8,8
2.1.2 DEPENSES EN CAPITAL	813,6	801,3	899,1	175,1	162,2	207,3
Sur financement interne	491,5	477,3	508,3	70,9	61,6	104,1
Sur financement externe	322,1	324,0	390,9	104,2	100,6	103,2
2.1.3 AUTRES DEPENSES NON CLASSEES	0,0	0,0	0,0			
2.2 PRETS NETS	19,0	-5,1	10,3	0,3	-0,4	0,4
3 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (hors dons)	-625,6	-587,6	-652,6	-163,4	-171,1	-121,0
4 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (y compris dons)	-419,7	-400,1	-399,2	-115,4	-97,6	-75,3
5 - SOLDE PRIMAIRE DE BASE	-176,5	-155,5	-120,5	-40,4	-45,2	10,9
6 - AJUSTEMENT BASE CAISSE	0,0	0,0	3,1	-11,6	-14,3	-25,0
Variations des arriérés de paiement (réduc. = -)	0,0	0,0	3,1	-11,6	-14,3	-25,0
Sur dette intérieure	0,0	0,0	3,1	-11,5	-14,3	-24,5
Intérêts	0,0	0,0	0,0	-11,5	-14,3	-24,5
Dépenses engagées non payées	0,0	0,0	3,1	0,0	0,0	0,0
Sur dette extérieure (intérêts)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,5
Paiement période complémentaire						
7 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (hors dons)	-625,6	-587,6	-649,6	-175,0	-185,4	-146,0
8 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (y compris dons)	-419,7	-400,1	-396,1	-127,0	-111,9	-100,2
9 - FINANCEMENT	419,6	401,5	387,5	126,9	111,9	100,2
9.1 FINANCEMENT INTERIEUR NET	-50,9	212,6	-146,4	85,1	79,7	59,0
Bancaire	-195,9	56,5	-77,3	34,4	-36,5	40,6
Non-bancaire	145,0	156,1	-69,2	50,6	116,2	18,5
Recettes de privatisation	39,5	11,4	0,0			
Variation des arriérés de paiement sur dette intér. (principal)	0,0					
Autres	85,0	134,3	0,0			
9.2 FINANCEMENT EXTERIEUR NET	470,5	188,9	533,9	41,9	32,2	41,2
Tirages sur emprunts	322,9	257,9	620,0	72,5	37,8	64,6
Amortissement dû	-84,0	-80,0	-65,2	-10,8	-17,3	-14,1
Allègement/Rééchelonnement obtenu	21,0	17,3		0,0	0,0	
Variation des arriérés de paiement sur dette extér. (principal)	0,0	0,0		-0,2		
Autres	210,6	-6,3	-20,9	-19,6	11,8	-9,3
10 - AJUSTEMENT STATISTIQUE	0,0	-1,5	8,6	0,0	0,0	0,0
Fonds en route	0,0	0,0				
Erreurs et omissions		-1,5	8,6	0,0	0,0	
11 - GAP A FINANCER (en projection)	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

UMOA⁽¹⁾ - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2012	2013	2014 (*)
	<i>Milliards de francs CFA</i>		
Compte des transactions courantes	-2 174,7	-3 028,3	-3 472,4
Biens et services	-2 872,6	-4 344,9	-4 973,6
Balance commerciale	-569,2	-1 402,8	-1 732,2
Exportations	12 798,4	12 701,3	12 800,2
dont coton	585,7	679,6	742,7
cacao	1 727,8	1 939,0	2 302,9
Or	2 840,4	2 314,8	2 233,5
Pétrole	2 328,1	1 846,1	1 654,1
Importations	-13 367,6	-14 104,2	-14 532,4
Dont Pétrole	-4 355,0	-4 038,7	-3 859,4
Balance des services	-2 303,5	-2 942,1	-3 241,4
Dont fret et assurances	-2 315,0	-2 372,8	-2 480,3
Revenu primaire	-1 014,7	-1 028,4	-1 037,1
Dont intérêts sur la dette	-270,2	-230,8	-234,9
Revenu secondaire	1 712,6	2 345,0	2 538,3
- Administrations publiques	466,4	1 025,2	1 128,4
- Autres secteurs	1 246,2	1 319,8	1 409,9
Compte de capital	4 921,4	1 191,5	1 123,7
Solde des comptes des transactions courantes et de capital	2 746,6	-1 836,8	-2 348,7
Compte financier	2 844,2	-1 961,6	-2 839,9
Investissement direct	-1 002,0	-1 271,0	-1 075,7
Investissements de portefeuille	-266,3	-59,1	-840,7
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	4 112,6	-631,5	-923,5
Pour mémoire : financement exceptionnel	4 157,4	10,8	14,2
Erreurs et omissions nettes	-39,8	25,8	7,7
Ajustement statistique	-199,4	-718,8	-424,5
SOLDE GLOBAL	-336,8	-568,2	74,5
Réévaluations et autres flux non transactionnels	75,7	-180,0	-64,1
Variation des avoirs extérieurs nets	261,1	748,2	-10,4

(*) : estimations.

(1) : Agrégation des balances des paiements nationaux.

Source : BCEAO.

BENIN - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2012	2013	2014 (*)
	<i>Milliards de francs CFA</i>		
Compte des transactions courantes	-294,6	-332,6	-341,0
Biens et services	-362,8	-424,1	-458,3
Balance commerciale	-285,6	-302,3	-291,3
Exportations	736,5	979,1	1 061,4
Dont Coton	82,8	122,5	150,8
Importations	-1 022,1	-1 281,4	-1 352,7
Dont Pétrole	-248,3	-248,3	-204,8
Balance des services	-77,2	-121,8	-167,0
Dont fret et assurances	-149,5	-198,6	-210,4
Revenu primaire	-34,1	-34,1	-39,3
Dont intérêts sur la dette	-10,6	-9,8	-10,3
Revenu secondaire	102,3	125,6	156,5
- Administrations publiques	31,8	39,0	21,3
- Autres secteurs	70,5	86,6	135,2
Compte de capital	85,0	91,9	73,4
Solde des comptes des transactions courantes et de capital	-209,6	-240,7	-267,6
Compte financier	-269,7	-331,7	-443,5
Investissement direct	-123,2	-149,0	-171,0
Investissements de portefeuille	-35,2	-19,5	-89,2
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	-111,4	-163,2	-183,3
Pour mémoire : financement exceptionnel	0,0	0,0	0,0
Erreurs et omissions nettes	9,4	8,1	0,0
Solde global	69,5	99,1	175,8

(*) : estimations.

BURKINA - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2012	2013	2014 (*)
	<i>Milliards de francs CFA</i>		
Compte des transactions courantes	-82,9	-664,2	-716,4
Biens et services	-299,1	-788,2	-852,2
Balance commerciale	108,5	-328,8	-369,0
Exportations	1 464,3	1 315,3	1 325,8
Dont Coton	167,2	215,3	237,0
Or	1 162,2	824,5	815,4
Importations	-1 355,8	-1 644,2	-1 694,8
Dont Pétrole	-398,6	-468,0	-459,3
Balance des services	-407,6	-459,4	-483,2
Dont fret et assurances	-273,6	-345,0	-292,2
Revenu primaire	-39,1	-93,3	-70,7
Dont intérêts sur la dette	-13,0	-12,8	-14,7
Revenu secondaire	255,3	217,3	206,5
- Administrations publiques	179,5	128,6	111,8
- Autres secteurs	75,7	88,7	94,7
Compte de capital	137,8	238,4	200,3
Solde des comptes des transactions courantes et de capital	54,9	-425,8	-516,1
Compte financier	61,3	-282,5	-355,6
Investissement direct	-130,9	-213,4	-139,9
Investissements de portefeuille	-16,7	-6,9	-3,8
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	208,8	-62,2	-212,0
Pour mémoire : financement exceptionnel	0,0	0,0	0,0
Erreurs et omissions nettes	3,4	-3,8	2,7
Solde global	-2,9	-147,0	-157,8

(*) : estimations.

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2012	2013	2014 (*)
	Milliards de francs CFA		
Compte des transactions courantes	-163,7	-206,0	-98,0
Biens et services	572,1	456,2	563,8
Balance commerciale	1 565,6	1 479,2	1 620,0
Exportations	6 189,4	5 952,9	6 176,8
Dont Cacao	1722,15	1931,67	2288,43
Pétrole	2 003,7	1 428,7	1 303,2
Or	326,9	284,2	347,6
Importations	-4 623,7	-4 473,6	-4 556,9
Dont Pétrole	-1 962,2	-1 588,0	-1 432,1
Balance des services	-993,5	-1 023,0	-1 056,2
Dont fret et assurances	-777,7	-757,4	-800,1
Revenu primaire	-469,9	-445,1	-467,7
Dont intérêts sur la dette	-153,4	-99,1	-88,8
Revenu secondaire	-265,8	-217,1	-194,1
- Administrations publiques	-22,1	64,6	124,1
- Autres secteurs	-243,7	-281,7	-318,2
Compte de capital	4 141,1	94,8	137,0
Solde des comptes des transactions courantes et de capital	3 977,5	-111,3	39,0
Compte financier	4 202,1	-80,0	-187,2
Investissement direct	-161,3	-204,5	-224,0
Investissements de portefeuille	-72,6	-86,1	-448,6
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	4 436,1	210,6	485,4
Pour mémoire : financement exceptionnel	4 121,8	-16,8	0,0
Erreurs et omissions nettes	-39,1	33,9	0,0
Solde global	-263,7	2,6	226,2

(*) : estimations.

GUINEE-BISSAU - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2012	2013	2014 (*)
	Milliards de francs CFA		
Compte des transactions courantes	-42,5	-25,9	-10,8
Biens et services	-51,6	-39,1	-51,2
Balance commerciale	-25,7	-14,8	-25,8
Exportations	67,1	75,5	82,8
Dont noix de cajou	60,0	60,9	68,2
Importations	-92,8	-90,3	-108,6
Dont Pétrole	-19,3	-22,0	-27,4
Balance des services	-25,9	-24,3	-25,4
Dont fret et assurances	-14,9	-12,8	-14,0
Revenu primaire	-16,9	-4,0	-4,2
Dont intérêts sur la dette	-0,3	0,0	-1,3
Revenu secondaire	26,0	17,1	44,6
- Administrations publiques	11,9	3,8	29,0
- Autres secteurs	14,1	13,3	15,6
Compte de capital	15,9	15,8	26,5
Solde des comptes des transactions courantes et de capital	-26,7	-10,1	15,7
Compte financier	1,7	-15,9	-45,1
Investissement direct	-3,5	-9,7	-10,5
Investissements de portefeuille	0,0	0,0	0,0
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	5,2	-6,2	-34,6
Pour mémoire : financement exceptionnel	0,0	0,0	0,0
Erreurs et omissions nettes	-4,9	5,0	5,0
Solde global	-33,2	10,7	65,8

(*) : estimations.

Source : BCEAO.

MALI - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2012	2013	2014 (*)
	<i>Milliards de francs CFA</i>		
Compte des transactions courantes	-139,3	-185,1	-451,0
Biens et services	-310,2	-976,9	-1 291,5
Balance commerciale	57,0	-122,8	-333,1
Exportations	1 532,2	1 419,5	1 330,9
Dont Coton	191,0	176,8	166,7
Or	1 065,6	964,5	856,9
Importations	-1 475,2	-1 542,3	-1 664,0
Dont Pétrole	-514,4	-528,3	-517,4
Balance des services	-367,2	-854,1	-958,4
Dont fret et assurances	-323,8	-319,7	-352,3
Revenu primaire	-234,8	-213,7	-203,0
Dont intérêts sur la dette	-17,9	-18,4	-17,2
Revenu secondaire	405,8	1 005,5	1 043,5
- Administrations publiques	29,0	625,4	649,4
- Autres secteurs	376,8	380,2	394,1
Compte de capital	53,4	129,3	122,6
Solde des comptes des transactions courantes et de capital	-85,9	-55,8	-328,4
Compte financier	-97,4	-142,9	-185,2
Investissement direct	-195,0	-150,7	-94,5
Investissements de portefeuille	-5,2	-0,5	-0,6
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	102,8	8,3	-90,1
Pour mémoire : financement exceptionnel	28,2	25,5	14,2
Erreurs et omissions nettes	-10,5	-18,0	0,0
Solde global	1,1	69,1	-143,2

(*) : estimations.

NIGER - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2012	2013	2014 (*)
	<i>Milliards de francs CFA</i>		
Compte des transactions courantes	-521,6	-568,3	-744,9
Biens et services	-620,3	-623,0	-836,7
Balance commerciale	-235,2	-212,3	-412,6
Exportations	736,4	784,6	709,3
Dont uranium	338,7	306,7	241,3
Pétrole	116,6	198,9	143,2
Or	45,3	29,7	15,5
Importations	-971,5	-996,9	-1 122,0
Dont Pétrole	-31,7	-45,3	-54,6
Balance des services	-385,1	-410,7	-424,0
Dont fret et assurances	-239,8	-256,1	-244,6
Revenu primaire	-69,1	-91,3	-97,6
Dont intérêts sur la dette	-6,8	-28,7	-30,3
Revenu secondaire	167,8	146,0	189,3
- Administrations publiques	117,9	78,7	91,8
- Autres secteurs	49,9	67,3	97,5
Compte de capital	139,3	282,1	185,7
Solde des comptes des transactions courantes et de capital	-382,3	-286,2	-559,2
Compte financier	-550,2	-392,7	-740,6
Investissement direct	-428,4	-305,5	-369,8
Investissements de portefeuille	-4,9	9,4	-61,7
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	-116,9	-96,6	-309,1
Pour mémoire : financement exceptionnel	5,4	0,0	0,0
Erreurs et omissions nettes	-5,2	-7,4	0,0
Solde global	162,7	99,1	181,4

(*) : estimations.

Source : BCEAO.

SENEGAL - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2012	2013	2014 (*)
	Milliards de francs CFA		
Compte des transactions courantes	-780,1	-765,5	-722,8
Biens et services	-1 523,8	-1 526,9	-1 511,5
Balance commerciale	-1 468,9	-1 471,0	-1 446,0
Exportations	1 402,0	1 422,5	1 415,2
Dont produits halieutiques	176,8	179,8	190,6
Or	222,3	190,5	172,6
Importations	-2 870,9	-2 893,5	-2 861,2
Dont Pétrole	-943,7	-959,4	-956,2
Balance des services	-54,9	-55,9	-65,5
Dont fret et assurances	-391,5	-324,9	-390,2
Revenu primaire	-153,8	-159,5	-169,7
Dont intérêts sur la dette	62,4	-55,4	-62,7
Revenu secondaire	897,6	920,9	958,3
- Administrations publiques	75,8	42,5	57,6
- Autres secteurs	821,8	878,4	900,7
Compte de capital	202,8	183,6	222,3
Solde des comptes des transactions courantes et de capital	-577,3	-581,9	-500,5
Compte financier	-519,8	-551,8	-720,0
Investissement direct	-112,4	-137,3	-151,1
Investissements de portefeuille	-131,6	5,3	-252,1
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	-275,7	-419,8	-316,7
Pour mémoire : financement exceptionnel	2,1	2,1	0,0
Erreurs et omissions nettes	4,1	5,6	0,0
Solde global	-53,5	-24,4	219,5

(*) : estimations.

TOGO - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2012	2013	2014 (*)
	Milliards de francs CFA		
Compte des transactions courantes	-150,2	-280,7	-387,4
Biens et services	-276,9	-422,8	-536,1
Balance commerciale	-284,9	-430,0	-474,3
Exportations	670,7	751,9	698,0
Dont Coton	31,1	30,9	28,6
Importations	-955,5	-1 182,0	-1 172,3
Dont Pétrole	-236,8	-179,5	-207,5
Balance des services	8,0	7,2	-61,8
Dont fret et assurances	-144,1	-158,3	-176,4
Revenu primaire	3,1	12,5	15,0
Dont intérêts sur la dette	-5,8	-6,7	-9,6
Revenu secondaire	123,6	129,6	133,7
- Administrations publiques	42,6	42,5	43,3
- Autres secteurs	81,0	87,1	90,3
Compte de capital	146,2	155,6	156,0
Solde des comptes des transactions courantes et de capital	-4,0	-125,1	-231,5
Compte financier	16,2	-164,1	-162,8
Investissement direct	152,6	-100,9	85,1
Investissements de portefeuille	-0,1	39,2	15,3
Dérivés financiers	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	-136,3	-102,5	-263,1
Pour mémoire : financement exceptionnel	0,0	0,0	0,0
Erreurs et omissions nettes	2,9	2,5	0,0
Solde global	-17,3	41,5	-68,7

(*) : estimations.

Source : BCEAO.

UMOA - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	5 578 336,9	4 830 159,5	4 840 569,1
Banque Centrale	5 527 565,0	4 950 388,6	5 208 406,1
Banques	50 771,9	-120 229,1	-367 837,0
Crédit intérieur	11 690 153,2	13 882 973,5	16 407 941,4
Position nette des Gouvernements	2 866 276,2	3 614 171,8	4 715 550,1
Crédits à l'économie	8 823 877,0	10 268 801,7	11 692 391,3
Crédits de campagne	228 322,0	263 375,0	416 898,0
Crédits ordinaires	8 595 555,0	10 005 426,7	11 275 493,3
dont : douteux et litigieux	260 515,0	291 072,0	335 939,0
TOTAL ACTIF	17 268 490,1	18 713 133,0	21 248 510,5
Masse monétaire	15 010 164,4	16 568 101,4	18 958 268,9
Circulation fiduciaire	3 907 573,4	4 234 969,7	4 666 469,6
Dépôts en CCP	32 191,1	41 136,7	37 376,0
Dépôts en CNE	78 486,8	85 296,3	128 753,6
Dépôts en banque	10 991 913,1	12 206 698,7	14 125 669,7
Sociétés d'Etat et EPIC	1 276 808,7	1 365 579,5	1 393 810,8
- à vue	856 133,7	887 627,5	882 249,8
- à terme	420 675,0	477 952,0	511 561,0
Particuliers et entreprises privées	9 715 104,4	10 841 119,2	12 731 858,9
- à vue	5 022 120,4	5 715 033,2	6 668 125,9
- à terme	4 692 984,0	5 126 086,0	6 063 733,0
Autres Postes Nets	2 258 325,7	2 145 031,6	2 290 241,6
TOTAL PASSIF	17 268 490,1	18 713 133,0	21 248 510,5
POUR MEMOIRE			
- Crédit à court terme	5 202 147,0	5 996 538,7	6 742 388,3
- Crédit à moyen et long terme	3 621 730,0	4 272 263,0	4 950 003,0
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	96,9	91,2	87,9

Source : BCEAO.

BENIN - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	785 902,9	884 965,2	1 060 820,5
Banque Centrale	245 435,9	214 479,2	261 856,5
Banques	540 467,0	670 486,0	798 964,0
Crédit intérieur	760 412,0	880 445,3	971 232,2
Position nette du Gouvernement	-164 028,0	-142 136,7	-113 017,8
Crédits à l'économie	924 440,0	1 022 582,0	1 084 250,0
Crédits de campagne	33 970,0	33 493,0	77 120,0
Crédits ordinaires	890 470,0	989 089,0	1 007 130,0
dont : douteux et litigieux	50 537,0	62 791,0	64 526,0
TOTAL ACTIF	1 546 314,9	1 765 410,5	2 032 052,7
Masse monétaire	1 463 007,1	1 719 954,2	2 027 790,1
Circulation fiduciaire	398 494,5	504 048,0	629 974,7
Dépôts en CCP	4 935,5	8 629,6	8 501,9
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Dépôts en banque	1 059 577,1	1 207 276,6	1 389 313,5
Sociétés d'Etat et EPIC	145 740,1	128 236,0	150 190,9
- à vue	46 575,1	31 956,0	39 063,9
- à terme	99 165,0	96 280,0	111 127,0
Particuliers et entreprises privées	913 837,0	1 079 040,6	1 239 122,6
- à vue	422 369,0	537 138,6	588 673,6
- à terme	491 468,0	541 902,0	650 449,0
Autres Postes Nets	83 307,8	45 456,3	4 262,6
TOTAL PASSIF	1 546 314,9	1 765 410,5	2 032 052,7
POUR MEMOIRE			
- Crédit à court terme	472 231,0	504 376,0	587 248,0
- Crédit à moyen et long terme	452 209,0	518 206,0	497 002,0
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	123,6	128,0	131,5

Source : BCEAO.

BURKINA - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	678 850,2	534 901,5	377 133,4
Banque Centrale	233 895,2	45 162,5	-127 794,6
Banques	444 955,0	489 739,0	504 928,0
Crédit intérieur	1 134 079,8	1 539 658,2	1 912 825,6
Position nette du Gouvernement	-47 092,2	47 344,7	174 396,1
Crédits à l'économie	1 181 172,0	1 492 313,5	1 738 429,5
Crédits de campagne	20 004,0	12 629,0	54 242,0
Crédits ordinaires	1 161 168,0	1 479 684,5	1 684 187,5
dont : douteux et litigieux	20 479,0	30 856,0	32 842,0
TOTAL ACTIF	1 812 930,0	2 074 559,7	2 289 959,0
Masse monétaire	1 741 454,3	1 927 785,4	2 141 764,1
Circulation fiduciaire	230 313,4	203 152,4	227 927,2
Dépôts en CCP	5 485,2	8 058,6	4 467,0
Dépôts en CNE	78 486,8	85 296,3	128 753,6
Dépôts en banque	1 427 168,9	1 631 278,1	1 780 616,3
Sociétés d'Etat et EPIC	214 088,9	273 479,4	286 856,7
- à vue	82 669,9	103 649,4	101 395,7
- à terme	131 419,0	169 830,0	185 461,0
Particuliers et entreprises privées	1 213 080,0	1 357 798,7	1 493 759,6
- à vue	598 783,0	678 365,7	707 840,6
- à terme	614 297,0	679 433,0	785 919,0
Autres Postes Nets	71 475,7	146 774,3	148 194,9
TOTAL PASSIF	1 812 930,0	2 074 559,7	2 289 959,0
POUR MEMOIRE			
- Crédit à court terme	736 472,0	895 480,5	1 024 017,5
- Crédit à moyen et long terme	444 700,0	596 833,0	714 412,0
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	122,7	110,6	99,1

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	1 556 936,1	1 558 544,1	1 784 714,2
Banque Centrale	1 296 560,1	1 299 757,1	1 558 948,2
Banques	260 376,0	258 787,0	225 766,0
Crédit intérieur	3 439 609,2	4 134 641,7	4 936 963,5
Position nette du Gouvernement	1 131 304,3	1 304 109,1	1 490 271,2
Crédits à l'économie	2 308 304,9	2 830 532,6	3 446 692,3
Crédits de campagne	156 028,0	186 385,0	275 816,0
Crédits ordinaires	2 152 276,9	2 644 147,6	3 170 876,3
dont : douteux et litigieux	38 538,0	35 895,0	33 805,0
TOTAL ACTIF	4 996 545,3	5 693 185,8	6 721 677,7
Masse monétaire	4 910 556,1	5 480 393,4	6 363 798,1
Circulation fiduciaire	1 590 498,3	1 747 112,0	1 877 502,2
Dépôts en CCP	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Dépôts en banque	3 320 057,8	3 733 281,4	4 486 295,9
Sociétés d'Etat et EPIC	162 623,1	170 920,9	175 397,1
- à vue	125 008,1	125 085,9	138 830,1
- à terme	37 615,0	45 835,0	36 567,0
Particuliers et entreprises privées	3 157 434,7	3 562 360,5	4 310 898,8
- à vue	1 542 045,7	1 799 947,5	2 206 065,8
- à terme	1 615 389,0	1 762 413,0	2 104 833,0
Autres Postes Nets	85 989,2	212 792,4	357 879,6
TOTAL PASSIF	4 996 545,3	5 693 185,8	6 721 677,7
POUR MEMOIRE			
- Crédit à court terme	1 538 243,9	1 851 007,6	2 168 129,3
- Crédit à moyen et long terme	770 061,0	979 525,0	1 278 563,0
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	114,5	105,1	101,7

Source : BCEAO.

GUINEE-BISSAU - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	84 536,3	94 872,4	160 713,1
Banque Centrale	64 990,3	72 082,4	135 546,1
Banques	19 546,0	22 790,0	25 167,0
Crédit intérieur	85 369,4	88 279,9	86 496,1
Position nette du Gouvernement	21 145,4	21 718,5	25 406,1
Crédits à l'économie	64 224,0	66 561,4	61 090,0
Crédits de campagne	11 778,0	5 145,0	361,0
Crédits ordinaires	52 446,0	61 416,4	60 729,0
dont : douteux et litigieux	2 254,0	9 662,0	17 550,0
TOTAL ACTIF	169 905,7	183 152,3	247 209,2
Masse monétaire	162 751,1	186 924,1	244 304,4
Circulation fiduciaire	83 384,9	90 956,4	151 855,5
Dépôts en CCP	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Dépôts en banque	79 366,2	95 967,7	92 448,9
Sociétés d'Etat et EPIC	7 806,2	20 200,2	4 205,0
- à vue	5 501,2	17 065,2	2 733,0
- à terme	2 305,0	3 135,0	1 472,0
Particuliers et entreprises privées	71 560,0	75 767,5	88 243,9
- à vue	42 845,0	48 914,5	57 520,9
- à terme	28 715,0	26 853,0	30 723,0
Autres Postes Nets	7 154,6	-3 771,8	2 904,8
TOTAL PASSIF	169 905,7	183 152,3	247 209,2
POUR MEMOIRE			
- Crédit à court terme	47 530,0	35 673,4	24 430,0
- Crédit à moyen et long terme	16 694,0	30 888,0	36 660,0
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	120,5	128,9	123,4

Source : BCEAO.

MALI - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	696 736,1	765 859,5	622 647,3
Banque Centrale	542 089,1	481 530,5	321 906,3
Banques	154 647,0	284 329,0	300 741,0
Crédit intérieur	1 045 033,4	1 127 273,9	1 371 937,3
Position nette du Gouvernement	-54 161,6	-104 892,1	-86 080,7
Crédits à l'économie	1 099 195,0	1 232 166,0	1 458 018,0
Crédits de campagne	1 173,0	4 340,0	0,0
Crédits ordinaires	1 098 022,0	1 227 826,0	1 458 018,0
dont : douteux et litigieux	35 716,0	48 663,0	45 291,0
TOTAL ACTIF	1 741 769,5	1 893 133,4	1 994 584,6
Masse monétaire	1 718 520,4	1 820 386,8	1 976 810,1
Circulation fiduciaire	514 341,4	510 033,4	443 459,7
Dépôts en CCP	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Dépôts en banque	1 204 179,0	1 310 353,4	1 533 350,4
Sociétés d'Etat et EPIC	168 243,6	138 231,9	103 877,0
- à vue	125 201,6	83 035,9	69 619,0
- à terme	43 042,0	55 196,0	34 258,0
Particuliers et entreprises privées	1 035 935,4	1 172 121,5	1 429 473,4
- à vue	646 009,4	728 164,5	904 820,4
- à terme	389 926,0	443 957,0	524 653,0
Autres Postes Nets	23 249,1	72 746,6	17 774,5
TOTAL PASSIF	1 741 769,5	1 893 133,4	1 994 584,6
POUR MEMOIRE			
- Crédit à court terme	709 512,0	806 499,0	951 774,0
- Crédit à moyen et long terme	389 683,0	425 667,0	506 244,0
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	119,4	113,0	105,3

Source : BCEAO.

NIGER - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	431 353,4	533 792,2	715 195,9
Banque Centrale	419 766,4	466 046,2	578 703,9
Banques	11 587,0	67 746,0	136 492,0
Crédit intérieur	454 863,0	433 318,8	498 509,6
Position nette du Gouvernement	-45 123,0	-86 449,2	-75 087,4
Crédits à l'économie	499 986,0	519 768,0	573 597,0
Crédits de campagne	1 353,0	997,0	157,0
Crédits ordinaires	498 633,0	518 771,0	573 440,0
dont : douteux et litigieux	21 536,0	17 884,0	13 627,0
TOTAL ACTIF	886 216,4	967 111,0	1 213 705,5
Masse monétaire	802 499,1	885 791,0	1 112 573,9
Circulation fiduciaire	345 152,1	398 112,9	504 316,1
Dépôts en CCP	3 301,0	2 247,1	1 843,9
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Dépôts en banque	454 046,0	485 431,0	606 413,9
Sociétés d'Etat et EPIC	46 211,8	45 227,4	43 633,3
- à vue	22 600,8	26 674,4	25 274,3
- à terme	23 611,0	18 553,0	18 359,0
Particuliers et entreprises privées	407 834,2	440 203,6	562 780,6
- à vue	269 481,2	282 166,6	368 087,6
- à terme	138 353,0	158 037,0	194 693,0
Autres Postes Nets	83 717,3	81 320,0	101 131,6
TOTAL PASSIF	886 216,4	967 111,0	1 213 705,5
POUR MEMOIRE			
- Crédit à court terme	253 824,0	256 247,0	299 966,0
- Crédit à moyen et long terme	246 162,0	263 521,0	273 631,0
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	101,8	104,8	110,4

Source : BCEAO.

SENEGAL - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	879 448,2	858 465,5	1 077 973,6
Banque Centrale	775 531,3	764 254,6	864 713,6
Banques	103 916,9	94 210,9	213 260,0
Crédit intérieur	2 239 692,7	2 565 365,7	2 637 585,3
Position nette du Gouvernement	94 937,8	151 103,6	69 848,5
Crédits à l'économie	2 144 754,9	2 414 262,1	2 567 736,8
Crédits de campagne	4 000,0	17 960,0	9 151,0
Crédits ordinaires	2 140 754,9	2 396 302,1	2 558 585,8
dont : douteux et litigieux	84 531,0	76 880,0	112 374,0
TOTAL ACTIF	3 119 140,9	3 423 831,2	3 715 558,9
Masse monétaire	2 894 664,2	3 127 158,8	3 484 597,7
Circulation fiduciaire	584 557,4	619 902,6	685 065,8
Dépôts en CCP	7 915,8	7 915,8	7 915,8
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Dépôts en banque	2 302 191,0	2 499 340,4	2 791 616,1
Sociétés d'Etat et EPIC	94 925,4	113 067,2	128 304,4
- à vue	53 348,4	77 066,2	70 002,4
- à terme	41 577,0	36 001,0	58 302,0
Particuliers et entreprises privées	2 207 265,6	2 386 273,2	2 663 311,7
- à vue	1 130 440,6	1 282 405,2	1 361 957,7
- à terme	1 076 825,0	1 103 868,0	1 301 354,0
Autres Postes Nets	224 476,7	296 672,4	230 961,2
TOTAL PASSIF	3 119 140,9	3 423 831,2	3 715 558,9
POUR MEMOIRE			
- Crédit à court terme	1 100 381,9	1 263 988,1	1 296 348,8
- Crédit à moyen et long terme	1 044 373,0	1 150 274,0	1 271 388,0
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	101,2	98,6	102,8

Source : BCEAO.

TOGO - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	273 788,7	307 636,2	238 868,3
Banque Centrale	76 575,7	98 383,2	34 775,3
Banques	197 213,0	209 253,0	204 093,0
Crédit intérieur	731 245,4	771 171,0	886 960,8
Position nette du Gouvernement	129 445,2	80 554,9	124 383,1
Crédits à l'économie	601 800,2	690 616,1	762 577,7
Crédits de campagne	16,0	2 426,0	51,0
Crédits ordinaires	601 784,2	688 190,1	762 526,7
dont : douteux et litigieux	6 924,0	8 441,0	15 924,0
TOTAL ACTIF	1 005 034,1	1 078 807,2	1 125 829,1
Masse monétaire	905 345,5	978 182,9	1 097 479,7
Circulation fiduciaire	161 304,1	161 652,0	146 368,4
Dépôts en CCP	10 553,6	14 285,6	14 647,4
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Dépôts en banque	733 487,8	802 245,3	936 463,9
Sociétés d'Etat et EPIC	71 549,7	88 812,8	104 536,8
- à vue	29 608,7	35 690,8	38 521,8
- à terme	41 941,0	53 122,0	66 015,0
Particuliers et entreprises privées	661 938,1	713 432,5	831 927,1
- à vue	323 927,1	303 809,5	360 818,1
- à terme	338 011,0	409 623,0	471 109,0
Autres Postes Nets	99 688,6	100 624,3	28 349,4
TOTAL PASSIF	1 005 034,1	1 078 807,2	1 125 829,1
POUR MEMOIRE			
- Crédit à court terme	343 952,2	383 267,1	390 474,7
- Crédit à moyen et long terme	257 848,0	307 349,0	372 103,0
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	111,2	109,1	109,7

Source : BCEAO.

UMOA - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	5 527 565,0	4 950 388,6	5 208 406,1
Avoirs extérieurs bruts	7 051 241,7	6 573 971,0	7 033 556,7
Engagements extérieurs	1 523 676,7	1 623 582,4	1 825 150,6
CREANCES SUR L' ETAT	1 516 240,4	1 539 690,1	1 567 634,1
CREANCES SUR LES BANQUES	1 045 116,0	1 723 176,0	2 560 717,6
CREANCES SUR LES ETABL. FINANCIERS	4 547,0	2 469,0	2 862,0
TOTAL ACTIF	8 093 468,4	8 215 723,7	9 339 619,8
CIRCULATION FIDUCIAIRE	3 907 573,4	4 234 969,7	4 663 803,0
DEPOTS DES ETATS (y c. encaisses)	872 031,3	842 476,6	1 118 679,0
DEPOTS DES BANQUES (y c. encaisses)	1 412 322,6	1 628 705,1	1 954 952,7
AUTRES DEPOTS	443 614,0	451 175,8	483 469,7
AUTRES POSTES NETS	1 457 927,1	1 058 396,5	1 118 715,5
TOTAL PASSIF	8 093 468,4	8 215 723,7	9 339 619,8

Source : BCEAO.

BENIN - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	245 435,9	214 479,2	261 856,5
Avoirs extérieurs bruts	354 135,1	329 031,9	395 982,8
Engagements extérieurs	108 699,2	114 552,7	134 126,3
CREANCES SUR L' ETAT	92 099,9	95 417,9	95 129,4
CREANCES SUR LES BANQUES	312 067,0	378 614,0	515 500,0
CREANCES SUR LES ETABL. FINANCIERS	0,0	0,0	0,0
TOTAL ACTIF	649 602,8	688 511,1	872 485,9
CIRCULATION FIDUCIAIRE	398 494,5	504 048,0	629 974,7
DEPOTS DES ETATS (y c. encaisses)	135 762,4	81 361,2	92 232,1
DEPOTS DES BANQUES (y c. encaisses)	114 522,2	102 406,2	149 771,6
AUTRES DEPOTS	417,1	534,6	507,5
AUTRES POSTES NETS	406,6	161,1	0,0
TOTAL PASSIF	649 602,8	688 511,1	872 485,9

Source : BCEAO.

BURKINA - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	233 895,2	45 162,5	-127 794,6
Avoirs extérieurs bruts	509 127,6	297 672,6	140 793,7
Engagements extérieurs	275 232,4	252 510,1	268 588,3
CREANCES SUR L' ETAT	138 597,0	134 347,8	128 307,7
CREANCES SUR LES BANQUES	219 570,0	314 404,0	519 580,0
CREANCES SUR LES ETABL. FINANCIERS	1 060,0	838,0	0,0
TOTAL ACTIF	593 122,2	494 752,3	520 093,1
CIRCULATION FIDUCIAIRE	230 313,4	203 152,4	227 927,2
DEPOTS DES ETATS (y c. encaisses)	220 380,2	140 367,5	138 105,7
DEPOTS DES BANQUES (y c. encaisses)	136 382,5	147 939,1	145 296,9
AUTRES DEPOTS	3 090,9	3 056,1	8 763,3
AUTRES POSTES NETS	2 955,2	237,2	0,0
TOTAL PASSIF	593 122,2	494 752,3	520 093,1

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	1 296 560,1	1 299 757,1	1 558 948,2
Avoirs extérieurs bruts	1 951 483,6	2 010 230,1	2 448 488,1
Engagements extérieurs	654 923,5	710 473,0	889 539,9
CREANCES SUR L' ETAT	738 288,1	788 185,1	846 493,6
CREANCES SUR LES BANQUES	109 838,0	290 642,0	410 050,0
CREANCES SUR LES ETABL. FINANCIERS	3 487,0	1 631,0	2 862,0
TOTAL ACTIF	2 148 173,2	2 380 215,2	2 818 353,8
CIRCULATION FIDUCIAIRE	1 590 498,3	1 747 112,0	1 877 502,2
DEPOTS DES ETATS (y c. encaisses)	107 376,9	143 237,4	255 908,1
DEPOTS DES BANQUES (y c. encaisses)	432 928,5	495 600,6	675 276,0
AUTRES DEPOTS	69 060,8	53 923,4	62 255,9
AUTRES POSTES NETS	-51 691,3	-59 658,2	-52 588,4
TOTAL PASSIF	2 148 173,2	2 380 215,2	2 818 353,8

Source : BCEAO.

GUINEE-BISSAU - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	64 990,3	72 082,4	135 546,1
Avoirs extérieurs bruts	81 783,3	88 297,4	155 756,0
Engagements extérieurs	16 793,0	16 215,0	20 209,9
CREANCES SUR L' ETAT	20 232,2	15 177,1	17 918,7
CREANCES SUR LES BANQUES	10 403,0	13 000,0	14 400,0
CREANCES SUR LES ETABL. FINANCIERS	0,0	0,0	0,0
TOTAL ACTIF	95 625,5	100 259,5	167 864,8
CIRCULATION FIDUCIAIRE	83 384,9	90 956,4	151 855,5
DEPOTS DES ETATS (y c. encaisses)	79,8	161,5	5 872,6
DEPOTS DES BANQUES (y c. encaisses)	13 397,9	10 906,0	12 392,9
AUTRES DEPOTS	151,2	227,4	139,9
AUTRES POSTES NETS	-1 388,3	-1 991,8	-2 396,1
TOTAL PASSIF	95 625,5	100 259,5	167 864,8

Source : BCEAO.

MALI - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	542 089,1	481 530,5	321 906,3
Avoirs extérieurs bruts	666 517,8	619 125,0	474 786,8
Engagements extérieurs	124 428,7	137 594,5	152 880,5
CREANCES SUR L' ETAT	99 346,0	110 918,4	106 502,0
CREANCES SUR LES BANQUES	115 700,0	261 044,0	458 800,0
CREANCES SUR LES ETABL. FINANCIERS	0,0	0,0	0,0
TOTAL ACTIF	757 135,1	853 492,9	887 208,3
CIRCULATION FIDUCIAIRE	514 341,4	510 033,4	443 459,7
DEPOTS DES ETATS (y c. encaisses)	23 441,6	110 931,5	172 163,7
DEPOTS DES BANQUES (y c. encaisses)	218 925,6	232 146,7	271 311,5
AUTRES DEPOTS	350,0	304,4	273,4
AUTRES POSTES NETS	76,5	76,9	0,0
TOTAL PASSIF	757 135,1	853 492,9	887 208,3

Source : BCEAO.

NIGER - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	419 766,4	466 046,2	578 703,9
Avoirs extérieurs bruts	504 130,3	553 532,8	696 868,6
Engagements extérieurs	84 363,9	87 486,6	118 164,7
CREANCES SUR L' ETAT	92 554,0	89 795,5	102 496,2
CREANCES SUR LES BANQUES	38 200,0	51 275,0	114 500,0
CREANCES SUR LES ETABL. FINANCIERS	0,0	0,0	0,0
TOTAL ACTIF	550 520,4	607 116,7	795 700,1
CIRCULATION FIDUCIAIRE	345 152,1	398 112,9	504 316,1
DEPOTS DES ETATS (y c. encaisses)	84 907,0	117 080,8	142 288,5
DEPOTS DES BANQUES (y c. encaisses)	119 869,9	91 356,1	147 487,6
AUTRES DEPOTS	407,0	382,0	1 607,9
AUTRES POSTES NETS	184,4	184,9	0,0
TOTAL PASSIF	550 520,4	607 116,7	795 700,1

Source : BCEAO.

SENEGAL - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	775 531,3	764 254,6	864 713,6
Avoirs extérieurs bruts	1 034 191,8	1 067 836,0	1 109 515,0
Engagements extérieurs	258 660,5	303 581,4	244 801,4
CREANCES SUR L' ETAT	223 393,9	200 680,7	176 887,5
CREANCES SUR LES BANQUES	123 724,0	276 367,0	343 392,6
CREANCES SUR LES ETABL. FINANCIERS	0,0	0,0	0,0
TOTAL ACTIF	1 122 649,2	1 241 302,3	1 384 993,7
CIRCULATION FIDUCIAIRE	584 557,4	619 902,6	685 065,8
DEPOTS DES ETATS (y c. encaisses)	261 998,2	179 256,5	251 778,1
DEPOTS DES BANQUES (y c. encaisses)	273 397,9	440 164,5	445 922,8
AUTRES DEPOTS	1 155,9	1 799,8	2 227,1
AUTRES POSTES NETS	1 539,8	178,9	0,0
TOTAL PASSIF	1 122 649,2	1 241 302,3	1 384 993,7

Source : BCEAO.

TOGO - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	76 575,7	98 383,2	34 775,3
Avoirs extérieurs bruts	219 221,0	239 428,9	277 988,2
Engagements extérieurs	142 645,3	141 045,7	243 212,9
CREANCES SUR L' ETAT	111 729,3	105 167,6	93 899,0
CREANCES SUR LES BANQUES	115 614,0	137 830,0	184 495,0
CREANCES SUR LES ETABL. FINANCIERS	0,0	0,0	0,0
TOTAL ACTIF	303 919,0	341 380,8	313 169,3
CIRCULATION FIDUCIAIRE	161 304,1	161 652,0	146 368,4
DEPOTS DES ETATS (y c. encaisses)	37 612,5	70 080,2	57 666,6
DEPOTS DES BANQUES (y c. encaisses)	102 898,1	108 185,9	107 490,4
AUTRES DEPOTS	1 507,8	1 333,3	1 643,9
AUTRES POSTES NETS	596,5	129,4	0,0
TOTAL PASSIF	303 919,0	341 380,8	313 169,3

Source : BCEAO.

UMOA - SITUATION DES BANQUES

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	50 771,9	-120 229,1	-367 837,0
Avoirs extérieurs bruts	859 899,0	750 881,0	764 633,0
Engagements extérieurs	809 127,1	871 110,1	1 132 470,0
RESERVES	1 486 429,7	1 695 089,6	2 029 799,8
CREANCES SUR LES ETATS	3 602 721,0	4 453 832,8	5 983 715,0
CREDITS A L'ECONOMIE	8 807 523,0	10 257 946,4	11 674 241,0
Crédits a court terme	5 185 793,0	5 985 683,4	6 724 238,0
Crédits de campagne	228 322,0	263 375,0	416 898,0
Crédits ordinaires	4 957 471,0	5 722 308,4	6 307 340,0
Crédit a moyen terme	3 317 257,0	3 938 878,0	4 531 567,0
Crédits a long terme	304 473,0	333 385,0	418 436,0
TOTAL ACTIF	13 947 445,6	16 286 639,7	19 319 918,8
DEPOTS DES PART. ET ENTREPRISES	10 548 299,1	11 755 522,9	13 642 200,0
Sociétés d'Etat et Epic	839 468,4	920 565,3	924 975,0
- à vue	418 793,4	442 613,3	413 414,0
- à terme	420 675,0	477 952,0	511 561,0
Part. & entreprises privées	9 708 830,7	10 834 957,6	12 717 225,0
- à vue	5 015 846,7	5 708 871,6	6 653 492,0
- à terme	4 692 984,0	5 126 086,0	6 063 733,0
DEPOTS DES ETATS	1 479 524,8	1 654 921,2	1 870 625,0
CREDITS DE LA BANQUE CENTRALE	1 004 595,0	1 700 431,0	2 493 724,0
Autres postes nets	915 026,7	1 175 764,6	1 313 369,8
Fonds propres	1 801 908,0	1 969 501,0	2 103 813,0
Pertes	29 342,0	28 892,0	46 723,0
TOTAL PASSIF	13 947 445,6	16 286 639,7	19 319 918,8

Source : BCEAO.

BENIN - SITUATION DES BANQUES

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	540 467,0	670 486,0	798 964,0
Avoirs extérieurs bruts	767 804,0	939 081,0	1 140 502,0
Engagements extérieurs	227 337,0	268 595,0	341 538,0
RESERVES	161 313,0	204 905,0	236 327,0
CREANCES SUR LES ETATS	178 650,0	225 898,0	279 650,0
CREDITS A L'ECONOMIE	924 440,0	1 022 582,0	1 084 250,0
Crédits a court terme	472 231,0	504 376,0	587 248,0
Crédits de campagne	33 970,0	33 493,0	77 120,0
Crédits ordinaires	438 261,0	470 883,0	510 128,0
Crédit a moyen terme	428 094,0	492 170,0	460 156,0
Crédits a long terme	24 115,0	26 036,0	36 846,0
TOTAL ACTIF	1 804 870,0	2 123 871,0	2 399 191,0
DEPOTS DES PART. ET ENTREPRISES	1 059 160,0	1 206 742,0	1 388 806,0
Sociétés d'Etat et Epic	145 601,0	128 038,0	150 026,0
- à vue	46 436,0	31 758,0	38 899,0
- à terme	99 165,0	96 280,0	111 127,0
Part. & entreprises privées	913 559,0	1 078 704,0	1 238 780,0
- à vue	422 091,0	536 802,0	588 331,0
- à terme	491 468,0	541 902,0	650 449,0
DEPOTS DES ETATS	303 951,0	390 721,0	404 067,0
CREDITS DE LA BANQUE CENTRALE	312 067,0	378 614,0	515 500,0
Autres postes nets	129 692,0	147 794,0	90 818,0
Fonds propres	217 556,0	232 091,0	242 662,0
Pertes	389,0	17 260,0	522,0
TOTAL PASSIF	1 804 870,0	2 123 871,0	2 399 191,0

Source : BCEAO.

BURKINA - SITUATION DES BANQUES

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	444 955,0	489 739,0	504 928,0
Avoirs extérieurs bruts	655 988,0	743 707,0	832 186,0
Engagements extérieurs	211 033,0	253 968,0	327 258,0
RESERVES	147 140,0	147 287,0	157 087,0
CREANCES SUR LES ETATS	112 608,0	169 649,0	260 129,0
CREDITS A L'ECONOMIE	1 179 506,0	1 491 281,0	1 738 351,0
Crédits a court terme	734 806,0	894 448,0	1 023 939,0
Crédits de campagne	20 004,0	12 629,0	54 242,0
Crédits ordinaires	714 802,0	881 819,0	969 697,0
Crédit a moyen terme	421 659,0	572 952,0	679 669,0
Crédits a long terme	23 041,0	23 881,0	34 743,0
TOTAL ACTIF	1 884 209,0	2 297 956,0	2 660 495,0
DEPOTS DES PART. ET ENTREPRISES	1 424 078,0	1 628 222,0	1 771 853,0
Sociétés d'Etat et Epic	211 555,0	270 868,0	278 546,0
- à vue	80 136,0	101 038,0	93 085,0
- à terme	131 419,0	169 830,0	185 461,0
Part. & entreprises privées	1 212 523,0	1 357 354,0	1 493 307,0
- à vue	598 226,0	677 921,0	707 388,0
- à terme	614 297,0	679 433,0	785 919,0
DEPOTS DES ETATS	161 283,0	209 445,0	209 077,0
CREDITS DE LA BANQUE CENTRALE	219 570,0	314 404,0	518 980,0
Autres postes nets	79 278,0	145 885,0	160 585,0
Fonds propres	199 835,0	222 069,0	240 540,0
Pertes	0,0	0,0	0,0
TOTAL PASSIF	1 884 209,0	2 297 956,0	2 660 495,0

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - SITUATION DES BANQUES

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	260 376,0	258 787,0	225 766,0
Avoirs extérieurs bruts	642 767,0	646 805,0	783 274,0
Engagements extérieurs	382 391,0	388 018,0	557 508,0
RESERVES	450 878,0	500 777,0	664 328,0
CREANCES SUR LES ETATS	785 053,0	924 404,0	1 220 742,0
CREDITS A L'ECONOMIE	2 297 724,0	2 823 019,0	3 434 679,0
Crédits a court terme	1 527 663,0	1 843 494,0	2 156 116,0
Crédits de campagne	156 028,0	186 385,0	275 816,0
Crédits ordinaires	1 371 635,0	1 657 109,0	1 880 300,0
Crédit a moyen terme	696 141,0	889 978,0	1 199 285,0
Crédits a long terme	73 920,0	89 547,0	79 278,0
TOTAL ACTIF	3 794 031,0	4 506 987,0	5 545 515,0
DEPOTS DES PART. ET ENTREPRISES	3 250 997,0	3 679 358,0	4 424 040,0
Sociétés d'Etat et Epic	95 143,0	118 502,0	115 669,0
- à vue	57 528,0	72 667,0	79 102,0
- à terme	37 615,0	45 835,0	36 567,0
Part. & entreprises privées	3 155 854,0	3 560 856,0	4 308 371,0
- à vue	1 540 465,0	1 798 443,0	2 203 538,0
- à terme	1 615 389,0	1 762 413,0	2 104 833,0
DEPOTS DES ETATS	277 566,0	259 360,0	311 905,0
CREDITS DE LA BANQUE CENTRALE	109 838,0	290 642,0	410 350,0
Autres postes nets	155 630,0	277 627,0	399 220,0
Fonds propres	523 742,0	577 422,0	573 024,0
Pertes	21 350,0	3 693,0	4 690,0
TOTAL PASSIF	3 794 031,0	4 506 987,0	5 545 515,0

Source : BCEAO.

GUINEE-BISSAU - SITUATION DES BANQUES

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	19 546,0	22 790,0	25 167,0
Avoirs extérieurs bruts	28 777,0	29 673,0	36 558,0
Engagements extérieurs	9 231,0	6 883,0	11 391,0
RESERVES	15 864,0	12 543,0	18 080,0
CREANCES SUR LES ETATS	4 061,0	11 114,8	15 125,0
CREDITS A L'ECONOMIE	64 224,0	66 561,4	61 090,0
Crédits a court terme	47 530,0	35 673,4	24 430,0
Crédits de campagne	11 778,0	5 145,0	361,0
Crédits ordinaires	35 752,0	30 528,4	24 069,0
Crédit a moyen terme	16 317,0	30 184,0	35 493,0
Crédits a long terme	377,0	704,0	1 167,0
TOTAL ACTIF	103 695,0	113 009,2	119 462,0
DEPOTS DES PART. ET ENTREPRISES	79 215,0	95 740,3	92 309,0
Sociétés d'Etat et Epic	7 721,0	20 092,3	4 127,0
- à vue	5 416,0	16 957,3	2 655,0
- à terme	2 305,0	3 135,0	1 472,0
Part. & entreprises privées	71 494,0	75 648,0	88 182,0
- à vue	42 779,0	48 795,0	57 459,0
- à terme	28 715,0	26 853,0	30 723,0
DEPOTS DES ETATS	3 068,0	4 411,9	1 765,0
CREDITS DE LA BANQUE CENTRALE	7 403,0	13 000,0	7 720,0
Autres postes nets	14 009,0	-143,0	17 668,0
Fonds propres	22 116,0	22 258,0	22 530,0
Pertes	0,0	344,0	343,0
TOTAL PASSIF	103 695,0	113 009,2	119 462,0

Source : BCEAO.

MALI - SITUATION DES BANQUES

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	154 647,0	284 329,0	300 741,0
Avoirs extérieurs bruts	432 946,0	563 120,0	729 179,0
Engagements extérieurs	278 299,0	278 791,0	428 438,0
RESERVES	216 109,0	210 633,0	255 609,0
CREANCES SUR LES ETATS	111 732,0	171 870,0	328 961,0
CREDITS A L'ECONOMIE	1 099 195,0	1 232 166,0	1 458 018,0
Crédits a court terme	709 512,0	806 499,0	951 774,0
Crédits de campagne	1 173,0	4 340,0	0,0
Crédits ordinaires	708 339,0	802 159,0	951 774,0
Crédit a moyen terme	349 323,0	389 062,0	468 557,0
Crédits a long terme	40 360,0	36 605,0	37 687,0
TOTAL ACTIF	1 581 683,0	1 898 998,0	2 343 329,0
DEPOTS DES PART. ET ENTREPRISES	1 203 829,0	1 310 049,0	1 533 077,0
Sociétés d'Etat et Epic	168 226,0	138 201,0	103 876,0
- à vue	125 184,0	83 005,0	69 618,0
- à terme	43 042,0	55 196,0	34 258,0
Part. & entreprises privées	1 035 603,0	1 171 848,0	1 429 201,0
- à vue	645 677,0	727 891,0	904 548,0
- à terme	389 926,0	443 957,0	524 653,0
DEPOTS DES ETATS	241 798,0	276 749,0	349 380,0
CREDITS DE LA BANQUE CENTRALE	78 179,0	238 299,0	398 805,0
Autres postes nets	57 877,0	73 901,0	62 067,0
Fonds propres	200 260,0	216 133,0	242 635,0
Pertes	312,0	3 913,0	1 221,0
TOTAL PASSIF	1 581 683,0	1 898 998,0	2 343 329,0

Source : BCEAO.

NIGER - SITUATION DES BANQUES

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	11 587,0	67 746,0	136 492,0
Avoirs extérieurs bruts	157 347,0	252 985,0	292 705,0
Engagements extérieurs	145 760,0	185 239,0	156 213,0
RESERVES	126 944,0	91 365,0	143 644,0
CREANCES SUR LES ETATS	36 109,0	40 651,0	81 553,0
CREDITS A L'ECONOMIE	499 986,0	519 768,0	573 597,0
Crédits a court terme	253 824,0	256 247,0	299 966,0
Crédits de campagne	1 353,0	997,0	157,0
Crédits ordinaires	252 471,0	255 250,0	299 809,0
Crédit a moyen terme	225 275,0	251 838,0	255 558,0
Crédits a long terme	20 887,0	11 683,0	18 073,0
TOTAL ACTIF	674 626,0	719 530,0	935 286,0
DEPOTS DES PART. ET ENTREPRISES	453 639,0	485 049,0	604 806,0
Sociétés d'Etat et Epic	46 128,0	45 147,0	42 440,0
- à vue	22 517,0	26 594,0	24 081,0
- à terme	23 611,0	18 553,0	18 359,0
Part. & entreprises privées	407 511,0	439 902,0	562 366,0
- à vue	269 158,0	281 865,0	367 673,0
- à terme	138 353,0	158 037,0	194 693,0
DEPOTS DES ETATS	92 180,0	102 062,0	118 692,0
CREDITS DE LA BANQUE CENTRALE	38 200,0	51 275,0	114 500,0
Autres postes nets	90 607,0	81 144,0	97 288,0
Fonds propres	117 985,0	128 477,0	147 696,0
Pertes	91,0	2 412,0	2 974,0
TOTAL PASSIF	674 626,0	719 530,0	935 286,0

Source : BCEAO.

SENEGAL - SITUATION DES BANQUES

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	103 916,9	94 210,9	213 260,0
Avoirs extérieurs bruts	448 040,0	466 493,0	638 818,0
Engagements extérieurs	344 123,1	372 282,1	425 558,0
RESERVES	273 785,7	440 164,6	445 922,8
CREANCES SUR LES ETATS	375 077,0	349 224,0	424 207,0
CREDITS A L'ECONOMIE	2 140 772,0	2 412 391,0	2 562 111,0
Crédits a court terme	1 096 399,0	1 262 117,0	1 290 723,0
Crédits de campagne	4 000,0	17 960,0	9 151,0
Crédits ordinaires	1 092 399,0	1 244 157,0	1 281 572,0
Crédit a moyen terme	933 662,0	1 017 707,0	1 078 140,0
Crédits a long terme	110 711,0	132 567,0	193 248,0
TOTAL ACTIF	2 893 551,6	3 295 990,5	3 645 500,8
DEPOTS DES PART. ET ENTREPRISES	2 301 035,1	2 497 540,6	2 789 389,0
Sociétés d'Etat et Epic	93 960,4	111 502,0	126 378,0
- à vue	52 383,4	75 501,0	68 076,0
- à terme	41 577,0	36 001,0	58 302,0
Part. & entreprises privées	2 207 074,7	2 386 038,6	2 663 011,0
- à vue	1 130 249,7	1 282 170,6	1 361 657,0
- à terme	1 076 825,0	1 103 868,0	1 301 354,0
DEPOTS DES ETATS	245 467,8	225 589,3	281 758,0
CREDITS DE LA BANQUE CENTRALE	123 724,0	276 367,0	343 393,0
Autres postes nets	223 324,7	296 493,6	230 960,8
Fonds propres	411 379,0	445 988,0	509 806,0
Pertes	2 499,0	354,0	35 549,0
TOTAL PASSIF	2 893 551,6	3 295 990,5	3 645 500,8

Source : BCEAO.

TOGO - SITUATION DES BANQUES

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
AVOIRS EXTERIEURS NETS	197 213,0	209 253,0	204 093,0
Avoirs extérieurs bruts	356 973,0	403 025,0	422 217,0
Engagements extérieurs	159 760,0	193 772,0	218 124,0
RESERVES	94 396,0	87 415,0	108 802,0
CREANCES SUR LES ETATS	162 548,0	176 526,0	255 230,0
CREDITS A L'ECONOMIE	601 676,0	690 178,0	762 145,0
Crédits a court terme	343 828,0	382 829,0	390 042,0
Crédits de campagne	16,0	2 426,0	51,0
Crédits ordinaires	343 812,0	380 403,0	389 991,0
Crédit a moyen terme	246 786,0	294 987,0	354 709,0
Crédits a long terme	11 062,0	12 362,0	17 394,0
TOTAL ACTIF	1 055 833,0	1 163 372,0	1 330 270,0
DEPOTS DES PART. ET ENTREPRISES	731 980,0	800 912,0	934 820,0
Sociétés d'Etat et Epic	71 134,0	88 215,0	103 913,0
- à vue	29 193,0	35 093,0	37 898,0
- à terme	41 941,0	53 122,0	66 015,0
Part. & entreprises privées	660 846,0	712 697,0	830 907,0
- à vue	322 835,0	303 074,0	359 798,0
- à terme	338 011,0	409 623,0	471 109,0
DEPOTS DES ETATS	117 649,0	144 906,0	181 294,0
CREDITS DE LA BANQUE CENTRALE	115 614,0	137 830,0	184 476,0
Autres postes nets	90 590,0	79 724,0	29 680,0
Fonds propres	109 035,0	125 063,0	124 920,0
Pertes	4 701,0	916,0	1 424,0
TOTAL PASSIF	1 055 833,0	1 163 372,0	1 330 270,0

Source : BCEAO.

UMOA - POSITION NETTE DES GOUVERNEMENTS

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Créances sur la Banque Centrale	872 031,3	842 476,6	1 116 015,3
Billets et monnaies	37 518,5	32 882,6	26 323,7
Dépôts à la Banque Centrale	834 512,8	809 594,0	1 089 691,6
Dépôts dans les banques	1 479 524,8	1 654 921,2	1 870 625,0
Dépôts	1 479 524,8	1 654 921,2	1 870 625,0
Autres			
Obligations cautionnées	11 807,0	8 386,3	15 288,3
TOTAL DES CREANCES	2 363 363,1	2 505 784,1	3 001 928,6
Concours de la Banque Centrale	1 483 957,1	1 514 064,1	1 545 199,9
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
Concours article 16	192 504,2	185 585,4	183 029,4
C.C.P.	0,0	0,0	0,0
Titres d'Etat	490 234,0	426 817,0	363 415,4
Concours du FMI	801 218,9	901 661,7	998 755,1
Concours des banques	3 602 721,0	4 453 832,8	5 983 715,0
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	32 191,1	41 136,7	37 376,0
Dépôts en CNE	78 486,8	85 296,3	128 753,6
Autres concours	32 283,3	25 626,0	22 434,2
TOTAL DES DETTES	5 229 639,3	6 119 955,9	7 717 478,7
POSITION NETTE	2 866 276,2	3 614 171,8	4 715 550,1

Source : BCEAO.

BENIN - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Créances sur la Banque Centrale	135 762,4	81 361,2	92 232,1
Billets et monnaies	12 839,0	7 963,3	4 693,3
Dépôts à la Banque Centrale	122 923,4	73 397,9	87 538,8
Dépôts dans les banques	303 951,0	390 721,0	404 067,0
Dépôts	303 951,0	390 721,0	404 067,0
Autres			
Obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES CREANCES	439 713,4	472 082,2	496 299,1
Concours de la Banque Centrale	92 099,9	95 417,9	95 129,4
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
Concours article 16	0,0	0,0	0,0
C.C.P.	0,0	0,0	0,0
Titres d'Etat	34 468,5	30 243,6	25 550,5
Concours du FMI	57 631,4	65 174,3	69 578,9
Concours des banques	178 650,0	225 898,0	279 650,0
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	4 935,5	8 629,6	8 501,9
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Autres concours	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES DETTES	275 685,4	329 945,5	383 281,3
POSITION NETTE	-164 028,0	-142 136,7	-113 017,8

Source : BCEAO.

BURKINA - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Créances sur la Banque Centrale	220 380,2	140 367,5	138 105,7
Billets et monnaies	4 575,5	6 270,9	5 669,5
Dépôts à la Banque Centrale	215 804,7	134 096,6	132 436,2
Dépôts dans les banques	161 283,0	209 445,0	209 077,0
Dépôts	161 283,0	209 445,0	209 077,0
Autres			
Obligations cautionnées	606,0	194,5	78,5
TOTAL DES CREANCES	382 269,2	350 007,0	347 261,2
Concours de la Banque Centrale	138 597,0	134 347,8	128 307,7
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
Concours article 16	992,3	0,0	0,0
C.C.P.	0,0	0,0	0,0
Titres d'Etat	33 368,1	29 181,7	24 705,0
Concours du FMI	104 236,6	105 166,1	103 602,7
Concours des banques	112 608,0	169 649,0	260 129,0
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	5 485,2	8 058,6	4 467,0
Dépôts en CNE	78 486,8	85 296,3	128 753,6
Autres concours	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES DETTES	335 177,0	397 351,7	521 657,3
POSITION NETTE	-47 092,2	47 344,7	174 396,1

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Créances sur la Banque Centrale	107 376,9	143 237,4	255 908,1
Billets et monnaies	3 319,8	2 722,8	2 224,4
Dépôts à la Banque Centrale	104 057,1	140 514,6	253 683,7
Dépôts dans les banques	277 566,0	259 360,0	311 905,0
Dépôts	277 566,0	259 360,0	311 905,0
Autres			
Obligations cautionnées	7 093,9	5 882,6	9 151,3
TOTAL DES CREANCES	392 036,8	408 480,0	576 964,4
Concours de la Banque Centrale	738 288,1	788 185,1	846 493,6
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
Concours article 16	164 095,3	164 095,3	164 095,3
C.C.P.	0,0	0,0	0,0
Titres d'Etat	189 379,0	166 848,8	141 990,6
Concours du FMI	384 813,8	457 241,0	540 407,7
Concours des banques	785 053,0	924 404,0	1 220 742,0
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Autres concours	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES DETTES	1 523 341,1	1 712 589,1	2 067 235,6
POSITION NETTE	1 131 304,3	1 304 109,1	1 490 271,2

Source : BCEAO.

GUINEE-BISSAU - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Créances sur la Banque Centrale	79,8	161,5	5 872,6
Billets et monnaies	71,0	38,3	523,1
Dépôts à la Banque Centrale	8,8	123,2	5 349,5
Dépôts dans les banques	3 068,0	4 411,9	1 765,0
Dépôts	3 068,0	4 411,9	1 765,0
Autres			
Obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES CREANCES	3 147,8	4 573,4	7 637,6
Concours de la Banque Centrale	20 232,2	15 177,1	17 918,7
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
Concours article 16	1 105,2	1 105,2	1 105,2
C.C.P.	0,0	0,0	0,0
Titres d'Etat	13 657,5	8 602,4	8 602,3
Concours du FMI	5 469,5	5 469,5	8 211,2
Concours des banques	4 061,0	11 114,8	15 125,0
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Autres concours	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES DETTES	24 293,2	26 291,9	33 043,7
POSITION NETTE	21 145,4	21 718,5	25 406,1

Source : BCEAO.

MALI - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Créances sur la Banque Centrale	23 441,6	110 931,5	172 163,7
Billets et monnaies	8 347,6	7 429,5	7 528,6
Dépôts à la Banque Centrale	15 094,0	103 502,0	164 635,1
Dépôts dans les banques	241 798,0	276 749,0	349 380,0
Dépôts	241 798,0	276 749,0	349 380,0
Autres			
Obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES CREANCES	265 239,6	387 680,5	521 543,7
Concours de la Banque Centrale	99 346,0	110 918,4	106 502,0
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
Concours article 16	669,5	0,0	0,0
C.C.P.	0,0	0,0	0,0
Titres d'Etat	50 852,5	44 364,2	37 481,9
Concours du FMI	47 824,0	66 554,2	69 020,1
Concours des banques	111 732,0	171 870,0	328 961,0
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Autres concours	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES DETTES	211 078,0	282 788,4	435 463,0
POSITION NETTE	-54 161,6	-104 892,1	-86 080,7

Source : BCEAO.

NIGER - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Créances sur la Banque Centrale	84 907,0	117 080,8	142 288,5
Billets et monnaies	2 524,3	5 311,2	2 064,0
Dépôts à la Banque Centrale	82 382,7	111 769,6	140 224,5
Dépôts dans les banques	92 180,0	102 062,0	118 692,0
Dépôts	92 180,0	102 062,0	118 692,0
Autres			
Obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES CREANCES	177 087,0	219 142,8	260 980,5
Concours de la Banque Centrale	92 554,0	89 795,5	102 496,2
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
Concours article 16	22 865,8	20 384,9	17 828,9
C.C.P.	0,0	0,0	0,0
Titres d'Etat	37 092,0	32 516,2	27 583,0
Concours du FMI	32 596,2	36 894,4	57 084,3
Concours des banques	36 109,0	40 651,0	81 553,0
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	3 301,0	2 247,1	1 843,9
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Autres concours	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES DETTES	131 964,0	132 693,6	185 893,1
POSITION NETTE	-45 123,0	-86 449,2	-75 087,4

Source : BCEAO.

SENEGAL - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Créances sur la Banque Centrale	261 998,2	179 256,5	251 778,1
Billets et monnaies	2 188,2	2 170,8	2 408,0
Dépôts à la Banque Centrale	259 810,0	177 085,7	249 370,1
Dépôts dans les banques	245 467,8	225 589,3	281 758,0
Dépôts	245 467,8	225 589,3	281 758,0
Autres			
Obligations cautionnées	3 982,9	1 871,1	5 625,8
TOTAL DES CREANCES	511 448,9	406 716,9	539 161,8
Concours de la Banque Centrale	191 110,6	175 054,7	154 453,3
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
Concours article 16	2 119,1	0,0	0,0
C.C.P.	0,0	0,0	0,0
Titres d'Etat	90 293,1	79 041,2	66 969,8
Concours du FMI	98 698,4	96 013,5	87 483,5
Concours des banques	375 077,0	349 224,0	424 207,0
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	7 915,8	7 915,8	7 915,8
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Autres concours	32 283,3	25 626,0	22 434,2
TOTAL DES DETTES	606 386,7	557 820,5	609 010,3
POSITION NETTE	94 937,8	151 103,6	69 848,5

Source : BCEAO.

TOGO - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Créances sur la Banque Centrale	37 612,5	70 080,2	57 666,6
Billets et monnaies	3 180,4	975,8	1 212,9
Dépôts à la Banque Centrale	34 432,1	69 104,4	56 453,7
Dépôts dans les banques	117 649,0	144 906,0	181 294,0
Dépôts	117 649,0	144 906,0	181 294,0
Autres			
Obligations cautionnées	124,2	438,1	432,7
TOTAL DES CREANCES	155 385,7	215 424,3	239 393,3
Concours de la Banque Centrale	111 729,3	105 167,6	93 899,0
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
Concours article 16	657,0	0,0	0,0
C.C.P.	0,0	0,0	0,0
Titres d'Etat	41 123,3	36 018,9	30 532,3
Concours du FMI	69 949,0	69 148,7	63 366,7
Concours des banques	162 548,0	176 526,0	255 230,0
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	10 553,6	14 285,6	14 647,4
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Autres concours	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES DETTES	284 830,9	295 979,2	363 776,4
POSITION NETTE	129 445,2	80 554,9	124 383,1

Source : BCEAO.

UMOA - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PIVEES

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Dépôts dans les banques	4 686 881,0	5 102 566,0	6 053 772,0
Dépôts à terme	2 534 080,0	2 718 670,0	3 319 500,0
Comptes à régime spécial	2 152 801,0	2 383 896,0	2 734 272,0
Comptes sur livret	1 890 159,3	2 093 060,7	2 400 690,8
Comptes d'épargne logement	170 071,3	188 327,8	216 007,5
Autres comptes d'épargne	92 570,4	102 507,5	117 573,7
Dépôts en caisse d'épargne	78 486,8	85 296,3	85 296,3
TOTAL	4 765 367,8	5 187 862,3	6 139 068,3
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	31,7	31,3	32,4

Source : BCEAO.

BENIN - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PIVEES

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Dépôts dans les banques	491 468,0	541 902,0	650 449,0
Dépôts à terme	316 054,0	332 952,0	398 090,0
Comptes à régime spécial	175 414,0	208 950,0	252 359,0
Comptes sur livret	154 013,5	183 458,1	221 571,2
Comptes d'épargne logement	13 857,7	16 507,1	19 936,4
Autres comptes d'épargne	7 542,8	8 984,9	10 851,4
Dépôts en caisse d'épargne	0,0	0,0	0,0
TOTAL	491 468,0	541 902,0	650 449,0
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	33,6	31,5	32,1

Source : BCEAO.

BURKINA - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PIVEES

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Dépôts dans les banques	613 297,0	679 433,0	785 919,0
Dépôts à terme	355 519,0	379 212,0	434 581,0
Comptes à régime spécial	257 778,0	300 221,0	351 338,0
Comptes sur livret	226 329,1	263 594,0	308 474,8
Comptes d'épargne logement	20 364,5	23 717,5	27 755,7
Autres comptes d'épargne	11 084,5	12 909,5	15 107,5
Dépôts en caisse d'épargne	78 486,8	85 296,3	85 296,3
TOTAL	691 783,8	764 729,3	871 215,3
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	39,7	39,7	40,7

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PIVEES

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Dépôts dans les banques	1 615 389,0	1 754 413,0	2 104 733,0
Dépôts à terme	788 712,0	856 046,0	1 076 815,0
Comptes à régime spécial	826 677,0	898 367,0	1 027 918,0
Comptes sur livret	725 822,4	788 766,2	902 512,0
Comptes d'épargne logement	65 307,5	70 971,0	81 205,5
Autres comptes d'épargne	35 547,1	38 629,8	44 200,5
Dépôts en caisse d'épargne	0,0	0,0	0,0
TOTAL	1 615 389,0	1 754 413,0	2 104 733,0
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	32,9	32,0	33,1

Source : BCEAO.

GUINEE-BISSAU - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PIVEES

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Dépôts dans les banques	28 715,0	26 853,0	30 723,0
Dépôts à terme	23 340,0	20 533,0	21 134,0
Comptes à régime spécial	5 375,0	6 320,0	9 589,0
Comptes sur livret	4 719,3	5 549,0	8 419,1
Comptes d'épargne logement	424,6	499,3	757,5
Autres comptes d'épargne	231,1	271,8	412,3
Dépôts en caisse d'épargne	0,0	0,0	0,0
TOTAL	28 715,0	26 853,0	30 723,0
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	17,6	14,4	12,6

Source : BCEAO.

MALI - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PIVEES

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Dépôts dans les banques	385 823,0	441 985,0	521 589,0
Dépôts à terme	207 486,0	227 266,0	271 816,0
Comptes à régime spécial	178 337,0	214 719,0	249 773,0
Comptes sur livret	156 579,9	188 523,3	219 300,7
Comptes d'épargne logement	14 088,6	16 962,8	19 732,1
Autres comptes d'épargne	7 668,5	9 232,9	10 740,2
Dépôts en caisse d'épargne	0,0	0,0	0,0
TOTAL	385 823,0	441 985,0	521 589,0
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	22,5	24,3	26,4

Source : BCEAO.

NIGER - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PIVEES

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Dépôts dans les banques	138 353,0	154 637,0	191 633,0
Dépôts à terme	58 376,0	64 590,0	80 217,0
Comptes à régime spécial	79 977,0	90 047,0	111 416,0
Comptes sur livret	70 219,8	79 061,3	97 823,2
Comptes d'épargne logement	102,0	106,0	110,0
Autres comptes d'épargne	3 439,0	3 872,0	4 790,9
Dépôts en caisse d'épargne	122,0	126,0	130,0
TOTAL	138 353,0	154 637,0	191 633,0
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	17,2	17,5	17,2

Source : BCEAO.

SENEGAL - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PIVEES

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Dépôts dans les banques	1 076 825,0	1 103 868,0	1 300 454,0
Dépôts à terme	604 103,0	612 051,0	766 792,0
Comptes à régime spécial	472 722,0	491 817,0	533 662,0
Comptes sur livret	415 049,9	431 815,3	468 555,2
Comptes d'épargne logement	37 345,0	38 853,5	42 159,3
Autres comptes d'épargne	20 327,0	21 148,1	22 947,5
Dépôts en caisse d'épargne	0,0	0,0	0,0
TOTAL	1 076 825,0	1 103 868,0	1 300 454,0
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	37,2	35,3	37,3

Source : BCEAO.

TOGO - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PIVEES

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Dépôts dans les banques	337 011,0	399 475,0	468 272,0
Dépôts à terme	180 490,0	226 020,0	270 055,0
Comptes à régime spécial	156 521,0	173 455,0	198 217,0
Comptes sur livret	137 425,4	152 293,5	174 034,5
Comptes d'épargne logement	12 365,2	13 702,9	15 659,1
Autres comptes d'épargne	6 730,4	7 458,6	8 523,3
Dépôts en caisse d'épargne	0,0	0,0	0,0
TOTAL	337 011,0	399 475,0	468 272,0
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	37,2	40,8	42,7

Source : BCEAO.

UMOA - BASE MONETAIRE

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Base monétaire	5 763 510,0	6 314 850,6	7 104 889,0
Circulation fiduciaire	3 907 573,4	4 234 969,7	4 666 469,6
Réserves des banques	1 412 322,6	1 628 705,1	1 954 949,7
Autres dépôts	443 614,0	451 175,8	483 469,7
Contrepartie de la base monétaire	5 763 510,0	6 314 850,6	7 104 889,0
Avoirs extérieurs nets	5 527 565,0	4 950 388,6	5 208 406,1
Position nette du gouvernement	644 209,1	697 213,5	451 618,8
Concours aux banques et établi. financiers	1 049 663,0	1 725 645,0	2 563 579,6
Autres postes nets	-1 457 927,1	-1 058 396,5	-1 118 715,5
Masse monétaire	15 010 164,4	16 568 101,4	18 958 268,9
Multiplieur	2,6	2,6	2,7
Circulation fiduciaire	0,3	0,3	0,3
Dépôts en banque	0,7	0,7	0,8
Dépôts en CCP	0,2	0,3	0,2
Dépôts en CNE	0,5	0,5	0,7
Coefficient de réserves (a)	0,1	0,1	0,1

(a) Rapport réserves/dépôts banques.

Source : BCEAO.

BENIN - BASE MONETAIRE

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Base monétaire	513 433,8	606 988,8	780 253,8
Circulation fiduciaire	398 494,5	504 048,0	629 974,7
Réserves des banques	114 522,2	102 406,2	149 771,6
Autres dépôts	417,1	534,6	507,5
Contrepartie de la base monétaire	513 433,8	606 988,8	780 253,8
Avoirs extérieurs nets	245 435,9	214 479,2	261 856,5
Position nette du gouvernement	-43 662,5	14 056,7	2 897,3
Concours aux banques et établi. financiers	312 067,0	378 614,0	515 500,0
Autres postes nets	-406,6	-161,1	0,0
Masse monétaire	1 463 007,1	1 719 954,2	2 027 790,1
Multiplicateur	2,9	2,8	2,6
Circulation fiduciaire	0,3	0,3	0,3
Dépôts en banque	0,7	0,7	0,7
Dépôts en CCP	0,3	0,5	0,4
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Coefficient de réserves (a)	0,1	0,1	0,1

(a) Rapport réserves/dépôts banques.

Source : BCEAO.

BURKINA - BASE MONETAIRE

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Base monétaire	369 786,8	354 147,6	381 987,4
Circulation fiduciaire	230 313,4	203 152,4	227 927,2
Réserves des banques	136 382,5	147 939,1	145 296,9
Autres dépôts	3 090,9	3 056,1	8 763,3
Contrepartie de la base monétaire	369 786,8	354 147,6	381 987,4
Avoirs extérieurs nets	233 895,2	45 162,5	-127 794,6
Position nette du gouvernement	-81 783,2	-6 019,7	-9 798,0
Concours aux banques et établi. financiers	220 630,0	315 242,0	519 580,0
Autres postes nets	-2 955,2	-237,2	0,0
Masse monétaire	1 741 454,3	1 927 785,4	2 141 764,1
Multiplicateur	4,7	5,4	5,6
Circulation fiduciaire	0,1	0,1	0,1
Dépôts en banque	0,8	0,9	0,8
Dépôts en CCP	0,3	0,4	0,2
Dépôts en CNE	4,5	4,4	6,0
Coefficient de réserves (a)	0,1	0,1	0,1

(a) Rapport réserves/dépôts banques.

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - BASE MONETAIRE

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Base monétaire	2 092 487,6	2 296 636,0	2 615 034,1
Circulation fiduciaire	1 590 498,3	1 747 112,0	1 877 502,2
Réserves des banques	432 928,5	495 600,6	675 276,0
Autres dépôts	69 060,8	53 923,4	62 255,9
Contrepartie de la base monétaire	2 092 487,6	2 296 636,0	2 615 034,1
Avoirs extérieurs nets	1 296 560,1	1 299 757,1	1 558 948,2
Position nette du gouvernement	630 911,2	644 947,7	590 585,5
Concours aux banques et établi. financiers	113 325,0	292 273,0	412 912,0
Autres postes nets	51 691,3	59 658,2	52 588,4
Masse monétaire	4 910 556,1	5 480 393,4	6 363 798,1
Multiplicateur	2,4	2,4	2,4
Circulation fiduciaire	0,3	0,3	0,3
Dépôts en banque	0,7	0,7	0,7
Dépôts en CCP	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Coefficient de réserves (a)	0,1	0,1	0,2

(a) Rapport réserves/dépôts banques.

Source : BCEAO.

GUINEE-BISSAU - BASE MONETAIRE

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Base monétaire	96 934,0	102 089,8	164 388,3
Circulation fiduciaire	83 384,9	90 956,4	151 855,5
Réserves des banques	13 397,9	10 906,0	12 392,9
Autres dépôts	151,2	227,4	139,9
Contrepartie de la base monétaire	96 934,0	102 089,8	164 388,3
Avoirs extérieurs nets	64 990,3	72 082,4	135 546,1
Position nette du gouvernement	20 152,4	15 015,6	12 046,1
Concours aux banques et établi. financiers	10 403,0	13 000,0	14 400,0
Autres postes nets	1 388,3	1 991,8	2 396,1
Masse monétaire	162 751,1	186 924,1	244 304,4
Multiplicateur	1,7	1,8	1,5
Circulation fiduciaire	0,5	0,5	0,6
Dépôts en banque	0,5	0,5	0,4
Dépôts en CCP	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Coefficient de réserves (a)	0,2	0,1	0,1

(a) Rapport réserves/dépôts banques.

Source : BCEAO.

MALI - BASE MONETAIRE

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Base monétaire	733 617,0	742 484,5	715 044,6
Circulation fiduciaire	514 341,4	510 033,4	443 459,7
Réserves des banques	218 925,6	232 146,7	271 311,5
Autres dépôts	350,0	304,4	273,4
Contrepartie de la base monétaire	733 617,0	742 484,5	715 044,6
Avoirs extérieurs nets	542 089,1	481 530,5	321 906,3
Position nette du gouvernement	75 904,4	-13,1	-65 661,7
Concours aux banques et établi. financiers	115 700,0	261 044,0	458 800,0
Autres postes nets	-76,5	-76,9	0,0
Masse monétaire	1 718 520,4	1 820 386,8	1 976 810,1
Multiplicateur	2,3	2,5	2,8
Circulation fiduciaire	0,3	0,3	0,2
Dépôts en banque	0,7	0,7	0,8
Dépôts en CCP	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Coefficient de réserves (a)	0,2	0,2	0,2

(a) Rapport réserves/dépôts banques.

Source : BCEAO.

NIGER - BASE MONETAIRE

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Base monétaire	465 429,0	489 851,0	653 411,6
Circulation fiduciaire	345 152,1	398 112,9	504 316,1
Réserves des banques	119 869,9	91 356,1	147 487,6
Autres dépôts	407,0	382,0	1 607,9
Contrepartie de la base monétaire	465 429,0	489 851,0	653 411,6
Avoirs extérieurs nets	419 766,4	466 046,2	578 703,9
Position nette du gouvernement	7 647,0	-27 285,3	-39 792,3
Concours aux banques et établi. financiers	38 200,0	51 275,0	114 500,0
Autres postes nets	-184,4	-184,9	0,0
Masse monétaire	802 499,1	885 791,0	1 112 573,9
Multiplicateur	1,7	1,8	1,7
Circulation fiduciaire	0,4	0,5	0,5
Dépôts en banque	0,6	0,6	0,6
Dépôts en CCP	0,4	0,3	0,2
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Coefficient de réserves (a)	0,3	0,2	0,2

(a) Rapport réserves/dépôts banques.

Source : BCEAO.

SENEGAL - BASE MONETAIRE

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Base monétaire	859 111,2	1 061 866,9	1 133 215,7
Circulation fiduciaire	584 557,4	619 902,6	685 065,8
Réserves des banques	273 397,9	440 164,5	445 922,8
Autres dépôts	1 155,9	1 799,8	2 227,1
Contrepartie de la base monétaire	859 111,2	1 061 866,9	1 133 215,7
Avoirs extérieurs nets	775 531,3	764 254,6	864 713,6
Position nette du gouvernement	-38 604,3	21 424,2	-74 890,6
Concours aux banques et établi. financiers	123 724,0	276 367,0	343 392,6
Autres postes nets	-1 539,8	-178,9	0,0
Masse monétaire	2 894 664,2	3 127 158,8	3 484 597,7
Multiplicateur	3,4	2,9	3,1
Circulation fiduciaire	0,2	0,2	0,2
Dépôts en banque	0,8	0,8	0,8
Dépôts en CCP	0,3	0,3	0,2
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Coefficient de réserves (a)	0,1	0,2	0,2

(a) Rapport réserves/dépôts banques.

Source : BCEAO.

TOGO - BASE MONETAIRE

	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Base monétaire	265 710,0	271 171,2	255 502,7
Circulation fiduciaire	161 304,1	161 652,0	146 368,4
Réserves des banques	102 898,1	108 185,9	107 490,4
Autres dépôts	1 507,8	1 333,3	1 643,9
Contrepartie de la base monétaire	265 710,0	271 171,2	255 502,7
Avoirs extérieurs nets	76 575,7	98 383,2	34 775,3
Position nette du gouvernement	74 116,8	35 087,4	36 232,4
Concours aux banques et établi. financiers	115 614,0	137 830,0	184 495,0
Autres postes nets	-596,5	-129,4	0,0
Masse monétaire	905 345,5	978 182,9	1 097 479,7
Multiplicateur	3,4	3,6	4,3
Circulation fiduciaire	0,2	0,2	0,1
Dépôts en banque	0,8	0,8	0,9
Dépôts en CCP	1,2	1,5	1,3
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Coefficient de réserves (a)	0,1	0,1	0,1

(a) Rapport réserves/dépôts banques.

Source : BCEAO.

U.M.O.A. - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	145 592	198 430	208 807
- Agriculture, chasse	138 263	163 765	180 423
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	7 329	34 665	28 384
Industries extractives	57 133	82 704	107 261
- Pétrole brut et gaz naturel	15 734	43 576	48 173
- Autres	41 399	39 128	59 088
Industries manufacturières	929 066	932 850	1 190 332
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	365 910	359 772	428 975
- Textiles, habillement, cuir	45 753	44 413	147 922
- Industries chimiques	225 437	219 636	287 759
- Autres	291 966	309 029	313 815
Electricité, gaz, eau	125 073	137 520	209 875
Bâtiment, travaux publics	353 653	457 599	573 836
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	1 838 481	2 037 545	2 263 010
- Commerce de gros	1 488 605	1 674 967	1 877 597
- Commerce de détail	326 783	337 717	351 174
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	23 094	24 862	34 239
Transports, entrepôts et communications	355 540	497 194	488 891
Assurances, aff. immob., serv. Aux entreprises	254 557	319 020	365 732
- Etablissements financiers, assurances	67 439	83 687	72 430
- Affaires immobilières, services aux entreprises	187 118	235 333	293 302
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	519 600	536 937	688 159
- Services divers fournis à la collectivité	79 098	61 609	70 617
- Prêts aux particuliers	147 286	165 776	218 422
- Autres	293 217	309 553	399 121
TOTAL	4 578 696	5 199 800	6 095 903

Source : BCEAO.

U.M.O.A. - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

Secteurs d'activités	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	24 114	34 954	73 788
- Agriculture, chasse	21 314	31 970	52 003
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	2 800	2 984	21 785
Industries extractives	60 694	63 693	94 491
- Pétrole brut et gaz naturel	17 160	11 595	24 318
- Autres	43 534	52 098	71 572
Industries manufacturières	305 349	357 637	420 945
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	83 307	118 669	112 155
- Textiles, habillement, cuir	11 535	13 740	17 242
- Industries chimiques	92 343	86 324	109 726
- Autres	118 164	138 904	181 822
Electricité, gaz, eau	109 911	104 009	140 944
Bâtiment, travaux publics	67 452	97 577	204 742
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	429 004	457 303	474 633
- Commerce de gros	283 578	320 801	338 276
- Commerce de détail	98 838	82 140	75 006
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	46 589	54 362	61 351
Transports, entrepôts et communications	330 124	295 666	389 480
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	129 694	135 670	218 590
- Etablissements financiers, assurances	32 346	43 484	60 989
- Affaires immobilières, services aux entreprises	97 348	92 186	157 601
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	627 253	676 610	843 657
- Services divers fournis à la collectivité	75 681	50 822	96 184
- Prêts aux particuliers	401 285	462 253	583 226
- Autres	150 287	163 535	164 247
TOTAL	2 083 595	2 223 120	2 861 270

Source : BCEAO.

BENIN – UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	11 790	15 202	16 379
- Agriculture, chasse	11 465	14 324	16 379
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	325	878	
Industries extractives	3 467	8 341	10 209
- Pétrole brut et gaz naturel	2 615	6 720	5 201
- Autres	852	1 621	5 008
Industries manufacturières	54 817	60 741	72 354
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	24 581	21 119	24 885
- Textiles, habillement, cuir	1 127	1 005	2 452
- Industries chimiques	4 735	5 837	4 366
- Autres	24 374	32 780	40 651
Electricité, gaz, eau	1 302	9 643	8 971
Bâtiment, travaux publics	52 595	74 322	93 156
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	237 929	248 016	263 001
- Commerce de gros	156 481	169 277	199 155
- Commerce de détail	74 544	69 995	49 195
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	6 904	8 744	14 651
Transports, entrepôts et communications	24 094	44 125	39 255
Assurances, aff. immob., serv. Aux entreprises	33 700	35 314	38 918
- Etablissements financiers, assurances	16 489	16 672	19 764
- Affaires immobilières, services aux entreprises	17 211	18 642	19 154
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	72 443	78 002	133 557
- Services divers fournis à la collectivité	2 651	6 204	4 733
- Prêts aux particuliers	18 321	26 827	47 994
- Autres	51 471	44 971	80 830
TOTAL	492 137	573 706	675 800

Source : BCEAO.

BENIN – UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

Secteurs d'activités	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	5 375	2 659	1 921
- Agriculture, chasse	5 375	2 659	1 903
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	0	0	18
Industries extractives	2 507	7 163	9 547
- Pétrole brut et gaz naturel	1 861	955	1 652
- Autres	646	6 208	7 895
Industries manufacturières	28 301	39 535	59 270
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	3 516	4 704	4 292
- Textiles, habillement, cuir	36	29	786
- Industries chimiques	3 009	3 208	9 183
- Autres	21 740	31 594	45 009
Electricité, gaz, eau	21 484	20 316	19 412
Bâtiment, travaux publics	8 846	9 900	42 728
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	91 339	83 843	125 192
- Commerce de gros	62 639	56 490	92 808
- Commerce de détail	22 543	18 524	16 592
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	6 157	8 829	15 792
Transports, entrepôts et communications	60 494	42 142	45 686
Assurances, aff. Immob., serv. aux entreprises	12 611	11 228	24 402
- Etablissements financiers, assurances	10 440	7 816	11 810
- Affaires immobilières, services aux entreprises	2 171	3 412	12 592
Services fournis à la collec., serv. Soc. et pers.	96 027	108 775	124 195
- Services divers fournis à la collectivité	14 818	12 850	7 635
- Prêts aux particuliers	57 831	62 055	65 103
- Autres	23 378	33 870	51 457
TOTAL	326 984	325 561	452 353

Source : BCEAO.

BURKINA – UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	18 571	32 943	28 546
- Agriculture, chasse	18 494	32 407	28 000
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	77	536	546
Industries extractives	6 678	8 873	12 573
- Pétrole brut et gaz naturel	4 020	7 729	5 789
- Autres	2 658	1 144	6 784
Industries manufacturières	80 167	119 973	213 828
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	15 101	47 897	26 918
- Textiles, habillement, cuir	10 926	14 408	117 672
- Industries chimiques	18 272	19 050	0
- Autres	35 868	38 618	69 238
Electricité, gaz, eau	10 746	9 554	10 175
Bâtiment, travaux publics	128 253	150 490	149 508
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	378 073	339 008	351 145
- Commerce de gros	353 559	317 762	329 808
- Commerce de détail	21 617	18 794	18 966
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	2 897	2 452	2 371
Transports, entrepôts et communications	50 408	78 152	65 730
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	36 516	34 002	34 308
- Etablissements financiers, assurances	5 528	2 952	4 840
- Affaires immobilières, services aux entreprises	30 988	31 050	29 468
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	103 534	80 419	118 345
- Services divers fournis à la collectivité	9 144	7 324	11 244
- Prêts aux particuliers	30 135	33 134	61 717
- Autres	64 255	39 961	45 384
TOTAL	812 946	853 414	984 158

Source : BCEAO.

BURKINA – UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

Secteurs d'activités	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	1 938	7 666	15 629
- Agriculture, chasse	1 938	7 638	15 519
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	0	28	110
Industries extractives	4 758	4 884	16 308
- Pétrole brut et gaz naturel	1 360	730	1 175
- Autres	3 398	4 154	15 133
Industries manufacturières	31 997	62 577	41 647
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	11 297	35 031	15 392
- Textiles, habillement, cuir	3 701	3 974	4 010
- Industries chimiques	2 523	13 044	8 765
- Autres	14 476	10 528	13 480
Electricité, gaz, eau	10 642	6 795	10 083
Bâtiment, travaux publics	23 043	40 661	65 986
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	61 851	96 567	61 056
- Commerce de gros	43 496	80 997	49 272
- Commerce de détail	12 501	8 662	6 059
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	5 854	6 908	5 725
Transports, entrepôts et communications	60 051	74 103	85 662
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	8 629	9 834	23 218
- Etablissements financiers, assurances	1 819	2 124	8 554
- Affaires immobilières, services aux entreprises	6 810	7 710	14 664
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	133 383	149 507	279 580
- Services divers fournis à la collectivité	23 299	5 855	56 162
- Prêts aux particuliers	87 888	107 878	200 289
- Autres	22 196	35 774	23 129
TOTAL	336 292	452 594	599 169

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	29 890	61 681	76 256
- Agriculture, chasse	23 075	35 636	55 757
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	6 815	26 045	20 499
Industries extractives	3 724	28 234	35 970
- Pétrole brut et gaz naturel	1 477	26 474	34 267
- Autres	2 247	1 760	1 703
Industries manufacturières	398 492	338 819	448 006
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	198 242	172 625	221 078
- Textiles, habillement, cuir	24 165	16 904	13 447
- Industries chimiques	104 188	87 468	147 624
- Autres	71 897	61 822	65 857
Electricité, gaz, eau	40 506	61 792	69 594
Bâtiment, travaux publics	43 110	55 384	66 873
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	529 356	563 811	665 016
- Commerce de gros	463 358	497 078	585 488
- Commerce de détail	62 680	63 281	76 456
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	3 318	3 452	3 072
Transports, entrepôts et communications	125 160	162 622	153 559
Assurances, aff. Immob., serv. aux entreprises	73 287	107 242	140 240
- Etablissements financiers, assurances	14 764	15 970	14 342
- Affaires immobilières, services aux entreprises	58 523	91 272	125 898
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	67 862	60 179	65 464
- Services divers fournis à la collectivité	50 585	26 721	30 649
- Prêts aux particuliers	17 271	19 696	14 482
- Autres	6	13 762	20 333
TOTAL	1 311 387	1 439 764	1 720 978

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

Secteurs d'activités	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	11 785	17 405	48 301
- Agriculture, chasse	9 989	15 389	28 081
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	1 796	2 016	20 220
Industries extractives	12 035	6 041	43 948
- Pétrole brut et gaz naturel	11 685	4 957	21 363
- Autres	350	1 084	22 585
Industries manufacturières	63 005	61 602	104 232
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	23 947	27 733	33 216
- Textiles, habillement, cuir	5 557	3 914	10 843
- Industries chimiques	16 927	15 242	16 829
- Autres	16 574	14 713	43 344
Electricité, gaz, eau	30 344	26 008	34 717
Bâtiment, travaux publics	3 685	4 740	4 848
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	72 696	76 110	104 404
- Commerce de gros	60 896	64 724	84 412
- Commerce de détail	7 272	7 768	17 133
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	4 528	3 618	2 859
Transports, entrepôts et communications	77 399	57 578	73 530
Assurances, aff. Immob, serv. aux entreprises	49 248	46 862	80 063
- Etablissements financiers, assurances	7 751	15 982	11 014
- Affaires immobilières, services aux entreprises	41 497	30 880	69 049
Services fournis à la collec., serv. soc. et pers.	49 088	52 490	49 839
- Services divers fournis à la collectivité	16 831	7 194	6 084
- Prêts aux particuliers	32 250	37 456	35 345
- Autres	7	7 840	8 410
TOTAL	369 285	348 836	543 882

Source : BCEAO.

GUINEE-BISSAU – UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	1 424	309	5
- Agriculture, chasse	1 416	301	5
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	8	8	0
Industries extractives	0		0
- Pétrole brut et gaz naturel	0		
- Autres	0		
Industries manufacturières	3 752	4 107	4 771
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	68	1 569	
- Textiles, habillement, cuir	1 180	32	259
- Industries chimiques	0		
- Autres	2 504	2 506	4 512
Electricité, gaz, eau	75	59	19
Bâtiment, travaux publics	520	269	63
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	7 523	6 463	1 319
- Commerce de gros	6 886	6 139	1 309
- Commerce de détail	539	221	
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	99	103	10
Transports, entrepôts et communications	15	18	0
Assurances, aff.i. immob., serv. aux entreprises	101	100	3
- Etablissements financiers, assurances	17	17	3
- Affaires immobilières, service aux entreprises	84	83	
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	2 256	1 583	3 011
- Services divers fournis à la collectivité	13	13	1
- Prêts aux particuliers	1 327	1 105	2 629
- Autres	917	465	382
TOTAL	15 666	12 908	9 191

Source : BCEAO.

GUINEE-BISSAU – UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

Secteurs d'activités	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	14	14	0
- Agriculture, chasse	14	14	
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	0		
Industries extractives	0		0
- Pétrole brut et gaz naturel	0		
- Autres	0		
Industries manufacturières	67	61	0
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	0		0
- Textiles, habillement, cuir	0		0
- Industries chimiques	0		0
- Autres	67	61	
Electricité, gaz, eau	1 500	1 500	
Bâtiment, travaux publics	131	131	15
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	1 221	969	224
- Commerce de gros	1 165	855	224
- Commerce de détail	56	107	
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	0	7	0
Transports, entrepôts et communications	0		0
Assurances, aff.i. immob., serv. aux entreprises	0		0
- Etablissements financiers, assurances	0		0
- Affaires immobilières, service aux entreprises	0		0
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	2 064	2 375	1 413
- Services divers fournis à la collectivité	0		8
- Prêts aux particuliers	2 064	1 823	934
- Autres	0	552	471
TOTAL	4 998	5 050	1 652

Source : BCEAO.

MALI - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	61 027	45 095	44 432
- Agriculture, chasse	61 027	45 095	44 432
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	0	0	0
Industries extractives	8 160	20 378	20 701
- Pétrole brut et gaz naturel	0	0	0
- Autres	8 160	20 378	20 701
Industries manufacturières	34 448	47 906	71 962
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	6 181	21 725	32 153
- Textiles, habillement, cuir	2 450	4 534	4 394
- Industries chimiques	8 584	12 296	23 638
- Autres	17 233	9 351	11 777
Electricité, gaz, eau	28 317	54 632	76 400
Bâtiment, travaux publics	15 569	15 136	34 711
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	226 204	280 620	277 034
- Commerce de gros	201 992	254 223	249 083
- Commerce de détail	24 049	25 804	27 608
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	163	593	343
Transports, entrepôts et communications	26 338	53 724	60 172
Assurances, aff. immob., serv. Aux entreprises	30 113	24 679	30 969
- Etablissements financiers, assurances	10 144	7 185	7 140
- Affaires immobilières, services aux entreprises	19 969	17 494	23 829
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	13 409	12 006	16 724
- Services divers fournis à la collectivité	4 387	1 502	4 639
- Prêts aux particuliers	8 227	7 700	7 969
- Autres	795	2 804	4 116
TOTAL	443 585	554 176	633 105

Source : BCEAO.

MALI - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

Secteurs d'activités	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	1 137	111	71
- Agriculture, chasse	1 137	111	71
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	0	0	0
Industries extractives	13 390	12 359	6 488
- Pétrole brut et gaz naturel	2 458	919	0
- Autres	10 932	11 440	6 488
Industries manufacturières	20 019	28 435	30 714
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	3 816	8 443	10 022
- Textiles, habillement, cuir	10	3	0
- Industries chimiques	602	4 901	5 452
- Autres	15 591	15 088	15 240
Electricité, gaz, eau	8 261	11 780	20 364
Bâtiment, travaux publics	12 620	10 962	5 342
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	27 405	31 726	54 390
- Commerce de gros	20 076	27 044	47 294
- Commerce de détail	4 570	2 642	4 449
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	2 759	2 040	2 647
Transports, entrepôts et communications	5 642	10 676	22 039
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	16 673	14 677	24 966
- Etablissements financiers, assurances	678	823	2 670
- Affaires immobilières, services aux entreprises	15 995	13 854	22 296
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	19 706	15 939	13 867
- Services divers fournis à la collectivité	5 289	1 103	2 108
- Prêts aux particuliers	14 376	14 746	11 734
- Autres	41	90	25
TOTAL	124 853	136 665	178 241

Source : BCEAO.

NIGER - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	3 047	3 225	5 010
- Agriculture, chasse	3 040	3 218	5 004
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	7	7	6
Industries extractives	13 849	13 658	15 433
- Pétrole brut et gaz naturel	53	314	180
- Autres	13 796	13 344	15 253
Industries manufacturières	13 973	18 757	13 474
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	5 185	5 803	3 840
- Textiles, habillement, cuir	596	2 127	2 410
- Industries chimiques	152	734	627
- Autres	8 040	10 093	6 597
Electricité, gaz, eau	11 973	17 081	16 102
Bâtiment, travaux publics	41 640	44 535	53 352
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	151 874	150 607	163 062
- Commerce de gros	127 561	124 847	138 494
- Commerce de détail	23 513	24 520	23 401
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	800	1 240	1 167
Transports, entrepôts et communications	39 395	40 974	53 291
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	10 476	14 190	19 412
- Etablissements financiers, assurances	3 162	4 712	7 345
- Affaires immobilières, services aux entreprises	7 314	9 478	12 067
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	28 867	31 426	39 073
- Services divers fournis à la collectivité	5 018	5 536	5 047
- Prêts aux particuliers	14 663	19 781	17 240
- Autres	9 186	6 109	16 786
TOTAL	315 094	334 453	378 209

Source : BCEAO.

NIGER - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

Secteurs d'activités	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	324	922	524
- Agriculture, chasse	324	902	524
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	0	20	
Industries extractives	23 710	15 490	9 705
- Pétrole brut et gaz naturel	236	189	126
- Autres	23 474	15 301	9 579
Industries manufacturières	9 747	9 447	17 515
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	1 596	1 376	3 146
- Textiles, habillement, cuir	870	1 517	331
- Industries chimiques	7	442	187
- Autres	7 274	6 112	13 851
Electricité, gaz, eau	3 249	4 113	17 278
Bâtiment, travaux publics	3 972	5 115	8 690
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	34 954	35 611	26 156
- Commerce de gros	28 634	26 432	18 835
- Commerce de détail	3 700	6 277	4 789
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	2 620	2 902	2 532
Transports, entrepôts et communications	51 747	77 269	57 663
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	7 311	8 636	9 342
- Etablissements financiers, assurances	3 323	3 808	6 134
- Affaires immobilières, services aux entreprises	3 988	4 828	3 208
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	48 744	69 277	61 369
- Services divers fournis à la collectivité	3 110	5 086	3 648
- Prêts aux particuliers	40 473	42 513	45 272
- Autres	5 161	21 678	12 449
TOTAL	183 758	225 880	208 242

Source : BCEAO.

SENEGAL - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	29 302	21 541	36 466
- Agriculture, chasse	29 290	14 444	29 280
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	12	7 097	7 186
Industries extractives	9 877	7 288	9 428
- Pétrole brut et gaz naturel	3 481	1 012	2 736
- Autres	6 396	6 276	6 692
Industries manufacturières	300 048	296 139	319 756
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	112 587	103 070	115 377
- Textiles, habillement, cuir	6 782	7 673	7 091
- Industries chimiques	67 366	80 860	83 022
- Autres	113 313	104 535	114 266
Electricité, gaz, eau	9 450	5 575	12 742
Bâtiment, travaux publics	60 295	81 217	121 273
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	275 121	347 742	379 265
- Commerce de gros	167 483	230 613	247 581
- Commerce de détail	99 513	109 647	121 962
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	8 125	7 482	9 722
Transports, entrepôts et communications	73 103	113 222	84 807
Assurances, aff. immob., serv. Aux entreprises	68 070	79 299	91 823
- Etablissements financiers, assurances	13 541	19 518	18 763
- Affaires immobilières, services aux entreprises	54 529	59 781	73 060
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	229 341	265 760	300 756
- Services divers fournis à la collectivité	7 699	9 644	10 643
- Prêts aux particuliers	56 219	56 219	58 823
- Autres	165 423	199 897	231 290
TOTAL	1 054 607	1 217 783	1 356 316

Source : BCEAO.

SENEGAL - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

Secteurs d'activités	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	4 211	5 271	7 149
- Agriculture, chasse	3 207	4 331	5 712
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	1 004	940	1 437
Industries extractives	6 487	8 505	8 495
- Pétrole brut et gaz naturel	0	2 259	2
- Autres	6 487	6 246	8 493
Industries manufacturières	160 076	149 165	142 837
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	40 887	43 525	41 119
- Textiles, habillement, cuir	1 314	4 943	1 272
- Industries chimiques	58 919	45 073	49 548
- Autres	58 956	55 624	50 898
Electricité, gaz, eau	32 746	30 053	27 836
Bâtiment, travaux publics	21 990	17 301	21 476
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	139 514	99 442	103 211
- Commerce de gros	72 243	42 343	45 431
- Commerce de détail	44 096	32 083	25 984
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	23 175	25 016	31 796
Transports, entrepôts et communications	56 499	33 213	63 374
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	32 814	30 475	47 073
- Etablissements financiers, assurances	4 261	8 318	16 297
- Affaires immobilières, services aux entreprises	28 553	22 157	30 776
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	268 571	256 791	247 944
- Services divers fournis à la collectivité	12 519	11 552	10 881
- Prêts aux particuliers	160 010	164 399	168 757
- Autres	96 042	80 840	68 306
TOTAL	722 908	630 216	669 395

Source : BCEAO.

TOGO - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	1 565	1 030	1 713
- Agriculture, chasse	1 471	937	1 566
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	94	93	147
Industries extractives	7 959	2 503	2 947
- Pétrole brut et gaz naturel	1 588	556	
- Autres	6 371	1 947	2 947
Industries manufacturières	65 006	54 461	46 181
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	3 627	4 905	4 724
- Textiles, habillement, cuir	197	197	197
- Industries chimiques	17 685	15 662	40 343
- Autres	43 497	33 697	917
Electricité, gaz, eau	10 591	22 022	15 872
Bâtiment, travaux publics	38 457	40 214	54 900
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	153 367	161 816	163 168
- Commerce de gros	123 798	125 506	126 679
- Commerce de détail	27 899	33 614	33 586
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	1 670	2 696	2 903
Transports, entrepôts et communications	33 325	47 599	32 077
Assurances, aff. immob., serv. Aux entreprises	22 473	16 626	10 059
- Etablissements financiers, assurances	15 252	2 677	233
- Affaires immobilières, services aux entreprises	7 221	13 949	9 826
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	8 045	8 960	11 229
- Services divers fournis à la collectivité	2 298	1 468	3 661
- Prêts aux particuliers	5 683	6 566	7 568
- Autres	64	926	
TOTAL	340 788	355 231	338 146

Source : BCEAO.

TOGO - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

Secteurs d'activités	2012	2013	2014
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	478	782	193
- Agriculture, chasse	478	782	193
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	0	0	
Industries extractives	0	892	
- Pétrole brut et gaz naturel	0	0	0
- Autres	0	892	1 399
Industries manufacturières	14 925	17 789	24 730
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	2 264	4 965	4 968
- Textiles, habillement, cuir	0	0	
- Industries chimiques	9 148	11 469	19 762
- Autres	3 513	1 355	0
Electricité, gaz, eau	7 827	12 421	11 254
Bâtiment, travaux publics	8 252	26 795	55 657
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	37 761	49 490	0
- Commerce de gros	26 372	32 430	
- Commerce de détail	6 777	6 974	
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	4 612	10 086	
Transports, entrepôts et communications	31 241	30 492	41 526
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	13 287	14 719	9 526
- Etablissements financiers, assurances	5 243	7 077	4 510
- Affaires immobilières, services aux entreprises	8 044	7 642	5 016
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	38 533	46 828	65 450
- Services divers fournis à la collectivité	4 972	5 925	9 658
- Prêts aux particuliers	33 552	39 056	55 792
- Autres	9	1 847	
TOTAL	152 304	200 208	208 336

Source : BCEAO.

UMOA – MOUVEMENTS DE BILLETS ENTRE AGENCES

Exercice 2012									
Agences d'émission									
Agences de retrait	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Total des entrées
<i>Millions de francs CFA</i>									
Bénin	-	69 042	285 895	905	29 444	100 543	16 174	198 473	700 476
Burkina	63 505	-	476 528	1 920	125 540	67 049	20 125	23 240	777 908
Côte d'Ivoire	26 279	71 311	-	2 850	47 069	20 899	18 146	20 128	206 682
Guinée-Bissau	77	316	1 571	-	-	-	20 417	-	22 483
Mali	16 167	39 371	179 393	10 111	-	26 991	88 620	11 228	371 881
Niger	45 512	12 703	36 415	37:26	11 376	-	3 130	11 028	120 541
Sénégal	8 685	5 300	45 938	49 722	56 473	4 780	-	3 981	174 879
Togo	170 244	71 103	180 827	80	19 447	23 630	5 823	-	471 153
Total des sorties	330 468	269 146	1 206 566	65 967	289 350	243 891	172 435	268 181	2 846 004

Source : BCEAO.

Exercice 2013									
Agences d'émission									
Agences de retrait	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Total des entrées
<i>Millions de francs CFA</i>									
Bénin	-	83 219	236 027	-	51 434	121 326	13 000	236 315	741 321
Burkina	17 590	-	147 861	310	79 682	42 756	7 820	34 365	330 384
Côte d'Ivoire	15 579	55 630	-	822	40 755	10 370	22 847	12 292	158 293
Guinée-Bissau	241	-	950	-	1 226	-	19 953	-	22 951
Mali	19 291	73 075	170 058	6 203	-	16 418	108 341	6 130	399 516
Niger	23 962	16 964	12 719	-	7 598	00:00	2 185	10 463	74 127
Sénégal	3 279	2 167	16 401	24 819	47 349	2 672	-	1 852	98 537
Togo	103 027	129 609	120 434	-	13 220	13 270	5 895	-	385 455
Total des sorties	182 968	360 662	704 449	32 391	241 264	207 256	180 040	301 553	2 210 582

Source : BCEAO.

Exercice 2014									
Agences d'émission									
Agences de retrait	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Total des entrées
<i>Millions de francs CFA</i>									
Bénin	-	60 615	112 780	1 150	16 136	71 787	4 522	105 746	372 734
Burkina	4 326	-	98 590	0	32 602	17 250	2 174	8 590	163 532
Côte d'Ivoire	16 570	50 214	-	1 643	61 719	11 789	15 637	14 986	172 557
Guinée-Bissau	115	0	0	-	440	-	25 736	-	26 291
Mali	10 509	36 245	104 895	2 217	-	14 728	68 338	2 973	239 904
Niger	35 060	22 328	34 141	43:12	11 905	-	3 072	8 439	115 252
Sénégal	4 426	6 211	20 488	24 853	48 870	2 557	-	400	107 805
Togo	219 900	166 987	171 804	450	24 966	28 570	5 164	-	617 842
Total des sorties	290 905	342 599	542 698	30 619	196 638	146 681	124 643	141 133	1 815 917

Source : BCEAO.

UMOA - MOUVEMENTS DE BILLETS ET PIÈCES AUX GUICHETS DE LA BCEAO

Coupures	Prélèvements		Versements	
	31/12/13	31/12/14	31/12/13	31/12/14
	<i>Milliers de signes monétaires</i>			
Billets	1 956 282	2 158 657	1 841 693	2 072 694
10 000	1 022 110	1 148 559	989 511	1 113 863
5 000	374 332	424 960	365 449	405 039
2 500	0	0	0	0
2 000	167 748	165 475	166 256	161 593
1 000	217 161	215 738	248 833	210 049
500	174 931	203 925	71 644	182 150
Pièces	203 165	141 789	26 028	16 094
5 000	0,989	0,602	0	0
500	3 969	21	18 421	10 919
250	101	125	1 007	598
200	4 043	4 675	1 961	1 304
100	50 831	36 859	3 157	1 980
50	47 170	37 309	565	507
25	29 723	22 143	396	333
10	38 890	26 417	457	389
5	28 057	14 086	23	30
1	380	154	41	34
Total	2 159 447	2 300 446	1 867 721	2 088 788
	<i>Millions de francs CFA</i>			
Billets	12 732 887	14 259 041	12 339 519	13 788 134
10 000	10 221 105	11 485 590	9 895 107	11 138 629
5 000	1 871 660	2 124 800	1 827 244	2 025 195
2 500	0	0	0	0
2 000	335 496	330 950	332 512	323 186
1 000	217 161	215 738	248 833	210 049
500	87 465	101 963	35 822	91 075
Total	11 537	7 419	10 213	6 106
5 000	5	3	0	0
500	1 985	10	9 211	5 460
250	25	31	252	149
200	809	935	392	261
100	5 083	3 686	316	198
50	2 359	1 865	28	25
25	743	554	10	8
10	389	264	5	4
5	140	70	0	0
	0	0	0	0
Total	12 744 424	14 266 460	12 349 732	13 794 239

Source : BCEAO.

CHRONOLOGIE DES PRINCIPALES MESURES DE POLITIQUE MONETAIRE ADOPTÉES PAR LA BCEAO ENTRE 2002 ET 2014

7 janvier 2002

Dans le cadre de la régulation de la liquidité bancaire dans l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest a procédé, le 7 janvier 2002, à son premier appel d'offres d'émission de bons de la Banque Centrale au titre de l'année 2002. A cet effet, 400 bons d'une valeur nominale globale de 20,0 milliards et d'une durée de deux semaines ont été mis en adjudication.

L'appel d'offres a enregistré la participation de six intervenants dont les soumissions d'un montant total de 17,3 milliards ont été retenues à hauteur de 16,8 milliards. Le taux marginal est ressorti à 5,00%.

16 avril 2002

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest a décidé de relever de 3,00% à 9,00%, le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques au Mali, à compter de la période de constitution qui a commencé le 16 avril 2002. Ainsi, les coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques dans l'UMOA se sont fixés comme suit, pour compter du 16 avril 2002 :

- Bénin : 9,00% ;
- Burkina : 3,00% ;
- Côte d'Ivoire : 5,00% ;
- Guinée-Bissau : 3,00% ;
- Mali : 9,00% ;
- Niger : 5,00% ;
- Sénégal : 9,00% ;
- Togo : 3,00%.

S'agissant des établissements financiers distributeurs de crédits, le coefficient des réserves obligatoires est demeuré inchangé à 5,0% pour l'ensemble des Etats de l'UMOA.

7 juillet 2003

Au regard des résultats favorables enregistrés en matière de maîtrise de l'inflation et, d'une manière générale, de stabilité monétaire, la Banque Centrale a décidé de réduire ses taux directeurs de 100 points de base, à compter du lundi 7 juillet 2003. Ainsi, le taux d'escompte est passé de 6,50% à 5,50% et le taux de pension de 6,00% à 5,00%.

Cet assouplissement de la politique des taux d'intérêt a été l'expression de la confiance de l'Institut d'émission commun dans la capacité du système financier de l'Union à assurer le financement sain et adéquat de la relance de l'économie régionale. Il a accompagné la dynamique du marché financier régional qui s'est animé grâce notamment aux émissions de titres publics, organisées dans plusieurs Etats de l'Union, avec le concours de la BCEAO. Enfin, ce desserrement monétaire a traduit la confiance du secteur privé, des épargnants, des investisseurs et des institutions financières dans la solidité des mécanismes de fonctionnement de l'Union Monétaire.

20 octobre 2003

L'examen de la conjoncture économique, monétaire et financière laissant apparaître des signes encourageants de reprise de l'activité économique dans la plupart des Etats de l'Union, une confirmation de la décélération des prix et une consolidation des réserves de change, la Banque Centrale a décidé de poursuivre l'assouplissement de ses conditions monétaires, en réduisant ses taux directeurs de 50 points de base, à compter du lundi 20 octobre 2003. Ainsi, le taux d'escompte est passé de 5,50% à 5,00% et le taux de pension de 5,00% à 4,50%.

Cette nouvelle détente de la politique monétaire a été l'expression de la confiance de l'Institut d'émission commun dans la capacité du système financier à contribuer au financement sain et à un moindre coût de la relance de l'activité économique dans les Etats membres. Elle a également accompagné la dynamique du marché financier régional qui s'est animé grâce notamment aux émissions de titres publics, organisées dans plusieurs Etats de l'Union, avec le concours de la BCEAO.

16 mars 2004

La Banque Centrale a décidé de relever de 9,00% à 13,00%, le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques du Bénin, à compter de la période de constitution commençant le 16 mars 2004. Ainsi, les coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques dans l'UMOA sont fixés comme suit, pour compter du 16 mars 2004 :

- Bénin : 13,00%
- Burkina : 3,00%
- Côte d'Ivoire : 5,00%
- Guinée-Bissau : 3,00%
- Mali : 9,00%
- Niger : 5,00%
- Sénégal : 9,00%
- Togo : 3,00%

Pour les établissements financiers distributeurs de crédits, le coefficient des réserves obligatoires est demeuré inchangé à 5,00% pour l'ensemble des Etats de l'UMOA.

22 mars 2004

Au regard des évolutions favorables au niveau de l'orientation de l'activité économique, de la maîtrise de l'inflation et de la consolidation des réserves de change, la Banque Centrale a décidé de poursuivre l'assouplissement de ses conditions monétaires, en réduisant ses taux directeurs de 50 points de base, à compter du lundi 22 mars 2004. Ainsi, le taux d'escompte est passé de 5,00% à 4,50% et le taux de pension de 4,50% à 4,00%.

Cette nouvelle détente de la politique monétaire, après les baisses de 150 points de base des taux directeurs en 2003, a traduit la confiance de l'Institut d'émission commun dans la capacité du système financier à soutenir la reprise économique constatée dans les Etats membres de l'Union, par un financement à un moindre coût. Elle visait également à encourager les initiatives d'investissements nécessaires à la consolidation de l'activité économique.

16 juin 2005

La Banque Centrale a relevé les coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques de 13,00% à 15,00% au Bénin, de 3,00% à 7,00% au Burkina et de 5,00% à 9,00% au Niger, à compter de la période de constitution commençant le 16 juin 2005. Ainsi, les coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques de l'UMOA se sont fixés comme suit, pour compter du 16 juin 2005 :

- Bénin : 15,00%
- Burkina : 7,00%
- Côte d'Ivoire : 5,00%
- Guinée-Bissau : 3,00%
- Mali : 9,00%
- Niger : 9,00%
- Sénégal : 9,00%
- Togo : 3,00%

Pour les établissements financiers distributeurs de crédits, le coefficient des réserves obligatoires est demeuré inchangé à 5,00% pour l'ensemble des Etats de l'UMOA.

24 août 2006

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a relevé ses taux directeurs de 0,25 point de pourcentage à partir du 24 août 2006. A compter de cette date, le taux de pension est passé de 4,00% à 4,25% et le taux d'escompte de 4,50% à 4,75%.

Cette décision qui vise à conforter la contribution de la politique monétaire à la stabilité macroéconomique, s'inscrit dans un contexte marqué par les inquiétudes suscitées notamment par l'évolution prévisible des prix au sein des Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), de nature à entraver la réalisation de l'objectif de stabilité des prix et, par conséquent, d'une croissance économique saine et durable.

La décision prise par la Banque Centrale intervient dans un contexte marqué, au plan international, par des préoccupations liées à la hausse soutenue des cours mondiaux du pétrole qui ont atteint des niveaux records. Cette dynamique qui affecte le pouvoir d'achat des populations et la situation des finances publiques, constitue un facteur supplémentaire de tensions sur les prix dans l'Union.

Le relèvement des taux directeurs de la BCEAO contribue à la maîtrise de l'inflation au sein de l'UMOA et, partant, à la sauvegarde de la compétitivité des économies des Etats membres.

1^{er} trimestre 2007

La conduite de la politique monétaire, au cours des trois premiers mois de l'année 2007, a été marquée notamment par le retour de la Banque Centrale sur le marché monétaire, avec le lancement d'appels d'offres hebdomadaires d'injection de liquidités.

A travers la reprise de ses opérations le 5 février 2007, la BCEAO avait pour objectif de contenir les effets d'une diminution sensible de la liquidité bancaire en fin d'année 2006 sur le loyer de l'argent. Ces opérations devaient permettre de créer les conditions d'un recyclage optimal des disponibilités sur le marché interbancaire et de préserver la cohérence de la hiérarchie des taux sur le marché des capitaux à court terme.

Au terme du premier trimestre 2007, la Banque Centrale a organisé sept appels d'offres d'injection de liquidités. Les soumissions reçues ont évolué entre 18,1 et 40,9 milliards. Les taux d'intérêt offerts ont fluctué dans une fourchette de 3,975% à 5,500%.

2^e trimestre 2007

Au cours du deuxième trimestre 2007, la Banque Centrale a poursuivi le lancement d'appels d'offres hebdomadaires d'injection de liquidités. Au terme de ce trimestre, treize appels d'offres d'injection de liquidités ont été organisés. Les soumissions reçues ont évolué entre 21,3 et 47,2 milliards. Les taux d'intérêt offerts ont fluctué dans une fourchette de 4,0000% à 4,3500%.

3^e trimestre 2007

Durant le troisième trimestre 2007, la Banque Centrale a poursuivi ses interventions sur le marché monétaire. L'Institut d'émission a ainsi organisé treize appels d'offres d'injection de liquidités, portant à trente-trois le nombre total de ces opérations depuis leur reprise à compter du 5 février 2007. Les soumissions reçues ont évolué entre 11,7 et 41,7 milliards. Les taux d'intérêt offerts ont évolué dans un intervalle de 3,0000% à 4,2000%.

4^e trimestre 2007

Au cours du quatrième trimestre 2007, la Banque Centrale a poursuivi ses interventions sur le marché monétaire. Elle a ainsi organisé treize appels d'offres d'injection de liquidités, portant à quarante-six le nombre total de ces opérations depuis leur reprise le 5 février 2007. Les soumissions reçues ont évolué entre 29,9 et 97,8 milliards. Les taux d'intérêt offerts ont fluctué dans une fourchette de 3,3000% à 5,0000%.

1^{er} trimestre 2008

Durant le premier trimestre 2008, la Banque Centrale a poursuivi ses interventions sur le marché monétaire. Elle a ainsi organisé treize (13) appels d'offres d'injection de liquidités, portant à cinquante-neuf le nombre total de ces opérations depuis leur reprise le 5 février 2007. Les soumissions reçues ont évolué entre 65,1 et 135,5 milliards. Les taux d'intérêt offerts ont évolué à la baisse, en se situant dans un intervalle de 2,7500% à 4,4000% contre une plage de 3,3000% à 5,0000% le trimestre précédent.

2^e trimestre 2008

Poursuivant ses interventions sur le marché monétaire au cours du deuxième trimestre 2008, la Banque Centrale a organisé treize (13) appels d'offres d'injection de liquidités, portant à soixante-douze le nombre total de ces opérations depuis leur reprise le 5 février 2007. Les soumissions reçues ont évolué entre 97,8 et 147,9 milliards. Les taux d'intérêt offerts ont évolué dans un intervalle de 3,7500% à 4,2500%, contre une plage de 2,7500% à 4,4000% le trimestre précédent.

3^e trimestre 2008

Au cours du troisième trimestre 2008, la BCEAO, tenant compte des risques pesant sur la stabilité des prix au sein de l'Union, a décidé, à compter du 16 août 2008, du relèvement d'un demi ($\frac{1}{2}$) point de pourcentage de son principal taux d'intervention, en l'occurrence le taux de pension, pour le porter de 4,25% à 4,75%. Le taux d'escompte a été fixé à 6,75%.

En outre, la BCEAO a poursuivi ses opérations hebdomadaires d'injection de liquidités. Le montant mis en adjudication est resté stable à 100,0 milliards entre le 30 juin 2008 et le 30 septembre 2008. Les taux d'intérêt moyens pondérés hebdomadaires ont évolué dans un intervalle de 3,9720% à 4,5682% contre une plage de 3,9407% à 4,2331% le trimestre précédent.

4^e trimestre 2008

Dans le contexte du quatrième trimestre 2008 marqué par le début des répercussions de la crise financière sur l'activité économique, un niveau encore élevé de l'inflation et un rythme de croissance relativement soutenu des crédits à l'économie, la Banque Centrale a maintenu inchangé son principal taux directeur. Ainsi, le taux de pension est demeuré à 4,75%, son niveau en vigueur depuis le 16 août 2008.

En outre, la Banque Centrale a poursuivi ses opérations hebdomadaires d'injection de liquidités, en portant le montant mis en adjudication de 100,0 milliards le 30 septembre 2008 à 160,0 milliards le 31 décembre 2008. La conduite de ces opérations par la Banque Centrale a contribué à satisfaire les besoins en ressources des banques et à limiter les tensions sur les taux.

1^{er} trimestre 2009

La conduite de la politique monétaire, au cours du premier trimestre 2009, a été marquée par le renforcement du cadre opérationnel de la BCEAO sur le marché monétaire, qui s'est traduit depuis le 19 février 2009 par l'activation du guichet d'appels d'offres à un mois, en sus de celui à une semaine.

Ces actions de la BCEAO visaient à rassurer les banques sur la volonté de la Banque Centrale à couvrir leurs besoins de liquidité. Elles ont, par ailleurs, contribué à faire évoluer, en mars 2009, les taux du marché interbancaire à une semaine dans l'intervalle compris entre le taux minimum de souscription et celui de la pension. En effet, le taux interbancaire moyen à une semaine s'est inscrit à 4,71% en mars 2009 contre 4,87% en février 2009 et 6,02% en décembre 2008, se situant entre le taux minimum des appels d'offres à une semaine (3,7500%) et celui de la pension (4,7500%).

Les taux d'intérêt moyens pondérés hebdomadaires ont évolué dans un intervalle de 3,8068% à 4,7490% contre une plage de 4,4986% à 4,7435% le trimestre précédent.

2^e trimestre 2009

La conjoncture économique et financière de l'Union durant le deuxième trimestre 2009 a été marquée par la détérioration des perspectives de croissance et l'apparition de tensions sur les finances publiques, dans un contexte d'atténuation des pressions inflationnistes et de ralentissement de la progression de l'encours des crédits à l'économie.

Dans ce contexte, la BCEAO a procédé à une baisse de 0,50 point de pourcentage de ses taux directeurs. Ainsi, à compter du 16 juin 2009, le taux de pension a été ramené de 4,75% à 4,25% et le taux d'escompte qui sert de référence en matière de pénalité, de 6,75% à 6,25%. Cette baisse des taux directeurs de la Banque Centrale devrait ainsi donner aux banques une marge de réduction de leurs taux débiteurs.

Par ailleurs, dans le souci de renforcer le signal envoyé au marché à travers la baisse des taux directeurs et d'accroître la capacité des banques à financer l'économie, la BCEAO a revu à la baisse les coefficients de réserves obligatoires dans quatre Etats de l'Union (Bénin, Mali, Niger et Sénégal). Ainsi, les coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques dans ces Etats sont fixés comme suit à compter du mardi 16 juin 2009 :

Bénin : 9,0% au lieu de 15,0% ;

Mali : 7,0% au lieu de 9,0% ;

Niger : 7,0% au lieu de 9,0% ;

Sénégal : 7,0% au lieu de 9,0%.

Les coefficients des réserves obligatoires restent inchangés au Burkina (7,0%), en Côte d'Ivoire (5,0%), en Guinée-Bissau (3,0%) et au Togo (3,0%). Pour les établissements financiers distributeurs de crédits, le coefficient des réserves obligatoires demeure fixé à 5,0% dans tous les Etats membres de l'Union.

La BCEAO a poursuivi ses opérations hebdomadaires et mensuelles de couverture des besoins en liquidités des banques. Ces actions ont contribué à faire replier les taux du marché interbancaire à une semaine. En effet, le taux interbancaire moyen à une semaine s'est inscrit à 4,37% en juin 2009, contre 4,63% en mai 2009 et 4,71% en mars 2009. Sur les deux dernières semaines du mois de juin qui ont suivi la décision de la Banque Centrale, le taux moyen interbancaire sur cette maturité s'est élevé à 4,14%, en dessous du nouveau taux de la pension. Les taux d'intérêt moyens pondérés hebdomadaires ont évolué dans un intervalle de 3,5653% à 3,9923%, contre une plage de 3,8068% à 4,7490% le trimestre précédent.

3^e trimestre 2009

Au cours du troisième trimestre 2009, la BCEAO a maintenu inchangés ses taux directeurs en rapport avec l'évolution favorable de l'inflation. Ainsi, la BCEAO a poursuivi une politique accommodante en vue d'un soutien à la reprise de l'activité économique au sein des pays de l'Union, dans le sillage de la tendance amorcée dans les pays industrialisés. Le taux de pension et celui de l'escompte sont demeurés à 4,25% et 6,25%, niveaux en vigueur depuis le 16 juin 2009.

La BCEAO a poursuivi, par le canal de ses opérations hebdomadaires et mensuelles, la couverture des besoins en liquidités des banques. La baisse des taux directeurs et les injections régulières de liquidités ont contribué à faire replier le taux du marché interbancaire à une semaine qui s'est inscrit à 4,09% en septembre 2009, en dessous du taux de pension, contre 4,37% en juin 2009 et 4,63% en mai 2009.

Durant le troisième trimestre 2009, les montants mis en adjudication sur le guichet des enchères hebdomadaires ont été ajustés, afin de couvrir l'ensemble des besoins exprimés par les établissements de crédit. Les taux d'intérêt moyens pondérés hebdomadaires ont évolué dans un intervalle de 3,2662% à 3,3646%, contre une plage de 3,5653% à 3,9923% le trimestre précédent.

Par ailleurs, l'Institut d'émission a maintenu les adjudications à taux fixes et à montants illimités sur le guichet à un mois, afin de rassurer les établissements de crédit sur la disponibilité de la Banque Centrale à les accompagner dans le financement de l'économie, dans une période marquée par une atténuation des tensions inflationnistes.

4^e trimestre 2009

Au cours du quatrième trimestre 2009, la BCEAO a laissé inchangés ses taux directeurs en liaison avec l'évolution favorable de l'inflation. Le taux de pension et celui de l'escompte sont demeurés à leurs niveaux en vigueur depuis le 16 juin 2009, soit respectivement 4,25% et 6,25%.

La BCEAO a poursuivi ses interventions sur le marché monétaire, par la canal de ses opérations hebdomadaires et mensuelles, en vue de la satisfaction des besoins en liquidités des banques.

L'ajustement à la hausse, au quatrième trimestre 2009, des montants mis en adjudication dans le cadre des opérations d'appels d'offres hebdomadaires d'injection de liquidités de la BCEAO, a contribué à la poursuite de la détente des taux interbancaires à une semaine, qui se sont situés à 3,87% en décembre 2009, contre respectivement 4,09% et 4,37% en septembre et juin 2009. Les taux d'intérêt moyens pondérés hebdomadaires ont évolué dans une fourchette comprise entre 3,2584% et 3,3149%, contre un intervalle de 3,5653% à 3,9923% le trimestre précédent.

Par ailleurs, les adjudications au taux fixe de 3,65% et à montants illimités sur le guichet à un mois ont été régulièrement organisés, en vue d'assurer la couverture des besoins de plus longue maturité des banques, dans un contexte marqué par une atténuation des tensions inflationnistes.

1^{er} trimestre 2010

Au cours du premier trimestre 2010, la BCEAO a maintenu inchangés ses taux directeurs, en relation avec l'évolution favorable de l'inflation. Le taux de pension et celui de l'escompte sont demeurés fixés à leurs niveaux en vigueur depuis le 16 juin 2009, soit respectivement à 4,25% et 6,25%.

Durant ce trimestre, la conduite de la politique monétaire a été marquée par la poursuite des interventions de la BCEAO sur le marché monétaire. La Banque Centrale a ainsi organisé douze opérations hebdomadaires d'injection de liquidités.

Le maintien à un niveau élevé des montants offerts par la BCEAO sur le guichet des appels d'offres hebdomadaires d'injection de liquidités, au cours du premier trimestre 2010, a contribué à la poursuite de la détente globale des taux interbancaires à une semaine, amorcée depuis le début du dernier trimestre 2009. En effet, les taux interbancaires à une semaine se sont fixés à 3,33% en mars 2010, contre 3,52% en janvier 2010 et 3,87% en décembre 2009. Les taux d'intérêt moyens pondérés hebdomadaires du marché monétaire ont évolué dans un intervalle allant de 3,2544% à 3,2933%, contre une plage allant de 3,2584% à 3,3149% le trimestre précédent.

Par ailleurs, la BCEAO a poursuivi l'organisation des adjudications au taux fixe de 3,65% et à montants illimités sur le guichet des appels d'offres à un mois, en vue de couvrir les besoins de plus longue maturité des banques, dans un contexte marqué par une atténuation des tensions inflationnistes.

Aucune modification n'a été apportée au dispositif des réserves obligatoires applicables aux banques de l'Union au cours du trimestre sous revue.

2^e trimestre 2010

Au cours du deuxième trimestre 2010, la BCEAO a poursuivi, par le canal de ses opérations hebdomadaires et mensuelles, la couverture des besoins en liquidités des banques.

La baisse des montants offerts par la BCEAO sur le guichet des appels d'offres hebdomadaires d'injection de liquidités, en vue de les ajuster au niveau des besoins exprimés par les banques, au cours du deuxième trimestre 2010, a induit une légère hausse du taux moyen pondéré des appels d'offres à une semaine et des taux interbancaires à une semaine.

En effet, le taux moyen pondéré des appels d'offres d'injection de liquidités à une semaine s'est situé à 3,2942% contre 3,2629% un trimestre plus tôt. Ils ont évolué dans un intervalle allant de 3,2571% à 3,3665% au deuxième trimestre 2010, contre une plage allant de 3,2544% à 3,2933% le trimestre précédent. S'inscrivant dans cette tendance, les taux interbancaires à une semaine sont ressortis à 3,70% au second trimestre 2010, contre 3,40% le trimestre précédent.

14 septembre 2010

Le Comité de Politique Monétaire a tenu sa première réunion le 14 septembre 2010. Examinant la situation économique, financière et monétaire récente de l'UEMOA et tenant compte d'un contexte caractérisé par l'absence de risque majeur pour la stabilité des prix, le Comité a décidé de maintenir le statu quo au niveau des taux directeurs de la BCEAO. Ainsi, le taux minimum de soumission aux opérations d'open market et le taux de la pension restent respectivement fixés à 3,25% et 4,25%.

Par ailleurs, la capacité des banques à constituer les réserves obligatoires est globalement satisfaisante et l'abondance relative de la liquidité bancaire ne devrait pas être à l'origine de tensions inflationnistes. A cet effet, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir les coefficients des réserves obligatoires à leur niveau actuel. Ainsi, le coefficient des réserves obligatoires applicables aux banques demeure à 7,0% au Bénin, au Burkina, au Mali, au Niger et au Sénégal et à 5,0% en Côte d'Ivoire, en Guinée-Bissau et au Togo.

1^{er} décembre 2010

Le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a tenu sa réunion ordinaire le 1^{er} décembre 2010. Analysant la situation économique, financière et monétaire récente de l'UEMOA dans un contexte caractérisé par une faible pression inflationniste, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir le statu quo au niveau des taux directeurs de la BCEAO. Ainsi, le taux minimum de soumission aux opérations d'open market et le taux de la pension restent respectivement fixés à 3,25% et 4,25%.

Par ailleurs, la capacité des banques à constituer les réserves obligatoires est globalement satisfaisante et l'abondance relative de la liquidité bancaire ne devrait pas induire des tensions inflationnistes. Dans un souci d'harmonisation des coefficients de réserves obligatoires applicables aux banques des Etats membres de l'Union, le Comité de Politique Monétaire a décidé une uniformisation desdits coefficients. A cet effet, il a décidé de porter le coefficient des réserves obligatoires à un niveau unique de 7,0% pour l'ensemble des pays à compter du 16 décembre 2010.

2 mars 2011

Le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a tenu sa réunion ordinaire le 2 mars 2011. Examinant la situation économique, financière et monétaire récente de l'UEMOA, à la lumière des impacts de la crise politique en Côte d'Ivoire et de la résurgence des pressions inflationnistes consécutive au renchérissement des denrées alimentaires importées et à la progression des prix des carburants dans la plupart des Etats de l'Union, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés les taux directeurs de la BCEAO. Ainsi, le taux minimum de soumission aux opérations d'open market et le taux des opérations sur le guichet de prêt marginal restent respectivement fixés à 3,25% et 4,25%.

Par ailleurs, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir le coefficient des réserves obligatoires à son niveau de 7,0% en vigueur depuis le 16 décembre 2010.

1^{er} juin 2011

Le Comité de Politique Monétaire de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a tenu sa réunion ordinaire le 1^{er} juin 2011. Examinant la situation économique, financière et monétaire récente de l'UEMOA, le Comité de Politique Monétaire a noté que la fin de la crise politique en Côte d'Ivoire augure des perspectives économiques prometteuses pour l'Union. Il a relevé que l'inflation persiste à un niveau relativement élevé depuis le début de l'année 2011. Le taux d'inflation, en glissement annuel, s'est, en effet, situé à 3,7% à fin mars 2011, après 3,9% à fin décembre 2010.

Analysant les autres indicateurs de conjoncture au sein de l'UMOA, le Comité de Politique Monétaire a noté la poursuite de l'atonie de l'activité économique sur les premiers mois de 2011, atonie imputable notamment aux effets négatifs de la crise politique en Côte d'Ivoire et aux contre-performances du secteur industriel. Il a noté que la stabilité et la sécurité du système financier de l'Union ont été préservées, malgré les risques liés à l'impact de la crise ivoirienne sur le système bancaire.

Le Comité a recommandé aux banques de l'Union de veiller à la qualité de leurs portefeuilles et de repercuter la détente actuelle des taux d'intérêt du marché monétaire sur le

volume et le coût du crédit. Il a relevé qu'à court terme, la hausse des prix ne devrait pas significativement décélérer dans l'Union, eu égard aux prévisions d'un maintien des cours du pétrole à des niveaux élevés et d'un renchérissement des denrées alimentaires importées. Le taux d'inflation ressortirait à 3,9% à fin juin 2011. Cependant, dans le moyen terme, les prévisions d'inflation seraient en phase avec l'objectif de stabilité des prix dans l'Union.

Sur la base des analyses qui précèdent, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés les taux directeurs de la BCEAO. Ainsi, le taux minimum de soumission aux opérations d'open market et le taux des opérations sur le guichet de prêt marginal restent respectivement fixés à 3,25% et 4,25%.

Par ailleurs, le Comité a décidé de maintenir le coefficient des réserves obligatoires, à son niveau de 7,0% en vigueur depuis le 16 décembre 2010.

7 septembre 2011

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la BCEAO a tenu sa réunion ordinaire le 7 septembre 2011. Au cours de cette session, le Comité a examiné la situation économique, financière et monétaire récente de l'Union Monétaire Ouest Africaine, notamment les risques pesant sur la stabilité des prix et les perspectives de croissance économique dans l'Union.

A cet égard, le Comité a relevé une tendance au ralentissement du rythme de progression des prix. En effet, le taux d'inflation, en glissement annuel, est passé de 5,7% à fin avril 2011 à 4,8% à fin mai 2011 et à 3,9% à fin juin 2011. Cette dynamique est imputable au rétablissement des circuits de distribution en Côte d'Ivoire et au recul de l'inflation importée.

Analysant les autres indicateurs de conjoncture au sein de l'UMOA, le Comité de Politique Monétaire a noté la poursuite de l'atonie de l'activité sur le deuxième trimestre de l'année 2011, imputable aux contre-performances des secteurs industriel et tertiaire.

Les conditions monétaires sont apparues globalement favorables, avec une liquidité bancaire relativement abondante, une quasi-stabilité des taux sur le marché monétaire et une détente des taux débiteurs des banques. Toutefois, les taux moyens pondérés des émissions de bons du Trésor se sont tendus d'un trimestre à l'autre.

Le Comité a estimé que les perspectives de croissance économique de l'Union demeurent empreintes d'incertitudes. Le taux de croissance de l'activité économique est projeté à 5,3% en 2012 contre 1,0% en 2011, en liaison avec l'apaisement de la situation socio-politique dans l'ensemble des pays de l'Union.

Sur la base des analyses qui précèdent, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés les taux directeurs de la BCEAO. Ainsi, le taux minimum de soumission aux opérations d'open market et le taux des opérations sur le guichet de prêt marginal restent respectivement fixés à 3,25% et 4,25%. Par ailleurs, le Comité a décidé de maintenir le coefficient des réserves obligatoires à son niveau de 7,0% en vigueur depuis le 16 décembre 2010.

7 décembre 2011

Le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a tenu sa réunion ordinaire le 7 décembre 2011. Au cours de cette session, le Comité a examiné la situation économique, financière et monétaire récente de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA). En particulier, il a analysé les facteurs de risque pouvant peser sur la stabilité des prix et sur les perspectives de croissance économique dans l'Union. S'agissant de l'inflation, le Comité a relevé que la tendance à la décélération des prix, observée depuis le mois de mai 2011 s'est estompée en

septembre. En effet, le taux d'inflation en glissement annuel est passé de 4,8% en mai à 3,9% à fin juin 2011, puis à 3,6% à fin juillet 2011, 3,5% à fin août 2011, avant de remonter à 3,8% à fin septembre 2011. La hausse des prix reste influencée par le renchérissement, en glissement annuel, des denrées alimentaires et des carburants.

L'analyse des indicateurs de conjoncture au sein de l'UMOA a laissé entrevoir un raffermissement de l'activité au troisième trimestre de l'année 2011, notamment dans l'industrie et dans le secteur tertiaire. Les conditions monétaires sont demeurées globalement favorables, dans le contexte d'une liquidité bancaire importante et d'une détente des taux sur le marché monétaire. Toutefois, les taux d'intérêt débiteurs des banques ainsi que les taux moyens pondérés des émissions de bons du Trésor au troisième trimestre 2011 ont connu des hausses par rapport au trimestre précédent.

Examinant les perspectives de croissance économique de l'Union, le Comité a estimé que l'activité économique de l'Union restera bien orientée, quoiqu'empreinte d'incertitudes au regard de la conjoncture internationale récente. Le taux de croissance du produit intérieur brut réel a été ainsi projeté à 6,4% en 2012 contre 1,2% en 2011 et 4,3% en 2010.

Se fondant sur les analyses qui précèdent, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir les taux d'intérêt directeurs de la BCEAO à leur niveau actuel. Ainsi, le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres et le taux d'intérêt des opérations sur le guichet de prêt marginal restent respectivement fixés à 3,25% et 4,25%. En outre, le Comité a décidé de maintenir inchangé le coefficient des réserves obligatoires à son niveau de 7,0% qui est en vigueur depuis le 16 décembre 2010.

7 mars 2012

Le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a tenu sa réunion ordinaire le 7 mars 2012. Analysant la conjoncture économique, les membres du Comité de Politique Monétaire ont relevé que les Etats membres de l'UEMOA continueront d'évoluer en 2012 dans un environnement international peu propice, marqué par un ralentissement de la croissance mondiale. La situation de l'Union devrait également se ressentir de la mauvaise campagne agricole 2011/2012. Le Comité de Politique Monétaire a noté que ces facteurs font planer des incertitudes sur la réalisation des prévisions de croissance pour l'année 2012, qui pourraient se révéler en retrait par rapport au taux de 6,4% initialement prévu.

L'analyse des conditions monétaires montre que la liquidité bancaire a connu une baisse sensible depuis le deuxième semestre 2011. Outre les facteurs conjoncturels, cette évolution résulte de changements structurels qui s'opèrent dans les économies de l'Union, induisant d'importants besoins de financement des importations aux fins de la réalisation des investissements privés et publics en cours. Cette situation a entraîné une tension sur les taux d'intérêt du marché monétaire. En perspective, la demande de liquidité des banques pourrait se maintenir à un niveau élevé, au regard de l'ampleur des ressources nécessaires pour couvrir les besoins de financement exprimés par les Etats au titre de l'année 2012.

Sur la base des analyses qui précèdent, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir les taux d'intérêt directeurs de la BCEAO à leur niveau actuel. Ainsi, le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres et le taux d'intérêt des opérations sur le guichet de prêt marginal restent respectivement fixés à 3,25% et 4,25%.

En outre, dans le souci de desserrer les contraintes sur la liquidité des banques et de conforter les conditions d'un financement approprié de l'économie, le Comité de Politique Monétaire a décidé de ramener le coefficient des réserves obligatoires à 5,0% pour l'ensemble des banques des pays de l'Union, soit une baisse de deux (2) points de pourcentage, avec pour date d'effet le 16 mars 2012.

11 juin 2012

Le Comité de Politique Monétaire de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a tenu sa réunion ordinaire le 11 juin 2012. Le Comité a examiné la situation économique, monétaire et financière de l'Union Monétaire Ouest Africaine à la lumière de l'évolution récente de la conjoncture internationale. Il a analysé, en particulier, les facteurs de risque pouvant peser sur la stabilité des prix et sur les perspectives de croissance économique dans l'Union.

Le Comité a constaté une atténuation du rythme d'évolution du niveau général des prix à la consommation dans l'Union sur la période récente à la faveur des mesures mises en œuvre au niveau national et régional en vue de lutter contre la vie chère et d'atténuer les effets des chocs d'offre. Ainsi, le taux d'inflation est passé de 2,3% en glissement annuel à fin janvier 2012 à 2,8% à fin février 2012, pour s'établir à 2,5% à fin mars 2012 et à 0,6% en avril 2012.

Analysant la conjoncture, les membres du Comité de Politique Monétaire ont relevé que la croissance économique de l'Union au titre de l'année 2012 serait meilleure qu'en 2011 en liaison avec la reprise rapide de l'activité en Côte d'Ivoire, le dynamisme du secteur des mines et la poursuite des investissements publics dans les infrastructures. Toutefois, des préoccupations existent en raison de l'impact des crises socio-politiques au Mali et en Guinée-Bissau, ainsi que des incertitudes suscitées par l'environnement international.

Au regard de ces incertitudes et sur la base de l'appréciation de la balance des risques, le Comité de Politique Monétaire a décidé de baisser les taux d'intérêt directeurs de la BCEAO de 25 points de base. Le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal de la BCEAO sont ainsi fixés respectivement à 3,00% et à 4,00% avec date d'effet le 16 juin 2012.

Au niveau du marché monétaire, le Comité a constaté que les tensions qui avaient justifié une baisse du coefficient des réserves obligatoires en mars 2012 ont commencé à s'estomper. Le taux moyen pondéré sur le compartiment à une semaine du marché interbancaire qui était de 4,67% en mars 2012 s'est replié pour se situer à 4,25% en mai 2012. Le Comité a, de ce fait, décidé de maintenir inchangé le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques à son niveau de 5% qui est en vigueur depuis le 16 mars 2012.

5 septembre 2012

Le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a tenu sa réunion ordinaire le 5 septembre 2012. Le Comité a examiné la situation économique, financière et monétaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) à la lumière de l'évolution récente de la conjoncture internationale. En particulier, il a analysé les facteurs de risque pouvant peser sur la stabilité des prix et sur les perspectives de croissance économique dans l'Union.

Le Comité a noté la poursuite de la modération des tensions inflationnistes dans l'UMOA. Ainsi, le taux d'inflation s'est situé à 1,5%, en glissement annuel, sur le deuxième trimestre 2012, après 2,5% au trimestre précédent. Les perspectives à moyen terme indiquent que le taux d'inflation se situerait autour de 2,3%, en glissement annuel, à moyen terme, sous l'hypothèse d'une campagne agricole 2012/2013 normale.

Analysant la conjoncture économique, les membres du Comité de Politique Monétaire ont relevé que les indicateurs conjoncturels disponibles confirment le ralentissement de la croissance économique mondiale en 2012, dans un contexte de tensions sur les marchés financiers internationaux. Les prévisions disponibles tablent sur un taux de croissance de l'Union de 5,3% en 2012.

Au niveau du marché monétaire, le Comité a constaté que la baisse de 25 points de base des taux directeurs de la BCEAO, intervenue le 16 juin 2012, s'est répercutée sur les taux des marchés monétaires. En effet, les taux d'intérêt sur le compartiment à une semaine du marché interbancaire se sont inscrits en baisse, passant de 4,67% en moyenne en mars 2012 à 4,03% en juillet 2012. En outre, il est observé une détente des taux d'intérêt des émissions de bons du Trésor. Le taux moyen pondéré des émissions de bons du Trésor à douze mois est passé de 6,26% au deuxième trimestre 2012 à 5,76% en juillet 2012.

Sur la base de ces analyses, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés les taux directeurs à leurs niveaux actuels. Le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal restent respectivement fixés à 3,00% et 4,00%. Le Comité a, en outre, décidé de maintenir inchangé le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques à son niveau de 5% qui est en vigueur depuis le 16 mars 2012.

7 décembre 2012

Le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a tenu sa quatrième réunion ordinaire de l'année le 7 décembre 2012. Le Comité a examiné la situation économique, financière et monétaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) à la lumière de l'évolution récente de la conjoncture internationale.

Analysant l'évolution de l'inflation, le Comité a relevé une légère remontée de l'indice harmonisé des prix à la consommation au troisième trimestre 2012. En glissement annuel, le taux d'inflation est passé de 2,1% en juin à 2,7% à fin septembre 2012, en raison de l'ajustement à la hausse des cours des carburants dans certains Etats membres et de l'augmentation des prix des céréales locales et des produits de la pêche. L'inflation devrait connaître une décélération au quatrième trimestre 2012 pour ressortir à 2,5% à fin décembre. En moyenne annuelle, le taux d'inflation s'établirait à 2,3% en 2012 contre 3,8% en 2011. A l'horizon de 24 mois, ce taux est projeté à 2,4%.

Analysant l'évolution des indicateurs de conjoncture, le Comité a relevé que l'activité économique au sein de l'UMOA continue de se raffermir, notamment dans les secteurs secondaire et tertiaire. Le Comité a estimé que les performances en matière de croissance économique seraient meilleures que prévu. Les dernières estimations tablent sur une progression du produit intérieur brut de l'Union de 5,8% en 2012, soit une révision à la hausse de 0,5 point de pourcentage comparativement aux prévisions faites trois mois auparavant. Pour l'année 2013, la croissance économique devrait s'accélérer pour atteindre 6,5%.

Sur le marché monétaire, les taux d'intérêt continuent de se détendre. Le taux moyen pondéré des transactions interbancaires à une semaine est ressorti en moyenne à 4,13% au troisième trimestre contre 4,24% au deuxième trimestre 2012. Le taux moyen pondéré des émissions de bons du Trésor, s'est établi à 5,63% au troisième trimestre contre 5,72% un trimestre plus tôt.

Sur la base de ces analyses, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés les taux directeurs à leurs niveaux actuels. Le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal restent respectivement fixés à 3,00% et 4,00%. Le Comité a, en outre, décidé de maintenir inchangé le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques à son niveau de 5% en vigueur depuis le 16 mars 2012.

6 mars 2013

Le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a tenu sa première réunion ordinaire de l'année le 6 mars 2013.

Le Comité a procédé à l'analyse de l'évolution récente de la conjoncture internationale et interne et apprécié les facteurs de risque pouvant peser sur les perspectives à moyen terme en matière de stabilité des prix et de croissance économique dans l'Union.

Analysant la situation économique, le Comité a relevé la persistance d'une conjoncture internationale morose et empreinte d'incertitudes. Il a noté au plan régional l'impact de la crise au Mali et en Guinée-Bissau. Le Comité a noté que l'activité économique interne a été cependant bien orientée au quatrième trimestre 2012, ce qui conforte les prévisions d'une croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) de l'Union en termes réels, estimée à 5,8% en 2012. Pour 2013, le regain de l'activité économique devrait se poursuivre avec un taux de croissance réel projeté à 6,5%.

Au titre de l'évolution des prix, le Comité a relevé que l'inflation dans l'Union a amorcé une baisse progressive depuis le mois d'octobre 2012 avec une variation en glissement annuel de l'indice harmonisé des prix à la consommation qui passe de 3,3% à fin octobre à 2,8% à fin décembre 2012 et à 2,2% à fin janvier 2013. Le taux d'inflation est projeté à 1,5% en glissement annuel au quatrième trimestre 2013.

Les facteurs à l'origine de la modération de l'inflation sont notamment la faiblesse de la demande mondiale qui atténue les risques pesant sur l'inflation importée et une baisse des prix des produits alimentaires locaux, dans la perspective d'une campagne agricole 2013/2014 satisfaisante.

Quant aux conditions monétaires, le Comité a noté une détente des taux sur les marchés monétaire et de la dette publique au cours du quatrième trimestre 2012. Ainsi, le taux moyen pondéré des transactions interbancaires à une semaine est ressorti à 3,79% alors qu'il était de 4,13% au troisième trimestre 2012. Les émissions de bons par les Trésors ont été réalisées au taux moyen pondéré de 5,21% au quatrième trimestre 2012, après des niveaux respectifs de 5,72% et 5,63% aux deuxième et troisième trimestres de l'année.

Sur la base de l'appréciation de la balance des risques, le Comité a décidé de baisser les taux directeurs de la BCEAO de 25 points de base. Ainsi, le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités est ramené de 3,00% à 2,75%. Le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal est fixé à 3,75% contre 4,00% précédemment. Cette décision prend effet à compter du 16 mars 2013. Le Comité a, en outre, décidé de maintenir inchangé le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques à son niveau de 5% en vigueur depuis le 16 mars 2012.

3 juin 2013

Le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a tenu sa deuxième réunion ordinaire de l'année 2013 le 3 juin 2013.

Le Comité a procédé à l'analyse de la situation économique et monétaire récente de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) ainsi que des perspectives, à la lumière de l'évolution de la conjoncture internationale.

Sur le plan international, le Comité a noté que le rythme de progression de l'activité économique mondiale serait modéré en 2013 mais devrait se raffermir en 2014.

Au niveau de l'Union, les performances macroéconomiques en 2012 ont été globalement plus favorables que prévu. Le produit intérieur brut en volume a connu une croissance de 6,4% sous l'effet d'un accroissement des investissements publics, avec des effets d'entraînement sur les investissements privés, et du dynamisme du sous-secteur des industries extractives dans certains Etats. En 2013, la croissance économique devrait poursuivre sa tendance haussière pour atteindre 6,5%, tirée par la demande intérieure.

Au titre de l'évolution des prix à la consommation, le Comité a noté la poursuite de la décélération de l'inflation dont le taux est passé, en glissement annuel, de 2,8% à fin décembre 2012 à 2,3% à fin avril 2013. Ce rythme modéré de l'inflation reflète une baisse significative des prix des produits alimentaires locaux et une faible progression de ceux des produits pétroliers. A l'horizon de 24 mois, le taux d'inflation ressortirait à 2,5% en glissement annuel.

Au titre des conditions monétaires, le Comité a noté la poursuite de la détente des taux d'intérêt sur le marché monétaire. Ainsi, le taux moyen pondéré des appels d'offres d'injection de liquidités à une semaine est passé de 3,07% en décembre 2012 à 2,81% en avril 2013. Celui des transactions interbancaires à une semaine est ressorti en moyenne à 3,18% en avril 2013 contre 3,74% en décembre 2012.

Sur la base de ces analyses, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés les taux directeurs à leurs niveaux actuels. Le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal restent respectivement fixés à 2,75% et 3,75%.

Le Comité a, en outre, décidé de laisser inchangé, à son niveau de 5% en vigueur depuis le 16 mars 2012, le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union.

4 septembre 2013

Le Comité de Politique Monétaire de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a tenu sa troisième réunion ordinaire de l'année, le 4 septembre 2013.

Le Comité a procédé à l'analyse de la situation économique et monétaire récente de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), ainsi que des perspectives, à la lumière notamment de l'évolution de la conjoncture internationale. En particulier, il a évalué les facteurs de risque pouvant peser sur la stabilité des prix et sur la croissance économique.

Au titre de la conjoncture internationale, le Comité a relevé des signes d'amélioration de l'activité économique dans les pays industrialisés.

Dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, les dernières estimations situent le taux de progression du Produit Intérieur Brut à 6,4% en volume en 2013. Les membres du Comité ont souligné que des risques pèsent sur la réalisation du taux de croissance de 7,3% prévu pour 2014. Ils ont, à cet égard, relevé que l'un des principaux facteurs de risque est l'impact négatif du ralentissement de la croissance dans les pays émergents sur les cours mondiaux des produits de base exportés par les pays de l'Union.

L'analyse de l'évolution de l'inflation laisse apparaître une décélération plus marquée que prévu de la hausse du niveau général des prix dans l'Union. Le taux d'inflation, en glissement annuel, est ressorti à 1,7% à fin juin 2013 après 2,3% à fin mars 2013 et 2,8% à fin décembre 2012. Ce ralentissement résulte, pour l'essentiel, de la décreue des prix des céréales locales ainsi que de la baisse des prix des carburants dans certains pays à la faveur de la détente des cours mondiaux du pétrole. En moyenne, les prévisions tablent sur un taux d'inflation de 1,9% pour l'année 2013 contre 2,4% en 2012.

Le Comité de Politique Monétaire a également noté une détente des taux sur les différents compartiments du marché monétaire au deuxième trimestre 2013. Ainsi, le taux moyen pondéré des appels d'offres d'injection de liquidité à une semaine et celui des opérations sur le compartiment à une semaine du marché interbancaire ont tous deux connu des baisses de vingt-trois (23) points de base d'un trimestre à l'autre. La même tendance a été observée sur le marché des bons et obligations du Trésor.

Sur la base de ces analyses, le Comité de Politique Monétaire a décidé de baisser de 25 points de base les taux directeurs de la BCEAO à compter du 16 septembre 2013. Ainsi, le taux minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités passe de 2,75% à 2,50% et le taux du guichet de prêt marginal est fixé à 3,50%, contre 3,75% précédemment.

Le Comité a, en outre, décidé de laisser inchangé, à son niveau de 5% en vigueur depuis le 16 mars 2012, le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union.

9 décembre 2013

Le Comité de Politique Monétaire de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a tenu, le 9 décembre 2013, sa quatrième réunion ordinaire de l'année.

Le Comité a passé en revue les développements économiques et financiers au plan international et régional depuis sa dernière réunion tenue le 4 septembre 2013 ainsi que les perspectives à moyen terme en matière de stabilité des prix et de croissance économique dans l'Union.

Au plan international, le Comité a relevé des divergences dans la dynamique de croissance entre les pays avancés où la reprise se consolide et les pays émergents dont le rythme d'expansion demeure en deçà des performances enregistrées les années précédentes.

Sur le plan régional, les dernières prévisions attestent une bonne résilience des économies de l'Union, malgré une conjoncture internationale peu favorable. Les estimations situent la croissance du produit intérieur brut en volume à 6,0% en 2013, après 6,5% en 2012. En 2014, elle atteindrait 7,0%. La poursuite des investissements publics ainsi que le regain de dynamisme attendu des investissements privés seraient les principaux moteurs de cette croissance.

Au titre de l'évolution des prix à la consommation, le Comité a relevé la poursuite de la décélération de l'inflation. Le taux d'inflation se stabiliserait en octobre et novembre 2013 à 0,7% en glissement annuel. Si cette tendance se confirme en décembre, le taux d'inflation moyen annuel de l'Union devrait ressortir à 1,6% contre 2,4% en 2012. Les nouvelles prévisions situent le taux d'inflation dans l'Union à 1,7% en glissement annuel au quatrième trimestre 2014.

Le Comité de Politique Monétaire a également noté la poursuite de la détente des taux d'intérêt sur les différents compartiments du marché monétaire. Ainsi, le taux moyen pondéré des appels d'offres d'injection de liquidités à une semaine est ressorti à 2,54% à fin octobre 2013, en baisse de 27 points de base par rapport à juin 2013. Sur le compartiment à une semaine du marché interbancaire, le taux d'intérêt moyen pondéré des opérations est passé de 3,13% en juin 2013 à 3,05% à fin octobre 2013. La même tendance a été observée sur le marché de la dette publique. Le taux moyen pondéré des bons du Trésor à un an a baissé de 26 points de base pour ressortir à 4,51% en octobre 2013.

Au terme de son analyse, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés les taux directeurs de la BCEAO. Ainsi, le taux minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidités reste fixé à 2,50% et celui du guichet de prêt marginal à 3,50%. Le Comité a, en outre, décidé de laisser inchangé le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union à son niveau de 5% en vigueur depuis le 16 mars 2012.

5 mars 2014

Le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a tenu, le 5 mars 2014, sa première réunion ordinaire au titre de l'année 2014. Le Comité a procédé à l'analyse de l'évolution récente de la conjoncture internationale et interne.

Sur le plan international, le Comité a noté les signes d'une reprise graduelle de l'activité économique, notamment dans les principaux pays industrialisés, malgré quelques incertitudes continuant à peser sur la croissance mondiale.

Analysant la situation au sein de l'Union, le Comité a noté que les performances macroéconomiques en 2013 ont été globalement plus favorables que prévu. Les dernières estimations situent le taux de progression du Produit Intérieur Brut en volume à 6,3% en 2013. Pour l'année 2014, le regain de l'activité économique devrait se poursuivre avec un taux de croissance réel projeté à 7,0%.

Au titre de l'évolution des prix, le Comité a relevé la poursuite de la décélération de l'inflation dans l'Union. Le taux d'inflation, en glissement annuel, est ressorti nul à fin décembre 2013 après 2,8% à fin décembre 2012. Il est estimé par la Banque Centrale à 0,2% à fin janvier 2014. Les facteurs à l'origine de la décélération de l'inflation sont notamment la détente des prix des produits alimentaires ainsi que la décélération des cours mondiaux du pétrole. En moyenne annuelle, l'Union a enregistré un taux d'inflation de 1,6% en 2013 contre 2,4% en 2012. A moyen terme, les prévisions indiquent des risques inflationnistes globalement modérés. A l'horizon de 24 mois, le taux d'inflation, en glissement annuel, devrait se situer à 2,0%.

En ce qui concerne l'évolution des conditions monétaires, le Comité a noté la poursuite de la détente des taux d'intérêt sur les différents compartiments du marché monétaire, dans le sillage de la baisse des taux directeurs opérée par la BCEAO en septembre 2013. Ainsi, le taux moyen pondéré des appels d'offres d'injection de liquidités à une semaine et celui des transactions sur le compartiment à une semaine du marché interbancaire ont connu des baisses respectives de 21,5 et 17,0 points de base entre le troisième et le quatrième trimestre 2013. Sur le marché des titres publics, les émissions de bons par les Trésors ont été réalisées au taux moyen pondéré de 5,14% au quatrième trimestre 2013, après un niveau de 4,59% au trimestre précédent.

Sur la base de ces analyses, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés les taux directeurs à leurs niveaux en vigueur depuis le 16 septembre 2013. Le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal restent respectivement à 2,50% et 3,50%. Le Comité a, en outre, décidé de laisser inchangé le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union à son niveau de 5% en vigueur depuis le 16 mars 2012.

4 juin 2014

Le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a tenu, le 4 juin 2014, sa deuxième réunion ordinaire au titre de l'année 2014. Le Comité a procédé à l'analyse de l'évolution récente de la conjoncture internationale et régionale avant d'apprécier les facteurs de risque pouvant peser sur les perspectives à moyen terme en matière de stabilité des prix et de croissance économique dans l'Union.

Analysant la situation économique interne de l'Union, le Comité a relevé que les dernières estimations situent le taux de progression du Produit Intérieur Brut de l'Union, en termes réels, à 5,5% en 2013, en baisse de 0,8 point de pourcentage par rapport aux précédentes estimations. Cette révision des performances économiques est liée notamment aux résultats moins satisfaisants que prévu de la campagne agricole 2013/2014 notamment dans les pays du Sahel. Les perspectives économiques de l'Union situent le taux de croissance pour l'année 2014 à 6,6% grâce à la reprise dans le secteur primaire et son effet d'entraînement sur les autres secteurs.

En ce qui concerne le niveau général des prix à la consommation, le Comité a relevé la poursuite de la tendance à la décélération de l'inflation dans l'Union observée depuis

novembre 2012. Le taux d'inflation, en glissement annuel, est ressorti à -0,3% à fin mars 2014, après un niveau nul à fin décembre 2013. Les principaux facteurs à l'origine de la décélération de l'inflation sont la détente des prix des produits alimentaires au premier trimestre 2014 et l'absence de tension sur les prix des carburants.

Les prévisions à moyen terme indiquent des risques inflationnistes globalement modérés. A l'horizon de 24 mois, le taux d'inflation, en glissement annuel, devrait se situer à 1,3%, en phase avec l'objectif de stabilité des prix poursuivi au niveau de l'Union.

Examinant l'évolution des conditions monétaires, le Comité a noté que le taux moyen pondéré des transactions sur le compartiment à une semaine du marché interbancaire s'est établi à 3,61% à fin mai 2014 contre 3,53% à fin mars 2014. Sur le marché des titres publics, le coût moyen des ressources levées par les Trésors nationaux sur la maturité à trois mois est ressorti à 4,29% à fin mai 2014 contre 4,48% à fin mars 2014.

Sur la base de ces analyses, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés les taux directeurs à leurs niveaux en vigueur depuis le 16 septembre 2013. Le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal restent respectivement à 2,50% et 3,50%. Le Comité a, en outre, décidé de laisser inchangé le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union à son niveau de 5% en vigueur depuis le 16 mars 2012.

3 septembre 2014

Le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a tenu, le 3 septembre 2014, sa troisième réunion ordinaire au titre de l'année 2014. Le Comité a procédé à l'analyse des facteurs de risque susceptibles de peser sur les perspectives à moyen terme en matière de croissance économique et de stabilité des prix dans l'Union.

Analysant la situation interne de l'Union, le Comité a relevé que l'activité économique a été bien orientée au deuxième trimestre 2014 comme en atteste l'évolution des indicateurs de conjoncture. Dans ces conditions, les prévisions qui situaient le taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) de l'Union en termes réels à 6,6% en 2014 ont été maintenues inchangées. Cette performance économique résulterait du regain d'activité attendu de l'ensemble des secteurs.

Au titre de l'évolution du niveau général des prix à la consommation, le Comité a noté, à partir du mois de mai 2014, une stabilisation après la décélération observée depuis le quatrième trimestre 2012. Sur cette base, le taux d'inflation à fin décembre 2014 est attendu à 0,5%.

Examinant l'évolution des conditions monétaires, le Comité a noté une baisse des taux d'intérêt sur le guichet des appels d'offres à une semaine. En revanche, sur le compartiment à une semaine du marché interbancaire ainsi que sur le segment à court terme du marché de la dette publique, une hausse des taux a été enregistrée entre avril et juillet 2014.

Sur la base des analyses effectuées, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés les taux directeurs de la BCEAO. Le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal demeurent respectivement à 2,50% et 3,50%, niveaux en vigueur depuis le 16 septembre 2013. Le Comité a, en outre, décidé de laisser inchangé le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union à 5,0%, niveau en vigueur depuis le 16 mars 2012.

3 décembre 2014

Le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a tenu, le 3 décembre 2014, sa quatrième réunion ordinaire au titre de l'année 2014 au Siège de l'Institution à Dakar. Le Comité a procédé à l'analyse de l'évolution récente de la conjoncture internationale et interne à

l'UMOA et apprécié les facteurs de risque pouvant peser sur les perspectives de croissance économique et de stabilité des prix dans l'Union.

Au plan international, le Comité a noté la persistance de la fragilité de la reprise économique dans la plupart des pays industrialisés et la poursuite de la dégradation des performances économiques des principaux pays émergents.

Analysant la situation interne de l'Union, le Comité a souligné que l'activité économique a été bien orientée au troisième trimestre, ce qui conforte les prévisions d'une croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) de l'Union en termes réels, estimée à 6,8% en 2014, après 5,9% en 2013. Cette performance économique serait imprimée par le raffermissement de la production agricole et industrielle ainsi que par la bonne tenue de la production de la branche « Bâtiments et Travaux Publics », en liaison avec la hausse des investissements publics.

Le Comité a noté la poursuite de la décélération des prix à la consommation durant le troisième trimestre 2014. En glissement annuel, le taux d'inflation est ressorti à -0,4% à fin septembre 2014, en rapport avec le repli des prix des produits alimentaires importés et ceux des produits locaux, notamment les céréales et les tubercules. A l'horizon de 24 mois, le taux d'inflation, en glissement annuel, est projeté à 1,9%.

En ce qui concerne les conditions monétaires, le Comité a relevé une détente des taux sur le compartiment à une semaine du marché interbancaire où le taux moyen pondéré est passé de 3,58% à 3,43% d'un trimestre à l'autre.

Sur la base des analyses effectuées, le Comité de Politique Monétaire a décidé de laisser inchangés les taux directeurs de la BCEAO. Le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal demeurent respectivement à 2,50% et 3,50%, niveaux en vigueur depuis le 16 septembre 2013. Le Comité a, en outre, décidé de maintenir inchangé le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union à 5,0%, niveau en vigueur depuis le 16 mars 2012.

LISTE DES PRINCIPALES PUBLICATIONS DE LA BCEAO

Périodiques

- 1 - Rapport annuel de la BCEAO – 1956 à 2014 (annuel)
- 2 - Notes d'Information et Statistiques – 1956 à 2004
 - Statistiques monétaires (mensuel)
 - Statistiques économiques (trimestriel)
 - Etudes et recherche (trimestriel)
 - Informations générales (trimestriel)
- 3 - Bulletin mensuel de statistiques monétaires et financières – janvier 2005 à décembre 2014
- 4 - Bulletin mensuel de conjoncture – octobre 2005 à décembre 2013
- 5 - Note trimestrielle de conjoncture – juin 2010 à décembre 2013
- 6 - Note d'information de mars 2005 à décembre 2014
- 7 - Bulletin mensuel de statistiques économiques de l'UEMOA – janvier 2014 à décembre 2014
- 8 - Bulletin trimestriel de statistiques – septembre 2014 à décembre 2014
- 9 - Annuaire statistique – 2004 à 2013
- 10 - Annuaire des banques et établissements financiers – 1967 à 2013
- 11 - Bilans et comptes de résultats des banques et établissements financiers (annuel)
 - Bilans des banques et établissements financiers – 1967 à 2003
 - Bilans et comptes de résultats des banques et établissements financiers – 2004 à 2013
- 12 - Monographies des Systèmes Financiers Décentralisés (annuel) – 1993 à 2006
- 13 - Perspectives économiques des Etats de l'UEMOA – 2006 à 2014
- 14 - Revue de la stabilité financière dans l'UEMOA – 2006, 2008
- 15 - Revue Economique et Monétaire – juin 2007 à décembre 2014

Ouvrages

- 16 - Plan Comptable Bancaire de l'UMOA (4 volumes) – Dakar, Edition BCEAO, août 1994
 - Recueil des instructions relatives à la comptabilisation et à l'évaluation des opérations bancaires.
 - Volume I : Cadre réglementaire général
 - Volume II : Documents de synthèse
 - Volume III : Transmission des documents de synthèse
- 17 - Recueil des textes légaux et réglementaires – 2003
- 18 - Histoire de l'UMOA (3 tomes en français et en anglais) – Paris, Edition Georges Israël, janvier 2000
- 19 - Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA) (4 tomes)
 - Plan comptable général des entreprises – Paris, Edition Foucher, décembre 1996
 - Guide d'application – Paris, Edition Foucher, octobre 1997
 - Système minimal de trésorerie – Paris, Edition Foucher, octobre 1997
 - Tableaux de passage – Paris, Edition Foucher, octobre 1997
- 20 - Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA)
 - Liste intégrale des comptes et états financiers - Dakar, BCEAO, 2005
- 21 - Méthodologie d'Analyse Financière – Dakar, BCEAO, 2004
- 22 - Billets et pièces de monnaie dans la Zone UMOA (des origines à 2012).
Dakar, BCEAO, 2012

Achévé d'imprimer sur les Presses
de l'Imprimerie de la BCEAO
Juillet 2015



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Avenue Abdoulaye Fadiga
BP 3108 - Dakar - Sénégal
www.bceao.int